

CAHIERS ADES

**SEXE DE L'ESPACE
SEXE DANS L'ESPACE**

Colloque organisé par DOC'GEO

Bordeaux
- 22 mai 2007 -

Publication apériodique, les « Cahiers ADES » rassemblent sur des thématiques illustrant les programmes du laboratoire ADES, des travaux de doctorants et de chercheurs explorant des pistes de recherche nouvelles ou constituant une étape rédactionnelle menant à des ouvrages plus achevés. Les « Cahiers ADES » se veulent avant tout une publication relativement informelle ouvrant sur la discussion et la réflexion scientifiques.

Guy Di Méo

Directeur de la publication

Guy Di Méo

Composition et mise en page

Marie-Bernadette Darignac

Couverture

Aimée Lafitte

UMR ADES 5185
Maison des Suds - 12 esplanade des Antilles - 33607 PESSAC CEDEX
www.adcs.cnrs.fr

Février 2008

Sommaire

Avertissement	5
Avant-propos	7
<i>DI MÉO Guy</i>	
Géographie et sexe ; du lieu au territoire sexuel, de Sade à Foucault	9
<i>BOIVIN Nicolas</i>	
I – L’ESPACE SEXUÉ : QUELLES STRATÉGIES DE VISIBILITÉ ?	15
(In)visibilités de la sexualité : une problématique géographique sur la construction des espaces sociaux	17
<i>GERMES Méline</i>	
Sexualités et espaces publics. Visibilité paradoxale et pacte de l’opacité	23
<i>BLIDON Marianne</i>	
Corps-à-corps aux jardins. De l’imaginaire sexuel comme révélateur de la crise des espaces urbains	35
<i>BARRÈRE Céline</i>	
Sexuation et sexualisation des espaces publics d’une capitale arabe face à la métropolisation. L’exemple d’Amman, Jordanie	47
<i>COIGNET Gildas</i>	
Géographie de l’homosexualité masculine parisienne, années 1870-1910	57
<i>RÉVENIN Régis</i>	
II – SEXE ET ESPACE : REPRESENTATION OU PERCEPTION DE LA SEXUALITE ?	63
En guise d’introduction	65
<i>MILHAUD Olivier</i>	
L’imaginaire spatial du sexe	67
<i>CHAMPIGNY Julien</i>	
Le sexe dans l’espace publicitaire français à travers l’exemple de l’évolution de l’image de la femme (de 1945 à nos jours)	73
<i>LAMARQUE Gwénaél</i>	
L’érotisme dans la géographie grand public. Quelles reconductions idéologiques et visuelles, du Journal des voyages au National Geographic ?	87
<i>LABINAL Guilhem</i>	
III – SEXE ET NORMES, L’EFFET LIEU	95
Le genre et le sexe comme objets géographiques	97
<i>RAIBAUD Yves</i>	

Sexualité et travestis : de la maison close à l'Exposition universelle (à partir de l'œuvre littéraire de Michel Tremblay)	107
<i>SAVIC Maria</i>	
La carte mentale de l'inceste dans la France du XIXe siècle (1791-1898)	113
<i>GIULIANI Fabienne</i>	

Avertissement

La journée de la Géographie a tenu le 22 mai 2007 sa cinquième édition. Elle a été créée en 2002 par les membres de l'association Doc'Géo, Association des Masters, Concours et Doctorants en Géographie de Bordeaux. Cette journée colloque permet d'aborder des thèmes innovateurs, libres et inattendus. Elle se veut ouverte aux différentes sciences, aux approches diverses. Elle permet une confrontation des idées, des méthodes, des paradigmes...

Chaque année le thème choisi naît grâce aux réflexions des étudiants, des professeurs, des chercheurs de Bordeaux 3. Cette année, le sujet (inattendu au premier abord) est moderne, pour ne pas dire plus : l'espace du sexe. Nous sommes donc très reconnaissants envers les personnes qui ont osé nous accompagner, nous aider à la mise en place de cette rencontre, qui pourra peut-être (du moins c'est son ambition) donner quelques pistes de réflexions.

Les propos tenus dans les textes rassemblés ici n'engagent que leurs auteurs, et non l'association Doc'Géo ou le laboratoire de recherche ADES.

Ainsi, nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre colloque, ainsi que ceux que nous avons dû refuser par manque de place. La MSHA et son Directeur Monsieur Christophe Bouneau pour la mise à notre disposition de la salle Jean Borde, d'une salle annexe pour les pauses café et pour tout le matériel de rétro-projection. Mais aussi l'Ecole doctorale Histoire Géographie de Bordeaux pour son soutien, en particulier, pour son aide et ses conseils. Nos remerciements vont également vers le laboratoire de recherche du CNRS ADES, et son Directeur Monsieur Guy Di Méo pour avoir accepté de publier les actes de ce colloque, et nous lui adressons encore une fois notre reconnaissance envers sa mobilisation et son aide chaque année, merci pour sa confiance. J-F Staszak nous a fait le plaisir de conclure cette journée, nous lui en sommes très reconnaissants, merci encore pour son soutien. Nos remerciements vont à Djemilla Zeneidi et Yves Raibaud qui ont animé des ateliers pendant ce colloque.

Et enfin, merci surtout à ceux qui sont venus assister à cette cinquième Journée de la Géographie (étudiants, enseignants, chercheurs....).

L'équipe de Doc'Géo

Avant-propos

Il est communément admis que, pour la science géographique, l'espace n'a pas de sexe. Parler de sexualité en géographie et en géographe peut paraître, aujourd'hui encore, totalement incongru ! Pour preuve, lorsque les doctorants de Doc Géo ont proposé ce thème de leur journée annuelle, quels ne furent pas les quolibets et remarques salaces essuyés, y compris dans notre proche entourage disciplinaire ! L'histoire, les sciences humaines et sociales en général, elles, peuvent et doivent aborder tous les sujets ; la géographie, au prétexte qu'elle traite d'un objet principal unique et éternellement imposé, l'espace géographique, ne saurait, paraît-il, consacrer ses travaux à de telles questions. Même si celles-ci se placent au coeur des préoccupations des sociétés et de leurs expériences quotidiennes... Donc forcément spatiales ! Qu'importent ces interrogations, ces doutes exprimés et, parfois, ces mises en garde, nous avons décidé de braver les interdits et de nous attaquer au « sexe de l'espace » comme au « sexe dans l'espace ».

Mais de quoi s'agit-il et qu'ont à proposer d'original les géographes en la matière ? À vrai dire, ceux-ci ne se sont pas aventurés seuls dans l'affaire. Invitation a été faite, pour ce colloque ou, plus exactement, pour cette journée d'ateliers, aux représentants d'autres disciplines, sœurs et amies de la géographie. Nombre d'entre elles et nombre d'entre eux ont répondu à l'appel : des historiens, des sociologues et des anthropologues sont venus apporter à ces recherches de géographes, néophytes en ce domaine, le poids et les acquis de leur expérience scientifique déjà ancienne.

Forts de ces appuis, les (jeunes) géographes du laboratoire ADES et des universités de Bordeaux ou de Paris remettent délibérément en cause plus d'une idée reçue que les sciences sociales, depuis quelques années, s'emploient d'ailleurs ardemment à déconstruire et à chasser. Pour commencer, au cours de cette journée, l'idée devenue commune d'une distinction entre le sexe biologique et le genre socialement construit a été quelque peu bousculée : et si le sexe n'était pas aussi biologique (ou seulement biologique) qu'on le prétend se demandent nos intervenants ? Plus exactement, sa naturalisation, si l'on peut dire, ne sert-elle pas de prétexte à l'entreprise « hétéronormative » qui établit un peu rapidement des catégories déviantes autour de l'idéal type de la normalité/normativité hétérosexuelle ? Renchérissent d'autres participants à cette journée ; démarche qui revient aussi, très vite, à confondre genre et sexe, remarquent-ils.

C'est que résolument postmoderne, le colloque dessine, dans nombre de communications, les profils incertains et changeants de réalités sexuelles de plus en plus personnalisées, originales et identitaires, refusant de se laisser enfermer dans des clivages aussi binaires (masculine/féminin, normal/déviant) que simplistes : Ah ! Le beau temps que ce siècle (même utopique) du *queer* ! A-t-on envie de proclamer, en militant pour la promotion d'espaces plus ouvertement « érotiques » et moins « anxigènes », comme l'écrit Yves Raibaud. Espaces enfin débarrassés des effets inhibiteurs que véhicule une sexualité placée sous l'influence et le contrôle des plus forts, des dominants ; avec ses fausses invisibilités, ses camouflages hypocrites, ses occultations spatiales qui ne visent et n'aboutissent qu'à l'oppression des plus faibles : jeunes femmes, homosexuels, travestis, prostitué(e)s, etc.

Il ressort de cet ensemble de travaux qu'il existe bel et bien une sexuaction de l'espace, au sens d'une véritable imprégnation, voire une substantialisation des lieux et des territoires par tout un ensemble de valeurs et de caractères qui réfèrent à des catégories de sexe : le masculin et le féminin, bien sûr, c'est connu, mais aussi, de plus en plus, des réalités sexuellement moins polarisées, moins affirmées, moins décisives... On connaît aussi les orientations sexuelles plus ou moins marquées de tel ou tel quartier, de tel ou tel lieu ; bientôt, peut-être, de tel ou tel paysage. Ainsi, l'intérieur de la maison arabe respire la féminité et ses innombrables variations sexuelles, au même titre que les bains (hammams) fréquentés par les femmes des cités islamiques. Certaines rues de Constantine, en Algérie, d'Amman en Jordanie, exhalent quant à elles des ambiances masculines tout aussi écrasantes. Dans tous ces cas, sans doute plus sévèrement dans les seconds, la puissance de la sexuaction tend tout simplement à rejeter l'autre sexe, à le tenir à distance, à le bannir ou à le dominer par l'exclusion et par la peur. *A contrario*, la sexuaction de telle boutique de mode portant l'enseigne de Calvin Klein par exemple, à Paris comme à New York, instaure une ambiance unisexe, un refus de toute catégorisation simple du masculin et du féminin. Le dépouillement, la stricte géométrie des formes, la nudité des décors, le rapprochement et la confusion des silhouettes par le costume, les jeux contrastés de

l'univers visuel autour du noir et du blanc, du foncé et du clair augmentent incontestablement cette sensation *queer*.

Mais il y a plus, les travaux présentés à l'occasion de ce colloque traitent également de la sexualisation des espaces géographiques, voire de leur érotisation quant il ne s'agit pas de leur annexation par la pornographie. La publicité et ses dérivés sont bien souvent à l'origine de ces phénomènes. La mode et plus largement la marchandisation de toute chose y contribuent aussi pour beaucoup. Elles justifient la présence de corps nus, aux postures toujours plus suggestives, sur des affiches et dans des vitrines rythmant le paysage et le temps de nos villes. La mode gouverne les apparences de promeneurs(euses) dont les tenues taille basse laissent voir des tranches de chair et des bribes de sous-vêtements aux intentions incontestablement érotiques. Exposition du sexe suggéré par le ballet des corps et ses ellipses, ses lacunes vestimentaires savamment mises en scène ou, plus exactement, exposition du désir ? Comme le notent certains intervenants de cette journée, c'est tout le sens du dilemme et d'une confusion, propre à cette sexualisation de l'espace, entre le désir et sa satisfaction inaccessible, entre le désir et le plaisir. Ainsi l'espace du désir forcément inassouvi se confond avec celui de cette sexualisation. Et certains de nos auteurs de s'interroger sur le sens du sexe et de la sexualité cachés, sur celui de ses interdits, mais aussi de ses transgressions, à la fois réprouvées et tout de même, finalement, tolérées : voir sur cette question les curieux comportements de la société vis-à-vis de l'inceste, en France, au XIXe siècle, dans l'une des communications faite lors de cette journée.

Bien entendu, comme pour toute chose, point de substance sociale, point de visibilité des faits sociaux et culturels sans spatialisation... C'est là l'une des forces de la géographie nouvelle qui prend désormais son essor. Quand elle s'intéresse de la sorte aux spatialités des faits sociaux, cette géographie insolite devient incontournable pour les sciences sociales. Elle trouve alors, de plein droit, sa place dans leur groupe. Il n'est donc pas très étonnant que ce deuxième numéro des Cahiers ADES se fasse l'écho, avec cette thématique « sexe de l'espace, sexe dans l'espace », de l'une de ces nouvelles préoccupations qui retiennent une géographie délibérément sociale et culturelle. Ne s'intéresse-t-elle pas à une question réellement obsédante puisque, finalement, comme le soulignent les auteurs ici conviés : le sexe est partout, dans l'espace comme ailleurs ; dans les liens sociaux ; au cœur des cultures ; dans la création artistique ; dans l'amour et dans l'affect qui animent les êtres ; tout simplement dans le sens même de la vie, de l'existence humaine, aussi bien dans ses ressorts biologiques que dans ses constructions sociales et, forcément, spatiales.

Guy Di Méo

Géographie et sexe ; du lieu au territoire sexuel, de Sade à Foucault

Nicolas Boivin

Doctorant, Université de Bordeaux, UMR ADES CNRS 5185

« *La sexualité est toujours autre chose qu'elle-même* »
Maurice Godelier (anthropologue)
in *Esprit*, avril 2001

La géographie peut avoir pour objet quasiment tout et n'importe quoi, notamment pour les partisans de la non-existence d'anathèmes dans notre discipline. Il est évident que dans une vision ultra-classique de la géographie, introduire la notion de sexe est une hérésie. Où alors le faire simplement comme les vidaliens, c'est-à-dire utiliser le terme « sexe » pour désigner l'ensemble des individus de même sexe, comme le conçoit le dictionnaire « Le petit Larousse ». Pour être plus clair, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre... Finalement le sexe représente alors dans ce discours la différenciation du genre, au premier sens du terme. Il est évident qu'ici le sexe ne sera pas lu comme tel, mais bien sûr comme l'objet des désirs et des plaisirs. Le sexe intéresse la géographie d'aujourd'hui en tant que phénomène, en tant que sexualité, qui elle-même est l'ensemble des diverses pratiques sexuelles.

L'enjeu de cette intronisation d'une nouvelle notion de sexe en géographie ne doit pas se faire simplement pour innover sans apporter un réel éclairage pour les sciences sociales. Il ne suffit pas de dire que le sexe est apparemment un phénomène géographique, la réflexion doit aller plus loin, du moins il faut essayer. Et ce n'est pas chose facile. Pourquoi la géographie peut-elle être intéressée par la sexualité ? Pierre Gentelle (in le site des cafégéo) répond à cette question par un très vieil adage, ou même une parodie de Foucault et de Deleuze, « *toute la vie est sexe, le sexe est partout* » (la première version de cet adage est bien sûr à propos du pouvoir). Il paraît nécessaire de dépasser cette tentative de réflexion globale. Cependant les approches géographiques du sexe sont peu nombreuses. Dans la littérature géographique francophone, quatre textes permettent de faire naître quelques idées sur ce propos¹. Il s'agit du texte de Pierre Gentelle, *le sexe, objet géographique*, l'article « sexualité » dans le dictionnaire de Lévy et Lussault, les premières pistes de réflexion sur la question dans l'ouvrage de Francine Barthe-Deloizy *Géographie de la nudité, être nu quelque part*, et enfin le livre de Luc Bureau, *Géographie de la nuit*. Les références semblent plus nombreuses du côté de la littérature anglophone, avec un travers non négligeable qui se traduit par un angle d'attaque basé fondamentalement sur les communautés gays et lesbiennes, voire de temps en temps bi et sadomasochistes ou bien via les réseaux des trafics humains et des violences corporelles. En revanche, les autres branches des sciences humaines et sociales peuvent apporter des débuts de réflexion, surtout la sociologie de la sexualité, la psychologie, la psychanalyse et l'anthropologie. La sexualité est envisagée, ici, comme l'« *ensemble des pratiques interactives interindividuelles variées impliquant directement ou non la composante sexuelle de l'organisme humain* » (Mathis Stock et Anne Volvey in Lévy, Lussault, 2003). Pour la psychologie et la psychanalyse, la sexualité revêt une dimension sociale et individuelle, et c'est pour cela que le sexe est bel et bien un objet géographique.

Alors, quelles sont les relations entre géographie et sexe ? Comment est-il possible d'avoir une approche spatiale et territoriale des phénomènes sexuels ? L'espace est-il uniquement un support matériel des différentes pratiques sexuelles ou est-il plus que cela ?

Pour tenter de répondre à ce questionnement, deux points semblent nécessaires. Tout d'abord, il est intéressant d'appréhender le lieu comme une structuration du phénomène sexuel. Puis, le stade suivant s'efforce de dépasser cette vision, en introduisant une dimension sensorielle dans l'analyse géographique².

¹ Ce ne sont pas les seuls mais uniquement ceux qui ont permis de faire naître le questionnement de cette problématique.

² Cet article a l'unique ambition d'ouvrir des pistes de recherche et ne se veut en aucun cas exhaustif. Il a permis essentiellement l'ouverture de la journée de la géographie « Sexe de l'espace, sexe dans l'espace » du 22 mai 2007 à Bordeaux.

I - Le lieu comme matrice sexuelle

Il est évident qu'il ne s'agit pas de lister les différents lieux où des actes sexuels peuvent se dérouler puisque la liste serait interminable. Le lieu sert de support géographique des pratiques sexuelles, quelle que soit leur nature. Le sexe est localisable, certes, mais il est bien plus que cela, il est à la fois créateur de lieux et les détourne aussi.

1. Le détournement des lieux : une approche ponctuelle

Les lieux du sexe ne lui sont pas, en tant que tel, réservés. Bien évidemment, certains apparaissent plus « propices » que d'autres, surtout par rapport à l'imaginaire populaire. Les espaces domestiques fabriquent des lieux qui semblent convenir à l'intimité sexuelle. Et pourtant les lieux des pratiques du sexe ne se cantonnent pas uniquement aux lieux du quotidien domestique. La chambre, la salle de bain, la cuisine offrent un certain confort pour les pratiques liées au sexe dans les sociétés où la censure religieuse fut répandue, mais ne sont que de simples exemples des lieux décidés comme lieux intimes. La sexualité est présente en d'autres lieux. Ces lieux deviennent, finalement, un support matériel de pratiques relevant aussi bien du concret que du fantasme. Mais pourtant, faire une géographie des lieux du sexe ne rime pas avec la cartographie d'une accumulation de points où les activités sexuelles seraient une composante du lieu. Les plus banals servent à certaines pratiques. Les exemples sont nombreux. Pour tenter de sortir d'une géographie de la banalité (qui peut apporter quand même beaucoup pour une lecture spatiale et qui est certainement trop délaissée), le détournement de l'objet « lieu » apparaît utile. Les groupes sociaux décident, nomment, catégorisent les fonctions des unités spatiales, du moins à grande échelle. Les sentiments, les plaisirs inavouables publiquement investissent les lieux, les détournent. Le cache-cache avec la visibilité transforme l'endroit. La fonction première des toilettes publiques, des bureaux, des piscines communales, des voitures, des jardins, etc. n'est pas rattachée au désir, mais à des commodités pragmatiques. Et pourtant, ces lieux ultra-banals sont détournés au profit des jouissances humaines. Pierre Gentelle a raison, « *le sexe est partout* » ! Cette affirmation ne suffit pas, l'analyse peut être encore approfondie. Le sens, le sensuel, les sensations doivent être pris en compte dans cette fabrique des lieux du sexe greffés sur les lieux de la quotidienneté.

Les lieux sensoriels des pratiques sexuelles offrent une autre vision de la construction collective des espaces. Pour Denis Retaillé³, le lieu est plus que le simple cadre vidalien. « *L'unité de lieu tient à un principe qui recouvre et réunit tous les phénomènes s'y rejoignant et les domine au point de leur donner un sens en commun. Ce sont les odeurs qui peuvent jouer ce rôle autant que la vue ou le bruit, si l'on s'en tient à des déterminants physiques perceptibles. Ce peut être un sentiment* ». La place, l'endroit joue donc sur les perceptions des pratiques. Donatien Alphonse François de Sade (le Marquis de Sade) exprime à travers ses écrits philosophiques et libertins cette importance de la sensation. Deux lieux lui procurent encore plus d'émotions lors de ses « réceptions sadiques » : le Château de La Coste en Provence et une maison close parisienne. Le premier lieu transgresse les normes. Il détourne un endroit familial en un lieu orgiaque. Ce détournement fonctionnel renforce encore plus la jouissance née de l'effacement du tabou social. Le deuxième lieu se caractérise par l'affichage clair de la fonctionnalité des pratiques qui se déroulent derrière une simple porte égale aux autres. En revanche, le détournement existe quand même pour la maison close. Le marquis transforme une simple maison de prostituées en un lieu de fêtes exhibitionnistes où se mêlent plaisirs, violences, odeurs, bruits et imaginations. Un autre exemple démontre aussi l'investissement des sens en un lieu qui n'est pas prévu en tant que tel. Le sexe anonyme⁴ est une pratique qui met des protagonistes en scène sans savoir qui ils sont. C'est un ensemble de normes et de postures liées au corps très particulier, que certains auteurs comme Delph définissent de « communauté silencieuse ». Ces pratiques sexuelles ont la particularité de mettre en avant des lieux et des espaces qui ne relèvent pas de la géographie de l'intimité et que l'on pourrait qualifier de « pseudo-publics » (bars, sauna, toilettes de centres commerciaux, bois, stades, chemin de traverse, champs, mines désaffectées, aires de repos, parcs urbains, quais, chantiers urbains...) qui se rangent dans la catégorie des espaces insalubres, espaces désaffectés, etc. Ainsi le

³ Retaillé D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, Références Inédites, p. 86-87.

⁴ Eribon D. (dir.), 2003, *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse.

lieu ne devient pas une matrice sexuelle uniquement quand des pratiques sont transgressions de la « bonne moralité sociétale ». Il sert de support aux pratiques « classiques » (s'il est possible d'utiliser ce mot pour des sentiments et des pratiques de plaisir !). Le sexe s'affiche dans beaucoup de lieux. La ville est, en cela, un excellent laboratoire d'observation, mais ne doit pas faire croire qu'elle est le seul espace « support du sexe ».

2. « *Sex in the city* »... utopie de la primauté urbaine du sexe ?

La ville, fabuleux théâtre des phénomènes spatiaux des groupes et des individus, reste le cadre référentiel des normes. La musique, le langage, les attitudes, la mode « tendances » naissent en ville. Le sexe aussi. Et puis, la ville n'est-elle pas le meilleur espace de la non-attention sociale ? Du moins pour les pratiques sexuelles... Les communautés minoritaires passent plus facilement inaperçues en ville qu'à la campagne, enfin c'est ce que laissent croire certains géographes⁵ ! La ville est aussi le lieu des frustrations.

Géographie de l'abondance, géographie de la frustration vont de pair. Ces deux sentiments sont souvent complémentaires et largement visibles en ville. Luc Bureau⁶ conte les pérégrinations d'un voyeur dans les rues nocturnes de la capitale française au XVIIIe siècle. Cet observateur scrute, au détour des rues sombres et étroites, des étreintes amoureuses noctambules. Le sexe en ville s'affiche plus facilement la nuit, là où les prostituées sont plus tolérées. L'offre sexuelle, puisqu'il s'agit bel et bien d'une offre purement commerciale forcée ou non, s'expose. La logique de marché s'applique aussi à ce commerce de la chair humaine, laissant de côté les personnes frustrées par ce système, notamment les plus marginaux. La ville n'accueille pas uniquement le sexe payant. Des couples, en sortie, s'offrent à la ville, la ville s'offre à eux. Des quartiers entiers se spécialisent dans le sexe, où le moindre espace montre du sexe ou le suggère. C'est le cas de Pigalle ou de la rue St Denis à Paris. Existe-t-il une telle concentration de sex-shops ailleurs qu'en ville ? Plus que le paradoxe abondance/frustration, la temporalité est une clé pour lire les lieux du sexe.

La géographie des temporalités prime sur la dualité « sexe des villes, sexe des champs » ! La nuit est le moment d'excellence de l'exhibition sexuelle, du moins socialement perçue comme telle. « *Ville qui s'inscrit dans un paysage diversifié et changeant ; qu'on n'est jamais las d'explorer ; qui est matière à excès, à délire, à déviance ; qui est le royaume par excellence de l'humain. La ville nocturne est-elle une autre ville que son double diurne ? Telle une scène de théâtre, la ville ne serait-elle pas sujette, le soir venu, à un changement de décors, d'acteurs, d'intrigues et d'actions ?* »⁷. Le sexe est atemporel et « atemporalisé »⁸, mais il se cantonne quand même à des périodicités visibles comme la nuit, le matin, les grands épisodes festifs et bien d'autres encore. Le lieu se couple donc avec le temps. La ville ne détient pas, ainsi, la prédominance de l'exploitation des pratiques sexuelles. Pierre Gentelle⁹ rappelle que le sexe est même présent dans la culture du coton en Ouzbékistan. Et la « débandade » a principalement lieu lors des soirées de fin septembre-début octobre lors de la récolte du coton qui dure un mois. Il en est de même pour les fêtes qui clôturent dans chaque exploitation viticole les vendanges. Les exemples seraient également nombreux. La culture est certainement un facteur explicatif des temporalités du sexe. Mais elle n'est pas le seul élément. La position sociale interfère énormément. Au XVIIIe siècle, le libertinage au sein de la société aulique se concentre essentiellement pendant la journée, alors que les couches plus populaires travaillent lors de ce temps diurne. Il existe aussi de véritables périodes « consacrées » aux plaisirs. Il en est ainsi du carnaval antillais¹⁰ qui dure une semaine. Lors des vidés¹¹, certains couples, formels ou non, s'écartent de la trajectoire et s'enfoncent dans les champs de cannes à sucre afin de s'offrir mutuellement un corps à corps. « *C'est normal, le carnaval, c'est l'époque où l'on peut se lâcher, oublier les ennuis. Et en plus,*

⁵ Cf. les études des Gay and Lesbian Studies. Sur ce propos, aucun article n'a été trouvé sur les gays en milieu rural par exemple (recherches sur les bases de données Sudoc, Regards, Electre, décembre 2006).

⁶ Bureau L., 1998, Géographie de la nuit, Québec, L'Hexagone.

⁷ Bureau L., 1998, Ibid, p. 119.

⁸ Néologisme qui pourrait exprimer l'universalité installée dans les multitudes de temporalités.

⁹ Gentelle P., 2006, Ibid.

¹⁰ Boivin N., 2003, Les effets territoriaux de la marginalité spatiale : le cas des trois communes nord de la Martinique, mémoire de maîtrise, université de Clermont-Ferrand.

¹¹ Défilés où les personnes dansent derrière un camion « sono » à travers les rues des villes et villages martiniquais.

Dieu nous pardonne puisque c'est Carnaval. On brûle Vaval à la fin de semaine, tous nos péchés sont lavés. C'est le temps des Tibo ! [grands éclats de rire] »¹². Le plaisir, le désir sont au coeur d'une géographie sensorielle qui peut trouver ses bases dans la lecture foucauldienne, entre autre.

II - Géographie du désir / plaisir ; donner du corps à l'espace : pour une géographie foucauldienne ?

La géographie en tant que science sociale doit aborder les sens, les sensations, les sentiments. Une esquisse de géographie des odeurs a été réalisée. Cette initiative se voit complétée par les avancées de notre discipline, par l'introduction de la phénoménologie dans ses méthodes... Mais le désir et le plaisir restent en retrait. Michel Foucault pensait que les sociétés occidentales sont timides dans les discours quand il s'agit de parler des sentiments de plaisirs¹³, ce qui pourrait éventuellement expliquer cette discrétion de la géographie en la matière.

1. Le dispositif géographique de la sexualité : espace, corps et plaisirs

Pour comprendre, en partie, une sexualité, il convient de comprendre le couple désir/plaisir, quelles que soient les pratiques sexuelles qui en découlent. Le désir relève avant tout de l'attente d'une réalisation (d'un phénomène, d'une action, d'une pratique...). C'est en quelque sorte le sentiment ou la sensation (le choix entre les deux termes est cornélien, quasiment impossible à faire !) d'un appétit, d'une volonté d'avoir quelque chose ou quelqu'un. Le plaisir, lui est autre chose. Il est la concrétisation du désir. Il est l'état de satisfaction. Le désir n'est qu'imagination, le plaisir jouissance, le moment où l'état psychique se contente de l'instant T. La spatialité du sexe passe donc inévitablement par un fantasme qui met en relation un lieu (ou un espace selon le moment, l'espace vécu, l'espace perçu de chaque individu), un corps (au minimum) et une sensation du plaisir. L'espace ne se limite pas au simple support de cette « sensualisation » du plaisir. L'espace englobe le corps, le corps devient un élément à part entière de la configuration spatiale. Les individus prennent conscience de l'essence même de leur existence au monde à travers leur corps¹⁴. Cette connaissance du monde passe inévitablement par la sexualité. Le seul obstacle à ce schéma idéaliste des perceptions spatiales des pratiques sexuelles réside dans le système de contrôle des plaisirs, né de l'histoire de chaque société, de chaque lieu, de chaque espace. Pour le philosophe (ou plus exactement l'archéologue de l'épistémé du savoir) Michel Foucault, « *la famille bourgeoise aurait asservi la sexualité à un régime d'existence minimale : de sexe on ne parle pas, et on ne le pratique qu'en s'entourant de la plus grande discrétion. Cette entreprise de frustration systématique aurait été complice du système capitaliste naissant qui refuse au corps la jouissance et la dépense inutile afin d'en extraire une puissance maximale de travail* »¹⁵. Il ne faut pas oublier que chaque société a connu et connaît des idéologies dominantes castratrices. Pour M. Foucault, en Occident, les groupes ont fait de la sexualité un lieu des désirs (certainement à cause de l'incessante quête du Graal occidental : la Vérité) et non pas des plaisirs. « *Le sexe, pour nous, ne met pas en jeu un corps et l'intensité de ses plaisirs, mais un sujet et la vérité de son désir* ». Pour résumer, la sexualité s'apparenterait à « *Dis-moi qui tu désires, je te dirai qui tu es* »¹⁶. Pour approcher l'espace sexuel, pour l'analyser, la déconstruction des barrières idéologiques apparaît inévitable. Comment appréhender les phénomènes spatiaux des plaisirs si les géographes se contentent de reprendre les catégories édictées par nos cultures ? M. Foucault détient, en partie, une clé de cette déconstruction. Il nous la livre tout au long des tomes de l'Histoire de la sexualité. La répression n'est pas la meilleure approche pour comprendre les sexualités. Il condamne l'invention de la catégorisation des pratiques sexuelles, pensant que les catégories créent des « personnages » comme par exemple l'homosexuel qui serait un personnage psychologique né au XIXe siècle, alors que les

¹² Entretien avec Madame B, quartier Tapis Vert, Basse Pointe, le 27 février 2003.

¹³ Gros F., 1996, Michel Foucault, Paris, PUF, p. 81. (coll. Que sais-je).

¹⁴ Pour approfondir les relations entre corps et espaces, voir les travaux de A. Volvey et F. Barthe-Deloizy. Voir aussi ceux de Méлина Germes.

¹⁵ Gros F., 1996, Ibid., p. 81. Foucault M., 1984, La volonté de savoir, p. 90-103, p. 259-384.

¹⁶ Gros F., 1996, Ibid., p. 82.

pratiques homosexuelles sont vieilles comme le monde. Le désir ne doit pas être une vérité, mais s'apparente simplement au corps et aux plaisirs. Il démontre que tout n'est qu'une construction qui trouve ses racines dans la Grèce Antique. Il se focalise surtout sur les débuts du christianisme. Finalement, il conclut par l'idée que les personnes peuvent se définir par leur désir, leur plus profond secret : le sexe. Alors, faut-il abandonner les *gays and lesbian studies* ? Même si ce pourrait être une démarche scientifique intéressante, ces études semblent encore pertinentes. L'enjeu est peut-être tout simplement d'analyser les espaces sexuels par l'entrée « plaisir », accepter qu'un homosexuel n'est pas un individu qui a des pratiques sexuelles fondamentalement différentes d'un hétérosexuel, mais simplement une pratique spatiale « communautarisée » liée aux représentations des autres groupes. L'espace sexuel homosexuel est semblable à celui des autres, il relève uniquement du couple désir/plaisir. La nature des relations sexuelles est liée non pas aux individus concernés, mais en fait aux représentations d'une société. Les géographes pourraient alors se pencher sur les espaces de la mise en forme de l'expérience des plaisirs selon un rapport du sujet à son sexe. Comment le corps sexué au travers de l'espace construit son soi, et donc élabore son territoire identitaire ? Il s'agit d'aborder là une géographie par l'expérience sexuelle grâce aux processus de *subjectivation* (aussi bien à partir des regards extérieurs que de sa propre *autosubjectivation* [selon l'expression de M. Foucault]).

2. Un « territoire sexuel » : *subjectivations et usages des plaisirs*

Foucault commence son deuxième tome par les systèmes de subjectivations possibles. Il en compte quatre¹⁷. Ces schémas peuvent être considérés aussi comme des systèmes de « fabriques territoriales ». Grâce à l'intériorisation de la sensualisation des plaisirs, les individus et groupes construisent leur territoire sexuel, abandonnant la simple matrice spatiale. Les phénomènes de territorialisation liés au sexe se calquent sur les quatre angles d'étude que propose Michel Foucault.

La *substance éthique* est une source de territorialité. Autrement dit, chaque individu a assimilé plus ou moins consciemment un certain nombre de codes moraux édictés par son entourage. Il se met, alors, des barrières éthiques et refuse ou exagère ses propres pratiques sexuelles, créant ainsi un territoire imaginaire bien séparé de son territoire pragmatique sexuel. Ses fantasmes sont relégués au niveau de ce territoire imaginaire, et ses codes sexuels se concrétisent par l'unique permission morale que l'individu [et sa quête de son soi] s'est donné et accepté selon sa « bonne éthique » ou du moins ce qu'il considère comme tel.

Le deuxième schéma de subjectivation qui constitue une autre origine de territorialité est le *mode d'assujettissement*. L'individu, par son appartenance à un groupe social, s'impose un ensemble de comportements conventionnés (d'où des obligations), des règles. Ce mode d'assujettissement conditionne les espaces intimes. Les pratiques sexuelles doivent relever, dans les cultures occidentales et musulmanes, de la sphère du privé. Les micro-territoires du sexe respectent l'assimilation des codes aux sujets. Mais ce n'est pas une loi universelle. Certains groupes, certaines ethnies font l'amour sans être forcés dans des endroits privés. Cet exhibitionnisme est considéré comme tel par les sociétés où la religion a été moralisatrice depuis des siècles. À Madagascar¹⁸, au sud des Hauts Plateaux, les relations sexuelles en « brousse » sont plus visibles qu'en Europe (par exemple), et les territoires de la sexualité ne relèvent pas des codes chrétiens, mais plus des héritages « païens » ou « animistes » d'avant la colonisation. L'explication de ces pratiques n'est pas de l'ordre de l'exhibitionnisme mais plus de la philosophie et de la pensée collectives qui mettent en place un ensemble de « codes libertins ».

Le *travail éthique* est le troisième angle d'étude que propose M. Foucault. C'est le facteur explicatif le moins pertinent pour aborder les territorialités. Ce sont les mécanismes qui constituent les techniques de mises en oeuvre du sujet moral. Le travail éthique ne fabrique donc pas des territorialités mais une territorialisation. Le territoire issu de ce travail se rapprocherait plus d'une prison sociale que d'un territoire de libertés sexuelles. C'est tout simplement la fameuse *expérience historique singulière* de Foucault, qui met en place non plus les codes et les normes mais les interdits.

¹⁷ Foucault M., 1984, Histoire de la sexualité, l'usage des plaisirs, Paris, Gallimard, t. 2, p. 32-35 (coll. Tel).

¹⁸ Observations de terrain lors de mes enquêtes à Madagascar pour mon DEA, février 2005.

Enfin, la dernière subjectivation qui permet de comprendre les territorialisations sexuelles est la *téléologie*. Le sujet intériorise l'idéal posé par un absolu désigné (quand il n'est pas imposé) par l'ensemble des codes éthiques. Il assimile et restitue la pensée globale de ce qu'il croit être le bien et fonctionne selon des principes qui ne sont pas forcément les siens, ceux de son « lui intérieur ». La territorialité individuelle se confond alors avec l'ensemble des autres territorialités. Le sexe n'est plus qu'un simple code social, et abandonne progressivement les fantasmes inavouables. Le sexe se banalise, se socialise, se conforme à la « morale bien pensante ». Les territorialités sexuelles ne relevant pas de cette « bonne conduite » sont contraintes à ne pas sortir de la sphère ultra-privée, et bien souvent du premier espace sexué ; le for intérieur.

En guise de conclusion très provisoire...

« Il ne s'agit donc pas, en matière de bonne sexualité, d'obéir à une loi universelle gouvernant notre condition de pécheurs, mais de rechercher un usage des plaisirs ajusté aux besoins de nature, aux moments opportuns, au statut social du sujet. Le Bon usage des plaisirs exige encore, de celui qui le pratique, un travail d'entraînement : travail de maîtrise sur soi, où la tempérance prend des allures de victoire, où la vertu se comprend comme domination de soi sur soi »¹⁹. Les territoires du sexe se créent par l'intermédiaire des positions sociales, des ensembles de normes, de l'éthique dominante. Mais la géographie du sexe doit dépasser ce cadrage et ne pas oublier que chaque groupe, chaque société, chaque individu possède une résilience intrinsèque, permettant une liberté de pensée, une liberté d'action. Les sociétés, même les plus « inquisitrices », laissent une place aux plaisirs, permettant d'établir des territorialités particulières.

Bibliographie

- Barthe-Deloizy F., 2003, Géographie de la nudité, être nu quelque part, Paris, Bréal, (coll. D'autre part).
- Bozon M., 2005, Sociologie de la sexualité, Paris, Armand Colin, 128 (coll. Sociologie).
- Bureau L., 1998, Géographie de la nuit, Québec, L'Hexagone.
- Eribon D. (dir.), 2003, Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes, Paris, Larousse.
- Foucault M., 1984, Histoire de la sexualité. 1, La volonté de savoir, Paris, Gallimard (coll. Tel).
- Foucault M., 1984, Histoire de la sexualité. 2, L'usage des plaisirs, Paris, Gallimard (coll. Tel).
- Foucault M., 1984, Histoire de la sexualité. 3, Le souci de soi, tome 3, Paris, Gallimard (coll. Tel).
- Gentelle P., 2006, Le sexe : objet géographique. [en ligne. Disponible sur : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=953].
- Giddens A., 2004, La transformation de l'intimité, sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes, Paris, Hachette littérature (coll. Pluriel).
- Gros F., 1996, Michel Foucault, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?).
- Levy J. et Lussault M. (dir.), 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin.
- Marquet J. (dir.), 2005, Normes et conduites sexuelles, approches sociologiques et ouvertures pluridisciplinaires, Louvain-la-Neuve, Bruylant-academia (coll. famille, couple, sexualité).
- Poulin R., 2005, La mondialisation des industries du sexe : prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants, Paris, Imago.
- Wunenburger J-J., 1996, Imagination géographique et psycho-géographie . In *Lire l'espace*, Bruxelles, Ed. Ousia.

¹⁹ Gros F., Ibid., p.102.

**I – L'ESPACE SEXUÉ :
QUELLES STRATÉGIES DE VISIBILITÉ ?**

(In)visibilités de la sexualité.

Une problématique géographique sur la construction des espaces sociaux

Mélina Germes

Docteur, Université de Bordeaux 3, UMR ADES CNRS 5185

Présidence de l'atelier (In)visibilités

Afin de contribuer à remédier à l'invisibilité de la sexualité en Géographie (française), ce texte propose quelques pistes de recherche, d'enquête et de réflexion sous forme de remarques et de positions, à partir du matériau des interventions du premier atelier et des échanges auxquels elles ont donné lieu, mais à partir aussi de réflexions personnelles sur cette question et de confrontations avec mes travaux de recherche actuels¹. **En quoi la visibilité et l'invisibilité de la sexualité relèvent-elles d'un questionnement géographique ?**

I - La visibilité est un questionnement géographique

La visibilité désigne la possibilité pour un objet d'être perçu. La visibilité n'est pas la perception elle-même, mais seulement une potentialité. Elle dépend de conditions particulières liées au contexte, mais aussi à la mise en relation visuelle de l'objet et du sujet. Est visible ce qui est exposé intentionnellement, mais le sont également des traces, des résidus dont la visibilité est non intentionnelle et imprévue. La visibilité (dans la mesure où ce n'est pas le phénomène physique mais le phénomène social qui retient notre attention) n'est pas qu'une propriété de l'objet en soi, car il n'y a pas de visibilité possible sans postuler l'existence d'un observateur. L'oeil du sujet perceuteur, ses capacités visuelles, mais aussi ses interprétations sont en cause. La visibilité n'est pas tant un processus organique et sensoriel qu'un processus cognitif : on peut voir sans percevoir, l'oeil peut se fixer sur un objet sans que la conscience n'en retienne l'existence. La vue est un sens impliqué dans l'interaction avec l'espace. La vue informe sur l'espace. Ce sens a été très souvent abordé par des travaux géographiques, en ce qu'il est impliqué comme médiation sensible avec l'environnement et dans la relation paysagère. Cependant le terme « vue », désignant l'un des cinq sens, fait lui aussi référence à une potentialité qui n'est pas toujours actualisée.

Dès lors que la visibilité de l'objet et la vue du sujet sont établies, la perception par l'oeil n'est qu'une possibilité que seul le regard peut actualiser. Le regard n'est pas un sens réceptif et passif, c'est véritablement un geste actif qui dépend d'une intentionnalité et des interprétations d'un acteur individuel. Le regard est un véritable geste spatial : il se porte ici où là, proche ou lointain, il balaie ou il focalise... La spatialisation de notre regard (comme la perception de la spatialisation du regard des autres) est un phénomène qui intervient en permanence dans notre vie sociale, au point qu'il en devient presque invisible. Le regard est le premier moyen à notre disposition pour structurer et donner du relief à l'espace qui nous entoure. Afin de prendre en compte la visibilité, il faut s'intéresser à ce qui s'offre au regard ou se dérobe au regard, aux stratégies d'exposition et de dissimulation, mais aussi à ce qui est effectivement regardé et aux stratégies d'observation ou de détournement du regard – et, comme toujours, aux interprétations, représentations et significations attachées aux objets (in)visibles et aux pratiques visuelles.

¹ L'arrière plan théorique et conceptuel de cette contribution comme l'approche des notions du regard, de l'émotion, du corps, de l'espace social (survolées ici) est détaillée dans ma thèse : Germes M. Expériences vécues et espaces du shopping dans l'agglomération bordelaise, Thèse de doctorat en Géographie Humaine sous la direction de Guy Di Méo, Université Bordeaux 3, CNRS ADES UMR 5185, soutenue le 14 décembre 2007, 467 p.

II - L'(in)visibilité, un questionnement de la sexualité

La sexualité est une pratique sociale qui met en jeu les corps d'une manière très particulière, dans leur dimension la plus intime, la plus intérieure, la plus agressive ou vulnérable ; les interactions y sont émotionnellement très intenses. Selon les sexualités et les types de discours sur la sexualité, celle-ci est montrée ou dissimulée (la visibilité de la sexualité n'est pas à confondre avec la visibilité de la nudité). Certes, la norme hétérosexuelle (celle où s'exprime un pouvoir masculin) est assénée à force de répétition dans les représentations de la sexualité et les discours sur la sexualité (Marianne Blidon, Céline Barrère), mais les pratiques sexuelles ordinaires et banales des couples hétérosexuels sont transparentes (donc *invisibles* jusque dans les sujets traités dans ce colloque) à force de normalité implicite. Les pratiques sexuelles considérées comme « déviantes » dans une société donnée tentent de se camoufler, de se dissimuler, alors même que le pouvoir se donne souvent comme rôle de les démasquer (Régis Revenin). Les pratiques sexuelles marginales² (marginalité sociale, mais aussi marginalité spatiale et visuelle), sont tantôt mises à l'écart (donc peu visibles), masquées pour protéger la liberté des individus, tantôt exposées à la lubricité du spectateur, tantôt exposées pour « sortir du placard » (Marianne Blidon). Ainsi, la visibilité et l'invisibilité sont ambivalentes ; elles traduisent les enjeux de pouvoirs et l'édiction des normes.

La question de l'(in)visibilité de la sexualité est particulièrement importante en ce que les sexualités sont d'une part des productions sociales et culturelles, résultantes tant de désirs et de relations individuelles que de structurations sociales, et en ce qu'elles sont d'autre part productrices de société(s) et de culture(s). La visibilité est l'un des modes majeurs de circulation des idées, idéologies et pratiques, fondamental en ce qui concerne la sexualité (qui reste frappée d'un certain tabou, favorisant les discours silencieux et non verbaux).

Au sujet de la sexualité, marquée par la confrontation du plaisir individuel aux normes sociales, en particulier à propos de sa visibilité, il est tentant de faire appel à la dialectique espaces privés/espaces publics. Cette dialectique souvent sollicitée ne permet pas de comprendre les jeux de pouvoirs entre les différents acteurs spatialisés. Elle présuppose d'emblée une structure spatiale duale souvent sans véritable justification, ralentissant ainsi l'identification des productions spatiales et territoriales des acteurs en présence. Je propose de resituer les acteurs de toute pratique ou phénomène sexuel dans un triangle mettant en relation trois instances spatialisées, dont les territoires se superposent :

- d'abord, le « je » des plaisirs, désirs, bien-être et souffrances intimes : cette instance produit une territorialisation sexuelle intime, liée à ses propres expériences, ses propres représentations (fantasmées ou non), aux émotions éprouvées.

- ensuite, le « toi/moi » de l'interaction de l'acte sexuel. Cette instance produit un espace en quelque sorte plus dialectique ; la territorialité est alors coproduite, partagée, en symbiose ou en opposition entre les différents acteurs. Gestes, corps, sensations y sont plus mobilisés que dans le premier cas, le rapport à l'espace y est plus matérialisé.

- le « on », le « nous/vous/eux » des normes sociales, dans leur ensemble (« on »), ou rapportées à des groupes sociaux (« nous/vous/eux »). Cette instance est mobilisée dans les discours interpersonnels ou discours de l'espace public (au sens habermassien), et réfère donc à l'allusion à la sexualité, à la désignation des actes sexuels, mais non pas aux actes eux-mêmes.

Les relations entre acteurs rapportées à ces trois instances sont des rapports de pouvoir. Elles instituent la norme, la marginalité, la déviance ; elles forment le contexte social dans lequel l'individu se positionne ; elles construisent (dans l'espace) le contexte des interactions que constituent les relations sexuelles. Les différents espaces en jeu, selon les acteurs en situation, offrent des compositions spatiales beaucoup plus subtiles et variées que l'opposition public/privé : le corps à soi, le corps qu'on donne, le corps violenté ; le chez-soi ; l'entre-deux ; l'espace d'intimité produit dans un lieu public... en sont quelques exemples.

² On tient à distinguer la déviance (où la non-conformité à norme suppose le sentiment d'une contradiction intrinsèque de la norme qui subit une réprobation morale forte, une mise à l'écart évidente, une mise à l'index généralisée et des tentatives de remédier à la situation, de remettre les égarés dans le droit chemin et d'éradiquer le mal) et la marginalité (où la non-conformité à la norme n'est pas une véritable contradiction avec elle, la marginalité ne souffre pas de réprobation morale, mais seulement une tendance à la mise à l'écart, à la distinction, plutôt discrète et silencieuse).

La visibilité de la sexualité pose donc la question du pouvoir culturel et social, de la possibilité de l'épanouissement individuel dans le respect des autres. Pour le respect de ces derniers principes, et compte tenu de ces pouvoirs qui s'exercent, on pourrait poser comme hypothèse que la meilleure voie est la recherche de la transparence (invisible mais non taboue) des pratiques et de la publicité des discours, de l'effacement de la violence ou de la marchandisation.

III - Un postulat : la sexualité, l'une des strates de l'espace social

L'espace - en tant qu'il est une production du monde social (des groupes et des individus) - n'est pas seulement une étendue euclidienne sur laquelle des objets aux contours précis se positionnent. L'espace est produit par la société et il est producteur de phénomènes sociaux, approprié et manipulé tant par des personnes « sans qualité » que par des acteurs fondés de pouvoir et des institutions, informé par des représentations et des idéologies. La sexualité, en tant qu'elle est un domaine de la vie sociale, peut-être considérée comme l'une des multiples strates de l'espace social.

Ainsi, on peut postuler que la sexualité, dans chacune de ses dimensions, organise l'espace, du corps au vaste monde. Cette pratique construit des rapports à l'espace, produit tant des lieux que des territoires. Les interactions sexuelles (dissimulées, cachées, exposées, démasquées) et les discours sur les interactions sexuelles qualifient les lieux et participent à leur appréhension.

IV - Une problématique géographique : proposition

Comment est produite et organisée dans l'espace l'(in)visibilité de la sexualité ? Par quels acteurs ? Quels pouvoirs (sur l'espace, sur le sexe ou sur l'autre) cela traduit-il ?

V - Quels sont les espaces de la sexualité ? Toutes les échelles, tous les contextes

Les espaces abordés dans les contributions de cet atelier vont effectivement de l'espace le plus restreint et intime du corps (Gildas Coignet) au vaste monde (Marianne Blidon), en passant par les jardins (Celine Barrère). Pourtant, elles ne traduisent pas de véritable diversité spatiale : essentiellement centrées sur l'espace urbain, elles s'intéressent prioritairement aux espaces ouverts au public sous leurs différentes formes. On pourrait croire que les espaces ruraux et les espaces domestiques ne sont pas concernés. Sont-ce là les seuls lieux de la sexualité parce que se sont les plus connus et les plus visibles ? L'évidence et la facilité d'accès à certaines sources qui explique cette focalisation (comme le souligna Marianne Blidon) ne devrait pas induire pour autant un biais méthodologique qui en restreignant le terrain d'observation et de questionnement géographiques de la sexualité, transformerait son objet.

VI - Invisibilité des territoires de l'expérience individuelle

Par ailleurs, les interventions de cet atelier se sont focalisées sur les espaces sociaux, sur les combinaisons de lieux, mais sans aborder les territorialités, les appropriations et utilisations sexuelles, les investissements sexuels de l'espace par les pratiques individuelles. Il est dommage qu'encore aucune recherche géographique n'ait émergé sur une prise en compte de la sexualité telle qu'elle est vécue et produite par les individus, via par exemple une approche phénoménologique (particulièrement adaptée et féconde me semble-t-il sur un sujet aussi sensible où l'individualité a une telle importance). Il est à mon avis important d'affirmer la sexualité d'abord comme une expérience qui met des individus en interaction, et non pas seulement par le prisme d'un discours social.

VII - Quels sont les espaces de visibilité de la sexualité ?

Pratiques et discours constituent la sexualité, dans des spatialités très différents : les discours hétéronormatifs sont exposés dans les rues alors même que la sexualité hétéronormée banale est soigneusement retranchée dans les chambres conjugales. Il existe, de mon point de vue, quatre types d'espaces (quatre couches) qui forment cette strate de l'espace social qu'est la sexualité.

1. L'espace des actes sexuels , de l'interaction corporelle entre protagonistes impliqués dans la recherche du plaisir	2. L'espace de la sociabilité à vocation sexuelle , de la rencontre, de la drague, de la prise de contact, des rendez-vous, préliminaire puis souvent accompagnateur des relations sexuelles	3. L'espace de diffusion (espace non métaphorique) des discours sociaux , qu'ils soient médiatiques ou discours communs de la vie sociale	4. L'espace des corps sexualisés : l'exposition et la visibilité de portions du corps (habillées ou non) considérées comme sexuelles – cheveux, chevilles, organes génitaux, organes sexuels...
Ces quatre espaces sont concernés par des relations gratuites ou marchandes, épanouissantes ou violentes, etc.			

Les trois derniers « espaces » ne concernent pas directement les actes sexuels. Leur étude est cependant intéressante en ce qu'ils font intervenir la sexualité : ils l'impliquent, ils la stimulent, ils la norment, ils l'encadrent, ils en rendent compte... Même s'il est vrai que leur étude, comme l'a observé Jean-François Staszak, ne peut se substituer à celle de la sexualité elle-même. L'effort de la mise en relation de chacune de ces trois strates secondaires avec la première est fondamental.

VIII - Quels sont les gestes et procédés de la production d'(in)visibilité ?

Une observation analytique de l'espace et des spatialités très fines, destinée à déterminer les gestes, les procédés, stratégies et tactiques de la production de visibilité ou d'invisibilité demanderait un effort particulier et, selon toute hypothèse, très instructif. Les contributions ont fait émerger trois méthodes.

8.1. Tout d'abord, **quatre notions se combinent pour décrire les pratiques et les discours**. Elles peuvent être utilisées semble-t-il quelles que soient les instances sociales et les types d'espaces considérés, quelles que soient les relations de pouvoir qui s'instaurent pour lire et comprendre une situation donnée dans ses dimensions spatiales. Elles sont fondamentalement structurées par une dialectique lien/rupture (montrer/cacher, protéger/violenter, connaître/ méconnaître, etc.).

- *La paroi*

Utilisée dans l'intervention de Gildas Coignet, cette notion aurait pu être mobilisée dans toutes les autres. Elle figure une ligne de démarcation entre l'exposition et le repli. Des parois vestimentaires du corps aux murs des chambres et des maisons en passant par les vitrines, les parois sont bien sûr multiples, de forme et de nature (tant autour des personnes qu'autour des lieux par exemple), mais le plus intéressant est le jeu des individus avec les parois dans leurs pratiques sexuelles. Elles peuvent être percées tout en étant conservées (ainsi les trous que les utilisateurs homosexuels des toilettes publiques font dans les murs de séparation), elles peuvent être brisées lorsqu'une ouverture est conquise ou arrachée, ou encore édifiées progressivement et définitivement, ou sélectives. La paroi a une dimension spatiale évidente.

- *Les (dé)cryptages, les (dé)codages*

Les signes échangés sont également très présents dans les interventions de Gildas Coignet et Régis Revenin, ou mentionnés par Marianne Blidon. Les échanges de signes souvent codés sont des étapes indispensables des échanges préliminaires en particulier dans le cas de sexualités déviantes ou marginales. De même, les signes non explicites apposés sur les enseignes, les vitrines, « codent » les

lieux. Grâce à ces signes, certains communiquent entre eux, d'autres sont témoins sans comprendre, d'autres comprennent sans vouloir voir, etc. La question de l'(in)visibilité des sexualités se joue aussi sur ce terrain des signes.

- La *qualification des lieux publics* par les pratiques sexuelles qui s'y déroulent (ou non) fut omniprésente dans toutes les interventions de cet atelier. Les espaces publics sont souvent ainsi questionnés (bars, toilettes, jardins, piscines publiques et leur *érotisme*) sur la modalité du fantasme du lieu presque public, mais quand même à la fois à moitié dissimulé et un peu codé, où l'on peut *quand même* avoir des pratiques sexuelles. Cette ambivalence explique, par contraste, l'absence relative des espaces domestiques (pourtant bien *a priori* plus concernés par les pratiques sexuelles) dans les discours des chercheurs, car déjà bien plus absents dans les discours sociaux. Dans ce dernier cas, la visibilité de la sexualité n'est pas tant une question d'évènement visuel qu'une question de représentation de la visibilité de la sexualité (où pense-t-on que cela se passe-t-il ?)

- Une quatrième notion, plutôt oubliée ici, mériterait de trouver des outils d'enquête et d'analyse spécifiques : *le regard* (et les interprétations qui en découlent) porté sur la sexualité, ses pratiques et ses discours. Ce que certains perçoivent, observent, d'autres ne le voient même pas, ce que certains évitent et fuient, d'autres le cherchent... des yeux.

8.2. Au-delà de l'approche descriptive de la visibilité de la sexualité, la géographie dispose **d'outils pouvant** très simplement et efficacement **rendre compte de l'organisation** (ici, visiblement et sexuellement parlant) **de l'espace social**. Ainsi, entre différents acteurs et groupes d'acteurs, ce ne sont plus des territorialités, mais éventuellement des territoires, des jeux de frontières et partages d'aires d'influences qui sont déterminés par des stratégies et des rapports de force et/ou de coopération - tout du moins peut-on émettre l'hypothèse de l'intérêt de tels outils. La perspective que l'on adopterait sur la visibilité de la sexualité serait alors celle du champ de force et aussi de l'influence ; car je suis convaincue qu'il est question de rapports de force entre acteurs sociaux, et que ces rapports de force sont extrêmement spatialisés, à des échelles variées. C'est ainsi l'espace social dans sa dimension globale, sociétale qui se trouve organisé par la visibilité de la sexualité et les enjeux qu'elle ne manque pas de susciter.

8.3. Cependant, une telle approche politique de la sexualité telle que les sociétés la livrent à tous dans son extériorité est incomplète, car la dimension proprement individuelle, la plus délicate et la plus difficile à aborder en est toujours absente. Ces « territoires » formels ne tiendront pas compte du vécu individuel, des expériences personnelles qui forgent et constituent l'espace social de la sexualité dans sa complétude. Si l'espace social est organisé, c'est par la combinatoire des pratiques et expériences individuelles qui s'ajoute aux effets de structure et aux organisations d'acteurs et d'institutions. **Les notions abordant les différents registres de l'appropriation, de la territorialisation, de l'habiter**, telles qu'on peut les appréhender par l'étude des expériences (pratiquer, éviter, délaisser - en particulier des expériences corporelles), mais aussi des discours (identification, imagination, affection), semblent ainsi incontournables. Au premier chef, encore une fois, le regard.

IX - Quel regard porter sur quelles visibilitées ?

Enfin, le questionnement des méthodes de recueil des données est fondamental - il renvoie étroitement aux « espaces » de la sexualité évoqués plus haut. Comment expliquer une telle prédominance des supports iconographiques dans tout ce colloque ? Comment la justifier ?

Quelle est la pertinence de l'utilisation des représentations artistiques dans leur représentation de la sexualité ? Peut-on se contenter de l'observation d'une société dans ses aspects les plus publics - comment accéder à l'intériorité pour ne pas faire fi du jeu des acteurs et du vécu des individus ?

Le questionnement réflexif est toujours fondamental, particulièrement ici, sur une question si neuve pour la géographie, où les glissements sont si confortables et si faciles, où le regard du chercheur est encore plus difficilement « détachable ».

Sexualités et espaces publics

Visibilité paradoxale et pacte de l'opacité

Marianne Blidon

Doctorante en géographie, Paris 7-Denis Diderot¹, UMR 8504 Géographie-cités
marianne.blidon@wanadoo.fr

« Dans la ville toutes les images excitent le désir, mais le soulagement doit rester problématique, culpabilisant ».

Virginie Despentes (2006, 87)

Affranchie de la biologie, la sexualité² humaine n'échappe cependant pas aux injonctions sociales ; injonctions d'autant plus efficaces qu'elles sont intériorisées et qu'elles opèrent sous couvert d'essentialisme. Plus qu'un principe de coercition, la société est le cadre de production, historiquement situé, de nos conduites sexuelles et des significations qui leur sont attachées (Foucault, 1976). Les rapports sociaux - de race, de classe, de genre - sont au cœur de la sexualité. Espace où se jouent les rapports de domination et de hiérarchisation ; à commencer par la hiérarchisation des sexualités, reflet d'une société hétéronormative (Delphy, 2001).

Cette activité, socialement construite, est frappée d'un impératif d'invisibilité, et cela bien avant l'invention de l'intimité (H. P. Duerr, 1988). L'acte sexuel, même s'il peut être confondu, doit rester caché.

« La dissimulation de l'activité sexuelle a été renforcée de façon décisive (mais non inventée) par le processus historique de civilisation, et l'intériorisation progressive des pulsions qu'il a impliquée (N Elias, 1973), la réticence générale à extérioriser et à montrer ayant touché tout particulièrement les actes de la sexualité. Dans la construction progressive de l'intériorité occidentale et également de l'intimité familiale, avec ses conséquences sur la spécialisation et la diversification de l'usage des pièces dans les demeures (P Ariès, 1973), la sexualité s'est trouvée isolée dans une enclave secrète, dans le sanctuaire de l'intimité et du domaine privé »³.

« Dans les pensées de chaque individu, le sexe est au premier rang, de manière constante, en même temps que deux ou trois pulsions vitales. Pulsion essentielle, le sexe devrait pouvoir être pratiqué librement, à la vue de tous, comme le font les animaux. Or, l'être humain se cache pour jouir. Il a fait de cette activité naturelle une activité culturelle qu'il a réservée au privé, lorsque la dichotomie public-privé a été institutionnalisée. Il a fait plus : dans le privé, il a inventé la notion d'intime, créant ainsi, dans différents domaines, un domaine réservé dans le réservé : les lieux intimes (dans le corps des individus, d'où le cache sexe, dans la parole et l'écriture - réserve et censure - dans la famille - prohibition de l'inceste -, dans les lieux et les horaires de pratique du sexe - local clos, obscurité, pas sur les lieux de travail ni pendant le travail, etc.). Cela « fait » une géographie » (P. Gentelle, 2006).

La sexualité et l'espace public⁴ sont donc socialement antinomiques, ce qu'entérine la loi française (tout acte sexuel public est un délit, comme la nudité, apparentée à l'exhibitionnisme, à de rares exceptions balnéaires⁵ ou semi privées près). Cet interdit s'applique aussi à certaines formes de représentation de la sexualité. Tout outrage aux « bonnes mœurs » est réprimé à commencer par la

¹ Thèse de géographie, menée depuis 2003 sous la direction de Christian Grataloup, sur « Distance et rencontre. Eléments pour une géographie des homosexualités ».

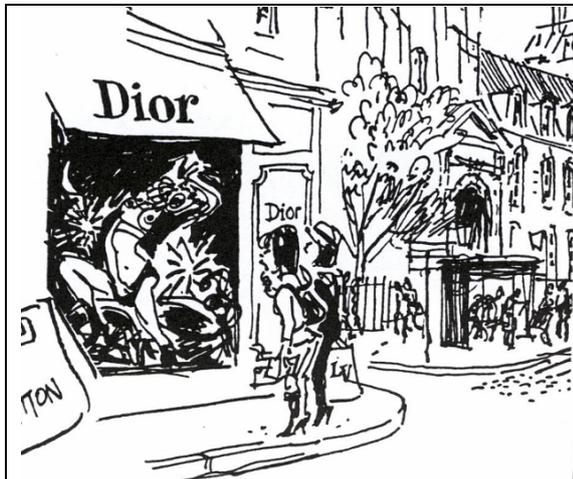
² La sexualité est ici entendue comme acte, relation et signification.

³ Bozon M., 1999, Les significations sociales des actes sexuels, *Actes de la recherche*, n° 128, p. 4.

⁴ Espace public est entendu au sens de « espace ressortissant strictement à la sphère publique, c'est-à-dire tout espace n'appartenant pas à une personne morale de droit privé » (Lussault M., 2003). Il comprend donc les rues, place, jardins, terrains vagues, mais aussi les espaces clos appartenant à la puissance publique et accueillant du public (gare, métro...). Il n'est pas confondu avec l'espace public au sens de l'agora grecque.

⁵ Barthe-Deloizy F., 2003, *Géographie de la nudité*, Paris, Bréal, (coll. D'autre part).

pornographie. Dans le même temps, on observe dans le paysage culturel, dont le paysage public urbain se fait l'écho, une banalisation de la représentation plus ou moins explicite d'actes sexuels ou d'invitation à la sexualité. La ville, espace de consommation, est une vitrine où se met en scène le désir, majoritairement hétérosexuel. Au-delà de la vague *porno-chic* et *porno-trash* portée par les couturiers (Benetton, Dior, Diesel), les affiches, les boutiques ou la mode, entre autres exemples, ont pour vocation de susciter ce désir... Les boutiques de sex-toys ou de lingerie ouvertes sur la rue fleurissent sous couvert de libération sexuelle et d'injonction au plaisir (fig. 1).



La vitrine de la boutique Dior à Saint-Germain des Près vue par le dessinateur Cabu.
Cabu, *Cabu et Paris*, Hoëbeke, Paris, 2006, p. 99.



Passage du désir, boutique de sex-toys, dédié au Développement durable du couple.
11 rue Saint-Martin (Paris, 4^e) 18/05/07

Fig. 1 - Les formes de commercialisation autour de la sexualité

En parallèle, les lois concernant l'installation des sex-shops se sont durcies (Coulmont, 2007). La pénalisation du racolage passif, considéré comme un délit, a conduit à déplacer une partie de la prostitution vers des espaces moins visibles. Les lieux de drague homosexuels, lovés dans les interstices de la ville (chantiers, quais, gares, pissotières, jardins publics, parking), sont fortement concurrencés par des établissements privés de consommation sexuelle (sauna, sex-clubs, bars à backroom) qui offrent des garanties de sécurité et par l'utilisation massive d'Internet⁶. En ville, le désir est tangible, il appartient au paysage, mais son soulagement reste prohibé, ou du moins problématique. Ce qui se traduit par un double processus, d'une part l'éviction des actes sexuels de l'espace public et d'autre part une commercialisation croissante du fantasme - voire de pratiques sexuelles socialement encadrées dans des espaces discrets, fermés et privés (clubs échangistes, clubs SM) - qui trace une frontière entre ce qui est montrable, donc acceptable, et ce qui ne l'est pas, et qui soumet le sexe à tarification comme n'importe quel service ou marchandise. Pour reprendre des éléments d'analyse foucauldien, cette commercialisation du fantasme est symptomatique, non pas tant d'une libération sexuelle, que d'un glissement d'une sexualité construite par des contrôles et des disciplines externes (morale, religion) s'opposant de fait à une sexualité organisée par des principes internes (bien être individuel, quête du plaisir). Dans cette perspective, l'espace public devient le révélateur des normes sociales à l'œuvre.

A partir du croisement des théories féministes, d'observations de terrain effectuées à Paris et de sources pluridisciplinaires, j'exposerai comment la notion de régime de visibilité⁷ permet d'étudier l'articulation paradoxale entre sexualités et espaces publics. Je montrerai ainsi comment les normes

⁶ Voir à ce propos les travaux d'Alain Léobon.

⁷ « Par leurs spatialités, d'une variété infinie, les substances sociales deviennent visibles, leur existence au sein de la société se cristallise. Parler d'espace, c'est évoquer le régime de visibilité des substances sociales. Cette advenue au visible, cette présentation aux regards, semble un processus-cléf dans le fonctionnement des sociétés » (Lussault M., 2003). C'est dans ce sens que le terme régime de visibilité est employé.

restent profondément ancrées sous couvert d'un étrange pacte de l'opacité⁸ qui prohibe les sexualités minoritaires tout en maintenant l'illusion d'une libération sexuelle et qui laisse entrevoir que tout est possible tout en valorisant la conjugalité, de préférence hétérosexuelle.

I - La démocratie sexuelle, nouvelle donne géopolitique

Le terme de *démocratie sexuelle* est emprunté à Eric Fassin (fig. 2). Je reprends ici les arguments qu'il développe, à l'instar d'Elsa Dorlin et des féministes matérialistes (Christine Delphy, Christelle Hamel), comme éléments de contexte permettant de mieux comprendre la question des sexualités dans l'espace public.

La politisation des questions sexuelles s'inscrit bien dans l'histoire de ce que Michel Foucault a nommé « bio-pouvoir ». On sait en effet que pour ce philosophe, nous sommes passés d'une société définie par le droit de « faire mourir » à la nôtre, que caractérise le pouvoir de « faire vivre », soit « un pouvoir qui s'exerce positivement sur la vie. » Et si le sexe a pris une telle importance « comme enjeu politique », c'est qu'il s'inscrit à la croisée des deux axes du « pouvoir sur la vie », à savoir des « disciplines du corps » et de la « régulation des populations ». Ainsi, c'est parce que « l'homme moderne est un animal dans la politique duquel sa vie d'être vivant est en question » qu'aujourd'hui « le pouvoir parle de la sexualité et à la sexualité. » Le bio-pouvoir, c'est donc, au premier chef, le pouvoir sexuel.

Pour autant, ce n'est pas seulement cela qui se joue aujourd'hui dans notre actualité sexuelle - qu'il s'agisse de prostitution ou de famille, de reproduction ou de filiation, mais aussi, pour prendre des exemples qui ne sont pas abordés ici, autour des violences sexuelles et du harcèlement, ou de la parité entre hommes et femmes étendue au domaine de la décision économique, le pouvoir n'est pas seulement subi ; il est remis en cause. La politisation des questions sexuelles s'inscrit ainsi dans un mouvement de démocratisation. Ce que je propose d'appeler « démocratie sexuelle », c'est en effet l'extension du domaine démocratique aux questions sexuelles. En démocratie, tout est politique, et donc (potentiellement) objet de politisation (mobilisation, contestation, négociation) - y compris ce qui jusqu'alors semblait échapper à la politique, pour relever de la nature immuable ou de l'intimité privée, à savoir le genre et la sexualité.

L'extension du domaine démocratique aux questions sexuelles, ce n'est donc pas seulement l'emprise du bio-pouvoir. C'est aussi la possibilité de faire entrer le langage démocratique là où il n'avait pas droit de cité jusqu'alors. Il devient légitime de s'interroger sur les enjeux de liberté et d'égalité qui constituent par exemple l'accès aux technologies de la reproduction ou à l'adoption, mais aussi la contraception ou l'avortement. Bref, il ne s'agit pas uniquement de résistance au pouvoir : les acteurs sociaux, comme on le voit bien avec les mouvements féministes et homosexuels, ou encore autour des questions transgenre, peuvent s'emparer de ces armes que sont les mots de liberté et d'égalité pour se faire entendre, et pour donner voix à leurs revendications. C'est ainsi que les questions minoritaires peuvent occuper aujourd'hui une place importante dans le débat politique.

Extrait de Fassin Eric, « La démocratie sexuelle en campagne », L'autre campagne, 2007
<http://www.lautrecampagne.org/article.php?id>

Fig. 2 - Eléments de définition de la démocratie sexuelle

1. Libération sexuelle, libéralisme et sexualité

En mai 68, « la libération sexuelle » est inséparable de la contestation de l'ordre social. Le slogan « pour libérer la sexualité, il faut transformer la société, et pour transformer la société, il faut libérer la sexualité » pose d'emblée la question sexuelle comme une question politique. Depuis les années 70, on observe des formes de libération sexuelle qui peuvent se résumer à consentir et choisir (Iacub, 2005). L'instauration d'une morale du consentement à la place de celle qu'imposait le mariage et son corollaire le devoir conjugal comme frontière entre la bonne et la mauvaise sexualité, a atténué, voire effacé les stigmates - avec toutes les formes de rejet et d'exclusion que cela implique - qui pesaient sur ses victimes (filles mères, homosexuels, enfants nés hors mariage...). Ce n'est qu'en 1972

⁸ J'ai utilisé pour la première fois ce terme en 2004 à propos des vitrines des établissements gays et lesbiens de sociabilité et de sexualité dans un texte intitulé « Entre visibilité et invisibilité, les formes spatiales gays dans la ville ». [En ligne. Disponible sur : http://halshs.archivesouvertes.fr/view_by_stamp.php?label=GEOGRAPHIE-CITE&langue=en&action_todo=view&id=halshs-00118542&version=1].

que le droit de la famille est réformé, mettant sur un pied d'égalité enfant naturel et enfant légitime. De même, c'est en 1975 que l'adultère a été dépénalisé et que le divorce par consentement mutuel a été admis. L'homosexualité, considérée comme « un fléau social » (amendement Mirguet) a été dépénalisée en 1981 et 1982 (circulaires Deferre et Badinter). La généralisation de la contraception et la légalisation de l'avortement ont permis de détacher sexualité et procréation. Les années 70 sont donc des années de profonds bouleversements juridiques et sociaux ; les frontières des normes concernant la filiation, la parenté et la sexualité s'étant clairement déplacées.

Un des effets de ces bouleversements est la libération des discours et des images publiques mettant en scène des corps dénudés (féminins la plupart du temps, parfois homo érotiques) et se référant explicitement à la sexualité (fig. 3). Alors que Brigitte Bardot avait fait scandale dans *Et Dieu créa la femme* (1956), l'espace commercial est aujourd'hui saturé d'images à caractère sexuel (presse féminine et masculine dont les kiosques font la publicité, affiche promotionnelle...). Il y a donc bien une banalisation des représentations publiques du sexe. Le sexe fait vendre, le fantasme est à vendre.

2. Sexualité et altérité

Depuis le 11 septembre, on observe une conversion tardive des conservateurs américains et européens à la cause des femmes et parfois même des homosexuels (sans aller jusqu'à leur accorder l'égalité des droits en leur ouvrant l'accès au mariage, à l'adoption et à la procréation assistée). Les discours et les images de la récente campagne présidentielle française s'en font l'écho. A ce titre, on peut citer la jeune beurette en jean taille base et baskets de l'affiche de Jean-Marie Le Pen ou les références répétées et appuyées de Nicolas Sarkozy à la burka des femmes afghanes, au voile et au mariage forcé et à sa volonté de « protéger toutes les femmes ». Aux Pays-Bas et dans le Bade-Wurtemberg, l'instrumentalisation d'images de nu féminin et de baisers entre hommes pour évaluer la capacité à s'intégrer et la tolérance des nouveaux arrivants est emblématique.

L'égalité des sexes - présentée comme un trait culturel consubstantiel de l'Occident - sert à masquer d'autres enjeux. La guerre en Afghanistan se fait au nom des femmes emprisonnées sous leur burka. La défense des femmes et dans une moindre mesure des sexualités masque des formes d'impérialisme ou d'autres formes de domination (Christine Delphy, Christelle Hamel). Comme le souligne Elsa Dorlin⁹, cette captation raciste du combat féministe a trois effets : elle vise à instrumentaliser le féminisme dans le cadre d'une rhétorique au service d'un discours raciste plus ou moins déclaré, elle occulte les inégalités, les discriminations et les violences dont sont encore victimes les femmes et les homosexuels en Occident, enfin en opposant le voile et le string, le féminisme se trouve divisé et racialisé.

En 2003, l'utilisation à des fins commerciales de la thématique érotisée de la burka (fig. 4) nous renvoie à une vision coloniale de la sexualité de l'autre. Femme de couleur à la sexualité insatiable que la mollesse des hommes de son pays ne peut satisfaire, femme soumise et offerte à la concupiscence, femme lascive et immorale. Autant de symboles de l'archaïsme de l'autre qui légitime à l'évidence les rapports de domination (Elsa Dorlin, 2006).

De ces quelques exemples, il ressort que la visibilité et la publicité qui est faite autour des questions de sexualité est à la fois l'effet d'un glissement des normes et l'instrument d'une politique, la démocratie sexuelle, à la fois politique de contestation des normes dont l'évidence est remise en question et en même temps, prétexte à une nouvelle bipartition du monde entre eux et nous, les sauvages (polygames, exciseurs, violeurs qui voilent leur femme) et les civilisés qui défendent l'égalité des sexes. Or, cette égalité des sexes et des sexualités masque des enjeux de pouvoir et des rapports de domination (Delphy, 2001).

⁹ Elsa Dorlin, 2005, De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexes » et de « race ». In *Les études de genre, Cahiers du Genre*, n° 39, p. 85-107.

Elsa Dorlin, Pas en notre nom ! *L'autre campagne*. [en ligne. Disponible sur : <http://www.lautre campagne.org/article.php?id=132>].



Emmanuelle Béart, campagne H&M, métro châtelet (Paris), 05/12/06.



Avril 2004, campagne d'affichage, dans Paris, de la marque de sous-vêtements HOM (gare d'Austerlitz).
Les Slogans : « Assurez vos arrières ! » et « Osez le minimum ! »

Fig. 3 - Affiches publicitaires dans le métro et dans une gare

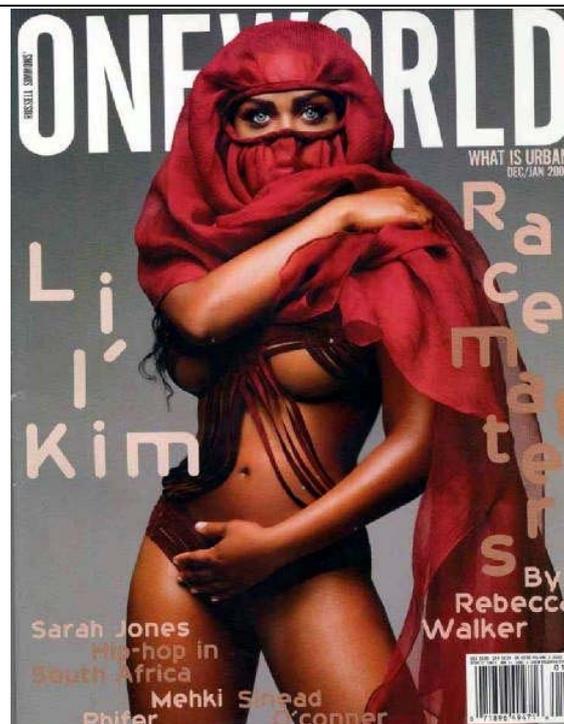


Fig. 4 - Couverture du magazine ONEWORLD (décembre-janvier 2003)
avec pour titre « race matters »

II - Contrôler les femmes

1. Au commencement était Lilith

Plutôt que de reprendre les travaux abondants des féministes sur les rapports de domination (Mathieu, Delphy, Guillaumin, Tabet, Witig), il m'a semblé intéressant de revenir à un récit des origines dont la dimension sexuelle est saisissante. Dans un récit de la Genèse, Lilith est la première femme d'Adam. Faite d'argile et de poussières comme Adam, elle est son égale et se comporte comme telle. Elle refuse sa domination, se refuse à lui, exerce une sexualité libre et refuse d'enfanter. Elle contrevient ainsi aux préceptes divins : « croissez et multipliez » et « tu n'auras d'autres époux que ton époux ». Préceptes qui sont à la base de l'hétérosexualité en tant que régime politique et qui fondent l'appropriation privée des femmes par un individu (un mari) et leur appropriation collective en tant que groupe, les femmes, par la classe des hommes (Guillaumin).



Fig. 5 - Lilith (1892), par John Collier

Lilith revendique explicitement une place d'égale dans la sexualité et en tant que compagne. Cette attitude conduit au premier divorce de l'histoire. Chassée de l'humanité, Lilith se réfugie dans la Mer Rouge au milieu des démons et des incubes, incubes qui volent le sperme des hommes pour s'inséminer eux-mêmes.

Dieu offre alors à Adam une seconde épouse, Eve, issue d'une de ses côtes. Cette seconde épouse, par sa nature, ne peut pas être son égale et lui sera soumise.

L'histoire de Lilith est consubstantielle des rapports de domination et de la dimension sexuelle de cette domination.

2. Au commencement était la peur du viol

Contrairement à un lieu commun, la volonté d'encadrer les pratiques sexuelles et de contrôler les corps passe non pas par un rejet et une exclusion de la sexualité, mais par « des dispositifs de saturations sexuelles » (Foucault, 1976, 62) et un long processus de civilisation (Elias, 1973). Ce qui n'est pas antinomique avec des formes de répression et de cantonnement.

Sans revenir aux nombreux travaux historiques sur le viol (Vigarello, 1998), aux mythes grecs ou romains (fig. 5) et aux contes pour enfants à commencer par *Le Petit Chaperon Rouge*, la peur du viol demeure un puissant dispositif de contrôle des femmes qui se traduit par leur exclusion de l'espace public, notamment de l'espace public nocturne¹⁰. Viol que la féministe américaine très controversée, Camille Paglia, définit comme « un risque à prendre » inhérent à la condition de femme.

¹⁰ Sur ce sujet voir notamment : Chetcuti N. et Jaspard M. (dir), 2007, *Violences envers les femmes trois pas en avant, deux pas en arrière*, Paris, L'harmattan.
Tabet P., 2005, *La grande arnaque*, Paris, L'harmattan.



*L'enlèvement des Sabines (1637-1638) de Nicolas Poussin.
Fig. 5 - L'espace public, un espace de prédation sexuelle*

Or, il convient de mettre en regard cette peur, inculquée très tôt, avec les résultats de l'enquête ENVEFF (fig. 6) et de l'enquête menée par Maryse Jaspard en Ile de France. Pour cette dernière, « *l'espace public est sexiste et inégalitaire, les jeunes filles ne peuvent pas s'y déplacer librement* » et « *l'approche statistique confirme ainsi ce que dénoncent avec véhémence les mouvements sociaux de femmes : les deux tiers des jeunes filles enquêtées ont déclaré avoir subi du harcèlement sexuel - autre que verbal - alors qu'elles circulaient dans un lieu public* »¹¹. *L'espace public est donc un espace où les femmes sont confrontées à des rapports de domination ; mais paradoxalement, l'enquête nationale ENVEFF sur les violences envers les femmes montre qu'au-delà des agressions bien réelles dans l'espace public (insultes, exhibitionnisme, harcèlement), c'est dans la sphère privée et le réseau d'interconnaissance que l'on dénombre le plus grand nombre de viols. L'espace domestique n'est donc pas un espace protecteur par opposition à un espace public dangereux, mais c'est le lieu même où s'exercent les violences et les rapports de domination.*

Ces exemples permettent de mesurer l'écart entre une visibilité commerciale de la sexualité, sous couvert de libération sexuelle et de démocratie sexuelle, et un présupposé excluant pour les femmes. Femmes qui en intériorisant la menace de l'agression à caractère sexuel, tracent les frontières de leurs pratiques quotidiennes dans l'espace public, à la fois sur le mode des stratégies d'évitement de certains espaces (espaces occupés par des groupes d'hommes, ruelles sombres, terrains vagues, parking) et de certaines temporalités (la nuit). Il convient donc de penser une géographie du genre non pas seulement sur le mode des rapports de domination économique, mais aussi dans sa dimension sexuelle.

¹¹ « Alarmante violence sur les jeunes femmes », *Libération*, 6 mars 2007. [En ligne. Disponible sur : <http://www.libération.fr/actualite/societe/238946.FR.php>].

L'enquête ENVEFF a été réalisée en France métropolitaine en 2000. Réalisée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'Université (Paris1, Lyon 2), du CNRS, de l'Ined et de l'Inserm. L'enquête a été effectuée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 6 970 femmes âgées de 20 à 59 ans. La méthode téléphonique crée les conditions d'une bonne relation enquêteur/enquêté sur un sujet sensible. Le questionnaire durait en moyenne 45 minutes. Afin de favoriser des réponses aussi ouvertes et sincères que possible, les mots " violence " ou " agression " n'étaient pas utilisés dans les questions ; dans chaque cadre de vie, de manière progressive, des " faits " précis étaient évoqués.

D'une part, contrairement à certaines représentations selon lesquelles les violences toucheraient les femmes de milieux défavorisés, les chiffres montrent que le phénomène atteint des femmes de tous les milieux, dans la vie privée, dans les espaces publics comme au travail.

Mais par ailleurs, l'évaluation que nous obtenons est bien inférieure à celle que les médias avaient présentée auparavant, faisant état de deux millions de femmes battues - sans que ce chiffre soit étayé par la moindre étude. L'image traditionnelle et trop restrictive de la femme battue doit d'abord être sérieusement revue : au sein du couple et de la famille, les femmes sont confrontées à de multiples agressions physiques, mais aussi verbales, psychologiques et sexuelles, qui forment un continuum. Ce sont les jeunes femmes (moins de 25 ans) qui, dans tous les contextes qu'elles fréquentent, subissent le plus d'atteintes et d'agressions de toute nature. Ainsi leur usage des espaces publics se trouve limité par diverses formes de harcèlement sexiste : un quart d'entre elles y ont été insultées dans les 12 derniers mois, une sur 10 a été "suivie avec insistance" ou confrontée à un exhibitionniste, 6 % ont été importunées sexuellement.

L'enquête permet d'estimer qu'environ 50 000 femmes, entre 20 et 59 ans, sont victimes de viol au cours d'une année. Ces viols sont principalement commis par des proches ; le viol par des inconnus dans les espaces publics, ou dans le cadre du travail reste un phénomène relativement rare. L'immense majorité des viols ne sont pas déclarés à la police. L'enquête permet d'évaluer tout l'écart qui existe entre la réalité et les statistiques officielles.

Source : <http://idup.univ-paris1.fr/recherche/enveff.html>

Fig. 6 - ENVEFF, l'enquête nationale sur les violences envers les femmes

III - Sexualités minoritaires : le pacte de l'opacité

1. Libération sous couvert d'opacité

Le passage d'une commercialisation de la sociabilité gay nocturne à une sociabilité diurne avec des établissements ouverts sur la rue et affichant leur spécificité - correspondant au glissement des établissements gays de sociabilité du quartier Palais-Royal-rue Sainte Halle au quartier des Halles et du Marais à Paris - a été définie comme le symbole d'une visibilité nouvellement acquise. Or, la visibilité est un point qui divise les gays, car elle n'est pas sans ambiguïtés. Léo Bersani (1995) insiste sur son caractère équivoque : « accepter d'être vus, c'est accepter d'être contrôlés ». A cela s'ajoutent une longue tradition du secret et la volonté de garder sa préférence au domaine de l'intimité et du privé (fig. 9). Ces tensions se retrouvent dans la morphologie urbaine et dans un choix architectural que quasiment tous les établissements gays ont fait, celui de l'opacité (fig. 7). Beaucoup de sex-clubs ont maintenu une sonnette et un judas comme condition d'accès. Alors, justement, que ces deux éléments ont été présentés comme les symboles du placard, de la discrétion et de l'oppression pesant sur les homosexuels.

Pierre von Meiss (1986) a montré que la fenêtre n'est pas un simple dispositif d'éclairage. Elle est un lien précieux entre le dedans et le dehors, « un projet de vue et un projet d'articulation entre intérieur et extérieur ». Elle est aussi l'intermédiaire qui permet aux habitants de voir, d'entendre et de sentir un lieu. Or la plupart des vitres des bars gays sont opaques (fig. 6), ce qui autorise un jeu subtil entre visibilité et invisibilité, exhibition et discrétion. L'intérieur se laisse entrevoir sans se montrer et seule l'ouverture de la porte le découvre. La forme est ici révélatrice d'un double jeu : cacher ce que la société ne veut pas voir et veut cantonner à la sphère privée et se cacher des regards d'une société hétéronormative dominante.



L'entrée du Full Metal, sex-club gay (Paris, 2005)

Vitre latérale du café gay Le Cox (Paris 4e, 2005)

Fig. 7 - La visibilité des établissements gays

2. L'affiche et le placard

Alors que nous avons vu la grande permissivité en matière d'affichage publicitaire à caractère sexiste ou pornographique, la polémique née autour des affiches du Salon Rainbow Attitude - salon commercial gay et lesbien - (2005) montrant un couple d'hommes et un couple de femmes s'embrassant, avec pour slogan « ça change quoi pour vous ? Parce que pour elles s'est important », a été dans un premier temps censurée par la société Metrobus qui gère les campagnes d'affichage dans le réseau RATP, puis diffusée (fig. 8). Mais il s'en est suivi une campagne d'arrachage et de dégradation systématique d'une ampleur jamais observée jusqu'à présent et cela dans tous les arrondissements de Paris. Les affiches sont devenues le support d'une prose homophobe qui tend à montrer que si l'homosexualité est mieux acceptée (voir les sondages dans ce sens), cette acceptation a pour prix la discrétion et le maintien dans une certaine invisibilité (fig. 9).

Affiche du salon *Rainbow Attitude*, 2 femmes s'embrassant « ça change quoi pour vous ? Parce que pour elles s'est important », métro Porte des Lilas (Paris, 2005). Le taux de remplacement de l'affichage est de 20 %. Pour celle-ci, il a été de 100 % au bout d'une semaine et de 100 % la suivante.



Affiche salon Rainbow attitude (Paris, 2005)

Fig. 8 - Le baiser de couple de même sexe, un interdit

L'identité homosexuelle ne devrait donc pas être visible ou revendiquée dans l'espace public, elle devrait rester cantonnée à ce que les gays ont appelé le placard (fig. 9). C'est bien de cela dont il s'agit quand Alain Finkielkraut regrettait en 1995, dans un entretien accordé au *Journal du sida*, la disparition d'« un art de vivre homosexuel » caractérisé par « la discrétion, l'ambiguïté,

l'indétermination, la pudeur »¹². L'homosexualité ne serait acceptable et respectable qu'à condition de ne pas dire son nom et de se cantonner à l'invisibilité dans laquelle la société la tolère.

« « Placard » est une précieuse trouvaille dont l'efficace est attesté tant par sa diffusion translinguistique (il se traduit par le *closet* anglo-saxon ou l'*armario* hispanique) que par sa fécondité lexicale (il s'adjectif en « placardisé »). On l'emploie pour désigner le lieu social et psychologique dans lequel sont enfermés les gays et les lesbiennes qui dissimulent leur homosexualité. Pour s'être lexicalisée depuis les émeutes de Stonewall, la métaphore n'a rien perdu de sa force descriptive ; « placard » dit à la fois le ridicule et l'inconfort : c'est dans un placard que le théâtre bourgeois cache les amours illégitimes, et l'on sait comme la planque est précaire. En ce sens, l'usage du mot « placard » dit une situation d'énonciation : il est d'abord employé par ceux qui en ont fait l'expérience et qui en sont sortis : ceux qui ont fait leur *coming-out*. C'est pourquoi on peut opposer le placard à cette *pride* que le français « fierté » traduit imparfaitement et où les tenants de la « discrétion » préfèrent ne voir qu'impudeur et exhibitionnisme. [...]

On commence en général par s'en prendre aux manifestations de visibilité homosexuelle, au prétexte qu'il n'y aurait aucune fierté à tirer de sa sexualité, faute d'admettre que la *pride* dit avant tout autre chose la fierté d'avoir pu s'arracher à la honte, et le vif sentiment d'une dignité qui ne s'accommode d'aucune concession. Puis on brandit l'étendard de la « vie privée », on renvoie la sexualité au secret de l'alcôve, en feignant d'ignorer la permanence des manifestations publiques de l'hétérosexualité - des romans qu'on achète aux fictions télévisées, de la publicité aux réunions de famille, etc. On part, en d'autres termes, du principe que l'exposition publique d'une homosexualité calquée sur celle des hétérosexuels (des dîners en ville aux comités d'entreprise, en passant par les baisers des amoureux sur les bancs publics) est inéluctablement exhibitionniste, et qu'une homosexualité qui s'exposerait comme normalité serait nécessairement impudique, confusion du privé et du public, étalage et provocation ».

Philippe Mangeot, « Discrétion/placard », *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris, 2003, p.132.

Fig. 9 - Le placard comme assignation à la discrétion

L'espace public est l'espace où se mettent en scène le sexe et les sexualités. Mise en scène paradoxale qui joue à la fois d'une grande visibilité sous couvert de démocratie sexuelle et au profit d'une approche consumériste du plaisir, et d'une injonction à l'invisibilité et la discrétion pour les sexualités minoritaires. Ce pacte de l'opacité se double du maintien de pressions visant à en limiter l'accès aux femmes. La grande visibilité de la sexualité dans l'espace public sert alors de masque aux rapports de domination qui s'y déploient.

Ce rapide panorama d'un vaste chantier a permis d'ouvrir quelques pistes. Il invite à penser, non pas tant la question du sexe dans ou de l'espace, mais l'articulation entre genre-sexe-race et espace afin de mieux comprendre les enjeux de pouvoir qui se dessinent au-delà d'une évidente visibilité du sexe dans la ville.

Bibliographie

« Corps et sexualités », 2002, *Urbanisme*, n° 325.

« Sex and the City : Social and Economic Explorations in Urban Sexuality », 2004, *Urban studies*, vol. 41, n° 9.

« Sur la sexualité », 1999, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 28.

Barthe-Deloizy F, 2003, *Géographie de la nudité*, Paris, Bréal (coll. D'autre part).

Bell D. et Valentine G., 1995, *Mapping Desire : Geographies of Sexualities*, London, Routledge.

Binnie J., 1997, *Coming Out of Geography: towards a queer epistemology ? Environment and Planning D : Society and Space*, n° 15, p. 223-237.

Binnie J. et Valentine G., 1999, *Geographies of Sexuality - a review of progress, Progress in Human Geography*, Sage, n° 23, p. 175-187.

Blidon M., 2007, *Les commerces gays entre logique économique et logique communautaire, Le choix de l'homosexualité*, Paris, EPEL, p. 151-166.

¹² Finkielkraut A., 1995, Il faut résister au discours de la dénonciation, *Journal du sida*, n° 72, p. 30.

- Blidon M., 2004, Entre visibilité et invisibilité, les formes spatiales gays dans la ville, Avignon, Géopoint. [en ligne. Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00118542/en/>].
- Blidon M., 2005, La dernière tasse, *Espaces temps*, [en ligne. Disponible sur : <http://www.espacestems.net/document1068.html>].
- Bondi L. et Peake L., 1988, Gender and the City : urban politics Revisited. In *Women in Cities : Gender and the Urban Environment*, New York University Press, p. 21-40.
- Booth C., Darke J. et Yeandle S., 1996, *Changing Places : Women's Lives in the City*, London, Paul Chapman Publishing.
- Bourdieu P., 2001, La domination masculine, Paris, Le Seuil (coll. Liber).
- Bozon M., 1999, Les significations sociales des actes sexuels, *Actes de la recherche*, n°128.
- Brooks A., 1997, Postfeminisms and cultural space : sexuality, subjectivity and identity, *Postfeminisms : Feminism, Cultural Theory and Cultural Forms*, London, Routledge.
- Butler J., 2006, Défaire le genre, Paris, Ed. Amsterdam.
- Butler J., 1990, *Gender Trouble. Feminism and subversion of Identity*, London, Routledge.
- Chauncey G., 1995, *Gay New York : the making of the gay male world, 1890-1940*, New York, Flamingo.
- Coulmont B., Les écoles à Paris, les sex-shops à Paris, [en ligne. Disponible sur : <http://coulmont.com/blog/2007/01/29/sex-shops-paris-enseignement/>].
- Coulmont B. et Roca Ortiz I., 2007, *Sex-shops, une histoire française*, Paris, Dilecta.
- Coutras J., 1996, Crise urbaine et espaces sexués, Paris, Armand Colin.
- Coutras J. et Fagnani J., 1989, Sexe et espaces, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, p. 11-14.
- De Lauretis T., 1991, Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities, *Differences : A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 3, p. 296-313.
- Deligne C. et ali., 2006, Les territoires de l'homosexualité à Bruxelles : visibles et invisibles, *Cahiers de géographie du Québec*, n° 140. [en ligne. Disponible sur : http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_50/no_140/02-Deligne.pdf].
- Delphy C., 2001, *L'ennemi principal. Penser le genre*, Paris, Syllepse.
- Despentès V., 2006, *King Kong Théorie*, Paris, Grasset.
- Duncan N., 1996, *Bodyspace. destabilizing geographies of gender and sexuality*, Londres, Routledge.
- Fabre C. et Fassin E., 2003, *Liberté, égalité, sexualités : actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond.
- Fassin D. et Fassin E., 2006, *De la question sociale à la question raciale ?* Paris, La Découverte.
- Fassin E., 1999, Pour l'égalité des sexualités, *Vacarme*, n° 8, p. 31-32.
- Foucault M., 1976, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard.
- Gaissad L., 2000, L'air de la nuit rend libre ? Lieux et rencontres dans quelques villes du sud de la France, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 87, p. 37-42.
- Gaissad L., 2005, La lutte des places, ou quand la rue se déplace : éthique du trottoir, commerce du sexe et clandestinités recomposées, *La rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 195-209 (coll. Sociologiques).
- Gentelle P., 2006, Le sexe, objet géographique ?, *Les lettres de Cassandre*, n° 51.
- Gresillon B., 2000, "Faces cachées de l'urbain" ou éléments d'une nouvelle centralité ? Les lieux de la culture homosexuelle à Berlin, *L'espace géographique*, n° 29, p. 301-313.
- Gwiadzinski L., 2005, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Paris, L'aube.
- Hamel C., 2007, *L'amour à l'épreuve de l'exclusion, du sexisme et du racisme*, Paris, La découverte.

- Humphreys L., 2007, Le commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 60, Paris, La Découverte.
- Iacub M., 2002, Qu'avez-vous fait de la libération sexuelle ?, Paris, Flammarion.
- Iacub M. et Maniglier P., 2005, Antimanuel d'éducation sexuelle, Paris, Bréal.
- Le Bitoux J., 1996, Marcher dans le gai Marais, *La Revue h*, n° 1, p. 47-51.
- Léobon A., 2002, Population homosexuelle et processus d'intégration : de l'interstitiel au communautaire, *Espaces géographiques et société*, n° 17, p. 23-32.
- Léobon A., Frigault L.-R. et Levy J. J., 2006, The Contribution of the Internet to a Transformation of Sexual Practices, *Journal of Sex Research*.
- Leroy S., 2005, Le Paris gay. Eléments pour une géographie de l'homosexualité, *Annales de géographie*, n° 46, p. 79-601.
- Lussault M., 2003, Visibilité (régime de), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin.
- Mendes-Leite R. et Proth B., 1998, L'itinéraire des désirs. Déambulations masculines sur les lieux de drague à Paris, *French Cultural Studies*, n° 9, p. 367-383.
- Mossuz-Lavau J., 2002, La vie sexuelle en France, Paris, La Martinière.
- Pollak M., 1982, L'homosexualité masculine ou le bonheur dans le ghetto ? *Sexualités occidentales*, Paris, Le Seuil, p. 56-80.
- Proth B., 2002, Lieux de drague, scènes et coulisses d'une sexualité masculine, Toulouse, Ed. Octarès, (coll. Applications de l'anthropologie).
- Redoutey E., 2003, Gay Pride, marche revendicative, parade festive, *Urbanisme*, n° 331, p. 71-74.
- Redoutey E., juillet 2002, Géographie de l'homosexualité à Paris, 1984-2000, *Urbanisme*, n° 325, p. 59-63.
- Redoutey E., 2004, Le Marais, un quartier gay ?, *Urbanisme*, n° 337, p. 20-23.
- Sibalis M., 2004, Urban Space and Homosexuality : The Example of the Marais, Paris "Gay Ghetto", *Urban Studies*, vol. 41, n° 9, p. 1 739-1 758.
- Volvey A. et Stock M., 2003, Sexualité, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Weeks J., Holland J. et Waites M., 2003, Sexualities and Society, Cambridge, Polity.

Corps-à-corps aux jardins. De l'imaginaire sexuel comme révélateur de la crise des espaces urbains

Céline Barrère

Doctorante Institut d'Urbanisme de Paris, Paris XII Val-de-Marne
Centre de Recherche sur l'Habitat / UMR LOUEST 7145

celine.barrere@paris-valdeseine.archi.fr

« Jardins, par votre courbe, par votre abandon, par la chute de votre gorge, par la mollesse de vos bouches, vous êtes les femmes de l'esprit, souvent stupides et mauvaises, mais tout ivresse, tout illusion. Dans vos limites de fusains, entre vos corbeaux de buis, l'homme se défait et retourne à un langage de caresses, à une puérité d'arrosoir »¹.

I - Du romanesque comme filtre de la réception des espaces parisiens

Dans le cadre de cette journée, nous nous proposons de traiter des écritures sexuelles ou sexualisées des jardins publics en tant que pratiques actives d'investigation des espaces urbains. Le jardin y est entendu comme modalité essentielle de l'espace public urbain. Dans cette perspective, l'imaginaire sexuel serait un processus de récupération d'espaces en crise, palliatif d'un triple désenchantement du jardin, de la ville et de la société. Bien plus, nous postulons l'érotisme et la sexualité comme motifs dynamiques de réception, d'appropriation et d'approvisionnement des espaces planifiés et de questionnement des espaces hérités. Non pas parce que le sexe est partout, mais parce qu'il inscrit l'urbain autrement, du côté de l'envers et du creux.

L'entrée par l'espace littéraire et, en l'occurrence sous le prisme sexuel, constitue le terrain d'une « géographie expérimentale »². Nous ne nous saisissons pas du matériau littéraire en tant que simple corpus de données servant d'appui aux désignations savantes et aux statistiques ou que témoignage, mais bien comme un processus cognitif autonome, un mode d'élucidation de l'urbain à forte valeur heuristique³.

L'imaginaire romanesque ne se présente pas en tant que lieu ou objet, mais en tant que relation, que « trajet anthropologique »⁴ donnant à voir la ville. L'espace littéraire doit être compris comme le terrain d'étude de l'espace vécu, comme la reconstruction d'un savoir actif et dynamique sur l'urbain en termes d'espaces, de pratiques et de relations. En ce sens, nous ne cherchons pas à repérer et inventorier les correspondances ou/et les distorsions entre l'espace référentiel et l'espace fictionnel, mais à rendre compte des processus de réception des espaces plantés. En travaillant à partir de la « mise en intrigue » pour reprendre la terminologie de P. Ricoeur⁵ qui suppose une attention à la langue mobilisée, aux instances narratives, aux figures, aux thèmes et au personnel romanesque, nous nous plaçons du côté des lieux dits, des territoires écrits. Chaque récit romanesque s'assimile à une

¹ Aragon L., 1998, *Le Paysan de Paris*, Paris, Gallimard, p. 148. (coll. Folio).

² Rosemberg M., 2007, *Littérature et espace vécu*. In Viala L. et Villepontoux S. (dir.), *Imaginaire, territoires, sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, Montpellier, Mutations des territoires en Europe, Publications de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, p. 272.

³ Sur les rapports fructueux ou conflictuels et les interférences entre les discours narratifs et scientifiques au sein des sciences humaines, nous renvoyons à Lassave P., 2002, *Sciences sociales et littérature : concurrence, complémentarité, interférences*, Paris, PUF, 243 p. (coll. Sociologie d'aujourd'hui), à Chevalier M., Brosseau M., Claval P. et Tissier J.-L., 1993, *La Littérature dans tous ses espaces*, Paris, CNRS Editions, 141 p. (coll. Mémoires et documents de géographie) et à Brosseau M. 1996, *Des Romans géographes : essai*, Paris, L'Harmattan, 246 p. (coll. Géographie et cultures).

⁴ Kuon P. et Peylet G., mars 2005, *Paysages urbains de 1830 à nos jours*, In *Eidolon*, n° 68, p. 9.

⁵ Ricoeur P., 2001, *Temps et récit 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, p. 66-104 (coll. Points Essais).

expérience singulière, informée par des représentations élaborées et partagées par le collectif. En effet, la diégèse⁶ donne à voir cet espacement entre l'espace conçu et l'espace perçu, le dialogue entre deux fictions, entre deux récits de ville, l'un projectif - celui des édiles et des praticiens de l'urbain -, l'autre réceptif - celui des habitants. Dans les parcours sexualisés polémiques et revendicateurs des personnages, du narrateur et du scripteur, quelle ville se recompose.

La thématique sexuelle se réactive principalement aux époques charnières, aux époques de crises, celles questionnant les héritages et les changements d'échelle urbaine. Après l'euphorie et l'effervescence des années 1850-1870 contemporaines de la mise en place du système d'espaces verdoyants haussmanniens, l'inflation descriptive autour des jardins publics tourne au poncif décoratif dans les premières années du XXe siècle, à l'exercice de style imposé autour de quelques traits saillants, tels que la description de plus en plus convenue d'éléments formels, la radiographie des pratiques et des usages ou la typologie des promeneurs. Si, auparavant, le végétal, sous la forme d'un système de parcs et jardins intégrés, sérialisés et hiérarchisés à l'ensemble de Paris, était un axe structurant de réorganisation, de rationalisation et de planification urbaine, il n'apparaît plus, dans l'entre-deux guerres, que comme une série d'éléments disjoints et inadaptés accentuant le malaise urbain, participant du morcellement et de la désorientation. En effet, les représentations romanesques insistent sur les contraintes, les dysfonctionnements et la désaffectation induits par cette trame verte. Toutes les ruptures avec les valorisations positives du *locus amoenus*⁷ sont exacerbées.

L'espace romanesque des années 1920-1940 rompt avec les figures de la ville amicale. En effet, c'est une ville plastique entrant dans une modernité bruyante à la « beauté convulsive » selon Blaise Cendrars, celle du machinisme et de l'essor exponentiel de la vitesse. Paris connaît une crise de croissance mettant au jour les déphasages entre les structures subsistantes de la ville du XIXe et celles de la ville du XXe siècle, c'est-à-dire les transitions difficiles entre l'héritage de la ville haussmannienne et les orientations de la ville post-haussmannienne, notamment lors du déclassement des fortifications, de la réaffectation des terrains zoniers ou de la planification urbaine à l'échelle du plus grand Paris⁸. Dans le glissement sémantique et paysager concomitant du jardin à l'espace vert, les valeurs végétales se modifient, renversant les polarités du couple dialectique jardin/terrain vague, de façon à exhiber un espace urbain problématique et traumatique, une distance infrangible entre le citadin et son espace de vie.

Cette crise des espaces urbains est relayée par une crise des représentations et de l'espace littéraire. En effet, les traumatismes de la Première Guerre mondiale ont fait resurgir le trouble et l'inquiétude. Lorsqu'Alain Meyer retrace la genèse de la crise de l'espace littéraire parisien au début du XXe siècle, il insiste particulièrement sur la tension dans laquelle est pris l'imaginaire romanesque. Les jardins hérités se sclérosent, tandis que l'imaginaire du centre pourrit, se réduisant à des images automatiques et stéréotypées. Parallèlement, cet effacement des jardins historiques est contemporain de la prolifération et de l'étalement des périphéries végétales nées de la relégation de la main-d'œuvre et du stockage des matières premières et des infrastructures lourdes⁹. Prise entre la tentation centripète et la tentation centrifuge, toute une part sauvage et maudite du végétal est rémanente et s'insinue en force au cœur des représentations.

Face à cet éclatement urbain, à ce constat de disjonction entre sujet et espace, le récit romanesque rompt avec l'imaginaire euphorique et les valorisations positives du végétal pour dénoncer et détourner les poncifs, rétablir des parcours originaux et restituer aux jardins publics une présence en profondeur dans la ville. Pour ce faire, l'espace littéraire dramatise, travaille le négatif à partir d'un thème intégrateur : la réintroduction de la sexualité, de tout de ce qui relève de la physiologie et de la corporéité, toujours latentes, réprimées et masquées par l'étiquette de la ville haussmannienne.

⁶ La diégèse est l'univers spatio-temporel auquel se rattache l'histoire narrée. Ce concept a été théorisé par Genette dans Genette G., 1972, Discours et récit. In *Figures III*, Paris, Le Seuil, p. 280 (coll. Points Essais) et Genette G., 1992, Palimpsestes : la littérature au second degré, Paris, Le Seuil, p. 341-342 (coll. Points Essais).

⁷ Nous envisageons, ici, le *locus amoenus* au double sens de lieu commun, plaisant et délectable, dans la tradition ovidienne ou lucrécienne. Il s'apparente alors au jardin des délices.

⁸ Cohen J.-L. et Lortie A., 1992, Des Fortifs au périph. Paris les seuils de la ville, Paris, Picard, Ed. du Pavillon de l'Arsenal, 319 p. et Texier S., 2001, La ville saine 1910-1945. In Texier S. (dir.) *Les Parcs et jardins dans l'urbanisme parisien XIXe – XXe siècles*, Paris, Ed. Action Artistique de la Ville de Paris, p. 153-164.

⁹ Meyer A., L'espace parisien littéraire en crise. In Bancquart M.-C., *La Ville. Histoires et mythes*, Institut Français, Paris X Nanterre, p. 117-142.

A cette fin, le schéma narratif hérité du XIXe siècle est rendu caduc au profit d'une plus grande interaction générique, d'une intériorisation de l'expérience urbaine misant sur des formes brèves et discontinues, sur les reprises et les réécritures tissant des réseaux et des rappels d'un texte à l'autre. Le genre romanesque se délite et accueille une constellation de formes nouvelles entérinant le passage d'un régime imaginaire diurne de conformation à un régime nocturne de subversion¹⁰. Parmi les plus emblématiques, nous avons choisi les « récits poétique » surréalistes écrits à seulement quelques années d'intervalle, entre manifestes et récits personnels, dont les plus connus font de Paris le nœud de leur expérience urbaine et le personnage central de leur interrogation¹¹. Ces pratiques littéraires expérimentales se placent délibérément à la lisière entre la vie et la fiction pour produire des œuvres ouvertes. La fluidité de la parole et la tentation d'une certaine oralité, l'omniprésence d'une rhétorique dialogique, l'engagement du sujet, la revendication d'un attachement au lieu, la projection et le dédoublement de soi, la restauration d'une sensualité interviennent tous à un moment donné. Dix ans après les récits surréalistes, c'est chez Louis-Ferdinand Céline que se repose la question de la sexualisation polémique des espaces urbains entre biographie fantasmée, autofiction, roman d'apprentissage et pamphlet¹².

Désormais, le romanesque ne cherche plus à définir comme précédemment le jardin par le positif, mais bien par le négatif, par le recours à des transfuges qui produisent « très précisément le légendaire qui manque à l'espace proche »¹³. Ces derniers nous permettent d'appréhender le passage d'une structure urbaine à une autre, de questionner le statut des espaces hérités comme celui des territoires en cours de constitution en rétablissant des dépotoirs de rêves et de fantasmes, en redistribuant les formes urbaines. L'imaginaire se livre à une action dissolvante systématique sur les espaces plantés.

La sexualité médiatisée par l'écriture correspond à un processus d'intimisation des espaces urbains, à un double mouvement de voilement/dévoilement proposant au lecteur un double pacte de visibilité et d'opacité. Ces « chorégraphies »¹⁴ érotiques évacuent la sexualité diurne au profit de l'exploration des interdits et de la promotion de la déviance comme révélateurs puis producteurs d'espaces.

De la sensualité la plus diffuse à la sexualité la plus ouverte et la plus violente, ce sont des stratégies de récupération des espaces figés, muets et abandonnés comme de projection sur le devant de la scène urbaine d'espaces tus et non sus¹⁵. Elles entendent transformer les rituels urbains par des rituels de caractère négatif¹⁶, dont la fonction est de rénover, de purifier l'urbanité par une nouvelle circulation des images et la promotion de contre-valeurs. Elles forment une combinatoire ouvrant sur des espaces transitionnels, des zones ludiques et dessinant des parcours dérivants dans Paris. Nous n'en explorerons que quatre mouvements à partir des solidarités d'écriture surréalistes et du complexe érotico-voyeuriste de L.-F. Céline : comment établir les coordonnées du désir, puis lier-délier les territoires urbains, ensuite les dilater et, enfin, les exploser.

II - Une topographie du désir au pouvoir dissolvant

La réintégration de la sexualité et du désir au cœur de l'espace urbain confine à une déprise, à une émancipation par rapport au cadre matériel. Contre l'ennui et le conformisme diurnes, Aragon établit ce qu'il nomme lui-même une « géographie du plaisir » (*PP* 57) fondée sur les passages secrets et « l'émouvante vie des buissons trembleurs » (*PP* 178). Pour ce faire, il s'appuie sur la seule résonance érotique des lieux, de la prostitution close à la prostitution en plein air. Reprenant la rhétorique des physiologies du XIXe siècle, Aragon adopte un regard taxinomique et métaphorique classant les femmes en « articles » et repérant les différents « seuils d'une excitabilité particulière »¹⁷.

¹⁰ Durand G., 2002, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 536 p.

¹¹ Nous n'avons retenu que les quatre récits les plus connus : *Le Paysan de Paris* (1926) de Louis Aragon, *Nadja* (1927) d'André Breton, *La Liberté ou l'amour !...* (1927) et *Les dernières nuits de Paris* (1928) de Philippe Soupault.

¹² Nous ne nous attacherons dans cet article qu'au seul *Mort à Crédit* (1936).

¹³ Certeau M. de, 2004, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, p. 164. (coll. Folio Essais).

¹⁴ Loubier P., 1998, *Le Poète au labyrinthe. Ville, errance, écriture*, Fontenay, ENS Editions, p. 421-425. (coll. Signes).

¹⁵ Certeau M. de, 2004, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, p. 142. (coll. Folio Essais).

¹⁶ Caillois R., 2002, *L'Homme et le sacré*, Paris, Gallimard, p. 28. (coll. Folio Essais).

¹⁷ Aragon L., 1998, *Le Paysan de Paris*, Paris, Gallimard, p. 130. (coll. Folio).

Il insiste sur la correspondance forte entre le passage qui abrite des maisons closes, des « magasins prétextes »¹⁸ interlopes à forte charge érotique - gantiers, corsetiers, cafés, meublés, salons de coiffure, etc. - et le parc entendu comme un « décor de désirs, de dé-lits mentaux et de spasmes imaginaires » (PP 178).

In situ se déploie un schéma renouvelé de féminisation des jardins qui n'a que peu à voir avec ses prédécesseurs. La carte du Tendre y est plus débridée et plus trouble, puisque le scripteur et le lecteur sont d'emblée placés en position de voyeur, c'est-à-dire dans un rapport ambigu entre la distance et la proximité, entre la participation active et la jouissance passive. Ils se situent dans un espace intermédiaire entre le dehors et le dedans, entre la transparence et l'opacité. D'ailleurs, dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les pôles sur lesquels s'ancre cette nouvelle topographie du désir soient des espaces artificiels, historiquement datés et menacés – le passage couvert de l'Opéra et le parc irrégulier des Buttes-Chaumont à l'exemple du *Paysan de Paris* (1926)¹⁹. Ces deux espaces occupent une position excentrée et retranchée par rapport à la ville, constituant des sortes de refuges en direction de l'émerveillement. En effet, bien que situé dans le VIII^e arrondissement, le passage est en retrait, à l'abri de la rue, dans un renforcement du parcellaire. De plus, sa couverture et sa clôture l'abstraient du régime des circulations urbaines. Le parc, lui, est perché au sommet du XIX^e arrondissement, cerné de « bâtisses mortes et utiles », de baraquements, de murs de briques et de plâtras. Loin de la banalité du Bois de Boulogne et de ses poncifs végétaux, le travail connotatif et dénotatif du toponyme Buttes-Chaumont fait « se lever » des représentations autres que physiques, c'est-à-dire un « mirage » capable de détruire l'ennui et d'amorcer une « chasse miraculeuse », une « grande révélation qui transformerait la vie et le destin » (PP 165). Dès son approche extérieure, le parc des Buttes-Chaumont est représenté comme un lieu où tout est faux-semblants et chausse-trappes appartenant aux mystères de Paris.

Plus largement, l'érotisation du jardin affirme le primat du multiple et du mouvement dans la ville grâce aux nombreux changements de règne des objets et des lieux - minéral, animal, végétal -, aux changements d'échelles ou encore aux phénomènes de particularisation et de généralisation. De la sorte, Aragon lui restitue sa corporéité en lui attribuant des gestes, des actes, des membres et une sémantique propre. Le parc est, alors, personnifié et peut se soulever. Paris devient un univers de projections et de reflets érotiques dans lequel les microcosmes s'emboîtent. Dans ce cycle instable de métamorphoses, l'éros ne peut être que passager et furtif, inscrivant le désir et le plaisir, la possession et la transgression, la purification et la souillure au cœur des problématiques urbaines.

*« Ô couples ! [...] Mimiques lentes, mains serrées, postures divines : j'ai pris à vos manières, à la diversité de vos manières un goût damnant, un damné goût de la surprise. Ceux qui sont immobiles, qui ne se regardent point, qui se perdent, ceux qu'un seul point unit, par exemple aux épaules, ceux qui sont tout mêlés du haut au bas du corps, ceux qui s'écoutent, ceux qui sont dissipés dans l'air du paysage, les amoureux distants, les peureux, les pressés, ceux qui se croient invisibles au fond d'un baiser sans fin, ceux qui se lèvent soudain, et qui marchent, ceux qui frémissent, ceux qui découvrent tout à coup le sentiment de l'existence, blottis dans ce plaisir que tout retardera, les voluptueux qui évitent la volupté, les couples des parcs savent au-delà de l'humain faire durer le plaisir »*²⁰.

La disponibilité et la lascivité informent ce théâtre de désir, s'appuyant sur des éléments matériels, clairement identifiés, à la fois naturels et architectoniques servant de planches d'appel à l'imaginaire : la grotte, les statues blanches et nues, la colonne baromètre, le pont des Suicidés ou encore, le tracé des allées sont l'objet de multiples cristallisations érotiques.

*« Et il y a encore les serpentins des sentes, le lac aux oiseaux dormeurs, les canards mandarins nous leur jetons des pierres, ils savent qu'ils ne seront pas atteints, ils restent sur un perchoir dans l'eau, immobiles. Le café au-dessus, toute l'âme d'Henri Bataille [...] Parc, parc et parc. Voici l'appartement des rêves : dans un défilé de rochers artificiels, un passage au fond du vallon près d'un ruisseau qui court, la cascade, à sa perte »*²¹.

La visite nocturne aux Buttes-Chaumont est une « erotomachia » dans la tradition du *Songe de Poliphile* qui rend un culte à l'amour unique et à l'amour des jardins dans l'évocation insistante de rites rustiques et archaïques, d'un ample lexique religieux, tel que « hiératique amour », « temple de fusains », « culte », « candélabre d'argent ciselé », « autels », « messe basse » célébrée par des

¹⁸ Corbin A., 2004, *Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle*, Paris, Flammarion, p. 213-216 (coll. Champs).

¹⁹ Toutes les citations sont extraites de Aragon L., 1998, *Le Paysan de Paris*, Paris, Gallimard, 249 p. (coll. Folio) et seront reportées dans le corps du texte par l'abréviation PP suivie de la pagination.

²⁰ Aragon L.(1926), *Op. Cit.*, p. 177-178.

²¹ Aragon L., 1998, *Le Paysan de Paris*, Paris, Gallimard, p. 220. (coll. Folio).

« prêtres hérétiques » dans « chapelles de baiser » (*PP* 178-179), renvoyant aux bois sacrés mythologiques et au principe d'une connaissance amoureuse de l'univers. L'écriture des sens transforme un espace asexué en territoire érotisé dessinant « les vastes contrées sentimentales où se meuvent les rêves sauvages des citadins » (*PP* 148). A tel point que la femme emplit tout l'espace, le dilate et en vient à se substituer au paysage. La ville disparaît dans un vertige. Elle est dissoute dans l'amour idéalisé.

La tension indépassable au cœur de la rhétorique surréaliste entre les deux tendances inverses de la libération de la libido et de l'exaltation d'une femme unique ménage des espaces instables à plusieurs dimensions. Ces derniers libèrent les « figures menaçantes », l'« inconscient de la ville » et, partant, rendent visibles les terrains vagues et leurs cabanes de chiffonniers, les dépotoirs de rêves, c'est-à-dire la « marge la plus favorable à la liberté et au secret, qui nous semblait cette grande banlieue équivoque autour de Paris » (*PP* 166). La sexualisation de Paris procède à partir de l'association proliférante passage-jardin-bordel pour créer une ville obsédée, cherchant à régénérer le mythe d'un Paris mystérieux, à matérialiser un univers de rencontres, de désirs et d'élans au sein du labyrinthe.

Par ce processus total, le corps de Paris entre en correspondance avec d'autres territoires de désir et fait l'objet d'un mouvement conjoint de dédoublement et de déplacement tant sensuel que métaphysique. La translation érotique ne rétablit pas la corporéité de tous les espaces urbains, mais élit des champs magnétiques : ceux menacés de disparition et en sursis - passage de l'Opéra -, ceux étalés et en attente à la périphérie et dont la présence est masquée, refoulée ou fantasmée - terrains vagues -, et ceux posés au bord d'un basculement - parc des Buttes -Chaumont. Aux impératifs de moralité et d'ordre, aux injonctions édilitaires sont substituées les valeurs de la disponibilité et du désir, du frisson et du saugrenu contribuant à faire l'apologie des lieux clandestins. La reconnaissance de la pulsion sexuelle réhabilite tous les espaces auparavant considérés comme indignes. Le méprisé et le méprisable sont les catégories à partir desquels sont repensés l'ensemble des espaces urbains instituant des contiguïtés entre des pôles végétaux antagoniques et creusant une intranquillité au sein des espaces normés. Le primat est, désormais, accordé à la capacité de soulèvement des lieux et à leur potentiel ludique.

III - L'ambulation de la prostituée un principe de liaison/dé-liaison

La médiation sexualisante s'empare et retourne la métaphore organiciste et évolutionniste chère aux premiers urbanistes comme leurs conceptions de l'évolution créatrice et du cycle vital inspirées de Bergson²². Les organes de Paris subissent un traitement déréalisant mettant en avant une toute autre conception du corps et de l'urbain : celle d'un corps de désirs et de pulsions, une machine animalisée et sensualisée dont les mouvements sont erratiques. La géographie du désir et du plaisir rétablit Paris comme terrain d'aventures et d'initiations. L'exploration du corps de la ville se révèle être une expérience de seuil, un rite de passage rompant avec l'état de veille²³.

Dans ses « visions marchées de Paris », l'aventurier n'est jamais seul. Il est accompagné, doublé de celle qu'André Breton nomme la « passante inspiratrice » à la fois auxiliaire et medium. Une créature de la nuit : la prostituée, investie d'un pouvoir de dévoilement et d'interrogation du destin de Paris.

Symbolisant l'irréductible altérité de la femme, donc de la ville, elle renvoie à leur commune réification par le regard masculin qui en fait, comme la ville d'ailleurs, l'objet d'un fétichisme érotique morbide dans des actes d'exposition, de choix, d'achat et de possession. De plus, elle rend compte d'une volupté citadine en marge du modèle conjugal. En effet, la nuit parisienne est essentiellement dominée par la présence d'hommes en quête de la satisfaction de leurs désirs exacerbant l'identification sexuelle des êtres nocturnes. Par-là même, la nuit métaphorise l'absence de statut de la femme en ville qui n'existe que médiatisée par le regard masculin : soit le repli sur l'espace domestique de la femme honnête, soit l'occupation de l'espace public nocturne par les femmes de mauvaises mœurs. A l'évocation de la fille publique, l'on retrouve la figure de la lorette si chère à

²² Poete M., 2002, Introduction à l'urbanisme, Paris, Sens et Tonka, 573 p. et Poete M., 1938, Paris, son évolution créatrice, Paris, Vincent Fréal, 151 p.

²³ Benjamin W., 2002, Paris, capitale du XIXe siècle. Le livre des passages, Paris, Ed. du Cerf, p. 512.

l'imaginaire du Second Empire, mais aussi les images plus dégradantes de « l'égout séminal », du « dégorgeoir des virilités pauvres » selon les expressions d'Alain Corbin²⁴.

L'imaginaire surréaliste fait de la prostituée le vecteur d'une expérience urbaine immédiate, un principe de sublimation et de transfert actif. Qu'elle se nomme Nadja pour Breton²⁵, Louise Lame pour Desnos²⁶ ou Georgette pour Soupault²⁷, elle est toujours en « marge du réel »²⁸, une présence obsessionnelle et composite, double féminin du scripteur et du narrateur, condensateur de la surréalité. A la fois « objet littéraire, phénomène social et femme »²⁹, elle est complice de la nuit urbaine, en ce qu'elle plonge ses compagnons d'errance dans une clandestinité féerique.

« A l'ombre de ce bâtiment qui fait d'abord penser à un squelette, se tiennent, de minuit à cinq heures du matin, des conciliabules silencieux. On dit que dans quelques-uns des recoins furent étranglées une douzaine de femmes depuis l'année 1920. Grâce aux complaisances réciproques, la police ferme les yeux et s'écarte volontiers des crimes de cette nature qui ne doivent à aucun prix être rendus publics »³⁰.

La plasticité, la variabilité de l'espace prostitutionnel et ses capacités infinies d'associations en font un dispositif de correspondance et d'agrégation de territoires fonctionnant comme un collage chaque nuit recommencé. Le parcours péripatétique n'est pas linéaire, mais découpé en stations prolongées, où la pause devient pose, affichage du corps et de la chair, où s'accusent un relief et des aspérités, toute une « socialité parallèle »³¹ d'ombres et de présences, formant un pôle de rejet. La prostituée, seule, est capable de déjouer les pièges de la nuit, d'aller de rêve en rêve, d'homme en homme. Le manège de la Georgette de Soupault entre les galeries du Palais-Royal y est comparé à un « miracle ».

L'écriture violente et contrastée des désirs est également écriture de l'ombre et de la lumière, alliance de l'intime et du spectacle par la double possession de la femme par le marcheur et du marcheur par la femme. L'offre prostitutionnelle est disséminée, organisée selon la distribution des lumières artificielles et des trous d'ombre³². Les circuits prostitutionnels agissent en tant que principe d'énonciation et d'appropriation des espaces urbains³³. En effet, la prostituée opère des déplacements, des tris et des inventions qui recomposent la topographie urbaine, qui creusent les significations familières et cachées³⁴. Par dilatation ou élision, par juxtaposition ou déliaison, s'opèrent des bricolages de l'urbain. La ville est mobile, ses mouvements répétés, brisés, accélérés ou ralentis au gré des rencontres successives de la prostituée.

Par conséquent, elle redéfinit une ville charnelle fondée sur un double principe de clandestinité et d'exhibition. Elle met en place un système de glissements sémantiques et thématiques. La multiplication des toponymes et l'effacement de l'identité des espaces se confondent. Les localisations sont fuyantes, les espaces désancrés des connotations et des usages quotidiens. Paris assume et renforce son caractère labyrinthique, puisque les espaces urbains demeurent fragmentés, occupant des positions interchangeable. La levée des tabous sexuels et la transgression des interdits impliquent, en effet, un mode renouvelé d'occupation de l'espace alliant mouvement et désir³⁵.

Dans la topographie urbaine, la prostituée se situe dans un entre-deux, sur les « pas de portes de l'imagination »³⁶ - palier, porte cochère, arcade, arbre, réverbère, jardin, etc. - où se confondent espace privé et espace public. Elle investit tous les espaces intermédiaires, tous les seuils médiatisant son attente et sa disponibilité.

Le jardin public devient un lieu flottant, incertain, à la fois affirmation d'une présence et celle d'un sens suspendu. Suivant les déplacements de la péripatéticienne, il révèle ses formes cachées - coins, recoins, massifs et buissons touffus, branchages, rideaux d'arbres, impasses. Tout en

²⁴ Corbin A., 1982, Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle, Paris, Flammarion, p. 344.

²⁵ Breton A., 2000, Nadja, Paris, Gallimard, 190 p. (coll. Folio).

²⁶ Desnos R., 1998, La Liberté ou l'amour !, Paris, Gallimard, 161 p. (coll. L'Imaginaire).

²⁷ Soupault P., 1997, Les Dernières nuits de Paris, Paris, Gallimard, 141 p. (coll. L'Imaginaire).

²⁸ Bancquart M.-C., 1972, Paris des Surréalistes, Paris, Seghers, p. 47-48. (coll. L'Archipel).

²⁹ Olrik H., 1978, Marthe : une prostituée du XIXe siècle. In *Revue des Sciences humaines*, « Huysmans », n° 170-171, p. 283.

³⁰ Soupault P., 1928, Op. Cit., p. 21.

³¹ Sansot P. et Pilon A., 1999, La part maudite. In Brunon H. (dir.), Le Jardin, notre double. Sagesse et déraison, Paris, Ed. Autrement, p. 31.

³² Loubier P., 1998, Le Poète au labyrinthe. Ville, errance, écriture, Fontenay, ENS Editions, p. 98-100. (coll. Signes).

³³ Certeau M. de, 2004, L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire, Paris, Gallimard, p. 148. (coll. Folio Essais).

³⁴ Certeau M. de, 2004, Op. Cit., p. 149.

³⁵ Loubier P., 1998, Le Poète au labyrinthe. Ville, errance, écriture, Fontenay, ENS Editions, p. 94-97 (coll. Signes).

³⁶ Aragon L., 1998, Le Paysan de Paris, Paris, Gallimard, p. 75 (coll. Folio).

découpages et re-cloisonnements, il est métamorphosé en aire de jeu sans cesse renouvelée, en mirage, à l'image des jardins du Trocadéro : croisement entre un aquarium et le bureau des objets trouvés dans *Les Dernières nuits de Paris* (1928) de Philippe Soupault. Sa fraîcheur, sa lumière opale, son entrée dissimulée derrière les buissons, sa grotte artificielle en font le complice des mystères urbains³⁷. Le camouflage et l'imprévu y sont au service de la transgression, de la mystique aussi bien que de l'illusion³⁸ dans une « zone louche où règne un fameux jour d'assassinats » (PP. 165-166).

« *Je savais bien maintenant qu'elle allait prendre son poste près du Petit-Palais où je l'avais retrouvée à la fin de cette nuit qui pour moi était fameuse. Il me parut plus évident encore que la première fois que Georgette était destinée à tourner autour de ces masses invertébrées et disposées à satisfaire les étranges manies des promeneurs des Champs-Élysées et de l'aurore* »³⁹.

De par sa position marginale et mobile, la prostituée établit des contiguïtés et brise les clôtures, ouvre les jardins sur la rue et rétablit leur appartenance au régime commun de l'urbain. Les itinéraires d'allure hypnotique de Georgette, de jardin en jardin, sont fixes et la conduisent des Champs-Élysées aux Buttes-Chaumont ou au Trocadéro, en passant par le Palais-Royal. Tous sont désolés, peuplés d'ombres fantomatiques. Ses déambulations somnambuliques cherchent, en fait, à pallier leur monotonie et leur mutisme en fabriquant des espaces plus intimes et plus libres. C'est pourquoi son périple nocturne se décentre progressivement. Dès lors, le déplacement est gradué en trois cercles concentriques mêlant vacance et déviance : dans un premier temps, les faubourgs et la périphérie, puis la proche banlieue inhospitalière et, enfin, l'indistinction de la grande banlieue. La « magie citadine »⁴⁰ expose un envers du réel qui se transforme en « désenchaînement quotidien »⁴¹ producteur d'espaces fantasmatiques. Ces errances forment une chaîne végétale seule capable de récupérer les marges, les terrains vagues, les zones indécises et récusant la dichotomie sauvage/régulier⁴², n'établissant que des degrés différents de magie à activer. Partant, elle corrompt les signes de la centralité - permanence, symétrie, ordonnancement - par l'intrusion d'éléments relevant du farouche.

« *Georgette reprit sa marche à travers Paris et la nuit confondus. Elle avançait, écartant la tristesse, la solitude ou l'angoisse. C'est à cette heure surtout qu'apparut son étrange pouvoir : celui de transfigurer la nuit. Grâce à elle qui n'était qu'une des cent mille, la nuit de Paris devenait un domaine inconnu, un immense pays merveilleux plein de fleurs, d'oiseaux, de regards et d'étoiles, un espoir jeté dans l'espace [...] Et Georgette devenait elle-même une ville* »⁴³.

Là aussi, le motif du dédoublement fonctionne. La prostituée est une instance de « remythisation »⁴⁴. Dans *Nadja* (1926), les trajectoires du poète et de la femme se croisent et s'inversent rapprochant un peu la sexualité libérée de la folie. Breton s'élève de poète à mage, tandis que Nadja le médium, elle, chute vers la folie. Elle partage sa clairvoyance et dessine un « champ d'expérience valable »⁴⁵, d'aventure en aventure, « esquissant quelques pas de danse sous une galerie du Palais-Royal »⁴⁶. Elle capte les signes émis par la ville et opère la synthèse du réel et de l'irréel à la recherche du « point suprême » où les contradictions se résolvent⁴⁷. Sa capacité à faire surgir les terrains vagues au cœur de Paris - la place Dauphine - constitue une libération autant qu'un risque et une dégradation du côté de l'a-logique.

En fait, la répétition conjuratoire de parcours obsessionnels n'aboutissant nulle part et de rendez-vous avortés, détruit toute conception unificatrice ou globalisante de la ville au profit d'un labyrinthe temporel et d'une optique fragmentaire⁴⁸. La ville est en sursis, vivante seulement dans la cadence régulière, automatique et décidée de la prostituée permettant au narrateur de voir Paris « pour la première fois », de pénétrer dans une ville nouvelle « plus féminine que de coutume » et qui se

³⁷ Soupault P., 1997, *Les Dernières nuits de Paris*, Paris, Gallimard, p. 29-31. (coll. L'Imaginaire).

³⁸ Bancquart M.-C., 1972, *Paris des Surréalistes*, Paris, Seghers, p. 131. (coll. L'Archipel).

³⁹ Soupault P., 1997, *Les Dernières nuits de Paris*, Paris, Gallimard, p. 50 (coll. L'Imaginaire).

⁴⁰ Bancquart M.-C., 1972, *Paris des Surréalistes*, Paris, Seghers, p. 10. (coll. L'Archipel).

⁴¹ Breton A., 2000, *Nadja*, Paris, Gallimard, p. 80. (coll. Folio).

⁴² Le Dantec J.-P., 2002, *Le Sauvage et le régulier : art des jardins et paysagisme en France au XXe siècle*, Paris, Le Moniteur, 263 p.

⁴³ Soupault P., *Op. Cit.*, p. 42-43.

⁴⁴ Sansot P., 1999, *La Poétique de la ville*, Paris, Armand Colin, p. 216.

⁴⁵ Breton A., 2000, *Nadja*, Paris, Gallimard, p. 135. (coll. Folio).

⁴⁶ Breton A., *Op. Cit.*, p. 118.

⁴⁷ Bancquart M.-C., 1972, *Paris des Surréalistes*, Paris, Seghers, p. 108. (coll. L'Archipel).

⁴⁸ Ishikawa K., 1998, *Paris dans quatre textes narratifs du surréalisme : Aragon, Breton, Desnos, Soupault*, Paris, L'Harmattan, p. 107.

« resserrait dans chaque détail »⁴⁹. Au final, Georgette et ses collègues possèdent le pouvoir de détruire le temps, d'exposer les « mystères journaliers de la ville »⁵⁰ et de transfigurer la nuit grâce au « sourire d'une ombre »⁵¹. Le scripteur, lui, ne parvient qu'à assembler un « itinéraire d'illusion »⁵² qui se conclut provisoirement dans un vacillement généralisé. L'inquiétude, elle, demeure.

IV - L'espace dilaté de la scène sadienne

De l'amour unique à la prostitution, est assumée et exaltée la même sexualité libératrice faisant sauter les compartimentages et exister la ville et le végétal sous le régime de l'osmose. La ville y est constamment sous l'emprise de l'imaginaire botanique par la reviviscence des formes courbes, des torsions, des rythmes ondulés, des circonvolutions végétales qui déstructurent la forme urbaine et brisent son organisation. La sexualisation de la végétation, l'omniprésence des lianes, des herbes et des terrains vagues servent à faire le récit d'un ravage, d'une dilution et d'une extension urbaine extrême. L'érotisme relance la thématique de la ville de l'errance comme champ de forces contradictoires et revient sur l'inégalité qualitative des lieux et sur l'importance des périphéries comme territoires du « trop plein des rêves »⁵³.

Les effets induits par la sexualité sont gradués en fonction du degré de souillure et d'obscénité mobilisé. Il s'agit de récuser les principes de pudeur et de mesure pour dériver dans un Paris de l'excès, un espace sacré : celui de l'activité sexuelle, voué à la violation de l'interdit, à la « confusion de l'animal et de l'humain »⁵⁴, donc aux mécanismes d'affaissement et de déchéance mis en évidence par George Bataille. La fusion érotique est, à ses yeux, un pouvoir de provocation et de suppression de toutes les limites sapant les valeurs antérieures⁵⁵.

L'éros est perverti pour mieux rompre avec les codes tacites de l'espace public. L'amour-délire⁵⁶ fait de Paris un terrain instable et mouvant où se tissent de multiples connexions. Robert Desnos est celui qui a le plus travaillé la question de la sexualité dans Paris dans *La Liberté ou l'amour !* (1927).

Ce récit à tiroirs sans conclusion reproduit une succession de séquences-errances érotiques faisant l'apologie de l'« amour fou » et cherche à rétablir le flux vital en multipliant les expériences sexuelles - exhibitionnisme, voyeurisme, flagellation, viol, meurtre, pédophilie, postures scabreuses, etc. Paris y est le lieu double de la violence et de l'éros, de l'anarchie et du délire, investi comme un « dépôt de signes »⁵⁷ destinés à se transformer. En effet, les lieux ne sont que des points de repères, réduits à leur toponyme et jamais décrits de manière circonstanciée. Au confluent de la géographie réelle et de la géographie surréelle, se met en place une géographie intérieure, synonyme d'arrachement, « d'effilochement » pour reprendre le terme de Marie-Claire Bancquart⁵⁸. Les indications topographiques semées sur le parcours du Corsaire Sanglot - rue des Pyramides, Bois de Boulogne, allée des Acacias, Tuileries, Puteaux, Saint-Cloud, Billancourt, île des Cygnes, pont de Passy, Champ de Mars, quartier des Invalides, quartier de Monceau, square de l'Archevêché, Champs-Élysées, Tour Eiffel - auxquelles s'ajoute l'infinité des rues anonymes ne servent pas tant à matérialiser une cohérence urbaine qu'à faire de Paris une vaste énigme. Bien plus, les images connotées par ces hauts-lieux du Paris historique et touristique sont figées et effacées. L'obscénité fonctionne comme le révélateur d'une étrangeté de la ville familière. Du reste, le personnage explorateur dérive dans un immense champ de ruines d'une monumentalité absurde, parmi des lieux désaffectés, inhabités voire « déshabités » exsudant une angoisse et une inquiétude indépassables.

⁴⁹ Soupault P., 1997, *Les Dernières nuits de Paris*, Paris, Gallimard, p. 42-43. (coll. L'Imaginaire).

⁵⁰ Bancquart M.-C., 1972, *Paris des Surréalistes*, Paris, Seghers, p. 171. (coll. L'Archipel).

⁵¹ Soupault P., *Op. Cit.*, p. 47.

⁵² Soupault P., 1997, *Les Dernières nuits de Paris*, Paris, Gallimard, p. 81. (coll. L'Imaginaire).

⁵³ Meyer A., 1981, L'espace parisien littéraire en crise. In Bancquart M.-C., *La Ville. Histoires et mythes*, Paris, Institut Français, Paris X Nanterre, p. 135.

⁵⁴ Bataille G., 1957, *L'Érotisme*, Paris, Ed. de Minuit, p. 150. (coll. Arguments).

⁵⁵ Bataille G. (1957), *Op. Cit.* p. 143.

⁵⁶ Bancquart M.-C., 1972, *Paris des Surréalistes*, Paris, Seghers (coll. L'Archipel).

⁵⁷ Ishikawa K., 1998, *Paris dans quatre textes narratifs du surréalisme : Aragon, Breton, Desnos, Soupault*, Paris, L'Harmattan, p. 158.

⁵⁸ Bancquart M.-C., 1972, *Paris des Surréalistes*, Paris, Seghers, p. 207 (coll. L'Archipel).

« Corsaire Sanglot passe à trois heures de l'après-midi dans le jardin des Tuileries, se dirigeant vers la Concorde. A la même heure, Louise Lane descend la rue Royale. Arrivée à la hauteur du café Maxim's, le vent arrache son chapeau et l'emporte vers la Madeleine. Louise Lane, échevelée, le poursuit et le rattrape. Durant ce temps, Corsaire Sanglot traverse la place de la Concorde et disparaît par l'avenue Gabrielle. Trois minutes après Louise Lane traverse à son tour la place illustrée par la machinerie révolutionnaire et remonte l'avenue des Champs-Élysées »⁵⁹.

La chair et la souillure sont exhibées et leurs pouvoirs de dramatisation et de dégradation exaltés. Ces jeux sexuels mettent en avant le primat de la pulsion visuelle. L'œil est au centre de toutes les scènes sadiennes et de tous les passages à l'acte qu'il s'agisse de la traque, de la flagellation pédophile, de la mise à mort par guillotine ou encore de la récolte de spermés, établissant un lien indéfectible entre exhibition, orgasme et angoisse, entre répugnance et désir. L'œil-sexe ouvert est partout, rétablissant la légende des lieux aux travers des aventures érotiques du Corsaire, contribuant à spatialiser sa révolte, son agressivité comme son émerveillement enfantin.

Revendiquant et mettant en scène Sade, Robespierre et Jack l'Eventreur, en tant que héros de l'amour et de la liberté, Desnos déploie une spatialité parisienne fondée sur des stases hallucinatoires. Dans cette giration spatiale, l'espace se dilate, se creuse et, finalement, se régénère. Les séances sexuelles nocturnes accomplissent le cycle de la mise à mort à la renaissance d'un jardin autre et d'un autre jardin. Les jardins prennent l'apparence d'un « musée noir »⁶⁰, celui de la ville assimilée à un univers de fantasmes et de cauchemars. Le végétal s'étire et amalgame jardins et terrains vagues, télescope le centre et les périphéries, ouvrant sur un horizon sans cesse reculé. L'érotisme du désir au délire traduit une crise, un dérèglement des formes qui privilégient l'éclatement et le paroxysme. En ce sens, l'amour délire entendu comme une tension et une exaspération du désir fonctionne comme un processus de rupture totale⁶¹.

Le fil conducteur en est la traque de Louise Lane à toutes les époques et sur toute la planète dans un déchaînement onirique et pulsionnel. De la porte Maillot au Bois de Boulogne, elle s'effeuille poursuivie par le Corsaire Sanglot. Desnos ne note pas le défilé du paysage, mais les fluctuations du désir - bas de soie, doublure soyeuse, pantalon de fine batiste, robe de soie noire, manteau de fourrure léopard, chaussures à talons Louis XV, etc. Seuls les désirs violents du narrateur rendent une épaisseur et une matérialité à ces zones de traversée. La position de suiveur et de voyeur exhibe les dessous de Louise Lane qui ne sont rien d'autre que les dessous de Paris.

« Encore quelques pas et voici qu'elle dégrafe ce dernier vêtement. Il choisit. Je cours plus vite. Louise Lane est nue désormais, toute nue dans le bois de Boulogne. Les autos s'enfuient en barrissant ; leurs phares éclairent tantôt un bouleau, tantôt la cuisse de Louise Lane sans atteindre cependant la toison sexuelle. Une tempête de rumeurs angoissantes passe sur les localités voisines : Puteaux, Saint-Cloud, Billancourt. La femme nue marche environnée de claquements d'invisibles étoffes ; Paris ferme portes et fenêtres, éteints ses lampadaires »⁶².

L'érotisme surréaliste évolue comme un corps à corps et un rêve à rêve dans Paris⁶³. L'obscène redouble l'espace de sommeil. L'univers qui en découle est discontinu et instable. Ce n'est pas tant un territoire qu'une circulation où tout est possible.

L'esthétique obscène de Desnos conserve au dispositif jardinier un rôle de premier plan. En effet, ces espaces n'existent plus que comme des surfaces de passage, mais sont le théâtre de rencontres furtives et suspectes. C'est soit à l'abri des intérieurs - chambre de la prostituée et Club des Buveurs de spermés⁶⁴ -, soit dans les jardins que se déroule le cérémonial sadien. Ces espaces s'ouvrent les uns dans les autres. Un spectacle sur l'autre. Une jouissance après l'autre. Le jardin - Bois de Boulogne, Tuileries, Champs-Élysées, jardin anglais d'Humming Bird Garden - rejoint d'autres espaces ouverts, tels la fenêtre, la porte, le couloir, la place publique ou la rue comme théâtre de la cruauté et de la perversion sexuelle. La variété des dispositifs scopiques contribue à faire varier les échelles urbaines, à élargir toujours un peu plus l'horizon jusqu'aux continents vierges, aux contrées fabuleuses et aux blancs de la carte. Toutefois, dans les jardins parisiens, est uniquement le versant voyeuriste et masturbatoire qui est exploité, tandis que le jardin anglais recrée une scène sadique de flagellation et de pédophilie. Le Corsaire Sanglot s'y tient en embuscade pour observer, par

⁵⁹ Desnos R., 1998, La Liberté ou l'amour !, Paris, Gallimard, p. 95. (coll. L'Imaginaire).

⁶⁰ Pieyre De Mandiargues A., 1990, Le Musée noir, Paris, Gallimard, 305 p. (coll. L'Imaginaire).

⁶¹ Bataille G., 1957, L'Érotisme, Paris, Ed. de Minuit, p. 13. (coll. Arguments).

⁶² Desnos R., 1998, La Liberté ou l'amour !, Paris, Gallimard, p. 24-25. (coll. L'Imaginaire).

⁶³ Alexandrian S., 1974, Le Surréalisme et le rêve, Paris, Gallimard, p. 276.

⁶⁴ Desnos R. (1927), La Liberté ou l'amour !, Paris, Gallimard, p. 68-79. (coll. L'Imaginaire).

la fenêtre éclairée, le manège d'une institutrice qui a aligné de toutes jeunes filles en vue de leur donner la fessée l'une après l'autre.

« *Le pantalon descendu emprisonnait de dentelles les genoux de la victime dont les cheveux dénoués voilaient le visage. La croupe frémissante se contractait spasmodiquement. Les empreintes de doigts disparaissaient peu à peu, remplacée par les zébrures rouges du martinet de cuir de la correctrice. Parfois, quand le cinglement avait meurtri particulièrement l'enfant, un bond la faisait sursauter davantage, les cuisses s'entrouvraient et c'était un spectacle sensuel qui émouvait une autre jeune fille, attendant dans un coin de la pièce son tour d'être châtiée* »⁶⁵.

Ces états successifs de la cruauté constituent autant de passages, de subversion des dialectiques intérieur/extérieur et public/privé. L'illicite est un principe de perméabilité et de transitivité. Les théâtralisations perverses de la relation sexuelle - fétichisme, saphisme, sadisme, nécrophilie - actualisent une ville déserte et menacée, hors de toute activité ordinaire : une ville fantôme. La violence de l'éros surréaliste, en tant que force de libération, a partie liée avec une angoisse, un processus de déplacement vers la mort⁶⁶. Le déséquilibre sexuel n'est jamais résolu, condamnant toute tentative d'appropriation décisive de l'espace parisien et entérinant l'absence de fixation dans l'urbain.

V - La pulvérisation érotique des jardins publics

Ces épisodes paroxystiques de violence physique et verbale ont pour finalité de subvertir complètement l'imagerie diurne du *locus amoenus* municipal au profit de la violence naturelle, celle des instincts et des pulsions, du fantastique et du sordide. La sexualité transforme le jardin en « enfer vert » pour reprendre l'expression de Roger Caillois⁶⁷. La végétation y est complice du déchaînement de la sauvagerie qui ne fait plus de distinction entre les catégories diurnes des bois, parcs, jardins, squares et le lexique des terrains vagues et des marges. Tous ressortissent d'une commune violence archaïque, d'un même modèle naturel condamné et, finalement, mis à mort par L.-F. Céline dans deux épisodes de *Mort à Crédit* (1936) situés une nuit au Bois de Boulogne et un après-midi aux Tuileries. Ce, par l'intrusion, dans les espaces centraux, du populaire relégué aux espaces périphériques et marginaux et par la dévastation de l'obscène, tant au niveau des gestes, des activités que d'une langue orale et argotique.

Dès la première ligne, le lecteur est placé, en position de voyeur. L.-F. Céline n'est pas tant dans l'exposition que dans le dessillement, la crudité et la violence d'un regard sans concession. Sa lecture redouble l'expérience de Ferdinand parmi les « débauchés du Ranelagh ». Le registre pornographique est très cru - « ils se groupaient par biroutes, ils poulopaient loin par-derrrière », contrastant singulièrement avec l'épisode précédent où Ferdinand récite sa « belle légende », peuplée d'êtres supra-humains mûs par des valeurs chevaleresques sublimées⁶⁸. L'espace sexualisé du Bois de Boulogne actualise une dégringolade mythologique.

« *Des taillis, des petits bosquets, de partout les gens surgissent pour nous admirer, par deux, par quatre, en vraies cohortes. Ils tiennent tous leur panais en mains, les dames retroussées derrière et devant. Des osées, des pas sérieuses, des plus prudentes [...] C'était envahi les pelouses, des milliers à travers l'avenue. Il en arrivait tout le temps d'autres du fond de la nuit... Toutes les robes étaient en lambeaux... nichons branlants, arrachés... petits garçons sans culottes [...]* »⁶⁹.

Le Bois fonctionne comme espace de libération d'une violence symbolique autant que physique qui exploite des situations marginales et scandaleuses. Souffrance et érotisme sont synonymes dans cet univers de la cruauté mis en lumière par Pierre Verdaguer⁷⁰. Orgies et fantasmes forment un véritable dispositif érotique et haineux. L'érotisme en milieu urbain n'est pas compris comme une fusion des corps, mais comme une confusion. C'est une instance dionysiaque de fragmentation, de morcellement des chairs et des jardins qui fonctionne à plein dans le double motif de l'invasion et de l'abattoir. L'unité est pulvérisée, les corps dépecés et sacrifiés - « les robes étaient en lambeaux... nichons branlants, arrachés... petits garçons sans culottes » (MC 36-38). Pervertir l'éros, c'est exprimer les

⁶⁵ Desnos R., Op. Cit., p. 103.

⁶⁶ Slama B., novembre-décembre 1991, Où vont les sexes ? Figures romanesques et fantasmes fin-de-siècle. In *Europe* « Littérature d'une fin de siècle », n° 751-752, p. 27.

⁶⁷ Caillois R., 1987, Métamorphoses de l'enfer. In *Obliques*, Paris, NRF Gallimard, p. 213. (coll. Blanche).

⁶⁸ Céline L.-F., 1989, *Mort à Crédit*, Paris, Gallimard, p. 36-38. (coll. Folio).

⁶⁹ Céline L.-F., Op. cit., p. 36-38.

⁷⁰ Verdaguer P., 1988, *L'Univers de la cruauté. Une lecture de Céline*, Genève, Librairie Droz, 217 p.

dérèglements des corps et de la société. C'est matérialiser les forces destructrices à l'œuvre dans ce paysage catastrophe. C'est actualiser l'informe et l'innommable et nous mettre en présence du monstrueux et du mortifère résidant au jardin par le recours à une poésie macabre du tronçon et de l'écartèlement. Dans l'espace public, l'homme est écartelé, démembré et annihilé. Le jardin, lui, est défiguré par le martèlement d'un lexique pornographique et ordurier, par le défectueux et le non conforme - « On a quitté ma belle Légende pour discuter avec rage si le grand désir des dames, c'est pas de s'emmancher entre elles... Mireille par exemple si elle aimerait pas bourrer un peu les copines?... les enculer au besoin ? » (MC 36-38).

En définitive, le Bois se réduit à une « foire » où se juxtaposent tous les maux, toutes les tares d'une civilisation moribonde. Ce paradis artificiel du pauvre se rapproche du spectacle grandiose de la tuerie⁷¹. L'écriture célinienne est un processus de contagion universelle. La « maladie des lieux » aboutit à un déséquilibre pathologique, à une saturation synesthésique des territoires, les situant du côté du déchu et de l'infâme. Plus aucune valeur positive du végétal tant du côté du pittoresque, de la pastorale, de la pureté que de la vitalité ne subsiste.

De manière plus excessive encore, le jardin des Tuileries est déchu de toute qualité esthétique, historique et paysagère dans le second épisode. Il est ravalé au rang de « paillason », assimilé à ces espaces banlieusards sur lesquels « chacun s'essuie les pieds, crache un bon coup »⁷². Comme eux, il est dépecé, « gavé d'épandages » et réduit à n'être plus qu'une « terre sans âme, un camp de travail maudit, où le sourire est inutile, la peine perdue, terne la souffrance »⁷³. Le jardin historique, vu comme champ de bataille et espace de la tentation, prend une dimension sacrificielle. La débauche fonctionne comme une inversion généralisée de tous les rapports. Elle est outrance et confusion, mise en place d'un système de sacrilèges nécessaires, tant alimentaires, sexuels, religieux que verbaux ou gestuels dénonçant un avilissement généralisé.

« Au plus profond, toutes les familles, à la recherche de leurs morceaux dans l'enfer et le brasier des chaleurs... Il giclait des quartiers de viande, des morceaux de fesses, des rognons loin, jusque dessus la rue Royale et puis dans les nuages... C'était l'odeur impitoyable, la tripe dans l'urine et les bouffées des cadavres, le foie gras bien décomposé... »⁷⁴.

Le déchaînement de la violence culmine avec l'irruption de la fête, de sa dimension transgressive et re-sacralisante théorisée par Roger Caillois dans *L'Homme et le sacré*⁷⁵. A partir de ce rapport de complémentarité, de consubstantialité entre l'interdit et sa transgression, elle ouvre un nouveau cycle vital du jardin. En effet, l'ancien jardin royal et impérial est l'hôte d'un pique-nique sauvage et fatal. A l'emplacement du jardin privé, des fêtes galantes et des jeux royaux, Céline nous offre un pastiche grinçant et violent d'une partie de campagne débridée. Les plantations sont dévastées. Il ne reste qu'un infâme terrain vague. Les clôtures volent en éclats. Les déchets s'amoncellent. La masse populaire et populeuse s'approprie le jardin des Tuileries en tant que contenant paysager et contenu social par effraction et dégradation⁷⁶. Les Tuileries subissent une agression, un viol collectif, dont elles ne se relèveront pas du fait de l'irruption, de la contagion du crasseux et du vil. Les pillages et les destructions afférents à l'invasion barbare font exploser le réseau de contraintes. Le jardin des Tuileries est à tel point amplifié et hyperbolisé par la violence transgressive de la foule qu'il en vient à occuper tout l'espace, à engloutir la ville. Il ne s'agit plus de contrevenir ponctuellement au règlement, mais de prendre le contre-pied total des règles écrites et tacites de l'espace public.

Dès lors, l'on peut considérer que ces déflagrations obscènes collectives sont des forces d'épuisement et de régénération visant à exténuer le temps quotidien usé et aliéné, à mobiliser la vertu de transformation du chaos primordial, à expulser tout ce qui relève du mal et du négatif pour mieux « recommencer la création du monde »⁷⁷. La fête et le texte orgiaques actualisent « l'ère des créations exubérantes et désordonnées »⁷⁸ pour rester dans le vocabulaire de Roger Caillois. Le laminage des

⁷¹ Verdaguer P., 1988, *L'Univers de la cruauté. Une lecture de Céline*, Genève, Librairie Droz.

⁷² Céline L.-F., 2006, Préface, « Chantez Bezons, voici l'épreuve ! ». In *L'Agité du bocal*, Paris, L'Herne, p. 43-44.

⁷³ Céline L.-F., Op. Cit., p. 44.

⁷⁴ Céline L.-F., 1989, *Mort à Crédit*, Paris, Gallimard, p. 324-327 (coll. Folio).

⁷⁵ Caillois R., 2002, *Le sacré de transgression : théorie de la fête*. In *L'Homme et le sacré*, Paris, Gallimard, p. 129-168. (coll. Folio Essais).

⁷⁶ Sansot P. et Pilon A., 1999, *La part maudite*. In Brunon H. (dir.), *Le Jardin, notre double*. Sage et déraison, Paris, Ed. Autrement, p. 44.

⁷⁷ Caillois R., Op. Cit., p. 134.

⁷⁸ Caillois R., 2002, *Le sacré de transgression : théorie de la fête*. In *L'Homme et le sacré*, Paris, Gallimard, p. 140. (coll.

espaces publics auquel se livre Céline par ses imprécations, la libération de la violence et des pulsions destructrices épuise l'imagerie positive et naïve du jardin et expose toute la lucidité critique du mal. C'est seulement par cette prise de conscience de la cruauté que peut s'opérer progressivement la réhabilitation de l'urbain et la rédemption de la nature.

VI - Pour ne pas conclure sur le sexe de Paris

Contre la ville lisse et policée, le filtre de la sexualité propose une autre mise en séquences de Paris à partir de postures, de gestuelles et de langages particuliers. Ces métamorphoses sexuelles de l'urbain sont autant de processus d'exhibition, des repoussoirs ayant pour but d'investir les espaces vacants et les signes muets de l'urbanité parisienne, tout en renversant le discours moral et hygiénique dominant, les impératifs de fonctionnalité et d'efficacité spatiales comme les injonctions et les assignations édilitaires.

L'imaginaire sexuel fonctionne comme un principe généralisé de transitivité et d'agrégation de territoires éclatés et hétérogènes dans une complémentarité de mouvements toujours transitoires, de parcours sensoriels intermittents. Le couple jardin/terrain vague est non seulement renversé, mais fusionne. Leurs attributs s'échangent et circulent de l'un à l'autre, déployant les fantasmagories et les métamorphoses.

Ces différentes inscriptions de la sexualité, de la plus légère à la plus violente, traduisent, à la fois, un désenchantement de l'urbain, mais également des tentatives de réconciliation et de ré-enchantement. En effet, l'imaginaire sexuel est hautement ambivalent, participant de la régénération du mythe en même temps que d'une phobie urbaine. D'un côté, une conception optimiste quand bien même elle échoue : celle de la recherche d'un enracinement et d'une idylle renouée avec la nature par l'intrusion du sauvage et la récupération des signes de la vacance, guidée par un « œil sauvage »⁷⁹ assimilable à un exorcisme des traumatismes. De l'autre, une vision résolument pessimiste, voire morbide ne désignant que des espaces agressés et défigurés.

Dans les deux cas, il s'agit toujours de démasquer les espaces, de désautomatiser le réel, en déconstruisant et en récusant les catégories apprises, les définitions normatives, en les meurtrissant et en les violentant. Ces séquences sexualisées projettent, réfléchissent, découpent les fétiches urbains, afin de ménager les conditions d'une appropriation et d'une habitabilité des espaces urbains et de restaurer un « sentiment de nature ».

Folio Essais).

⁷⁹ Breton A., 1928, *Le Surréalisme et la peinture*, Paris.

Sexuation et sexualisation des espaces publics d'une capitale arabe face à la métropolisation L'exemple d'Amman, Jordanie

Gildas Coignet

Doctorant, Université Paris IV-Sorbonne

Capitale récente et artificielle d'un pays neuf, Amman, ville de paradoxes, paraît déchirée entre la tradition, le conservatisme d'un côté, et, de l'autre, la modernité, l'aspiration à davantage de libertés individuelles (Coignet, 2005). Cette contradiction s'exprime au sein des espaces publics, à la fois révélateurs de la permanence de territoires et d'espaces sexués, mais aussi cristallisateurs de nouveaux territoires de la mixité. À l'instar de nombreuses villes, Amman n'échappe pas à la sexualisation de certains espaces urbains dont les fonctions premières se voient détournées par les pratiques sociospatiales. Ainsi, la sexuation spatiale, notamment, donne lieu à des territoires qui forment parfois le support de pratiques dites déviantes aux yeux des acteurs de la société jordanienne.

N'échappant pas à la mondialisation, la capitale jordanienne est aussi investie dans un processus de métropolisation où les espaces publics, incarnant la vitrine du pays, se doivent de hisser la ville à l'échelle internationale en reflétant des valeurs et normes en adéquation avec les modèles qui dominent le monde.

Dans un contexte de coexistence de deux univers normatifs différents voire contradictoires, dans quelles mesures s'articulent la sexuation et sexualisation des espaces urbains ? Comment se modifient les pratiques et les représentations dont les espaces sont l'objet, ainsi que les seuils entre ces derniers et quelle position adoptent les autorités locales dans ce climat de prééminence de l'échelle planétaire ?

La religion musulmane, à l'origine d'une sexuation spatiale, continue à peser sur les habitants d'Amman et n'est pas sans créer des frustrations.

De plus, l'urbanisation fulgurante et incontrôlée n'est pas sans conséquences sur les espaces publics dans lesquels une sexualisation spatiale s'est développée, et avec elle, la possibilité d'individuation, délicate dans les sociétés arabes où les appartenances communautaires pèsent encore.

Enfin si l'accélération récente de la métropolisation est venue bouleverser ces grilles de lectures de la ville, elle a aussi fabriqué des espaces publics reproduisant les paradoxes ammaniens.

I - D'une sexualisation réglementée à la sexuation spatiale

1.1. Une sexualisation réglée

La *Chari'a*, loi islamique, rassemble l'ensemble des codes que se doit de suivre le musulman au sein de l'espace public, mais aussi privé, et lors de ses contacts avec d'autres individus. Même si son poids varie en fonction du contexte historique et sociétal, elle reste la voie à suivre indiquée dans le Coran¹. Même si les interprétations des écrits islamiques sont diverses et changent, la sexualisation de la société est assez clairement définie. Ainsi, dans le livre Sacré de l'Islam, si les femmes, comme les hommes, ne doivent pas avoir de comportements provocateurs et rester chastes, elles ont, quant à elles, le devoir de dissimuler l'érotisme suggéré par leurs silhouettes et leurs cheveux² et de ne se dévoiler que devant les leurs. En outre, tant pour l'homme que pour la femme, les relations sexuelles, hors mariage ou adultérines sont bannies³. Rappelons aussi que le processus d'individuation est particulier,

¹ Notamment dans la cinquième Sourate, Verset 48 : « Juge entre eux par ce que Dieu a fait descendre, ne te laisse pas entraver de leurs passions hors du Vrai... A chacun de Vous, Nous avons ouvert un accès, une avenue ».

² Sourate XXIV, Verset 31 : « Dis aux croyantes de baisser les yeux et de contenir leur sexe ; de ne pas faire montre de leurs agréments, sauf ce qui en émerge, de rabattre leur fichu sur les échancrures de leur vêtement. Elles ne laisseront voir leurs agréments qu'à leur mari, à leurs enfants, à leurs pères, beaux-pères, fils, beaux-fils, frères, neveux de frères ou de sœurs, aux femmes (de leur communauté) ; à leurs captives, à leurs dépendants hommes incapables de l'acte, ou garçons encore ignorants de l'intimité des femmes. Qu'elles ne piaffent pas pour révéler ce qu'elles cachent de leurs agréments ».

³ Sourate XXV, Verset 68 : « ceux qui n'invoquent pas d'autres dieux avec Dieu, ne font pas périr une âme, celle-ci étant protégée par Dieu d'un interdit, se gardent de la fornication. Qui perpète cela rencontre péché majeur ».

notamment dans la société jordanienne, dans le sens où l'individu se définit par et en fonction de ses appartenances familiales, tribales, au point qu'il est convenu de parler « d'individu collectif ». C'est d'ailleurs pour cela que le Royaume Hachémite de Jordanie est l'un des pays où des crimes d'honneur se perpétuent encore. En effet, le fait avéré ou même simplement la suspicion de rapports sexuels hors mariage d'une fille, même si elle y a été contrainte, suffit à justifier des mutilations voire un meurtre sur sa personne pour préserver l'honneur de la famille⁴. Les ancrages dans le Coran de la légitimation de tels actes sont difficilement décelables. Malgré tout, à la lecture de certains versets, la femme est présentée et doit être considérée comme un objet sexuel⁵, ce qui pourrait expliquer en partie une certaine soumission en terme de sexualité. En revanche, si la polygamie, autorisée dans le livre Sacré de l'Islam et légale en Jordanie, témoigne d'une supériorité des libertés sexuelles de l'homme par rapport à celles de la femme, notons qu'elle doit se dérouler dans le respect d'une justice équitable entre les épouses⁶. En outre, en Jordanie, l'âge au mariage religieux recule et donc celui du premier rapport sexuel autorisé par la religion aussi. En effet, en moyenne, les hommes se marient pour la première fois désormais à l'âge de 30 ans et les femmes maintenant à 27 ans⁷. Ce retard du mariage est notamment dû à l'explosion du montant du *mahr*, douaire, dont l'homme, ou sa famille, doit s'acquitter auprès de sa future épouse, ou de sa belle-famille⁸. Viennent s'y agréger le ralentissement de la transmission du capital d'une génération à l'autre⁹ et aussi l'endettement accru des ménages jordaniens (De Bel Air, 2004) qui jouent un rôle non négligeable dans le recul de l'âge au mariage et de la première expérience sexuelle légitime.

1.2 La sexuation spatiale, mutations et résiliences

Même si les transformations socio-culturelles récentes ont bouleversé le schéma de la construction sociale, la sexuation spatiale persiste cependant dans la capitale jordanienne en se calquant sur les inégalités genrées émanant de l'interprétation du Coran. Les seuils entre les espaces sexués sont devenus un peu plus perméables et se sont déplacés mais restent, cela étant, une frontière ségrégative qui perdure entre les genres. Certes la femme n'est plus systématiquement assignée à l'espace privé et tend à s'émanciper en investissant notamment le marché du travail, dans lequel elle occupe, à fonction équivalente, mais désormais à moindre coût, un poste faiblement qualifié, jusque là occupé par un homme. Cependant, en Jordanie, cette tendance à l'affranchissement féminin se développe lentement et reste encore marginale. Dans la culture arabo-islamique, afin d'éviter autant que possible le contact avec l'étranger, la femme se voit assigner une place préférentielle dans son foyer qu'elle se doit par ailleurs de gérer. L'homme, quant à lui, occupe l'espace public à son gré, peut y accéder et circuler librement et n'est pas contraint dans ses pratiques. Pour ce qui est des femmes, elles doivent éviter de s'y rendre, encore plus si rien ne les y pousse, et se faire discrètes dans leurs déplacements, à la fois en s'habillant en conséquence et en évitant d'attirer les regards sur elles. En somme, il s'agit pour elles de mettre leur féminité en suspens, de développer une certaine neutralité suscitant l'indifférence, d'utiliser l'espace public comme cadre de mobilité mécanique et non comme le théâtre privilégié de l'altérité. Ces normes implicites qui pèsent sur les pratiques socio-spatiales impliquent donc le recours à un capital spatial composé d'outils de franchissement des seuils des espaces sexués, dont la paroi¹⁰, constituée par les vêtements, forme le principal élément. Ces

⁴ Ainsi en 2006, 20 femmes ont été poignardées, battues à mort ou étranglées par des membres de leurs familles et 4 dans le premier trimestre de 2007 selon l'Integrated Regional Information Networks (I.R.I.N.) rattaché au Nations Unies.

⁵ Sourate II, Verset 223 : « Vos femmes sont votre semaille. Allez à votre semaille de la façon que vous voulez ».

⁶ Sourate IV, Verset 3 : « épousez ce qui vous plaira d'entre les femmes, par deux, ou trois, ou quatre. Mais si vous craignez de n'être pas justes, alors seulement une, ou contentez vous de votre droite propriété, plus sûr moyen d'échapper à la partialité ».

⁷ Selon les chiffres du recensement de 2005, alors que l'âge moyen au premier mariage était de 27 ans pour les hommes et 24,4 ans pour les femmes en 1994, contre 25,6 pour les hommes et 21,4 pour les femmes en 1979.

⁸ Le montant du douaire est annoté dans le contrat de mariage et se verse en deux fois. Ainsi, le *muqaddam* est versé à la signature puis vient le *mu'akhkhar*, somme promise en cas de divorce. En outre, l'homme doit acheter un logement décent pour accueillir le futur couple, le meubler entièrement et l'équiper. Il se doit aussi de financer la fête de mariage la plus fastueuse possible, et acheter une voiture à son épouse s'ils habitent en milieu urbain.

⁹ C'est en partie dû à la qualité de l'offre médicale jordanienne permettant un allongement rapide de l'espérance de vie et retardant les successions et héritages. En 2002, les hommes vivaient en moyenne jusqu'à 70,4 ans, les femmes jusqu'à 73,6 ans.

¹⁰ La paroi, *largo sensu*, a pour fonction de créer une discontinuité, une distance (pouvant être intime, personnelle, sociale). Cette vision spatiale égocentrée est développée dans la conception de la loi proxémique de Moles et Rohmer (1978).

conventions perdurent à Amman, spécialement dans la partie Est de la ville, là où une large partie de la population adhère à des normes et valeurs émanant d'un islamisme conservateur. Ainsi le poids masculin dans les espaces publics, *largo sensu*, à Al Balad, le centre originel de la ville, est très fort. Cafés et restaurant traditionnels y accueillent essentiellement des hommes qui s'y retrouvent autour d'un thé ou d'un narghileh pour regarder un match de football, jouer aux cartes ou au backgammon, ou encore pour se ravitailler. Aucune présence féminine ne s'observe, rien ne spécifie pourtant que cet endroit est réservé aux hommes, mais les faits sont là. Au mieux, ces lieux accueillent des familles, dans un espace à part, au sein de l'établissement, souvent à l'étage, à l'abri des regards et des contacts avec le reste de la clientèle. Si les hommes se rejoignent dans les espaces publics, semi-publics ouverts, sur un banc, dans des clubs de quartiers, des cafés, il est fréquent que les femmes se retrouvent, quant à elles, autour d'un thé les unes chez les autres, dans un cercle intime, un espace privé.

Les espaces accueillant des activités ayant trait au corps contraignent les femmes à exposer inévitablement leur féminité. Les hammams, piscines, clubs de sports ou encore de yoga, adoptent alors des horaires d'ouverture distincts selon le genre. La sexualisation des pratiques dans ces cas n'est pas spatiale, puisqu'il s'agit strictement du même lieu, mais bien temporelle. En outre, d'autres lieux qui touchent à la féminité ne sont, quant à eux, que strictement accessibles aux femmes¹¹ et trouvent leur équivalent masculin dans d'autres espaces. Les vitrines sont opaques, de même que les fenêtres ne laissant à aucun passant la possibilité de voir ce qui s'y passe, jouant le rôle de paroi invisibilisante. En revanche, le salon de coiffure pour homme, s'il peut être l'occasion aussi de prendre soin de son visage, n'est pas pour autant caché à la vue des gens. Sa vitrine est transparente, voire tape à l'œil dans certains cas.

Parallèlement, les fouilles au corps, qui se multiplient depuis les attentats perpétrés en novembre 2005, qu'elles aient lieu dans l'aéroport, à l'entrée de bâtiments publics ou d'hôtels, n'échappent pas à cette discrimination. Ainsi, alors que les hommes sont fouillés aux yeux de tous par un autre homme, les femmes le sont par un agent de sécurité féminin, dans une cabine opaque spécifique, témoignant là encore du pouvoir de la paroi dans la mise en scène spatiale de la sexualisation.

En outre, l'absence des femmes à la sortie des mosquées questionne sur leur marginalisation dans l'espace public *largo sensu*, bien qu'aucun écrit religieux ne paraisse les empêcher de s'y rendre. Certaines mosquées ont une salle séparée afin que les femmes assistent au prêche en même temps que les hommes. Par ailleurs, le processus de sécularisation n'étant pas abouti, de nombreuses écoles sont sexuées et la mixité des lieux d'éducation relève bien souvent des seules institutions éducatives étrangères.

Ces codes, interdits culturels, religieux, qui régissent les pratiques socio-spatiales et contribuent à la sexualisation de l'espace urbain ammanien ne sont pas sans produire des frustrations. D'autant qu'à l'ouest d'Amman, d'autres espaces, refusant ces tabous, jouant parfois la provocation, s'inscrivent en criantes contradictions avec la ville de l'Est, celle des parois¹² sexuées. Ces paradoxes qui nourrissent des désirs inassouvis sont à la base de dérives, de pratiques jugées comme déviantes qui ont lieu tantôt en marge de la vie urbaine, tantôt aux yeux de tous.

II - Sexualisation

3.1. Processus d'urbanisation et conditions d'une sexualisation spatiale

Au sein de ces mêmes quartiers, où les espaces publics sont normés par une sexualisation prégnante, ont aussi lieu, paradoxalement, des pratiques sexuelles allant du simple regard aguicheur à l'acte accompli dans l'espace public. Les particularismes urbains de la capitale jordanienne ne sont pas indifférents à la modification et à la coexistence de pratiques parfois incompatibles, pouvant être à l'origine de véritables conflits d'usages. En quelques décennies, Amman est passé d'un village, d'une

¹¹ Ainsi une femme qui veut se faire couper les cheveux ou se faire coiffer devra se rendre dans un salon de coiffure féminin. Il arrive qu'un des coiffeurs soit un homme, mais les femmes qui s'y rendent l'acceptent comme tel. Bien souvent, ces salons associent leurs activités capillaires à des soins esthétiques, permettant aussi à la cliente de se faire épiler, appliquer un masque ou bien se faire masser, tout cela dans le même lieu.

¹² Ces parois, de protection de l'intimité, en plus d'accentuer les frustrations, contribuent à rendre honteux le désir et les jeux de séductions.

communauté à une ville, celle des communautés (Bakij, 1983). Ce fait est en partie à la base d'un désintérêt d'une partie des Ammaniens pour les espaces de l'altérité et de leur repli sur la sphère privée, les nouveaux quartiers de la capitale ne donnant pas naissance à des espaces publics privilégiant la rencontre.

Ainsi, les espaces publics propices à l'altérité sont désertés progressivement par les catégories aisées. En effet, du fait de l'accroissement fulgurant de la ville, les structures sociales urbaines sont bouleversées. En se rendant dans la rue, dans les parcs, les habitants connaissent de moins en moins les gens qu'ils croisent. Dans ce contexte, les Ammaniens de longue date se sentent de plus en plus étrangers à cette ville dont ils ne parviennent plus à suivre les transformations, les limites sans cesse repoussées et dont le contrat citoyen et citoyen a éclaté. Les espaces publics délaissés et dévalorisés sont réinvestis par les nouveaux arrivants ou par des populations moins favorisées qui y trouvent la possibilité de s'y rencontrer (Mounif, 1999). Parallèlement, les autorités locales, devant faire face à l'étalement urbain, n'ont pas les moyens de se préoccuper de la maintenance des parcs et plus généralement des espaces publics (Abu Dayyeh, 2004).

Dans ce contexte, de nombreux espaces publics ont perdu en qualité et, du coup, leur aura citadine s'en ressent. Ils constituent dès lors le support de pratiques dépassant parfois les frontières de la tolérance commune. En outre, le degré de déviance étant en partie fonction de la temporalité, il devient plus marqué lorsqu'il fait nuit. Les pratiques sexuelles, notamment celles qui sont liées à la prostitution, se multiplient alors (Gwiazdzinski, 2005). Parce que ce temps urbain constitue une paroi entre les personnes et renforce l'anonymat, il est en effet propice à une intimité de ces pratiques. Mais les conditions spatiales interviennent aussi. Ainsi un espace dont l'aménagement favorise l'invisibilité directe des pratiques qui s'y déroulent, conférant une certaine intimité aux lieux, sera propice aux comportements « hors normes ». Les différents espaces verts de la ville, dont la végétation constitue autant de recoins, deviennent alors peu à peu le lieu de pratiques de l'intime, de la rencontre amoureuse illégitime, de certaines pratiques jugées déviantes. Citons ici l'exemple emblématique à *Jabel Lweibdeh* du *Doar Al Montaza*, autrefois centre névralgique des rencontres ammaniennes, connu à l'échelle nationale (Coignet, 2004). Il était devenu, jusqu'à sa réhabilitation récente, un jardin réputé pour ses rencontres amoureuses. Le soir tombé, c'était un lieu de racolage renommé. Inévitablement, les représentations des résidents de longue date se sont dégradées à l'égard de ce parc qu'ils aimaient fréquenter autrefois, désormais le support de pratiques jugées *harâm*, حرَام, interdites par la religion musulmane. Afin d'échapper au poids du regard porté par les habitants de leur quartier, certaines personnes sont prêtes à traverser la ville pour trouver l'anonymat. Les habitants de *Jabel Lweibdeh*, pour qui ce parc constituait autrefois un pilier de leur citadinité ammanienne se sentent désormais dépossédés. Ils estiment même que leur sécurité à *Jabel Lweibdeh* n'est plus assurée dans ce jardin que fréquentent des personnes méconnues, anonymes¹³.

Venant trouver l'anonymat dans des espaces qui l'autorisent, les individus s'adonnent à des pratiques jugées socialement inconvenantes. Plus que de se rendre anonymes, ils réalisent ainsi un cheminement qui les fait passer de l'état « d'individu collectif » à celui d'individu tout court. Ce dernier statut les affranchit pour un temps de la charge de leur appartenance, d'une identité entravant leurs pratiques¹⁴.

3.2. Individuation et sexualisation

La Place Hachémite, au cœur historique de la ville, entre le Théâtre Romain et la gare routière de Raghadan, est le cadre de pratiques de prostitution aussi bien masculines que féminines, aussi bien nocturnes que diurnes. En échange d'une pièce, le gardien des toilettes publiques ferme les yeux et laisse les hommes y faire ce qu'ils veulent. Les femmes amènent leurs clients directement chez elles : chambre vétuste d'un hôtel, ou bien appartement insalubre, maison abandonnée, squat... Le racolage se fait grâce à une approche des prostitué(e)s vers les clients potentiels ou, pour les habitués, des clients vers ces femmes ou ces hommes, que, bien souvent, aucun signe apparent ne distingue des autres individus.

¹³ Jabel Lweideh a été, jusqu'en 2005, un quartier où le poste de police avait été supprimé du fait de l'atmosphère paisible qui y régnait, rendue possible par une interconnaissance des habitants, un contrôle et une surveillance mutuels des pratiques au sein des espaces publics.

¹⁴ Si l'individuation, au sens occidental du terme, à l'image du processus démocratique, est porteuse de progrès dans nos sociétés, qu'en est-il dans la culture arabo-musulmane ?

Ces pratiques de prostitution ne sont pas cantonnées à Al Balad. Pourtant, dans les autres quartiers, elles revêtent des formes différentes. Ainsi dans la Rue de l'Université, les prostitué(e)s sont pour beaucoup de jeunes femmes, voire des étudiant(e)s tout à fait ordinaires. La mise en place de rites et la codification des pratiques, à première vue imperceptibles, contribuent cependant à sexualiser l'espace. L'immobilisme prolongé d'une personne, la position d'attente paraissent suspects¹⁵ ; pour échapper à d'éventuelles stigmatisations, voire délations auprès de la *moutawa*, les prostitué(e)s se bornent alors à faire d'inlassables allers-retours dont une observation prolongée permet de décrypter le caractère de marquage territorial, construit sur la base d'une sexualisation spatiale. Le rite d'invitation est constitué par l'échange de regards, des mouvements de tête ou des signes discrets de la main. Mais bien souvent, pour préserver leur anonymat, les clients potentiels ne sortent pas de leur voiture dont ils se servent comme d'une armure les rendant invisible et se contente de baisser la fenêtre au passage.

La prostitution cachée, celle qui ne s'évade pas des intérieurs, existe aussi dans la capitale. Les « night clubs », notamment ceux de la rue Emir Al Mohammad, sont, comme leurs noms ne l'indiquent pas, uniquement accessibles aux hommes majeurs. Ils offrent à ceux qui y entrent la possibilité de rencontrer les danseuses présentes, bien souvent des filles venant de Russie ou de l'Europe de l'Est. En échange de quelques billets, les clients obtiennent leurs numéros de téléphone, puis des rendez-vous. En outre, dernièrement, se sont ouverts de nombreux centres de massages derrière lesquels se cachent des activités de prostitutions accomplies par des asiatiques, notamment des thaïlandaises. Certaines boîtes de nuits, situées souvent à Amman en sous-sol d'hôtels, sont dotées d'alcôves, de pièces séparées, d'arrière salles, *backrooms*, où les clients peuvent se détendre au bras d'une fille installée au bar dans ce but. Ce sont même des restaurants, que rien ne distingue *a priori* des autres, qui se transforment en lieux de rencontres privilégiés ; jusqu'à acquérir une réputation qui dépasse les frontières de la Jordanie. Ainsi certains Saoudiens de passage, dont les appétits sont bridés dans leurs pays, s'y rendent sans contrainte et y satisfont leurs désirs d'alcool et de sexe : pratique ordinaire de tourisme sexuel.

L'urbanité, la diversité, la distanciation physique à ses espaces de vie, la mise en place de parois (spatiales ou temporelles) invisibilisantes garantissent à l'individu l'anonymat. Tous ces caractères de la ville lui permettent de s'affranchir de son univers normatif habituel. La ville génère de l'individuation. En effet, dans une société où l'individu collectif est sous pression constante, ces moments et lieux de déviances s'écartent des logiques communautaire, familiale ou tribale toujours pesantes. Ils offrent alors la possibilité à l'individu de se délivrer de ses appartenances, de s'en démarquer, d'exister en tant qu'individu à part entière.

Parallèlement, au cœur même de la ville, à quelques pas de la mosquée Al Hussein, en échange de quelques dinars, quiconque peut pirater son récepteur satellite et recevoir les chaînes pornographiques étrangères. Sans condition, sans jugement de la part du vendeur, n'importe qui peut acheter des DVD ou magazines de charme voire se rendre dans un des cinémas diffusant des films X. Si une jeune non touriste, dont on distinguerait les formes, s'aventure à Al Balad, c'est au risque de se voir stigmatisée, insultée, agressée physiquement. D'autant plus si elle se trouve dans une rue piétonne passante, pressée par la foule. Le très fréquenté marché aux légumes, attendant à la mosquée Al Hussein et rassemblant des commerçants masculins est, par exemple, le cadre de contacts directs entre les individus pouvant dériver parfois jusqu'à des attouchements portant atteinte à la dignité de la personne.

Cependant, l'amplification du processus de métropolisation modifie ce contexte de paradoxes où riment parfois sexuation et sexualisation de l'espace.

III - Métropolisation : vers l'accentuation d'une sexualisation

4.1. Sexualisation et sexuation à l'heure de la métropolisation

La métropolisation d'Amman s'accélère dans le contexte de mondialisation à laquelle la Jordanie n'échappe pas. Avec elle, l'injection de valeurs et normes occidentales infiltre la capitale, modifiant la configuration urbaine, faisant reculer les frontières de la tolérance commune et

¹⁵ Cependant, à *Jabel Amman*, les prostituées asiatiques feignent d'attendre un taxi pour dissimuler leurs activités et, au moindre risque d'être dévoilées, commencent alors à marcher.

transformant le rapport des habitants aux tabous sociétaux. Le développement des chaînes satellites, l'accès aux différents programmes de tous pays, la multiplication à l'affiche des cinémas ammaniens de films américains, l'essor d'internet constituent les vecteurs principaux de ce phénomène.

En outre, les aménagements urbains, produits afin de propulser Amman à une échelle internationale, et de créer une nouvelle image de la ville en tant que vitrine jordanienne, font l'objet d'un marketing urbain, quelque peu éloigné voire en discordance avec les préceptes locaux. Tout s'accorde pour mettre en avant une certaine modernité incarnée par la société de consommation de masse dans laquelle une neutralité religieuse plane. De la sorte, les femmes représentées par la publicité sont la plupart du temps non voilées et habillées à l'occidentale allant jusqu'à porter des mini-jupes. L'image féminine développée dans nos sociétés, à travers les différents médias qui tendent parfois à faire de la femme un objet sexuel (Bouchard & Froissart, 2004), se retrouve en fait propulsée à Amman. Elle inonde peu à peu ce marché potentiel émergent, sans toujours se soucier de son impact et au risque de se heurter aux conservatismes et valeurs traditionnelles.

Cela étant, cette image moderne de la femme cible une clientèle qui se sent proche des sociétés occidentales, adhérant au culte du corps et est attirée par les valeurs individualistes de développement personnel. Afin que les femmes puissent vivre pleinement leur féminité, éviter, dans les espaces publics, de la mettre en suspens, des espaces sécurisés apparentés aux *gated communities* sortent de terre en marge de la ville¹⁶. La place de la femme dans le marketing de tels projets y constitue d'ailleurs le fleuron commercial. En effet, dans ces micro-villes fermées, ultrasécurisées, la non sexualisation des espaces « publics » est mise en avant via une représentation de la femme moderne, affranchie des normes surannées la reléguant à son foyer. En outre, quand les femmes sont contraintes de se déplacer à Amman, la voiture constitue alors une sorte de pellicule protectrice, une armure rendue opaque lorsque les vitres sont teintées, insonorisée lorsque les fenêtres sont fermées, bref, une paroi supplémentaire offrant davantage de liberté de déplacement, de mouvement au sein de l'espace public, tout en évitant de s'exposer à d'éventuelles stigmatisations masculines.

Dans le contexte de mondialisation, les hôtels¹⁷ qui se multiplient dans la capitale jordanienne¹⁸ servent de commutateurs entre l'échelle locale et internationale. Ils constituent des espaces destinés aux citoyens du monde (Coignet, 2006). En cela, les grands hôtels traduisent l'enjeu de développement induit par cette intégration au réseau mondial, mais ils symbolisent aussi la confrontation culturelle qui en découle. Au-delà de l'offre de ces établissements relative à la gamme intercontinentale des produits et services de l'hôtellerie restauration, ces grands hôtels concentrent l'organisation d'événements divers (mariages, congrès, colloques, manifestations caritatives, spectacles variés). Ils disposent de lieux spécifiques consacrés à la satisfaction des plaisirs et du luxe comme des bars, discothèques, spas, salons de massage ou commerces opulents. Ils se spécialisent également dans la distribution, la commercialisation de biens culturels (cinémas, presse internationale). Ainsi ces hôtels s'ajustent aux modes de vie d'une population participant directement au processus de la mondialisation. Ils forment de la sorte des lieux de résidence et de pratiques temporaires pour de plus en plus d'acteurs du système monde, y compris des populations d'Amman, si ce n'est occidentales, du moins occidentalisées. Du fait des pratiques qui y ont cours, mais surtout de l'image d'un développement fondé sur le modèle néolibéral occidental à laquelle ils renvoient, ces grands hôtels expriment aussi une rupture¹⁹. Au-delà, plus généralement, c'est la confrontation des normes du monde occidental avec celles du monde arabo-musulman qui s'effectue dans ces espaces. C'est parce que ces hôtels symbolisent l'importation d'un modèle de développement imposé par l'occident, et en particulier par les États-Unis, parce qu'ils incarnent donc une forme insidieuse de l'impérialisme occidental et qu'ils sont le théâtre de certaines pratiques contraires aux codes islamiques traditionnels, qu'ils ont été pris pour cibles par Al-Qaïda lors des attentats de novembre 2005.

¹⁶ Citons les campagnes de promotions des projets d'Andalucia ou de Greenland.

¹⁷ Au même titre que les aéroports, les gares routières, ou encore Internet, les grands hôtels constituent des commutateurs cruciaux, des pivots privilégiés des relations entre la société locale et la société monde.

¹⁸ En Jordanie, la multiplication des hôtels à Amman (379 selon les derniers chiffres), témoigne de ce phénomène et illustre ce processus qu'il est convenu d'appeler métropolisation.

¹⁹ Ce fossé, c'est celui qui sépare les populations privilégiées pratiquant l'ensemble de la planète et qui ont les moyens de séjourner dans ces lieux élitistes, des populations paupérisées qui, faute de moyens sont assignées à résidence en Jordanie et ne peuvent accéder aux biens et services proposés par ces hôtels.

Dans un tel contexte, afin d'assurer la coexistence d'individus aux valeurs divergentes au sein d'une même ville, les espaces de mixité(s) sont sous contrôle. Du filtrage à l'entrée, à la présence de caméras et de personnel de sécurité, tout est pensé pour permettre aux femmes seules, notamment, de s'y rendre sans être importunées. Cependant si le *Mecca Mall*, le plus grand mall du Moyen Orient situé à Amman, va dans ce sens, il n'en est pas moins le cadre d'une persistance de la sexuation des espaces. Ainsi quiconque s'y rendra s'apercevra que des pancartes lui rappellent que certaines installations sont, par exemple, strictement réservées aux familles. En outre, la clientèle relativement jeune fait de ce lieu un espace privilégié de drague et de rencontre. Dans cet espace fréquenté par les plus riches, attirant des gens de l'étranger, la prostitution a réussi à se faire une place, discrète mais bien réelle. Ainsi, les hommes désireux de rencontrer des femmes disposées à répondre à leurs désirs se rendent dans deux cafés désormais réputés pour ça. La communication, moins directe qu'en Basse ville, se fait, dans un premier temps, via le système *bluetooth* des téléphones, permettant l'identification mutuelle immédiate des différents acteurs en coprésence et offrant une relative discrétion imposée par la configuration et le statut privé des lieux. Une fois les deux personnes mises en contact et tombées d'accord, elles se rejoignent en dehors du café, soit à l'intérieur du mall dans lequel elles passeront désormais pour un couple banal (de plus la coprésence y étant forte elle offre à la prostituée une garantie de sécurité immédiate), soit à l'extérieur si la confiance installée entre les deux individus est suffisamment grande. Parallèlement, les hauts parleurs du Mecca Mall retransmettent chaque appel à la prière, le centre commercial mettant à la disposition de ses clients des salles où les musulmans peuvent pratiquer leur culte. Ainsi, de nombreux espaces métropolitains sont à la fois sexués, non-sexués, sexualisés, non-sexualisés et, de par leurs pratiques, ont été transformés en lieux hybrides entre deux cultures, à la charnière de deux échelles, en espaces glocalisés, au risque que la densité des différences, la coexistence des distances qui caractérisent les espaces publics multiplient les conflits de cohabitations culturelles.

4.2. Ambiguïté des autorités locales : de la tolérance à la répression

Tirillées entre deux extrêmes, partagées entre, d'un côté, les multiples apports que fait miroiter la mondialisation, répondant aux besoins d'une population minoritaire et aisée, et, d'un autre côté une certaine conservation des traditions et de l'identité jordanienne à laquelle aspire une large part de la population aux revenus limités, les autorités locales semblent ne pas parvenir à exprimer clairement leurs préférences. En témoigne l'absence de politique urbaine clairement définie. Ce vide permet à tous les promoteurs et investisseurs privés de s'implanter et de développer des projets sans même parfois demander un permis de construire²⁰. En outre, en externalisant l'urbanisation des espaces publics (Coignet, 2008), la municipalité pensent se déresponsabiliser du Grand Amman et le gouvernement évitent de devoir trancher sur la question face à d'éventuels mécontentements de la population.

La municipalité s'est tout de même engagée dans différents projets urbains, notamment dans des travaux de réhabilitation qui lui permettent de redorer l'image de la capitale auprès des habitants et de la communauté internationale (Coignet, 2007). Ainsi le *Doar Al Montaza*, dont la réputation devenait de plus en plus négative, a fait l'objet d'une réhabilitation complète. D'un parc où se cachaient les couples et se prostituaient des jeunes à la nuit tombée, ce rond point aménagé s'est vu transformé entièrement jusqu'à revêtir le nom de Parc de la Galerie Nationale Jordanienne des Arts. Aujourd'hui jardin botanique éducatif, il accueille des manifestations culturelles, un café-restaurant et reste constamment entretenu par un gardien et surveillé par un comité de voisinage afin que les pratiques qui s'y déroulent ne nuisent pas à l'image du parc, du quartier et donc de ses habitants.

À côté de cette surveillance populaire de proximité, la *moutawa*, proche d'une police religieuse des mœurs, intervient encore suite à des délations ou observations faisant part de pratiques sexuelles déviantes ayant eu lieu aussi bien dans l'espace public que dans l'espace privé. Cependant cette police n'en est plus à punir un non respect de la sexuation spatiale, comme ce peut être le cas encore en Arabie Saoudite. En outre, encore très récemment, des concerts de chanteuses arabes devant avoir lieu à Amman ont été purement et simplement annulés, car jugés offensants pour la morale de la société

²⁰ L'exemple le plus criant étant l'Hôtel Royal qui domine la ville (du moins plus pour très longtemps) qui aurait été édifié sans même un permis de construire, selon les dires du directeur du service d'urbanisme de la Municipalité du Grand Amman en 2005.

musulmane. Ces faits témoignent du poids qu'exerce encore le lobby religieux en Jordanie. Ils font présager de l'importance des obstacles qui se dressent encore devant les processus de laïcisation, d'individuation, de libéralisation et de démocratisation de la société.

Conclusion

Ainsi, la sexuation de l'espace n'est pas incompatible avec sa sexualisation, dans la mesure où les conditions permettant l'anonymat sont réunies. De la sorte, les pratiques dites déviantes, à l'instar de la prostitution, sont loin d'être rares au sein des territoires masculins. Elles peuvent être nocturnes comme diurnes ; la temporalité urbaine n'étant pas une condition suffisante à leur déroulement.

En outre, si la loi du genre pèse encore sur certains espaces publics actuels, les seuils séparant l'espace féminin de l'espace masculin sont devenus plus perméables. Ils ont permis à la femme de gagner un peu sur les espaces publics, profitant du vent d'occidentalisation des normes et valeurs insufflé par la métropolisation.

Mais le conservatisme traditionnel pèse encore. Si les représentations de la femme, véhiculées par les médias créent des besoins auxquels la société de consommation de masse répond, leur satisfaction ne reste accessible qu'à une frange de la société jordanienne. Celle-ci doit, pour vivre sa féminité, s'enfermer dans sa voiture et habiter des quartiers fermés lui garantissant la sécurité à laquelle elle aspire.

Les autorités locales déchirées entre deux conceptions, deux populations, entretiennent une certaine ambiguïté pour préserver le fragile équilibre sociétal et mène un double jeu de la modernité/tradition, d'une politique à la fois tournée vers l'intérieur mais aussi vers le monde, alors que les contours de l'identité de ce pays neuf et artificiel ne sont pas encore dessinés.

À l'heure où la mondialisation est imposée, où la métropolisation est une question de survie, la Jordanie tente de faire sa place sur la scène internationale, non sans accélérer les bouleversements urbains et la mutation des pratiques socio-spatiales. De tels changements s'effectuent au risque de heurter des sensibilités conservatrices traditionnelles qui perdurent et d'avoir à augmenter la répression pour faire taire les opposants à ces orientations suivies par le Roi Abdallah II.

Bibliographie indicative

- Abu Dayyeh N., 2004, Amman : le passé et l'avenir d'une capitale arabe moderne, *Les cahiers de l'Orient*, troisième trimestre 2004, n° 75, p. 125-137.
- Bakij A.R., 1983, Amman yesterday and today, London, Cowell, 200 p.
- Berque J., 2002, Le Coran, essai de traduction, Paris, Albin Michel, 850 p.
- Coignet G., 2004, Jabel Lweibdeh : histoire d'un quartier vivant, *The Star*, Amman, p. 12.
- Coignet G., 2005, Amman : une capitale ? *Évolutions, inerties, interférences*, poster scientifique, Paris, École Doctorale de Géographie, Paris IV Sorbonne.
- Coignet G., 2006, Chambre avec vue sur le Monde. *The Star*, Amman, Jordanie, p. 14.
- Coignet G., 2007, Réhabilitation urbaine, réhabilitation identitaire. Les espaces publics à Amman, Jordanie, *Fonctions, pratiques et Figures des Espaces Publics au Liban : perspectives comparatives dans l'aire méditerranéenne*, Beyrouth, A.L.B.A., 9 p.
- Coignet G., 2008, Régénération urbaine ou dégénérescence de l'urbanité ? Le projet de nouveau centre-ville d'Al Abdali à Amman, Jordanie, *Les Annales de la Géographie*, Paris, Armand Colin, 1er semestre 2008, 30 p.
- Bouchard J. et Froissart P., 2004, Sexe et communication, Paris, L'Harmattan, 162 p.

- De Bel Air F., 2004, Les jeunes Jordaniens et la transition économique : les mobilités sociales en mutation, *Les cahiers de l'Orient*, troisième trimestre 2004, n° 75, p. 63-76.
- Gwiazdzinski L., 2005, La nuit, dernière frontière de la ville, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 256 p.
- Hannoyer J. et Shami S. (dir), Amman, ville et société, Amman, CERMOC, 596 p.
- Moles A. et Rohmer E., 1978, Psychologie de l'espace, Paris, Casterman, 2ème édition, 245 p.
- Mounif A.R, 1999, Amman une ville dans la mémoire, Paris, Actes Sud, 278 p.

Géographie de l'homosexualité masculine parisienne, 1870-1910

Régis Révenin

Doctorant en Histoire Contemporaine, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne
regisrevenin@noos.fr

Les géographies sexuelles sont sans aucun doute l'un des grands renouvellements de l'historiographie actuelle - aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord - des études lesbiennes et gays, et plus généralement des recherches en sciences humaines et sociales sur la sexualité. Ainsi des historiens se sont penchés sur la géographie gay de Londres ou de New York, entre autres¹ cas étudiés.

En quoi les espaces gays se distinguent dans la « grande ville », un peu partout en Occident, lors des dernières décennies du XIXe siècle et au début du XXe, aussi bien à Amsterdam qu'à Berlin, Londres, New York ou encore à Paris ? A la fois au cœur de la ville, intégré en son sein et visible du monde hétérosexuel, le monde gay devient aussi un espace de résistance autonome, ouvert vers l'extérieur, mais avec ses lieux clos spécifiques.

Je me propose d'analyser la manière dont on est passé, dans l'espace urbain parisien, à l'extrême fin du XIXe siècle, de subcultures plus ou moins secrètes à un embryon de communauté gay visible.

Pour établir cette géographie de l'homosexualité, entendue à la fois comme une géographie du sexe (des pratiques sexuelles, homosexuelles en l'occurrence) et une géographie de la sexualité (des identités homosexuelles ici) des débuts de la III^e République, j'ai essentiellement utilisé des archives jusqu'alors inédites de la Préfecture de police de Paris (notamment les séries BM1 et BM2), de la Brigade mondaine tout particulièrement, qui surveillait alors de nombreux établissements parisiens (dancings, débits de boissons, établissements de bains, restaurants...), ainsi que de nombreux lieux de plein air (bois, jardins, parcs, voies publiques...), pas seulement homosexuels. Ce sont en effet plus de trois mille adresses, et beaucoup plus d'établissements encore qui ont été surveillées tout au long de la Belle Epoque. Ce fonds d'archives est de ce fait idéal pour dresser une cartographie de l'homosexualité masculine, mais aussi de la prostitution masculine, les deux phénomènes étant alors confondus sous le même vocable de « pédérastie » par les autorités. J'ai également eu recours, dans une moindre mesure, à la littérature, à la presse, aux écrits médicaux et aux essais de moralistes².

I - Visibilité & communauté

La visibilité homosexuelle suscite en cette fin de siècle un véritable engouement des observateurs sociaux (écrivains, journalistes, magistrats, médecins, moralistes, policiers...) pour ce que l'on peut appeler la « question homosexuelle », à propos de laquelle Paul Bureau écrit en 1908 que « le mal [...] ne se cache même plus ; lui aussi a pignon sur rue³ ». Le nombre d'homosexuels à Paris n'est sans doute guère plus élevé qu'il ne l'était au début du siècle, mais force est de constater que s'installe, dans l'imaginaire social, celui des élites essentiellement, le mythe de la « contagion homosexuelle ». L'écrivain Ali Coffignon note ainsi une nette recrudescence de l'homosexualité

¹ Chauncey G., 2003, *Gay New York*, Paris, Fayard ; Cook M., 2003, *London and the Culture of Homosexuality : 1885-1914*, Londres, Cambridge University Press ; Houlbrook M., 2005, *Queer London : Perils and Pleasures in the Sexual Metropolis : 1918-1957*, Chicago, University of Chicago Press. Pour Paris, voir les travaux de Peniston W. A., 2004, *Pederasts and Others : Urban Culture and Sexual Identity in Nineteenth Century Paris*, New York, Harrington Park Press ; ainsi que les articles de Sibalís M., notamment dans Merrick J., Ragan B. T. (dir.), 1996, *Homosexuality in Modern France*, New York, Oxford University Press, et Merrick J., Sibalís M. (dir.), 2001, *Homosexuality in French History and Culture*, New York, Harrington Park Press. Michael Sibalís prépare actuellement un ouvrage en anglais sur le Paris Gay du XVIIIe siècle à nos jours.

² Pour plus de précisions sur mes sources, sur les statistiques que j'ai pu réaliser notamment pour établir une géographie de l'homosexualité masculine à la Belle Epoque, ainsi que sur les méthodes que j'ai utilisées, etc., se reporter à mon ouvrage : Révenin R., 2005, *Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870-1918*, Paris, L'Harmattan.

³ Bureau P., 1908, *La crise morale des temps nouveaux*, Paris, Bloud, p. 31.

masculine depuis les années 1870, pointant du doigt la trop grande tolérance de la population parisienne, mais aussi, selon lui, la complicité et l'inefficacité des autorités policières⁴. Dans le même esprit, dans un but sans doute plus commercial, à une époque où émerge une presse de masse, à sensations, les journalistes s'intéressent clairement aussi bien au lesbianisme qu'à l'homosexualité masculine. En fait, l'émergence d'un monde homosexuel est concomitante du développement massif de discours savants, très divers et souvent contradictoires, mais recyclant pour l'essentiel, sous couvert de scientificité et de sécularisation, les préjugés religieux en matière de genre, de sexualité et de mœurs. Ils fustigent alors l'homosexualité en tant que perversion sexuelle, dans une période où la police comme la justice peinent à la contenir et à la punir. Pionnières, les premières études françaises sur les « déviants sexuels » datent en fait des débuts du XIXe siècle. Faut-il voir un lien entre l'émergence de ces discours poussant à l'« essentialisation » de l'homosexualité - pensée comme naturelle, bien qu'anormale -, et à « l'exclusivisation » des pratiques et des identités sexuelles, créant et renforçant *de facto* la dichotomie hétérosexualité/homosexualité, et la formation d'un monde homosexuel spécifique quelque quarante ou cinquante ans plus tard ?

Paris est alors souvent représentée comme la nouvelle Babylone ou Sodome, dans un contexte d'angoisse et de peur à l'approche du nouveau siècle. Le célèbre abbé Mugnier évoque ainsi, dans ses mémoires, « Paris, Babylone, Sodome, Gomorrhe ! Ô folie des sens !⁵ », alors que le docteur Georges Saint-Paul, grand spécialiste de l'homosexualité, écrit, en 1896, que « peut-être [il] faut regarder l'inversion [c'est-à-dire l'homosexualité] comme un des phénomènes de la fin naturelle des races ; les individus inaptes à produire s'accouplent entre êtres du même sexe en de stériles unions⁶ ».

Aussi ce monde homosexuel naissant est-il, sans doute, le fruit à la fois du développement et de la valorisation des savoirs techniques et scientifiques, au détriment des croyances religieuses - et plus spécifiquement de l'émergence de discours scientifiques sur les questions sexuées et sexuelles -, mais aussi le produit de nombreuses évolutions culturelles, économiques, politiques, sociales et sociétales : les bouleversements urbains majeurs survenus au XIXe siècle, l'industrialisation et l'émergence d'une société capitaliste, les migrations intra et internationales dont a profité Paris, les transformations de la population et ses conséquences sur l'organisation sociale des classes, des races, des sexes et des sexualités, le développement de mouvements de « contestation sociale » (anarchisme, féminisme, socialisme, syndicalisme), mais aussi l'essor d'une économie du divertissement et des loisirs, la sécularisation de la société, la libéralisation des mœurs, du régime politique et de la presse dès les années 1880...

Symbole de l'avènement d'une nouvelle ère, la modernité homosexuelle se caractérise, à la Belle Époque, par quatre phénomènes nouveaux dans les sociabilités homosexuelles, et notamment dans les sociabilités commerciales : la concentration, la diversification, la multiplication et la visibilité. En effet, le monde homosexuel parisien devient très visible, avec l'apparition de nouveaux lieux de sociabilité, tout particulièrement d'établissements commerciaux très divers : bals et guinguettes, bars, « bistrotts » de quartier, « bordels », cabarets, cafés, établissements de bains, maisons de prostitution masculine, meublés, restaurants... Lesquels s'ajoutent aux lieux de sociabilité plus traditionnels que sont les espaces de rencontres en plein air ou semi-clos : arcades, bois, boulevards, galeries, jardins, passages, quais, squares... Les lieux commerciaux homosexuels se multiplient, à la Belle Époque, pour atteindre quelque cent établissements environ en activité autour de 1900 ; de plus, ils se concentrent dans certains quartiers de Paris, principalement du côté de la Bourse et du Faubourg Montmartre (aux confins des 2^e et 9^e arrondissements). Le même phénomène est constaté pour les lieux de résidence des homosexuels, ceux qui sont arrêtés ou surveillés par la police des mœurs, lesquels créent sans doute des réseaux affectifs, sexuels et sociaux de proximité, spécifiquement homosexuels. Ainsi, beaucoup habitent alors dans des quartiers aisés ou mixtes, comme la Bourse, l'Hôtel de Ville, les Grands Boulevards, le Palais Royal, autour du boulevard Saint-Germain, près du Faubourg Montmartre, ou bien encore dans le quartier du Montparnasse. Quelques autres, moins nombreux, vivent dans des quartiers plus populaires, comme les Halles ou les Batignolles, ou bien encore autour des gares de l'Est et du Nord, et de la place de la République.

Quant aux lieux de plein air, ils sont nettement plus disséminés dans l'espace urbain parisien, dans la mesure où leur constitution est beaucoup plus ancienne et ne relève pas d'un choix communautaire.

⁴ Coffignon A., 1889, Paris vivant. La corruption à Paris, Paris, Librairie illustrée, p. 328, 347-351.

⁵ Abbé Mugnier, 2003, Journal (1879-1939), Paris, Mercure de France, p. 238.

⁶ Saint-Paul G. et Dr. Laupt, 1896, Tares et poisons, Paris, Carré, p. 357.

II - Des lieux de sociabilité entre tradition & modernité

Deux types de lieux de sociabilité homosexuels peuvent être distingués : d'abord, les lieux de plein air, par essence ouverts et publics, donc potentiellement mixtes, qui pré-existent aux transformations urbaines du Second Empire ; et, les lieux commerciaux, clos et semi-privés, où s'appliquent les règlements administratifs, notamment en matière de mœurs ou de débits de boissons. Ces lieux commerciaux ont, en partie, profité des transformations urbaines du XIXe siècle. Ainsi, la ville pré-haussmanienne a sans doute favorisé le développement des lieux de plein air, dans la mesure où, moins éclairée et moins aérée que ne l'est le Paris de la IIIe République, elle n'a certainement pas facilité la surveillance et les interventions policières, notamment en matière de mœurs. Inversement, le Paris d'après Haussmann se voit doté de larges voies et d'éclairages publics qui facilitent la répression. Ces bouleversements urbains obligent *de facto* les homosexuels à délaisser - en partie - l'espace public pour investir des lieux privés ou semi-privés.

Si les lieux commerciaux se développent réellement à la Belle Époque, créant un vaste monde homosexuel dans la capitale, les lieux de plein air ne disparaissent pas pour autant, même s'ils deviennent moins fréquentés, et essentiellement dans un but de « consommation sexuelle ». Les Champs-Élysées s'imposent alors comme le lieu de plein air « le plus homosexuel » avant la Première Guerre mondiale. Jour et nuit, une vie trépidante s'y déroule. Les urinoirs dans et autour des Champs-Élysées sont très visités. En dépit de leur position dominante dans la vie homosexuelle parisienne, les Champs-Élysées n'ont pas complètement évincé d'autres lieux de rencontre, parfois plus anciens : bois de Boulogne et de Vincennes, cours et jardins du Louvre, jardin des Tuileries, Palais Royal et parc Monceau (pour la rive droite) ; Champs de Mars, Invalides et Luxembourg (pour la rive gauche). Moins éclairés et moins surveillés, les bois présentent l'avantage d'être de réels lieux d'intimité sexuelle, permettant d'éviter l'inculpation d'outrage public à la pudeur (article 330 du code pénal).

Certains lieux de proximité (les squares ou les urinoirs, par exemple) sont également très fréquentés par les homosexuels, notamment dans les quartiers où ils habitent, tout particulièrement dans les arrondissements centraux de Paris. D'une manière générale, les urinoirs publics sont très courus, aussi bien du côté des Champs-Élysées que de la Bourse, des Grands Boulevards, des Halles ou bien encore dans des quartiers à la mode comme Montmartre, Montparnasse ou Pigalle. Parfaitement adaptés aux relations sexuelles immédiates, ils présentent, en outre, de nombreux avantages qui expliquent leur très forte fréquentation, compte-tenu de l'impossibilité de recevoir chez soi ou de se rendre dans un garni sans éveiller les soupçons du logeur : d'abord, ils sont disséminés un peu partout dans Paris ; ensuite, leur accès est gratuit ; ce sont par ailleurs des lieux non-mixtes qui offrent un cadre public mais clos - notamment lorsque l'urinoir est doté de cabines individuelles, ce qui permet de limiter le risque de flagrant délit d'outrage public à la pudeur - ; et enfin, ils fournissent en cas de contrôle de police une excuse valable pour y justifier sa présence. Le policier Félix Carlier écrit à ce sujet en 1887 :

« Lorsque les pédérastes [c'est-à-dire : les homosexuels] eurent pris cet endroit pour lieu de rendez-vous, ils percèrent chacune de ces cloisons de petits trous qui permettaient aux deux voisins de cellules de commettre entre eux, à travers cette cloison, des outrages publics à la pudeur. Chaque jour, les maçons de la ville bouchaient ces trous ; chaque soir, ces trous étaient percés à nouveau. L'administration prit un parti qu'elle crut héroïque ; elle remplaça les cloisons par des plaques de blindage en fonte. Le premier soir, ce fut une désolation. Ceux qui constatèrent ce changement sortirent de là, la figure hébétée [...] Quinze jours plus tard, les plaques de métal avaient été taraudées, les trous existaient à nouveau, et la cohue antiphysique y venait plus nombreuse que jamais. La fermeture de ces water-closets fut seule capable de mettre fin à ces scandales⁷ ».

Cette « manœuvre » représente clairement une résistance à la répression policière, décrite par Félix Carlier, du moins aux tracasseries administratives imposées aux homosexuels parisiens. La presse s'empare même du sujet, lorsque l'écrivain Lucien Descaves rédige un violent article, en 1910, dans *Le Journal*, un très grand quotidien de l'époque, pour dénoncer les actes de débauche homosexuels qui ont fréquemment lieu dans les urinoirs de la capitale⁸.

Les voies publiques, notamment les quais de Seine et les grands boulevards et places, depuis la Bastille jusqu'à la Concorde, sont également très fréquentées par les homosexuels, alors que les lieux publics semi-couverts (arcades et passages) voient leur popularité décliner dès les années 1880-1890, au profit de nouveaux lieux plus en vogue, comme les abords des gares, les stations d'autobus ou de

⁷ Carlier F., 1887, *Les deux prostitutions*, Paris, Dentu, p. 304-305.

⁸ Descaves L., *Invertis et perversis*, *Le Journal*, 2 mars 1910.

métropolitain. Ces changements s'expliquent aussi par l'adaptation des modes de vie homosexuels aux méthodes de surveillance policières : se trouver en soirée dans la galerie commerciale d'un passage, dont les boutiques sont toutes fermées, n'est pas particulièrement crédible en cas de contrôle de police, alors qu'il est tout à fait aisé de trouver une justification à sa présence dans une gare, à un arrêt d'autobus ou dans une station de métropolitain, ou dans un urinoir public.

Ici, le rôle de l'espace dans la construction des identités sexuelles, mais aussi dans la réalité des pratiques sexuelles est tout à fait notable. Par ailleurs, le décor urbain - même si cette hypothèse est toujours difficile à prouver, notamment dans les sciences historiques, en l'absence de témoignages oraux - joue, à n'en pas douter, par les fantasmes qu'il véhicule, un rôle fondamental dans l'investissement de l'espace : pourquoi telle pissotière plutôt qu'une autre ? Pourquoi tel parc plutôt qu'un autre ?

Ainsi, des débuts de la III^e République à la Première Guerre mondiale, les tendances en matière de lieux de plein air homosexuels ne semblent pas véritablement bouleversées. Les changements sont à rechercher du côté des lieux commerciaux homosexuels : le phénomène n'est pas complètement nouveau, puisqu'il y avait, dès le XVIII^e siècle, des établissements à Paris dont la clientèle était en partie composée de sodomites, mais, à la Belle Époque, les établissements se multiplient, se diversifient en terme d'activités, se regroupent dans des quartiers bien délimités, et investissent clairement l'espace urbain. Fait nouveau et annonciateur d'une communauté en construction, bon nombre de ces établissements sont spécifiquement, voire exclusivement, homosexuels, comme le soulignent de nombreux rapports de police des années 1900. Quelquefois, mais très rarement, l'établissement est mixte, les femmes reçues sont alors des prostituées, le plus souvent. On peut ainsi lire dans un rapport de la brigade mondaine du 10 janvier 1917 : « On remarque dans cet hôtel un va et vient continuel de prostituées et surtout de pédérastes [...] L'hôtel est d'ailleurs très connu de tout ces gens interlopes⁹ ». Bon nombre de rapports de police insistent, en effet, sur la cohabitation - harmonieuse en réalité -, sur le même territoire, de ce petit monde « interlope » composé d'homosexuels, de prostitués des deux sexes, de Juifs d'Europe et du Maghreb, d'étrangers (Européens pour l'essentiel). Cet état de faits socio-topographique nourrit les représentations élitistes autour de ce qui apparaît comme étant une atteinte aux valeurs fondamentales de l'ordre social : la segmentation entre classes, la non-mixité des races et la différenciation des sexes.

Quelques cent établissements homosexuels peuplent ainsi Paris au cours des décennies 1890-1910, tout particulièrement dans les 2^e et 9^e arrondissements (qui sont également les deux arrondissements les mieux pourvus en maisons de tolérance¹⁰) : une quarantaine de bars, cafés, salons de thé et restaurants dont la clientèle est très majoritairement, voire exclusivement masculine et homosexuelle ; une trentaine d'hôtels et de meublés qui sont, tous ou presque, des maisons de rendez-vous clandestines ; une dizaine de maisons de prostitution officiellement reconnues par l'Etat mais secrètement fréquentées par des homosexuels ou par des hommes mariés recherchant des relations homosexuelles ; quelques cafés à la mode qui sont mixtes, mais au sein desquels un espace est *de facto* dédié aux homosexuels (les terrasses de café, par exemple) ; une dizaine de bals (particulièrement lors du Mardi-Gras et de la Mi-Carême) et de soirées privées régulières ; une douzaine de bains publics spécifiquement homosexuels... La police des mœurs cite de manière récurrente ces établissements de bains, dans ses rapports, comme étant d'inévitables lieux de débauche homosexuelle. Ainsi le rappelle un rapport du 1^{er} septembre 1909 : « Les faits qui se passent dans les bains de vapeur n'y scandalisent que bien peu de personnes, la plupart de ceux qui vont dans ces établissements y étant parfaitement habitués ».

Les quartiers Montmartre et Pigalle ne sont pas encore, à la Belle Époque, "les" lieux parisiens de l'homosexualité masculine, contrairement à la pensée communément admise, y compris chez les historiens ou les géographes.

Ainsi, alors que la police et la justice tentent de réprimer, avec le maigre arsenal législatif et réglementaire dont elles disposent, alors que la médecine glose sur la "maladie" homosexuelle, alors que la littérature et la presse se repaissent des affaires de mœurs et autres scandales homosexuels, il semblerait que la population parisienne se soit montrée bienveillante, indifférente ou tolérante à l'endroit des homosexuels. Ce phénomène - qui est fort délicat à quantifier, et doit donc être relativisé - a sans doute favorisé le développement de sociabilités homosexuelles dans l'espace urbain post-

⁹ Rapport de police du 10 janvier 1917 (APP, série BM2, carton n° 2).

¹⁰ Taxil L., 1909, *La Corruption fin-de-siècle*, Paris, Noirot, 1909, p. 172-173.

haussmannien, et notamment de sociabilités populaires. Toutefois, la répression ne peut être limitée au seul pouvoir de coercition étatique : les tentatives de censure et d'autocensure, d'enfouissement et d'oblitération de la réalité homosexuelle, au profit de mythes colportés par la médecine, mais aussi l'ostracisme et la réprobation familiale et sociale, la peur de perdre son emploi tout simplement ou bien encore la nécessaire attention portée à sa propre respectabilité, ont sans doute été aussi, voire plus, opprimants que la répression judiciaire et policière.

Par ailleurs, il faut mentionner qu'aucun des établissements commerciaux précédemment cités n'est officiellement homosexuel, pas plus à Paris qu'à Berlin, Londres ou New York, du moins au sens où on l'entend aujourd'hui. Sans être légalement réprimée en France, depuis la suppression du crime de sodomie en 1791, et l'absence de l'homosexualité du code pénal de 1810, l'homosexualité reste toutefois socialement dépréciée. Ceci étant, les établissements commerciaux parisiens sont bien souvent connus du voisinage et des intéressés eux-mêmes comme étant des lieux homosexuels. Ils s'abritent, notamment lorsqu'il s'agit de lieux de « consommation sexuelle », derrière une « enseigne-prétexte » : bar, restaurant, meublé, salon de thé, etc. Il n'est alors pas évident, au vu des sources policières, que les lieux homosexuels aient été plus harcelés par la police des mœurs que les autres établissements à vocation sexuelle. Toujours est-il que, consciente du phénomène de « débauche » d'une manière plus générale, la police des mœurs a eu tendance à surveiller, sans nécessairement y procéder à des rafles, les lieux signalés comme étant « le refuge de filles de débauche, pédérastes, souteneurs, gens sans aveu, vagabonds et délinquants de toute nature » ; la formule est particulièrement récurrente dans les rapports de la Brigade Mondaine à la Belle Epoque.

Tout comme pour les lieux d'habitation et les lieux de plein air, les lieux commerciaux sont essentiellement situés sur la rive droite de la Seine, dans des quartiers mixtes ou bourgeois. L'homosexualité masculine se trouve clairement dans l'espace public, et plus particulièrement dans l'espace bourgeois, y compris les sociabilités populaires. Cette concentration gay dans l'espace bourgeois peut, peut-être, expliquer en partie le mythe de l'homosexualité masculine décrite comme un vice des classes aristocratiques et bourgeoises, thème récurrent dans les représentations de la Belle Epoque, et encore assez récemment, notamment dans les discours du Parti communiste français et d'une partie de l'extrême gauche française.

**II – SEXE ET ESPACE : REPRÉSENTATION OU
PERCEPTION DE LA SEXUALITÉ ?**

En guise d'introduction

Olivier Milhaud

Doctorant, Université de Bordeaux, UMR ADES CNRS 5185

Alors que nous avons vu tout à l'heure les stratégies de visibilité et d'invisibilité de l'espace sexué, nous allons à présent nous intéresser aux représentations de la sexualité dans divers espaces. Il ne s'agit pas de considérer comment l'espace rend visible des partitions sexuelles des lieux - ce que font très bien les *gender geographies* et les *gay and lesbian studies* -, mais plutôt de se focaliser sur la façon dont le sexe est montré. Nos trois communicants, à partir d'objets distincts (la Bande dessinée, la publicité et les revues de géographie grand public), déplacent graduellement la focale. Ils s'intéressent moins à une géographie d'espaces sexués (la répartition des corps dans l'espace), qu'à une réelle géographie du sexe, c'est-à-dire une géographie qui soit, à la fois, du corps et du désir. Je m'explique.

Pierre Gentelle (2006) dénonçait le risque de réduire la géographie du sexe à une géographie paradoxalement désincarnée. Critiquant à juste titre un café géo que j'organisais sur la prostitution en 2006, il écrivait : « L'étude des routes de la prostitution n'apprend pas grand-chose de plus qu'une géographie déterministe de la circulation. Les déplacements de jeunes filles ou de jeunes garçons par les réseaux ne constituent qu'un rappel des termes de l'échange. On peut l'appliquer aux oranges ou aux animaux de compagnie : là où il y a de la demande en excès se déverse le produit des lieux où l'offre (licite ou illicite) est en excès. » En somme, on risque en croyant s'intéresser à la spatialité du sexe de s'intéresser à la spatialité d'un objet parmi d'autres, ratant sa fonction pourtant essentielle : construire la société par le désir d'interaction, la reproduire par la procréation, la faire tenir par la relation amoureuse.

De fait, le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de Jacques Lévy et Michel Lussault (2003, p. 837) affirme que « la problématique de la sexualité est pratiquement absente du champ disciplinaire de la géographie. La géographie des genres, la *feminist geography*, les *Gay and Lesbian studies* ne s'intéressent pas à la sexualité (...). Elles passent à côté de ce qui en constitue la logique interne : l'érotisation des corps et la façon dont elle implique et construit l'espace ».

Si l'on en croit *The Dictionary of Human Geography* (2000), les études sur la sexualité en géographie se sont en effet concentrées sur la construction spatiale des identités sexuelles. Les géographies des homosexuels ont montré leur quartier, leur mise en visibilité, leur place dans la gentrification ou la commercialisation des lieux. Les géographies du quotidien ont montré l'hétérosexualité qui semble l'emporter partout dans les espaces publics et les lieux de travail. Les géographies du sida ont porté un regard plus médical sur les pratiques sexuelles et leur impact sur la diffusion de l'épidémie face aux systèmes de soins existants. Les géographies *queer* ont contesté l'idée d'identités sexuelles univoques, alors même que se constituent par l'espace des identités sexuelles mouvantes. Enfin, alors que les géographies des hétérosexualités se sont intéressées à la prostitution, beaucoup d'auteurs se sont inquiétés du pouvoir homophobe à l'œuvre dans la société et le monde académique aux dépens des minorités sexuelles.

En somme, on reste bien souvent dans ces géographies du sexe au premier niveau de construction spatiale de la sexualité : comment la sexualité fabrique des lieux et comment la sexualité se fabrique dans des lieux. Reprenons les mots de Pierre Gentelle : « Pulsions essentielles, le sexe devrait pouvoir être pratiqué librement, à la vue de tous, comme le font les animaux. Or, l'être humain se cache pour jouir. Il a fait de cette activité naturelle une activité culturelle qu'il a réservée au privé, lorsque la dichotomie public-privé a été institutionnalisée. Il a fait plus : dans le privé, il a inventé la notion d'intime, créant ainsi, dans différents domaines, un domaine réservé dans le réservé : les lieux intimes (dans le corps des individus, d'où le cache sexe, dans la parole et l'écriture - réserve et censure - dans la famille - prohibition de l'inceste -, dans les lieux et les horaires de pratique du sexe - local clos, obscurité, pas sur les lieux de travail ni pendant le travail, etc.). Cela « fait » une géographie. »

Mais cette géographie reste à la surface des choses on l'a dit. Il lui faut aller plus loin. Comme l'écrit Pierre Gentelle, « Sans désir, pas de sexe, même s'il peut y avoir du genre ! Le « système ordonné des places » que tente de retrouver la recherche géographique, les règles de la circulation des corps entre les lieux qu'elle tente de mettre en évidence, tout cela ne peut apparaître : il manque l'étude fine du « corps du désir » ». Mais cet obscur corps du désir n'est pas facile à appréhender.

Nos trois communicants essaient de le scruter, mais de biais. Ils l'étudient, mais en creux si j'ose dire, via l'érotisation par l'image. Ils scrutent une géographie non du corps désirant mais des représentations du corps désirant, dans la BD, dans la publicité et dans les magazines.

Julien Champigny, géographe à l'Université Paris 7, UMR 8504 Géographie-Cités, s'intéresse à « L'imaginaire spatial du sexe » dans les bandes dessinées de *Giacomo C.* Il rappelle à juste titre que « la sexualité est tolérée pour autant qu'elle est médiatisée ». L'entrée par la BD s'avère alors fort utile puisqu'elle repose sur un espace imaginaire qui éclaire le réel. Elle permet d'appréhender « les lieux du sexe au sein des espaces imaginaires et voir ce qu'ils révèlent quant aux fonctionnements sociaux et spatiaux ». On verra que sa conclusion nous surprendra comme géographes, puisque selon lui « le sexe ne semble pas former d'espace ». Les lieux sexués ne font pas forcément espace, le corps du désir spatialisé moins que d'autres phénomènes.

Gwénaél Lamarque, historien contemporainiste de l'Université Bordeaux 3, MSHA, s'intéresse au « sexe dans l'espace publicitaire français à travers l'exemple et l'évolution de l'image de la femme (1945 à nos jours) ». Là encore l'espace choisi est un espace médiatisé : l'espace publicitaire. Espace qui s'est progressivement sexualisé, oscillant entre deux pôles : la sensualité qui fait vendre ou la sexualité du porno chic qui verse dans le shockvertising. Cette utilisation du sexe dans un espace public, bien que médiatisé, soulève deux types d'opposition comme le montrera Gwénaél Lamarque : les contestations féministes au nom d'un désir sexuel profondément inégalitaire entre genres ; les contestations familialistes au nom d'une mise en visibilité dégradante de la sexualité.

Guilhem Labinal enfin, géographe aux Universités Paris 1-Paris 7, UMR 8504 Géographie-Cités, traite de « L'érotisme dans la géographie grand public » dans la lignée des travaux de Rothenberg sur le *National Geographic*. Il souligne combien le regard désirant, suscité par cette géographie grand public, peut être saturé d'impressions coloniales. La nudité est montrée quand il s'agit de femmes noires, beaucoup moins quand il s'agit de femmes blanches. On le voit, représenter le sexe, ou la sexualité, ne se fait pas sans codes sociaux, sans ambiguïtés sexistes ou impériales. Preuve, s'il était besoin de le rappeler, de la construction éminemment sociale de la sexualité.

Bibliographie

Gentelle P., 2006, Le sexe, objet géographique ? Lettre de Cassandra 51, Cafés géographiques.

Lévy J. et Lussault M. (dir.), Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin.

Johnston R.J. *et al.* (dir.), 2000, The Dictionary of Human Geography, Oxford, Blackwell, L'érotisme dans la géographie grand public.

L'imaginaire spatial du sexe

Julien Champigny

Université Paris 7 - Denis Diderot, UMR 8504 Géographie-Cités
jchampigny@wanadoo.fr

La sexualité est sous nombre de ses formes peu visible dans le quotidien réel, et lorsqu'elle s'exhibe, elle s'expose bien souvent à des jugements moraux peu amènes. On pourrait être tenté de renvoyer cette vision à un passé pudibond et révolu que la révolution sexuelle a permis de dépasser. Cependant force est de constater que les espaces et les lieux où la simple nudité, sans donc parler de sexualité, peut librement s'exprimer sont rares, bien souvent réservés à une assistance limitée, ils sont de plus séparés de l'espace réellement public. Que cette forme de ségrégation spatiale se soit assouplie pour certains comportements qui ne sont plus cachés, il n'en demeure pas moins que nos propres appréhensions morales limitent grandement la publicité de cette partie de nos vies.

A l'inverse de cette constante dans les comportements sociaux, se sont très largement développées les évocations à caractère sexuel dans toutes les formes de média, aussi bien sur Internet, dans la publicité, à la télévision, que dans certains romans à succès. Cette liberté cependant réside dans un cadre très particulier, celui de l'absence de tangibilité. La sexualité est tolérée pour autant qu'elle est médiatisée, sous une forme ou une autre, c'est-à-dire non réelle. Pour paraphraser René Magritte, un film pornographique n'est pas une copulation. L'immédiateté du sexe reste ainsi limitée, et par ailleurs punie par la loi dans l'espace public. Se crée alors une relation complexe, parfois schizophrénique, entre sexualité réelle et sexualité fantasmée, ou imaginaire.

C'est sur cette constatation des plus simples que se fondent les préliminaires guidant mon questionnement. Puisque la pudeur masque le sexe au sein de l'espace réel, je propose de me tourner vers l'oeuvre de fiction. Tout d'abord quels sont les lieux du sexe au sein des espaces imaginaires et que permettent-ils de révéler quant aux fonctionnements sociaux et spatiaux ?

Comme cela a été évoqué, les médias producteurs d'imaginaire sexuel sont nombreux. Dans ce vaste ensemble je privilégierai la bande dessinée et plus particulièrement la série *Giacomo C.* de Dufaux et Griffon¹. Ce choix découle à la fois de son adéquation au questionnement précédemment évoqué et du fait qu'il permet facilement de mettre en place les limites de validité de la réflexion. La bande dessinée me semble en effet être un média des plus intéressants en cela qu'elle montre, puisqu'elle illustre, la sexualité et l'espace où elle s'épanouit. Elle permet justement la vision de ce que le réel cache et que le roman ne fait que dire, la description restant toujours moins précise que le tableau. En outre, la série en question propose un contenu pertinent car si elle évoque ouvertement les conquêtes de Giacomo C., Casanova qui ne dit pas son nom, elle reste très convenable et la sexualité n'y est pas l'élément central de la narration, qui tend le plus souvent vers l'intrigue policière. Ainsi les lieux sexués évoqués dans ces ouvrages ne représentent qu'une faible portion d'un espace imaginaire par ailleurs réaliste, ce qui permet d'envisager les liens entre ces lieux et le reste de l'espace. De plus, le temps évoqué par la narration, le XVIII^e siècle à Venise, rend toute comparaison avec un réel actuel sans fondement. Loin d'invalider le questionnement, cet éloignement temporel permet de saisir plus facilement les buts de cette réflexion. En effet, l'analyse qui va suivre ne prétend pas offrir une étude détournée du réel, la bande dessinée, même si elle souhaite être réaliste, demeure oeuvre de fiction et ne donne pas accès au réel. La série des *Giacomo C.* doit surtout être considérée comme un point de départ qui permet de formuler des pistes, partielles, de réflexion sur les fonctionnements spatiaux du sexe dans la bande dessinée, c'est-à-dire sur ceux d'un espace fictif, et sur l'impact pour le lecteur de ces fonctionnements.

Il me faut également, avant de débiter l'analyse, justifier l'utilisation que j'ai faite jusqu'à présent du terme d'espace. Puisque je souhaite aborder l'espace de la bande dessinée au sein d'une problématique géographique, il faut en justifier la valeur au regard du sens que la géographie donne habituellement à ce concept. Comme je l'ai évoqué, l'espace de la bande dessinée, espace imaginaire, espace fictif, ne doit pas être considéré comme une analogie du réel, même s'il y fait parfois directement référence, puisque fondamentalement leurs natures sont différentes. Il n'en est pas pour autant un simple support où se déplaceraient les personnages. Il est un construit cognitif, puisque

¹ Dufaux et Griffon, *Giacomo C.*, 15 tomes, Editions Glénat, Grenoble.

formulé par le lecteur, dont les liens entre les personnages et leur environnement, ce que l'on pourrait nommer leur « espace vécu », forment une grande part. En effet, que la narration cherche ou non à reconstruire une impression du réel, ses personnages et leurs actions nécessitent un arrière plan, une scène où évoluer. Ce qui pourrait n'être considéré que comme un décor intègre toujours des éléments spatiaux, car nous ne concevons pas la vie, fût-elle uniquement sur papier, sans une étendue où s'épanouir. Que cette étendue forme réellement un espace, dans le sens géographique du terme, n'est pas évident. Cependant on peut avancer que la narration met en place des objets et des personnages, séparés par des distances, et qui entretiennent des relations. Certes personnages, objets et distances sont imaginaires, il n'existe que des mots et des images dans la bande dessinée, mais le fonctionnement du système qu'ils forment dans l'esprit du lecteur peut être comparé au fonctionnement des espaces réels. Le lecteur va, dans sa découverte de l'ouvrage, prendre conscience d'un ensemble de lieux et d'acteurs en interactions. Cet ensemble peut être caractérisé par une substance, les objets ou personnages ; une échelle, la narration laisse apparaître en arrière plan un ensemble plus vaste que celui esquissé par les actions des personnages, qui n'en est donc qu'une partie ; ainsi qu'une métrique, la distance entre les objets évoqués étant à minima déterminée par le temps que les personnages mettent à la franchir selon la narration. Cet ensemble peut alors être considéré comme un espace (Lévy, 03, p.332), purement cognitif, mais auquel il est possible de poser les questions que la géographie adresse couramment au réel.

Pour débiter cette réflexion, il faut demeurer conscient du fait que l'espace de la bande dessinée ne peut être que porté par la narration et reconstruit par le lecteur lors de sa lecture. Le rôle des lieux sexués au sein de cet espace doit donc être envisagé en deux temps, tout d'abord de façon interne à la narration puis dans ses liens avec les représentations du lecteur.

I – La place du sexe dans l'espace imaginaire

Si l'on souhaite mettre à jour la place du sexe dans l'espace de la bande dessinée, il faut tout d'abord tenter de comprendre quels sont les lieux qui lui sont consacrés. Ceci afin de pouvoir appréhender par la suite leurs significations et leur logique d'organisation.

1. Quels sont les lieux sexualisés ?

Tout au long des quinze tomes qui relatent les aventures de Giacomo C., les séquences narratives pourvues de connotations sexuelles sont très nombreuses. A ces séquences narratives correspond une grande variété de lieux et l'on se retrouve très vite confronté au risque de fournir à la réflexion un ensemble pour le moins flou et très difficile à structurer. C'est pourquoi il faut tenter de définir ce qui sera compris par la suite comme lieu sexualisé. Pour tenter de mieux cerner ce concept, j'opterais pour une définition très restrictive de la sexualité, en l'occurrence comme regroupant l'ensemble des comportements visant directement à la satisfaction de la libido, du désir. Les lieux sexualisés seront donc l'ensemble des lieux permettant cette satisfaction, soit par fonction, soit par destination. C'est pourquoi j'en exclurai tous ceux relatifs à la séduction. Ceci essentiellement car la séduction est beaucoup plus difficile à cerner, en cela qu'elle comporte des stades multiples, et qu'elle peut s'effectuer partout, répondant par la même à des logiques différentes de celles des lieux sexualisés.

Suite à cette définition, il serait possible de fournir une liste des lieux sexualisés évoqués au sein du corpus de l'étude. Cependant, on s'engagerait alors dans un travail non seulement fastidieux mais également purement descriptif et qui ne fournirait en lui-même aucune piste pour l'analyse. En effet, confronté au particularisme de chacun de ces lieux, sans logique commune pour les cerner, il serait pour le moins ardu de leur trouver une signification sociale et spatiale. C'est pourquoi je me propose de former une typologie simple des lieux sexualisés dont le premier discriminant sera la dichotomie évoquée précédemment de la fonction et de la destination. A cela j'ajouterais le caractère privé ou public du lieu et enfin le statut social qui lui est attaché.

J'entends par fonction d'un lieu le fait que son utilisation pour un usage sexuel soit parfaitement explicite ou admise et à l'inverse qu'un lieu soit sexualisé par destination quand son usage pour assouvir le désir n'est pas une de ses caractéristiques principales. En outre, il faut comprendre le sens

du terme public que j'emploierai ici non pas dans la signification commune de lieu ouvert à tout public, mais comme recouvrant tout ce qui n'appartient pas à la sphère privée au sens strict du terme, à l'intime. Cette intimité étant par ailleurs bien souvent créée et non nécessairement intrinsèque au lieu. Le statut social du lieu est défini par les critères propres à la société qu'évoquent les ouvrages, c'est-à-dire par ceux du XVIIIe siècle. Période où la séparation entre la noblesse et le « bas peuple » était très nette, ce qui s'applique également aux lieux qui leurs sont réservés.

L'application de ces critères conduit à former le tableau ci-dessous qui regroupe l'ensemble des types de lieux sexualisés évoqués dans les différents ouvrages de la série.

Tableau 1 : Typologie des lieux sexualisés évoqués dans la série *Giacomo C.*

	Lieux sexualisés par fonction		Lieux sexualisés par destination	
	Statut social élevé	Lieux populaires	Statut social élevé	Lieux populaires
Lieux publics	<i>Ex : Maison de Mme Aquali, bordel huppé</i>	<i>Ex : Quartier des prostituées</i>	<i>Ex : Salons, salle de réception</i>	<i>Ex : Plein-air</i>
Lieux privés	<i>Ex : Chambre du héros ou de ses conquêtes</i>	<i>Ex : Chambre de Parmeno, valet de M. de C. ou d'hôtels de passes</i>	<i>Ex : Gondole couverte, antichambre</i>	<i>Ex : Office</i>

Comme tout classement, cette typologie est un construit dont les finalités sont évidentes, celles de s'adapter plus facilement à l'analyse qui va en être faite par la suite. Il aurait en effet été possible de privilégier d'autres éléments discriminants comme l'appartenance du lieu à la ville même de Venise, à d'autres îles de la lagune ou à la campagne environnante. De même que l'on pouvait tenter de les caractériser par les personnages présents dans les scènes concernées. Cependant cette approche aurait conduit à privilégier les logiques narratives sur celles du spatial, rendant alors l'analyse des logiques communes aux différents ouvrages moins aisée.

La simplicité de la typologie présentée ici offre l'avantage de ne laisser aucune catégorie vide, pas plus que de catégorie ne comprenant qu'un exemple unique. Ce qui évite de tenter d'extrapoler une généralité à partir d'un cas particulier. En outre, le caractère systématique de cette typologie, les dichotomies invoquées se répondant deux à deux, facilite les comparaisons et ainsi la mise au jour des exigences organisationnelles des lieux pris en compte. De plus, les singularités échappant à cette classification, qui sont toujours à la fois celles qui remettent en cause sa validité et les plus difficiles à expliquer, sont fortement réduites, ce qui doit assurer davantage de cohérence à la réflexion.

A la suite de cette première approche des lieux sexualisés figurés dans le corpus d'étude, il faut tenter d'en comprendre les logiques et plus particulièrement les liens entre celles qui relèvent du caractère sexuel et celles plus généralement sociales.

2. Le sexe, élément discriminant de l'espace ?

Comme le montre la typologie, les lieux sexualisés sont d'une grande diversité et recouvrent presque l'ensemble des possibles. Les seuls qui ne soient jamais concernés par cette caractéristique sont les lieux publics, au sens courant du terme, socialement valorisés. Il est alors très difficile de trouver, dans leur propriété sexuelle, une logique éclairant la répartition ou le fonctionnement de la totalité de ces lieux.

Ainsi, au sein de l'ensemble privé, la diversité des lieux sexualisés ne saurait impliquer une explication commune. Il est en effet possible de concevoir comme sexualisés par destination tous les

lieux privés. Tenté de trouver une logique sexuelle dans un ensemble qui possède par ailleurs d'autres logiques fonctionnelles, souvent bien plus fortes, tient alors de la gageure. Cependant, au sein de la sphère des lieux publics, les lieux sexualisés sont systématiquement, d'une manière ou d'une autre, relégués. En effet, les lieux sexualisés populaires correspondent à des quartiers marginalisés, en grande partie exclus des fonctionnements habituels de l'espace imaginaire que la bande dessinée met en place. Ils recourent ce que l'on nomme couramment les bas-fonds qui, habituellement, n'ont pas de rôle majeur dans le fonctionnement urbain. Ce qui fait que la révolte du peuple issu de ces quartiers choque grandement le marquis de San Vere, défenseur de l'ordre, pour qui « un va-nu-pieds n'a pas à remuer l'orteil ou le petit doigt ! »², à troubler l'ordre social qui sépare nettement peuple et gens de biens. Cette séparation des fonctionnements communs se retrouve également pour les lieux socialement valorisés qui par nécessité se dissimulent. Comme pour le bordel de Mme Aquali, dont la clientèle noble implique « la plus rigoureuse des discrétions »³, ou les salons des palais qui cachent les turpitudes de ceux qui cherchent à préserver leur honneur.

Le caractère sexuel des lieux ne permet donc pas d'expliquer leur localisation ou leur rôle dans le fonctionnement de l'espace imaginaire. D'autres particularités, et principalement la richesse, sont d'ailleurs pour cela beaucoup plus significatives.

Comme je l'ai évoqué au début de cette réflexion, l'espace imaginaire porté par la bande dessinée ne peut exister que pour le lecteur qui le forme grâce à la narration. Il faut alors, après avoir envisagé l'espace imaginaire et les lieux sexualisés qu'il intègre comme des réalités autonomes, tenter d'en comprendre l'impact sur ce récepteur démiurge.

II – De l'imaginaire à nos représentations, le rôle du sexe dans la formation de l'espace

Cette seconde partie de la réflexion a un double objectif, premièrement cerner pour le lecteur l'impact de l'évocation de lieux sexualisés et, par la suite, interroger le rôle de ces lieux dans la constitution d'un espace.

1. Le sexe, élément déterminant de nos représentations ?

Comme cela a été montré, il n'existe pas, dans les ouvrages évoqués, de logique propre à la répartition des lieux sexualisés, pas plus que leur caractère ne peut être considéré comme discriminant par rapport aux autres lieux de l'espace imaginaire, d'autres logiques le supplantant. Cela semble indiquer que même au sein d'un ensemble libéré des contraintes sociales classiques, puisque imaginaire, l'évocation explicite des lieux sexualisés ne crée pas de fonctionnements spatiaux spécifiques.

En effet, même au sein de notre imaginaire, pour autant que l'on demeure au cœur d'ensembles réalistes, et non dans des édens érotiques qui ne feraient intervenir que des lieux sexualisés, les fonctionnements sociaux habituels dominent. Ainsi les discontinuités spatiales liées à la richesse et à la pauvreté, le maintien d'une certaine séparation entre lieux publics et lieux privés, dépassent très largement la liberté que donne le fait de s'exprimer sans souci des contraintes morales. Il est possible de justifier ce phénomène en évoquant le fait que notre imagination, même si elle n'est pas directement soumise aux jugements extérieurs, est-elle aussi partiellement moralisée. Ce que l'on retrouve très nettement dans nos ouvrages où les seuls lieux sexualisés qui suscitent, à la fois de la part du lecteur et dans la narration, un jugement réprobateur sont les lieux publics socialement valorisés et sexualisés par destination. Ceci car ils sont l'expression non pas d'un simple penchant pour la jouissance, appétence valorisée dans les ouvrages, mais de réelles turpitudes, de désirs pervers par le jeu social qui ne s'assument pas pleinement. Les autres lieux sexualisés publics ne cachent pas leur caractère sexuel. Il est également possible d'avancer que si l'attribut sexuel des lieux n'est pas déterminant dans les fonctionnements de nos représentations, c'est parce que leur existence ne parvient pas à conférer un caractère sexuel à l'ensemble de l'espace.

² Dufaux et Griffò, Giacomo C. T. 15 La chanson des guenilles, Editions Glénat, Grenoble, 2005, p. 26.

³ Ibid, p. 31.

Si l'on conçoit l'espace comme un produit des sociétés, imaginaire dans le cas présent, ses caractéristiques et ses logiques sont l'expression spatiale des fonctionnements sociaux. Or la sexualité, prise au sens précédemment défini, ne peut être assimilée aux autres mécanismes sociaux. En effet, si la sexualité est socialement encadrée, et souvent ritualisée, le social influe dans cette matière sur les individus ; sa pratique même leur est propre et ne saurait dépasser la sphère individuelle. Pour envisager que les comportements sexuels des individus aient un impact sur le social, il faut envisager que la sexualité soit une des formes courantes des interactions entre individus, qu'elle participe à former des groupes sociaux. Ce qui n'est pas le cas dans le corpus étudié comme, me semble-t-il, dans l'ensemble de nos représentations.

Ainsi, la sexualité, même librement exprimée dans la narration, ne constitue pas pour le lecteur un élément déterminant de l'espace, car elle ne participe pas aux interactions sociales qui lui donnent forme.

2. *Le sexe crée-t-il réellement de l'espace ?*

Si la mise en image de lieux sexualisés au sein de la bande dessinée ne permet pas de conférer un caractère sexuel à l'ensemble de son espace imaginaire, il faut se demander si ces lieux particuliers ne forment pas à eux seuls un espace, qui lui serait sexualisé. Ce dernier n'étant qu'un élément d'un ensemble d'espaces co-spatiaux⁴ dont la totalité formerait l'espace imaginaire. L'interaction entre ces espaces étant assurée par des commutateurs spatiaux que sont tous les lieux sexualisés par destination.

Si l'on présuppose l'existence d'un tel espace, il ne saurait être continu dans son étendue, puisqu'il existe entre les lieux sexualisés une distance que comblent les éléments non sexuels de l'espace. On serait alors face à un espace discontinu et lacunaire, un réseau. Si l'existence de ce type d'espace fait de moins en moins débat⁵, il nécessite cependant pour exister certaines caractéristiques. Pour envisager des mailles dont les nœuds seraient les lieux sexualisés, il faut une certaine hétérogénéité entre ces lieux afin que s'établissent entre eux des connexités, des liens. Le plus souvent dans les réseaux analysés par la géographie, ces liens définissent des échanges. Dans le cas qui ici est analysé, envisager des échanges entre lieux sexualisés est pour le moins difficile car on conçoit mal ce qui pourrait être échangé. Il n'existe pas de flux de population entre ces lieux, surtout en raison de la séparation entre lieux populaires et lieux socialement valorisés, cette dichotomie s'apparentant bien souvent à une frontière parfaitement étanche. S'il est alors possible d'envisager deux ensembles connexes distincts, ceci ne résout pas la nature des liens unissant chaque ensemble. Tout au plus pourrait-on avancer qu'un personnage fait le lien entre tous les lieux sexualisés qu'il fréquente, mais ce lien n'est pas direct, les lieux sexualisés étant une catégorie dans un réseau qui serait l'espace vécu de ce personnage. Ainsi, si comme l'a montré la typologie il existe effectivement une hétérogénéité entre lieux sexualisés, il n'est pas possible de concevoir de liens entre eux. On ne peut donc parler d'espace pour qualifier cet ensemble de lieux, le sexe ne semble pas produire d'espace.

Si l'analyse n'a jusqu'ici considéré que l'espace imaginaire formé par l'ensemble de la série des *Giacomo C.*, il me semble possible d'étendre la réflexion précédente au réel. En effet, on y retrouve l'existence de lieux sexualisés formant un ensemble discontinu et lacunaire dont les connexités sont impossibles à trouver, tout particulièrement car les lieux sexualisés sont rarement utilisés dans le réel par des individus différents. Ce qui tendrait à nier l'existence d'un espace sexualisé dans le réel, pour ne pouvoir prendre en considération que des lieux sexualisés, en grande partie indépendants les uns des autres.

A l'issue de cette réflexion, on voit apparaître que si le sexe s'inscrit dans l'espace, en conférant à certains lieux un statut très particulier, il ne produit pas d'espace qui lui soit propre. Tout simplement parce que la sexualité, toujours dans le sens très limitatif qui lui a été donné ici, n'est qu'un aspect limité de nos existences sociales. Et même débarrassé des conventions, exposé ouvertement au sein de l'imaginaire, pour autant que ce dernier demeure un tant soit peu réaliste, il ne saurait être générateur d'interactions sociales et donc d'espace.

Ceci ne sous-entend pas que le sexe n'apporte pas d'éclairage sur les mécanismes sociaux et spatiaux. Les fonctionnements des lieux sexualisés mis au jour dans l'imaginaire, leur séparation selon

⁴ Terme pris ici au sens de J. Lévy, in Dictionnaire de la géographie et de la science des sociétés, Belin Paris, 2003, c'est-à-dire comme type d'interaction entre deux espaces occupant la même étendue.

⁵ J'en accepterais ici l'existence, sans justification, puisque ce débat est loin de la réflexion ici présentée.

le niveau social, la séparation entre les espaces publics sexualisés et les autres formes de l'espace public, confirment ce que l'on ne fait que pressentir dans le réel, faute que cela soit tangible. La ségrégation existant dans le réel entre les lieux sexualisés des individus, tout comme celle séparant ces lieux, « à usage collectif », de l'espace réellement public, étant d'ailleurs d'autant plus perceptible que ces lieux sont cachés. Ce caractère masqué des lieux sexualisés est aussi une illustration manifeste de notre relation non exhaustive aux espaces qui nous sont proches, ce qui est une autre façon d'utiliser le sexe pour appréhender notre relation à l'espace.

Bibliographie

Castoriadis C., 1975, L'institution imaginaire de la société, Paris, Ed. Seuil (coll. Points-Essais).

Dufaux et Griffo, Giacomo C., Grenoble, Glénat, Tomes 1 à 15.

Lévy J. et Lussault M. (dir.), 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin.

Paulet J.-P., 2002, Les représentations mentales en géographie, Economica, Paris.

Rey A., 1978, Les spectres de la bande – Essai sur la B.D., Paris, Les Editions de Minuit.

Tissier J.-L., 1995, Géographie et littérature. In Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.), Encyclopédie de la Géographie, Economica, Paris, p. 217-238.

Le sexe dans l'espace publicitaire français à travers l'exemple et l'évolution de l'image de la femme (de 1945 à de nos jours)

Gwénaél Lamarque

Docteur en Histoire, ATER détaché à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA)

S'il y a un domaine dans lequel le « *sexe est partout* » pour reprendre les termes mêmes de la problématique de cette journée d'étude, c'est bien la publicité, que l'on retrouve elle-même à chaque coin de rue, c'est-à-dire au sein d'espaces matériels et immatériels sans cesse plus nombreux : panneaux d'affichage, encarts dans les journaux, intermèdes audiovisuels, entractes cinématographiques, et plus récemment spots sur les sites Internet et même sur les téléphones mobiles ... Un terrien reçoit ainsi en moyenne plus de 2500 informations publicitaires par jour.

Dans sa définition originelle, la publicité peut être considérée comme l'ensemble des stratégies de communication ciblant un public particulier, en vue de la promotion et/ou de la vente d'un produit et/ou d'un service ; elle vise à créer éventuellement un besoin et à persuader que le produit qu'elle propose y répond. Elle peut concerner tout et n'importe quoi : un bien de consommation (nourriture, électroménager, etc.), un service (assurance, banque, tourisme, etc.) ; une personne, un groupe (par exemple un parti politique) ; un projet ou une action (organisation d'événement sportif, action caritative, etc.) ; voire un concept ou une information, officielle ou d'origine privée (associations, fondations, etc.). Phénomène social par excellence, la question de savoir si elle précède les évolutions des mentalités, des styles de vie ou bien si elle s'en nourrit, agite tant les sphères scientifiques que professionnelles. Qu'elle soit *cognitive* (faire connaître), *conative* (faire acheter) ou *affective* (faire aimer), la publicité a toujours eu recours à la figure « *marketing* » de la femme, même si son utilisation s'est considérablement modifiée au cours de ces cinquante dernières années.

L'histoire de la publicité est vieille comme le monde, ne retrouve-t-on pas effectivement dans l'Antiquité des inscriptions murales vantant les mérites de tel ou tel homme politique ou annonçant des combats de gladiateurs ? Les ordonnances royales et les annonces commerçantes du Moyen-Âge et de l'époque moderne, placardées un peu partout dans les villes et villages après avoir été lues par des crieurs publics (ordonnance de François 1^{er} en 1539) ne représentent-elles pas, elles aussi, les balbutiements de la publicité ? Dans son acceptation contemporaine, la publicité apparaît vraiment au cours des années 1870. Elle accompagne les profondes mutations économiques de cette époque, ainsi que l'intensification des échanges humains et commerciaux qui lui sont corollaires. Elle a alors pour support unique l'affiche dessinée qu'imaginent parfois certains peintres de renom comme Toulouse-Lautrec (*La Goulue* pour le Moulin Rouge¹) ou encore Leonetto Cappiello². Dans l'entre-deux-guerres, alors que les postes de radio entrent dans la plupart des foyers, les premiers spots sonores sont diffusés en 1928. La délimitation chronologique n'est donc pas anodine : en choisissant effectivement de commencer cette étude de cas en 1945, c'est-à-dire *grosso modo* après la Seconde Guerre mondiale, il s'agit d'analyser et comprendre l'évolution de l'image de la femme dans la publicité telle que nous la connaissons à l'heure actuelle, en prenant donc en compte la pluralité de ses supports et de ses techniques de communication.

Sans pour autant tomber dans une approche trop sexiste de ce sujet, on peut dire que l'une des manières d'évoquer le sexe, la sensualité ou l'érotisme dans l'espace publicitaire passe par l'utilisation de l'image de la femme. Dans un sondage réalisé par l'*Ipsos* en mai 2001, 41 % des personnes interrogées affirment être choquées par la manière dont les femmes sont représentées et 58 % constatent une hausse des évocations à caractère sexuel dans la publicité, ce qui se traduit dans la réalité par un quadruplement des plaintes à l'encontre des publicitaires entre 2001 et 2006. Plus que de s'étendre donc sur un constat déjà bien connu et parfaitement ressenti, il convient plutôt d'en décrypter les grands jalons chronologiques, en montrant par exemple la bascule des années 1968, ses antécédents et ses conséquences postérieures, tant au niveau des images que des slogans utilisés ; mais aussi de souligner toutes les résistances - sociales, morales et politiques - que cette extension du sexe dans l'espace public(itaire) suscite au sein de la société française.

¹ Voir à ce propos la figure n°1 des annexes

² Voir à ce propos les figures n° 2 et 3 des annexes

I - De l'ère de la ménagère à l'objet de désir : une sexualisation progressive puis définitive de l'image de la femme dans la publicité française

Les femmes occupent un rôle central dans la publicité (en particulier française) pour leur pouvoir d'achat et leur pouvoir de séduction. Elles sont utilisées principalement soit comme une illustration d'un produit qui s'adresse directement au public féminin (parfums, produits de beauté, etc.), soit en association avec un produit lambda, dont il est parfois difficile de connaître le lien avec elles, l'objectif étant seulement d'attirer, parfois par tous les moyens - c'est ce qu'on appelle le *shockvertising* - l'attention du consommateur. Dans cette dialectique *marketing*, l'image de la femme n'a cessé d'évoluer au cours de ces cinquante dernières années.

Dans les années d'après-guerre, alors que la France est en pleine reconstruction et que règne la joie de la consommation retrouvée, la publicité qui s'appelle alors « *réclame* », n'a pas encore atteint ses lettres de noblesse. Les campagnes publicitaires soutiennent principalement la promotion d'objets de consommation courante, symboles de la fin des privations comme les appareils électroménagers ou les produits d'entretien, etc. Dans ce contexte, la femme est avant tout représentée comme une femme au foyer : une ménagère modèle, d'âge mur, attendant son mari sagement à la maison, s'occupant de ses enfants et recevant parfois dans l'après-midi l'une de ses « *amies* ». C'est particulièrement vrai dans les publicités que l'on trouve à l'époque sur les doubles pages des premiers magazines couleurs comme *Paris Match*³, *Jours de France*, *Elle* ou *Marie-Claire*, etc. Il n'est alors aucunement question de dénuder le corps de la femme ni même d'évoquer sa sensualité, mais plutôt d'en accentuer la respectabilité. Il se dégage par ailleurs des premiers films publicitaires diffusés dans les cinémas le sentiment d'une société patriarcale dans laquelle la femme ne joue qu'un rôle mineur. Non seulement, les actrices de ces courts-métrages ne s'expriment pas ou que très rarement, mais les *voix off* utilisées mettent la plupart du temps en scène leurs maris, n'hésitant pas à leur donner des conseils⁴. Ainsi dans un film publicitaire de 1946 pour la célèbre crème *Tokalon* - dont Marguerite Duras parle dans son roman *L'Amant* -, un mari bien intentionné n'ose-t-il pas dire à sa dulcinée : « *prends garde à ta ligne chérie !* » ? Anne Saint-Dreux, directrice du Centre National des Archives Publicitaires (CNAP), tirant les conclusions de ces postures, parle à ce propos d'une « *femme potiche et serpillière* »⁵ ; alors que Pascale Weil affinant son analyse évoque « *une ménagère partagée entre les difficultés de la vie quotidienne et l'appel des mythologies fourni par les grandes figures de référence du cinéma américain : Ava Gardner, Marilyn Monroe pour les vedettes féminines* »⁶.

Même si l'heure de la libération n'a pas encore sonné, on constate quand même à partir du milieu des années cinquante et dans le sillon du film de Roger Vadim, *Et Dieu créa la femme* (1956)⁷, certaines incartades publicitaires, prioritairement dans le domaine de la production filmographique. En 1958, une réclame audiovisuelle pour *Monsavon* fait ainsi scandale après avoir osé découvrir une petite partie de l'anatomie féminine (une jambe), forçant la marque à revenir par la suite à des campagnes de communication plus conventionnelles, utilisant à profusion le dessin animé. Si la nudité est effectivement admise pour vanter les mérites de tel ou tel produit, elle prend généralement la forme de dessins volontairement naïfs et asexués, comme la campagne publicitaire du cidre mayennais *le fruit défendu* en 1954⁸, représentant une Eve presque nue en compagnie d'un serpent dans le jardin d'Eden. Il faut attendre 1962 pour que l'on retrouve cette audace dans la photographie avec la campagne de publicité *Rosy* de Jean Feldman (Publicis)⁹, qui pour la première fois représente une femme nue dans un jeu d'ombre et de lumière, qui se cache les seins avec les bras, tenant une rose à la main gauche. Il s'agit d'une exception dans un univers bien aseptisé et encore empreint d'une certaine forme de puritanisme, même si la femme quitte progressivement son tablier de ménagère pour devenir plus séduisante et plus mobile à défaut d'être vraiment libre.

Les bouleversements socio-culturels de l'année 1968 influent directement sur la manière de faire et de voir la publicité, le phénomène étant amplifié par l'apparition simultanée en France de spots publicitaires à la télévision. Une nouvelle liberté de ton, directement héritée du mouvement libertaire

³ Voir à ce propos la figure n°4 des annexes

⁴ Voir à ce propos la figure n°5 des annexes

⁵ « Un siècle de publicité » in *Art & Pub*, Paris, Centre Pompidou, 1990.

⁶ Et moi, émoi : essai sur l'individualisme dans la communication publicitaire, Paris, Editions d'organisation, 1986.

⁷ Voir à ce propos la figure n°6 des annexes

⁸ Voir à ce propos la figure n°7 des annexes

⁹ Voir à ce propos la figure n°8 des annexes

de Mai, règne désormais et permet d'aborder avec moins de complexe la promotion de produits intimes comme les tampons périodiques ou encore les déodorants féminins (*Narta*). L'image de la femme évolue significativement : elle est désormais plus jeune, plus naturelle, plus fraîche et plus libre - comme dans la pub pour les collants *Dim*¹⁰ -, même si la ménagère sophistiquée ne disparaît pas des écrans et même s'il faut encore attendre une bonne décennie pour parler d'une véritable *érotisation* de sa perception. Les années 1970 et 1980 prolongent effectivement la révolution culturelle initiée à la fin des années 1960 tout en l'accentuant, surtout après la victoire de la gauche en mai 1981. On assiste alors à l'émergence puis à la sédentarisation de deux images, plus complémentaires que contradictoires, qui parfois même se superposent : celle tout d'abord de la femme libre, autonome, volontiers égale de l'homme, additionnant les habits de la ménagère et ceux de la mère célibataire, toute droite issue du grand élan de libération sociale de mai 68 ; celle ensuite de la femme libérée, ouverte, provocante, sexy, plutôt croqueuse d'hommes, provenant quant à elle du mouvement de libération sexuelle. Claude Degrès et Patrick Amory ne se trompent pas lorsqu'ils affirment :

« *L'homme est rare et la femme chasse. Dim les réunit sous un ventilateur qui brasse un air torride. Eux s'embrassent et s'envoient en l'air, terrible. Le couple revient, Deux adultes sourient. L'homme est objet. La femme perverse ça marche. Mère et pute flirtent avec PDG et Playboy. Ça séduit* »¹¹.

De cette cohabitation hasardeuse entre un objet de convoitise masculine et la revendication d'une certaine égalité avec lui, surgit l'ambivalence de la femme dans la publicité française au cours de ces vingt dernières années.

Plusieurs campagnes emblématiques non dénuées d'humour marquent durablement les esprits : celle par exemple des téléviseurs *Granada*, à la fin des années 1970, représentant une femme pulpeuse au slogan non moins évocateur : « *Quand vous voulez !* » ; celle de Philippe Michel en 1982 pour une société d'affichage mettant en scène Myriam se déshabillant semaine après semaine¹² ; celle plus tendancieuse la même année d'une femme enchaînée et partiellement dénudée pour les chaussures *Buffalo* ; celles de la lingerie *Dim* continuellement de plus en plus sexy¹³ ; celle de la marque de jus d'orange *Joker* qui avoue « *ne rien avoir à cacher* », créatures aux formes généreuses et aguichantes à l'appui ; celle de *Barilla* avec une belle italienne vantant le mérite de ses pâtes ; ou celles plus proches de nous, pour les sous-vêtements *Aubade* (2000)¹⁴ et *Wonderbra* (2004)¹⁵, ou encore pour les parfums *Obsession* de *Calvin Klein* (1998)¹⁶ et *Shalimar* de *Guerlain* (2002)¹⁷. Les exemples pourraient ainsi se multiplier à l'infini, preuve s'il en était encore besoin du nouvel hédonisme ambiant et de l'érotisation à outrance de l'image féminine. À travers ces différents cas de figure se dégagent en réalité deux grandes approches possibles du sexe dans la publicité : la première pourrait être qualifiée de sensuelle et consiste à évoquer une émotion à travers une ambiance, un slogan, une attitude ou une suggestion sans jamais rien montrer ; la deuxième est plus directe et d'emblée plus sexuelle en représentant un corps à divers degrés de nudité, qui dans sa forme la plus extrême peut flirter avec les codes de la pornographie : on parle alors de « *porno chic* », dont les campagnes des années 1990 et 2000 de marques de luxe tels *Dior*¹⁸, *Louis Vuitton*¹⁹, *Dolce & Gabbana*²⁰, *Yves Saint-Laurent*²¹, *Versace*²², *Fred*²³, *Audi* et *Barclays* se font entre autres les échos.

Entre la respectable ménagère des années 1950 et la jeune femme sexy des années 2000, il y a bien plus d'un demi-siècle qui les sépare, mais une profonde métamorphose culturelle dans le sens de l'érotisation des représentations du corps féminin, elle-même en liaison avec la modification des comportements et des rapports sociaux. Il est intéressant de souligner qu'en même temps que ce phénomène se produit, la société française entre dans l'ère de la

¹⁰ Voir à ce propos la figure n° 9 des annexes

¹¹ *Le grand jeu de la séduction*, Paris, Robert Laffont, 1986.

¹² Voir à ce propos la figure n° 13 des annexes

¹³ Voir à ce propos les figures n° 10 à 12 des annexes

¹⁴ Voir à ce propos la figure n° 15 des annexes

¹⁵ Voir à ce propos la figure n° 14 des annexes

¹⁶ Voir à ce propos la figure n° 16 des annexes

¹⁷ Voir à ce propos la figure n° 17 des annexes

¹⁸ Voir à ce propos la figure n° 22 des annexes

¹⁹ Voir à ce propos la figure n° 21 des annexes

²⁰ Voir à ce propos les figures n° 18 et n° 24 des annexes

²¹ Voir à ce propos la figure n° 23 des annexes

²² Voir à ce propos la figure n° 19 des annexes

²³ Voir à ce propos la figure n° 20 des annexes

consommation de masse que soutient techniquement la publicité, dont les supports et méthodes ne cessent de s'étendre et de se diversifier. Ainsi s'opère, par un subtil jeu de cause à effet, une double dynamique : alors que la publicité s'approprie un espace social et géographique toujours plus important, son contenu devient de plus en plus connoté, sexuellement.

II - Entre contestations féministes et aspirations familialistes : des résistances hétéroclites aux tergiversations des pouvoirs publics

Comme toute évolution, cette recrudescence du sexe et de l'érotisme dans la publicité et dans la société en général, n'est pas sans éveiller des résistances multiformes qui proviennent d'ailleurs d'acteurs (associations et État) et de milieux politiques très différents (gauche féministe et droite catholique).

Il existe en effet tout d'abord une pléiade d'associations qui agissent comme de véritables vigies et qui constituent autant de résistances et de contre-pouvoirs potentiels. On peut en distinguer de plusieurs sortes, celles émanant du milieu professionnel et celles plus politisées et plus militantes issues de la société civile.

Il s'agit par exemple du *Bureau de Vérification de la Publicité* (BVP), association des professionnels de la pub, créée dans sa première mouture en août 1935, puis remaniée en août 1953, pour prendre sa forme actuelle et qui regroupe « *des annonceurs, des agences de publicité, des supports de diffusion et des membres correspondants, associations, fédérations, syndicats professionnels ou interprofessionnels ayant pour but de mener dans l'intérêt du public - notamment des consommateurs - une action en faveur d'une publicité loyale, honnête et véridique* »²⁴. Agissant comme un véritable conseil supérieur de la publicité, lui-même en relation avec des associations internationales²⁵, cet organisme indépendant des pouvoirs publics ne rend que des avis facultatifs, qu'il est cependant fortement recommandé de suivre. La plupart - pour ne pas dire la totalité - des annonceurs et des agences lui soumettent, donc avant leur lancement officiel, leurs différentes campagnes publicitaires, surtout lorsque celles-ci sont jugées sensibles, pour décrocher son habilitation. Il arrive aussi que le BVP soit saisi par un tiers pour statuer sur une publicité après sa diffusion : s'il juge qu'elle ne correspond pas aux normes de sa charte éthique, il peut dans un premier temps inviter l'annonceur à modifier son message publicitaire, voire en cas de refus demander aux médias adhérents de cesser de le diffuser. Pour se faire, le BVP édicte des règles de bonne conduite appelées « recommandations » qui peuvent d'ailleurs servir de références devant les tribunaux. Plusieurs recommandations abordent directement ou indirectement les questions liées à l'image de la femme dans la publicité. La principale remonte à 1975 et a été modifiée successivement en 1989 et 1997, avant d'être actualisée en 2001 sous le titre plus général de « *l'image de la personne humaine* ». On peut y lire la chose suivante :

« La publicité ne doit pas être susceptible de heurter la sensibilité, choquer ou même provoquer le public en propageant une image de la personne humaine portant atteinte à sa dignité et à la décence. Lorsque la publicité utilise la nudité, il convient de veiller à ce que sa représentation ne puisse être considérée comme avilissante et aliénante. D'une façon générale, toute représentation dégradante ou humiliante de la personne humaine explicite ou implicite, est exclue, notamment au travers de qualificatifs, d'attitudes, de postures, de gestes, de sons, etc., attentatoires à la dignité humaine. La publicité ne doit pas réduire la personne humaine, et en particulier la femme, à la fonction d'objet (...) La publicité doit éviter d'induire une idée de soumission ou de dépendance dévalorisant la personne humaine et en particulier les femmes ».

Si l'on se fie à ses différentes prises de positions, on constate que le BVP sanctionne généralement plus des postures jugées dégradantes pour les femmes que la nudité de leurs corps à proprement parlé. Alors d'ailleurs que la recommandation de 1989 parle de « *nudité déconseillée* », celle de 1997 est plus pondérée et « *ne l'exclut pas en tant que telle* », tout en indiquant qu'il faut faire preuve d'une « *certaine forme de décence* » et de « *retenue* ». Il est intéressant de noter que parmi les 7 % de messages publicitaires déconseillés par cet organisme entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1997, seuls 1,9 % l'ont été sur la dénomination « *décence nudité* », ce qui est relativement peu. Autant donc

²⁴ Cf. statuts du BVP. Voir à ce propos le site du BVP : <http://www.bvp.org/> (date de la saisie 27/04/2007).

²⁵ Comme la Chambre de Commerce Internationale et l'EASA (Alliance Européenne pour l'autodiscipline).

la nudité ne constitue pas un obstacle en soi, autant le BVP entend agir sur les degrés et les variations de cette nudité afin qu'elle reste soutenable. Ainsi, il autorise en 1982 « sans problème »²⁶ la fameuse publicité Myriam dans la mesure où, seuls, les seins de la jeune femme sont dénudés ; mais en revanche, lorsque Benetton²⁷ - de manière, certes, plus provocante - veut publier en 1993 une publicité représentant une pleine page de sexes d'hommes et de femmes, il demande à tous ses adhérents de refuser la diffusion éventuelle de cette pub. Même facultatifs, les avis du BVP restent très écoutés, crédibilisant ainsi son rôle d'autorégulateur d'un univers créatif et artistique en plein mouvement.

L'Association des Femmes Journalistes joue aussi un rôle relativement important dans le domaine médiatique. Ses ambitions sont bien établies :

« L'AJF s'engage depuis 1981 à défendre et à promouvoir la place et l'image des femmes dans les médias. Elle a pour objectif le rééquilibrage de la présence des femmes dans les médias à tous niveaux de responsabilité. Elle milite pour une représentation plus juste des femmes dans le traitement de l'information »²⁸.

Outre les actions strictement professionnelles que l'AJF est habituée à piloter visant par exemple au respect de la déontologie journalistique ou au combat pour l'égalité salariale, elle est aussi appelée ponctuellement comme experte sur le sexisme et les rapports sociaux du sexe dans les médias et la société. Au-delà donc des conférences, colloques et autres opérations de sensibilisation, elle n'hésite pas à donner son avis sur telle ou telle campagne publicitaire. Elle épingle ainsi, courant 2006, une publicité de Virgin mettant en scène une jeune femme dénudée, sensée représentée Eve, avec un slogan non moins évocateur : « la culture du plaisir »²⁹.

À côté de ces associations de professionnels végète toute une série d'associations issues théoriquement de la société civile, mais qui en réalité sont plus ou moins proches de certains partis politiques.

Il s'agit tout d'abord des associations féministes plutôt marquées à gauche. Dans les années 1970 naissent, ainsi dans le sillon de l'emblématique *Mouvement de Libération de la Femme* (MLF), une multitude d'associations plus ou moins importantes comme *Choisir la cause des femmes* de Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir, qui sont pour la publicité de véritables groupes de pression anti-sexistes. Leur radicalisme parfois outrancier explique d'ailleurs en bonne partie l'image encore relativement asexuée et militante de la femme durant la décennie qui suit immédiatement mai 68. Même si le mouvement féministe s'essouffle au cours des années 1980, sous la double influence de l'arrivée de la gauche au pouvoir et de l'amélioration du statut de la femme dans la société française, il n'empêche que certaines associations³⁰ comme celle de Gisèle Halimi continuent leur combat, et que de nouvelles se créent comme l'Association Européenne Contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT), en 1985, ou encore *Chiennes de Garde* (CDG) en 1999. Cette dernière qui place le « respect » de la condition féminine au centre de ses préoccupations agit comme un véritable observatoire du sexisme ordinaire et s'est ainsi de nombreuses fois intéressée à la publicité tout comme l'AVFT. Pour preuve, le dossier de presse mis en ligne sur son site Internet³¹ et rédigé par Marie-Victoire Louis, relatant les combats anti-sexistes de cette association entre 1992 et 1995. Durant cette période, sept campagnes de pub sont ainsi épinglées : deux de *Monoprix*³², une de la banque *Barclays*³³ (avril 1994), une de *EDF*³⁴ (juin 1994), une du *Monde*³⁵, une de *Renault*³⁶ (novembre

²⁶ Libération du 24/02/1995.

²⁷ Voir à ce propos la figure n° 25 des annexes.

²⁸ Voir à ce propos le site Internet : <http://www.femmes-journalistes.asso.fr/> (date de saisie de l'information, le 28/04/2007).

²⁹ Voir à ce propos la figure n° 26 des annexes.

³⁰ Collectif féministe contre le viol, Fédération nationale Solidarité Femmes, L'Annuaire au féminin, Les Marie-pas-claire, Mouvement pour une démocratie paritaire, l'Association Parité, le Mouvement Français pour le Planning Familial, l'Union des Femmes Françaises, la Fédération Syndicale Unitaire, la CLEF, SOS femmes battues, la Ligue du droit des femmes, le Collectif féministe Ruptures, RIME, SOS sexisme, Nouvelles Questions Féministes, l'Alliance des femmes pour la démocratie, le CNIDF, l'Association des femmes ingénieurs, Femmes et changements, l'Association pour la prévention de la violence en privé, SOS Femmes alternatives etc.

³¹ Voir à ce propos le site Internet : <http://www.avft.org/> (date de saisie de l'information, le 28/04/2007).

³² Celle de mars 1992 montrant une très jeune femme assise, à moitié nue, les jambes entrouvertes, les seins à demi découverts, sous la photo de laquelle on peut lire le texte suivant : « C'est quand on n'a presque rien sur soi qu'ils découvrent que l'on a plein de choses en nous » ; celle de novembre 1994 sur l'une des affiches de laquelle, on peut lire cette phrase : « Nous échangeons, nous remboursons, car souvent femme varie ».

³³ L'affiche de la campagne montre le visage d'une femme en pleurs, son Rimmel lui coulant sous les yeux, faisant penser insidieusement à une femme violente.

³⁴ Il s'agit d'une campagne de presse et télévisuelle qui comporte plusieurs volets. Le premier représente une femme nue, vêtue d'une très courte serviette nouée sur les hanches et dévoilant une partie des fesses et de l'entrejambe. Le texte joint :

1994), une de Suchard³⁷ (avril 1995). Dans la plupart des cas, il s'agit de dénoncer le sexisme « dégradant » des slogans ou des images utilisés en obtenant d'ailleurs gain de cause dans trois cas sur les sept, ce qui constitue un taux de réussite relativement honorable. Que cela soit les CDG ou l'AVFT, à chaque fois elles agissent de la même manière en tentant, dans un premier temps, une médiation à l'amiable avec l'annonceur ou l'agence afin qu'elle retire de la circulation la publicité jugée litigieuse ; ensuite si les pourparlers échouent, elles saisissent le BVP ; et enfin si cet avis ne leur convient pas ou qu'il n'est pas suivi d'effet, elles peuvent porter l'affaire devant les tribunaux. La question du sexisme et plus généralement de l'instrumentalisation érotique du corps de la femme à des finalités commerciales est un sujet qui tient particulièrement à cœur à ces associations que l'on pourrait facilement qualifier de néo-féministes. En septembre 2000, l'écrivaine Florence Montreynaud lance ainsi un manifeste qui s'intitule « *Non à la publicité sexiste* » et qui donne immédiatement naissance à une association internationale présente dans une quarantaine de pays : *La Meute contre la publicité sexiste* (MCPS). Souhaitant lutter contre « *les représentations dégradantes, dévalorisantes ou déshumanisantes des êtres humains en général et des femmes en particulier* »³⁸, cette association utilise tout un panel d'actions pour faire entendre sa voix et faire passer son message : actions collectives de boycott de certains produits, manifestations dans la rue (les *actions trottoirs*), contestations médiatiques (articles de presse, communiqués etc.), décernement annuel du prix *Femino* récompensant la campagne de l'agence ou de l'annonceur la moins sexiste, *a contrario* celui du prix *Macho*, sanctionnant la publicité jugée la plus déplacée de l'année. Dans leur diversité, ces associations féministes ou néo-féministes sont comme de véritables groupes de pression et représentent autant de contre-pouvoirs efficaces, face à des annonceurs et agences de publicité pas toujours très scrupuleux.

Il faut aussi compter dans ce domaine, mais sur un autre credo, avec les associations familiales et familialistes, parfois proches de la droite conservatrice et catholique, pour ne pas dire - dans certains cas - de l'extrême droite. La nuance introduite ici entre associations familiales et associations familialistes est très importante. Comme les associations féministes, elles sont effectivement relativement nombreuses et il convient de bien distinguer : d'une part celles qui sont plus ou moins officiellement pilotées par les institutions ecclésiastiques comme *Croyances et Liberté*, créée en janvier 1997 à l'initiative de la conférence épiscopale de France et qui jouent donc sur un registre apolitique et seulement spirituel ; d'autre part, celles qui sont plus engagées politiquement et qui sont plus extrémistes que les premières, comme l'*Action Familiale et Scolaire* (AFS), la *Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques* (CNAFC), l'*Association pour la Promotion de la Famille* (APF), l'*Association Promouvoir, Familles de France* (FDF), *Chrétienté Solidarité*, l'*Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française* (AGRIF), etc. Idéologiquement, la différence de fond entre ces deux grands types d'associations réside principalement dans leur adhésion ou non aux actes du concile de Vatican II, prolongeant ainsi la célèbre distinction entre catholiques et « traditionalistes ». Dans la pratique, cependant, leurs actions se ressemblent, même si les méthodes, les formes et les degrés divergent parfois. Sous couvert « *de protéger et de défendre les catholiques des atteintes à leurs sentiments religieux ou à leurs convictions religieuses* »³⁹, de vouloir « *agir dans la société au service de la famille et à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique* »⁴⁰, ou de « *promouvoir et d'aider au bonheur des familles de Métropole, d'Outre-mer et des familles françaises résidant à l'étranger* »⁴¹, ces associations ne se limitent pas seulement à l'entraide familiale. Elles s'érigent aussi en véritables défenseurs de la moralité chrétienne. Si leur

« *Engagement de rendez-vous* ». Le second met en scène un homme âgé, voyeur, et une jeune femme dénudée, l'EDF jouant les entremetteurs.

³⁵ Les opticiens *Visual* publient dans *Le Monde* trois publicités. La première campagne, publiée dans *Le Monde* du 8 mars 1994, représente sur une pleine page, des fesses de femme, accompagnées du texte suivant : « *Si votre vue a tendance à baisser, changez de lunettes plutôt que de femme* ».

³⁶ Sous le titre : « *Chaque année, vous passez plus de temps en voiture qu'en vacances. Ça mérite réflexion* », Renault reproduit un dos de femme déformé, calibré comme une carrosserie de voiture.

³⁷ La campagne Suchard représente une femme noire, nue, dont le corps est recouvert d'or, accompagné du texte suivant : « *Pour être pardonné, il faut avoir péché* ».

³⁸ Voir le manifeste de cette association mis en ligne sur son site Internet : <http://www.lameute.fr/> (date de saisie de l'information, le 28/04/2007).

³⁹ Statuts de l'association *Croyances et Liberté* (*Le Monde* du 11/02/1997).

⁴⁰ Statuts de la CNAFC. Voir à ce propos leur site Internet : <http://www.afc-france.org/> (date de saisie le 28/04/2007).

⁴¹ Statuts de *Familles de France*. Voir à ce propos leur site Internet : <http://www.familles-de-france.org/> (date de saisie le 28/04/2007).

attention se polarise surtout sur les productions filmographiques, il arrive qu'elles mettent en cause certaines publicités jugées trop choquantes au regard de leurs conceptions spirituelles. Dans leur ligne de mire se trouvent tous les messages publicitaires osant mettre en scène ou instrumentaliser la foi catholique⁴², et bien entendu, ceux qui sont un peu trop dénudés à leur goût... Souvent trop facilement qualifiés de pornographiques. Plusieurs affiches de films français ou étrangers ont fait et font encore l'objet de diverses requêtes judiciaires. En mars 1995, l'affiche du film de l'américain Robert Altman, *Prêt-à-porter*⁴³, défraie ainsi les chroniques en représentant trois femmes nues sans tête, dont le sexe est caché par la bande d'annonce. Elle provoque l'ire des associations catholiques qui multiplient les plaintes et les pressions sur les pouvoirs publics, aboutissant parfois dans des régions où elles bénéficient de meilleurs relais politiques : l'affiche de *Prêt-à-porter* est par exemple interdite des transports en commun à Lyon, alors que Raymond Barre est maire de cette ville et que Charles Millon est encore président de la Région Rhône-Alpes. À la même époque (février 1995) sort aussi le film de Barry Levinson, *Harcèlement*, avec Michael Douglas et Demi Moore, dont l'affiche représente l'actrice de dos plutôt court vêtue apposant les mains de son partenaire sur ses fesses⁴⁴. Les passions déjà réveillées par l'affaire précédente se déchaînent à nouveau et les associations familialistes mènent de front le combat pour l'interdiction de l'affiche du film de Robert Altman et pour celle du film de Barry Levinson, qui aboutit là encore dans les municipalités les plus conservatrices comme Aix-en-Provence et Versailles.

Étrangement, par égalitarisme pour les unes et puritanisme pour les autres, les critiques, les contestations et donc les résistances de ces associations face à cette intrusion du sexe dans l'espace social en général et dans l'espace publicitaire en particulier, se rejoignent. Même si les motivations initiales sont très différentes, les finalités ultimes, ainsi que les méthodes mises en œuvre (lobbying, procédures juridiques, prosélytisme, etc.) se ressemblent en de nombreux points.

L'État joue aussi un rôle important dans cette tentative de régulation. Avant d'être législateur, l'État est historiquement un censeur, son rôle dans ce domaine ayant tendance à s'accroître significativement au moment des guerres (Première Guerre mondiale, etc.) ou des périodes de troubles (Guerre d'Algérie, etc.). Longtemps et même encore, il conserve cette prérogative, même si elle devient de mieux en mieux encadrée juridiquement. Ainsi en 1965, le film du réalisateur Jacques Rivette, *La religieuse de Diderot*, est interdit en raison de son caractère indécent ; un peu plus tard l'État s'oppose à ce que le film de Martin Scorsese, *La dernière tentation du Christ*, soit tourné en France, etc. L'État a cependant attendu longtemps avant de légiférer sur le sexisme dans la société et indirectement dans la création artistique et commerciale. Si Yvette Roudy, secrétaire d'État aux Droits de la Femme de François Mitterrand, dépose en 1983 une proposition de loi dans ce sens, elle n'est pas suivie d'effet. Les livres blancs, les discussions et les appels qui se succèdent au cours des années 1980 et 1990, notamment à l'initiative des mouvements féministes, n'aboutissent dans aucun des cas. Le décret de 1992 relatif à la publicité et au parrainage, reprenant la loi du 30 septembre 1986 concernant l'audiovisuel, n'évoque que furtivement dans son article 3 « *les exigences de véracité, de décence et de respect de la dignité de la personne humaine* », sans pour autant entrer dans les détails. Le CSA, qui est créé en janvier 1989, n'intervient lui-même que très peu dans le domaine de la publicité, laissant plutôt ces prérogatives au BVP : jamais n'a été ainsi engagée une procédure de sanction à l'encontre d'un spot publicitaire. Seule la polémique du printemps 1999 autour de l'utilisation de mannequins vivants dans les magasins des *Galleries Lafayette* à Paris et celle autour de la publicité de la crème fraîche *Babette*⁴⁵ en 2000, débouchent sur la rédaction d'un très officiel rapport sur « *l'image de la femme dans la publicité* », remis en main propre à la Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes du gouvernement Jospin : Nicole Péry. Ce rapport, réalisé par une dizaine de spécialistes (parlementaires, universitaires, journalistes, etc.) reconnaît que :

« *Depuis quelques années et avec une fréquence accrue au cours des derniers mois, la publicité a présenté des images de femmes jugées par beaucoup comme humiliantes et dégradantes et comportant de surcroît des risques*

⁴² On pense par exemple à la plainte déposée avec succès en 2005 par *Croyances et Liberté* à l'encontre des créateurs Marithée et François Girbaud et de leur annonceur Decaux, pour avoir imaginé une publicité parodiant la Cène.

⁴³ Voir à ce propos la figure n° 27 des annexes.

⁴⁴ Voir à ce propos la figure n°28 des annexes.

⁴⁵ On y voit un corps de femme sans tête, recouvert d'un tablier sur lequel il est inscrit : « Babette je la lie, je la fouette et parfois elle passe à la casserole », « Babette si vous saviez tout ce que je lui fais », « Babette tout ce que je lui fais je l'ai mis sur Internet ». La marque poursuit dans la même veine avec trois films où trois jeunes femmes avouent, le visage masqué d'un bandeau et un brin équivoques, qu'elles ont fait quelque chose qu'elles n'ont jamais osé avouer à leur mari : des fraises à la crème, des quiches, et même des carottes à la crème. Voir à ce propos n° 29 des annexes.

d'atteinte à la dignité de la personne humaine avec des images incitant à la violence contre les femmes ou à la discrimination en raison du sexe ».

Parmi les mesures proposées figure un renforcement de l'encadrement de la publicité en affichage et en presse. Le rapport propose aussi que la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, qui permet de condamner la provocation à la haine raciale, soit étendue à la discrimination sexuelle. Il préconise également une amélioration de l'autodiscipline des publicitaires, avec un recours accru aux consultations préalables du BVP pour les affiches. Il propose enfin une sensibilisation de l'opinion, à travers la création d'un collectif d'associations, sur l'image des femmes dans les médias, l'information auprès des jeunes par l'Education nationale et d'autres mesures comme une campagne contre les discriminations, un numéro vert ou un prix de la publicité égalitaire. Les débats vont bon train mais encore une fois aucune initiative concrète n'est réellement menée, le phénomène étant d'autant plus ralenti que la majorité politique du pays change en 2002. Il faut effectivement attendre le projet de loi du gouvernement Raffarin « relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste et homophobe », au cours de l'été 2004, pour voir évoluer positivement les choses, même si les associations féministes en critiquent les timidités : l'heure d'une grande loi anti-sexiste n'a définitivement pas encore sonné. Les difficultés de l'État à légiférer en la matière traduisent en réalité les frilosités de la classe politique à remettre en cause la sacro-sainte liberté de presse et d'opinion fondement même de la République Française. Comme dans le tissu associatif, on se rend effectivement compte que les responsables brisant ce tabou républicain sont prioritairement des femmes politiques de gauche (par féminisme) et de droite (par convictions religieuses). Aux deux extrémités de l'échiquier, Ségolène Royal (PS) proteste en octobre 2003 contre la campagne *Sloggi*⁴⁶, « portant atteinte - selon elle - à l'intimité des femmes et à la protection de l'enfance » ; alors que Christine Boutin (UMP-FRS) fait de la dégradation de l'image des femmes dans la publicité l'un de ses principaux chevaux de bataille et propose en mars 2002 la création d'un label de référence « *respect des femmes* ».

Les rapports qu'entretiennent donc le sexe et l'espace publicitaire sont complexes. Si l'on assiste effectivement au cours de ces cinquante dernières années à une véritable recrudescence des évocations à caractère sexuel de la femme dans la pub, qui accompagne plus qu'elle ne précède une modification en profondeur des rapports sociaux ; il n'en demeure pas moins vrai, qu'elle éveille parallèlement toute une série de résistances variées. Celles-ci, malgré leurs différences, se rejoignent sans jamais pouvoir véritablement renverser la tendance ...

⁴⁶ Voir à ce propos la figure n° 30 des annexes

Annexes iconographiques

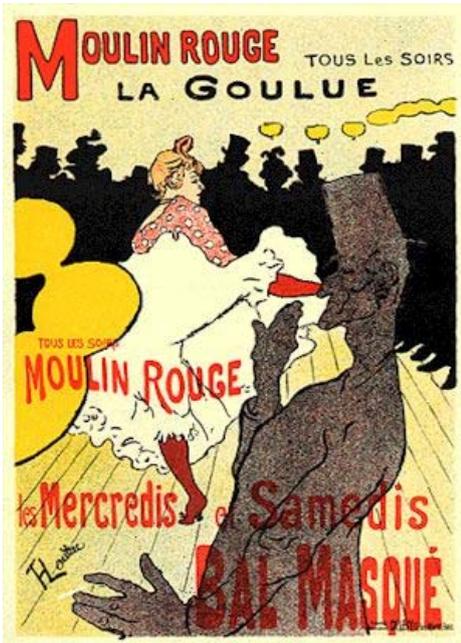


Figure n° 1 - 1891 -

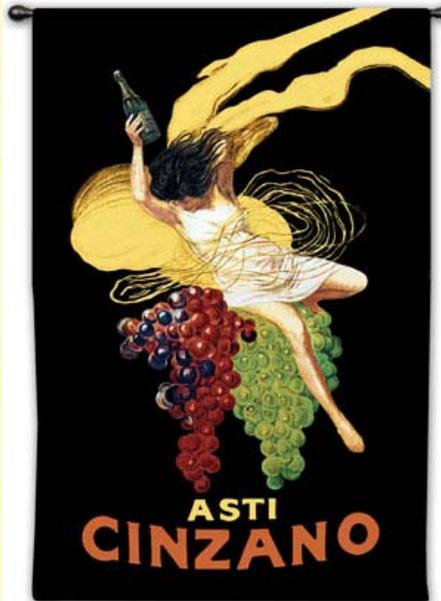


Figure n° 2 - 1909 -

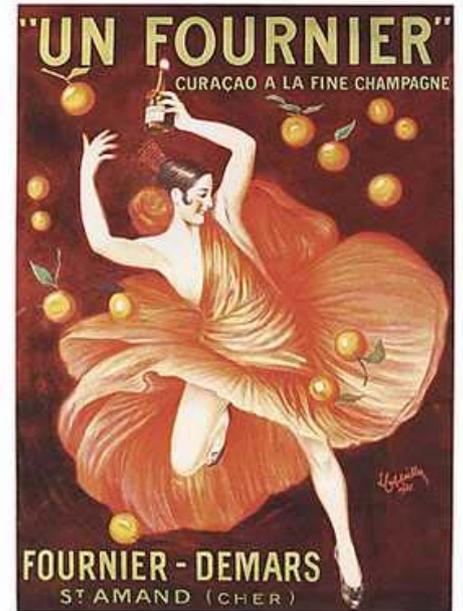


Figure n° 3 - 1920 -



Figure n° 4 - 1946 -



Figure n° 5



Figure n° 6 - 1952 -

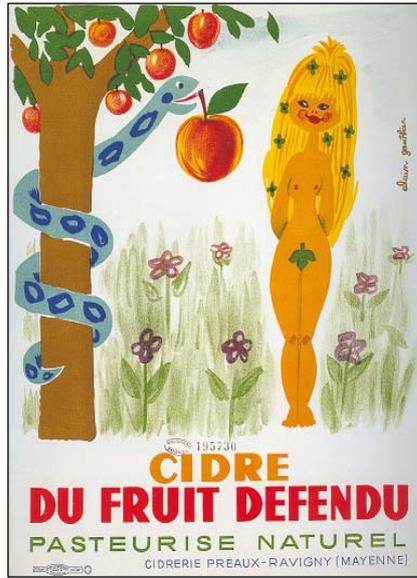


Figure n° 7 - 1954 -

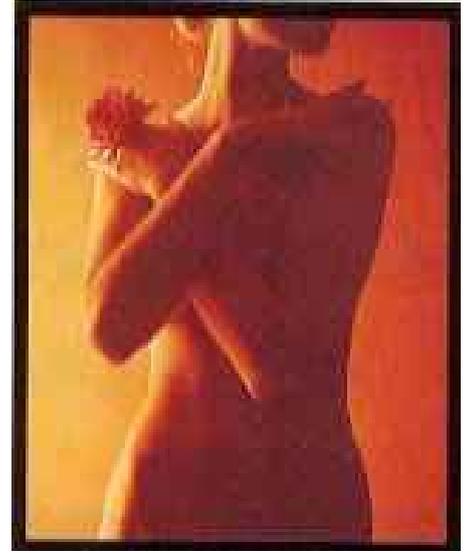


Figure n° 8 - 1962 -



Figure n° 9 - 1968 -

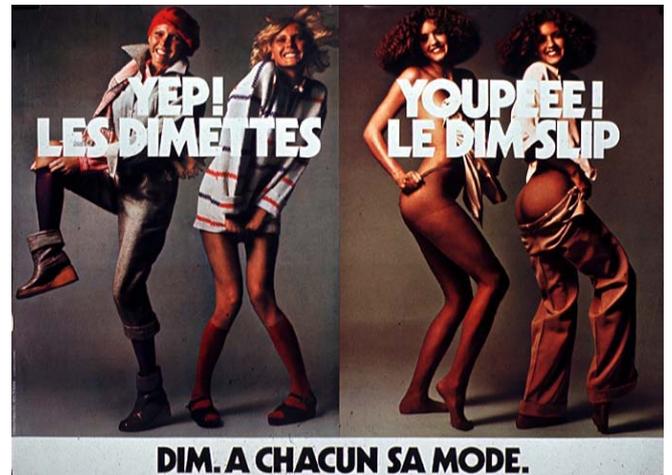


Figure n° 10 - 1975 -

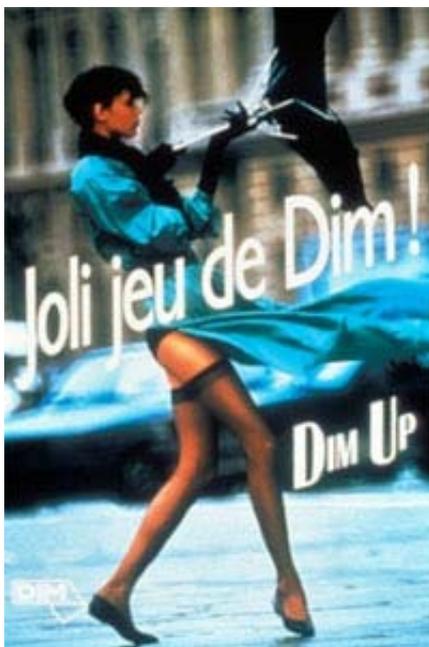


Figure n° 11 - 1986 -



Figure n° 12 - 2006 -



Figure n° 13 - 1982 -





REGARDEZ-MOI DANS LES YEUX...
... J'AI DIT LES YEUX.



SOUTIEN-GORGE CORSEILLE - TAILLES 85-100 AIRIE

Figure n° 14 - 1992 à 1998 -



Figure n° 15 - 2000 à 2006 -



Figure n° 16 - 1998 -



Figure n° 17 - 2002 -



Figure n° 18 - 2006 -

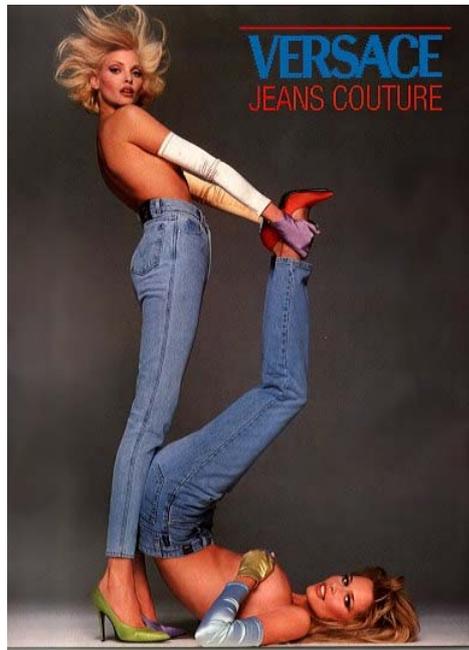


Figure n° 19 - 1995 -

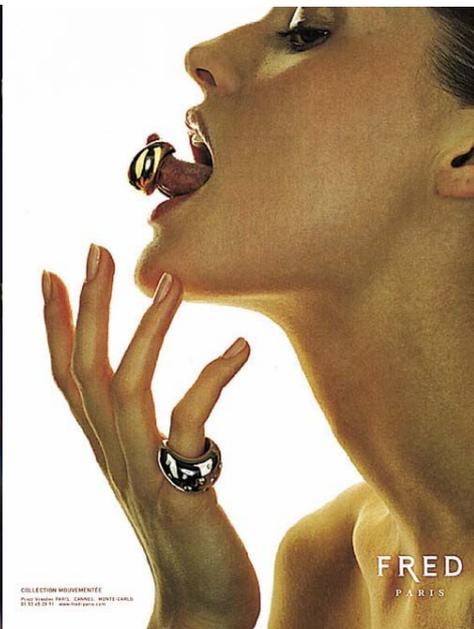


Figure n° 20 - 2007 -



Figure n° 21 - 2007 -

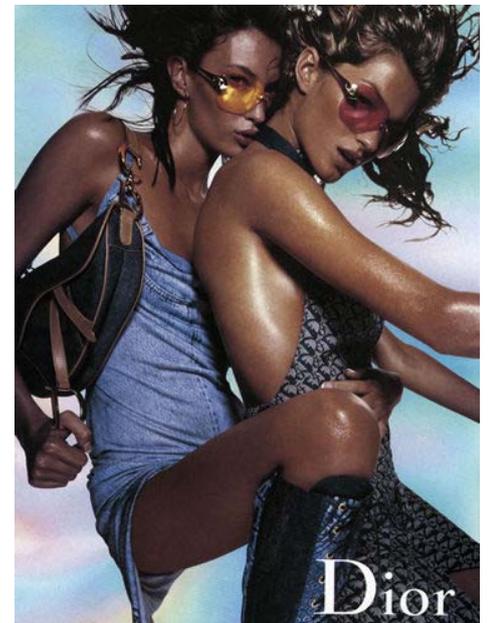


Figure n° 22 - 2005 -

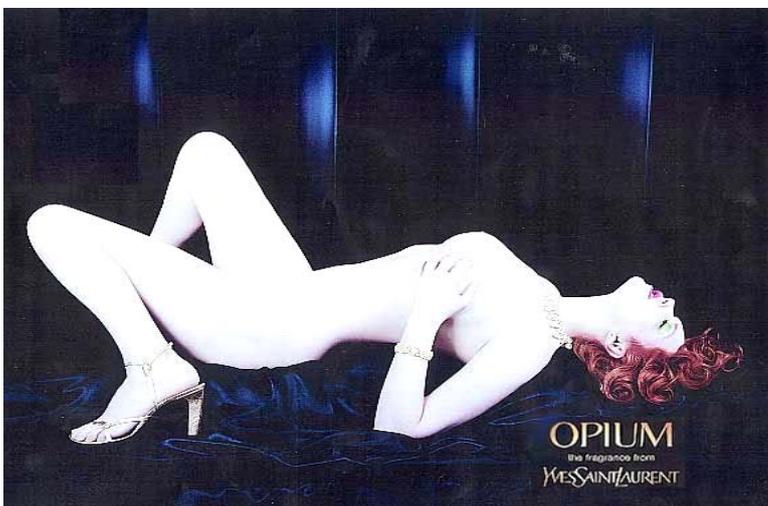


Figure n° 23 - 1997 -



Figure n° 24 - 2004 -

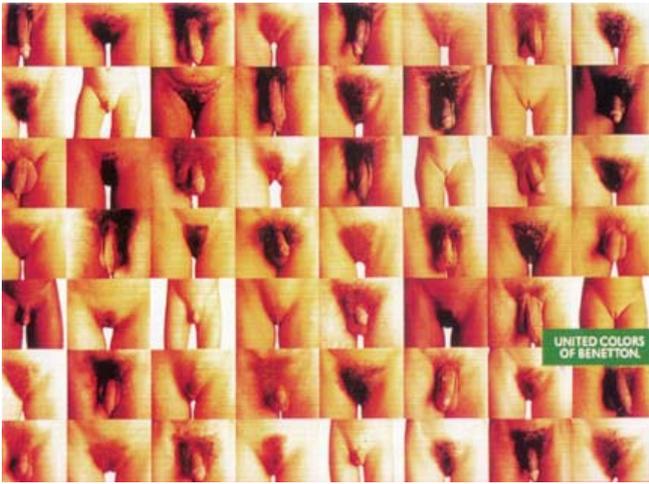


Figure n° 25 - 1993 -



Figure n° 26 - 2006 -

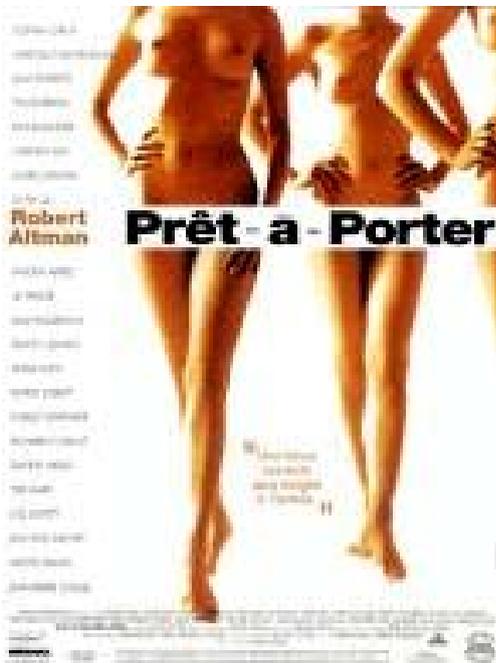


Figure n° 27 - 1995 -



Figure n° 28 - 1995 -



Figure n° 29 - 2000 -



Figure n° 30 - 2003 -

L'érotisme dans la géographie grand public. Quelles reconductions idéologiques et visuelles, du *Journal des voyages* au *National Geographic* ?

Guilhem Labinal

Doctorant – Université Paris 1

UMR Géographie cités (CNRS, Paris 1, Paris VII) - Equipe E.H.GO

De la littérature illustrée du XIXe siècle au *National Geographic*, nombreux sont les supports de la géographie grand public qui ont eu recours à des dispositifs visuels et narratifs parmi lesquels a figuré l'érotisme. La séduction du public a nécessité d'explorer certaines voies, sur lesquelles nous nous proposons de jeter un bref éclairage en révélant le détail de ressorts dont l'efficacité a traversé les temps.

Les cohésions entre époques laissent deviner des héritages transmis aux magazines d'aujourd'hui. Ces magazines sont confrontés à la nécessité de séduire un public "non captif" (Daniel Jacobi) différent de l'élève ou de l'étudiant. Ils ouvrent un champ de recherche encore peu emprunté en géographie, d'autant que l'entrée par l'érotisme s'est posée comme un handicap, du moins jusqu'à une date récente. Que ce soit « par pudibonderie, ou peut-être parce que le géographe français aime à se penser comme pur d'esprit », si l'on suit l'hypothèse émise par Claire Hancock en présentant le livre de Francine Barthe-Deloizy sur la *Géographie de la nudité*¹.

On connaît la contribution du *National Geographic* au sentiment impérialiste américain, mise en évidence par Béatrice Giblin dans *Hérodote* à la fin des années 1970². Après les récents travaux de Tamar Y. Rothenberg, on ne peut ignorer que l'iconographie du magazine a développé un érotisme saturé d'impressions coloniales. Or, même si le support a changé de cap peu avant la décennie quatre-vingt, même si la sensualité y est désormais plus voilée, son imagerie peut toujours faire le jeu des idéologies. Sans pour autant considérer que le *National Geographic magazine* est un prototype, on peut imaginer qu'il est révélateur de la façon dont purent être intégrés, plus largement, les legs de l'esprit colonial européen par d'autres supports. C'est sur cette transmission, sur cette reconduction d'un érotisme idéologiquement orienté, que nous souhaitons nous attarder à travers quelques exemples.

I - sensualité tropicale construite par les Européens

L'iconographie géographique a été un outil décisif dans l'effort de prise de possession occidentale du monde. Dans la presse et la littérature illustrée, au XIXe siècle, les discours ont souscrit au désir de conquête, en bâtissant des représentations fantasmées sur les peuples colonisés. L'exhibition du corps y a été fondée sur la convocation de l'exotisme et sur une vision spécifique des tropiques. Ryan explique que les stratégies descriptives et visuelles utilisées par les Européens ont contribué à représenter le monde tropical comme un espace « conceptuel »³ fixé au cœur d'une dualité, à la croisée de regards divergents. Un point de vue positif le présentant comme un lieu « d'abondance et de fertilité » s'est associé à une description entachée de valeurs négatives autour de l'idée de « maladie » et « d'excès » (de ses attributs bioclimatiques, par exemple)⁴. Cette construction

¹ Hancock, C., Nu, qui, où ? *EspacesTemps.net*, paru le 29/04/2004. <http://espacestemp.net/document315.html>

² Giblin, B., 1977, La nation-paysages : The National Geographic Magazine, *Hérodote*, n° 7, p. 148-157.

³ Ryan, J. R., 2004, Images of the tropics. A commentary on Felix Driver's *Imagining the Tropics* : Views and Visions of the Tropical World, *Singapore Journal of Tropical Geography*, Département of Geography, National University of Singapore, n° 1, vol. 25, p. 18-21.

⁴ James R. Ryan l'explique en ces termes : « (...) as Driver is swift to point of view, "the tropics" refers to a vast global zone of enormous diversity. Yet, it is remarkable how many Western images of the tropics cluster around particular sets of associations, from the positive, romantic vision of the tropics as some earthly paradise, with landscapes of extraordinary natural abundance and fertility, to the negative vision of the tropics as space of disease and excess (Ryan, J. R. (2004), *Ibid.*, p. 18).

idéelle et symbolique du monde tropical a servi les enjeux de domination. C'est également la thèse de Livingstone, résumée en ces termes par David Arnold :

« The symbolism of the tropics was deeply ambivalent, for a landscape of seeming natural abundance and great fertility was also paradoxically a landscape of poverty and disease, and debate raged about the tropics and how they might most effectively be brought into productive subordination to the north (...) »⁵.

L'usage de l'érotisme, enraciné dans une histoire qui nous confronte à un impérialisme nourri de la condescendance la plus ethnocentriste, n'a pas été indifférent à cette construction. Parce que c'est de cette conception du lointain qu'est issue la vision biaisée du corps de *l'autre*. Tamar Y. Rothenberg a montré que le *National Geographic* d'avant 1939 a profité de sa respectabilité pour diffuser des photographies destinées à appâter le lectorat, masculin et féminin, au prétexte d'une démarche anthropologique et scientifique⁶. Ceci, au moment où l'Amérique puritaine ne permettait pas de diffuser ces images sous couvert d'intentions moins fardées. La séduction des lecteurs s'est inspirée des conceptions racistes et inégalitaires assez communes avant la guerre, la légitimation ne fonctionnant qu'à condition que les sujets photographiés présentent un corps « bronzé »... Ce qui imposa à la publication américaine une sélection consciente de ses vérités, quand ce ne fut pas quelques retouches sur les photographies pour foncer l'épiderme !

Ainsi, le magazine s'est appuyé sur une vision colonialiste héritée de longue date, liant les habitants des terres lointaines à une nudité tout à la fois naïve et naturelle :

« C'était la race qui distinguait les femmes pouvant être photographiées nues des autres. Les femmes de couleur étaient des femmes, raison pour laquelle elles avaient des seins et pour laquelle ces images ont été à ce point fétichisées. Mais elles appartenaient à un type différent de femmes. (...) Le contraste entre l'Américaine, hautement civilisée et toute en retenue, et cette femme sans pudeur, complètement sauvage, qui montrait ses seins (...) était de nature à justifier auprès du *Geographic* comme de ses lecteurs la diffusion de ces photos de femmes "autres" »⁷.

L'auteur évoque une "romanticisation" des peuples qui, une fois contrôlés, devenaient pittoresques, proches d'une nature exultant dans les corps dénudés, confondus avec elle. Une cérémonie africaine, « sous la pression de cette nature profonde », pouvait exciter la concupiscence des explorateurs tels Felix Shay, alors « qu'il tentait de se contrôler lui-même »⁸. Présentée ainsi, l'expression de la sexualité était insidieuse en ces terres lointaines. Elsa Dorlin a récemment montré combien ce type de considérations, affublant les femmes esclaves « d'un "naturel" intempérant, sec et ardent » dans les *Caribes noires*, a permis au gouvernement colonial de « légitimer les viols » et de « les exclure des bénéfices sociaux et symboliques de la maternité »⁹. Ces identifications, sexuelles et raciales auraient contribué dès le début du XVIIIe siècle à « fabriquer un peuple » à partir des corps, conçus comme « matière première des nations » et érigés de fait en élément de cohérence¹⁰. En France, cette rationalité a imprimé durablement la littérature de voyage et les récits d'exploration, ses prolongements s'avérant très sensibles aux XIXe et XXe siècles. De la même façon, pour Tamar Y. Rothenberg, le *National Geographic* d'avant-guerre devait beaucoup aux supports européens parce que ses « photographes prolongeaient bien des conventions de représentation déjà établies dans les arts visuels occidentaux »¹¹. Ils ont ainsi puisé dans une conceptualisation idéologique et raciale dominante au XIXe siècle, dont les identifications sexuelles travaillent encore le contenu de nos magazines contemporains.

II - Une prise de possession du corps de *l'Autre* au XIXe siècle

C'est donc d'abord dans des périodiques tels que le *Journal des voyages et des aventures de Terre et de Mer* (1877) ou le *Tour du monde* (1860) que se retrouve une conception similaire, ces deux

⁵ Arnold, D., 2001, "Illusory riches" : representations of the tropical world, 1840-1950, *Singapore Journal of Tropical Geography*, Department of Geography, National University of Singapore, n° 1, vol. 21, p. 7.

⁶ Rothenberg, T. Y., 1993, Voyeurs of Imperialism : *The National Geographic before World War Two*. In Godlewska A. et Smith N. (eds), 1993, *Geography and Empire : critical studies in the history of geography*, Oxford, Blackwell, p. 155-172. In *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, traduction de C. Hancock, Belin, p. 116-130.

⁷ *Ibid.*, p. 117.

⁸ *Ibid.*, p. 128. Tamar Y. Rothenberg fait référence aux extraits du *National Geographic* de février 1925, relatifs au voyage de Felix et Porter Shay en Afrique centrale.

⁹ Dorlin, E., 2006, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, p. 273.

¹⁰ Elsa Dorlin a créé le terme "génotechnie" pour désigner cette volonté et construction (*Ibid.*, p. 274.)

¹¹ Rothenberg, T. Y. (1993), *op. cit.*, p. 118.

supports contenant des textes suggestifs et des gravures présentant des corps dénudés pour agrémenter les récits d'aventure.

Au-delà des dessins véhiculant des vues racistes sur les "peuples exotiques", quelques images insistent effectivement, dans le *Journal des voyages et des aventures de Terre et de Mer*, sur la beauté des corps en montrant des seins nus.

La poitrine de Yayi, femme noire vivant sur le Niger, amoureuse d'un chef d'expédition, est exhibée en toute moralité, n'étant celle d'une Européenne. On apprend que Yayi souffre détresse et déchéance parce qu'elle a fui de son village, après avoir été éconduite par le Comte de Semellé qui ne lui permit pas de l'accompagner quand il quitta la région (fig. 1). Elle connaît ensuite un tragique destin, dévorée par les alligators dans une mésaventure conforme à la tradition du support.

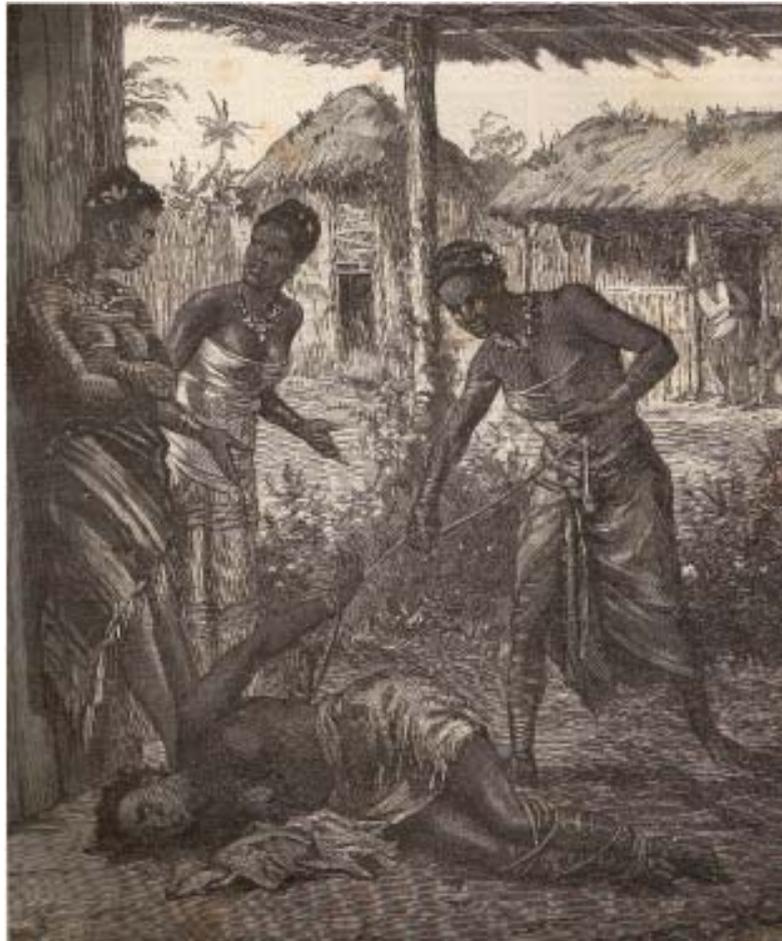


Fig. 1 - « SUR LE NIGER : - Les femmes lui lièrent les membres »
Journal des Voyages et des aventures de Terre et de Mer,
Dimanche 2 octobre 1887, n° 53

En effet, si les images sensuelles sont restées relativement rares dans le *Journal des voyages*, c'est parce que l'iconographie s'employait davantage à servir les aspects dramatiques de la narration. Quant à l'écriture des récits, elle était tournée de façon à devenir suggestif tout en gardant un ton mesuré. Evoquant Ténériffe, la description des femmes achemine subtilement le lecteur vers l'idée d'impudence charnelle. Le narrateur précise que les revendeuses du port sont agacées par les propos « grivois » des muletiers, « auxquels elles ripostent crânement » ; les manifestations sensuelles sont ensuite amorcées dans l'imagination du lecteur, invité à conjuguer subrepticement l'effronterie des habitantes et la nudité de leurs membres :

« Robe à manches courtes d'indienne ou de guinée, mantille de mousseline blanche, chapeau rond en feuille de palmier, petits souliers le plus souvent en pantoufles, jambes nues, air effronté, taille fine et franches allures, tel est le signalement des revendeuses du port »¹².

¹² *Journal des Voyages et des aventures de Terre et de Mer*, Dimanche 13 mai 1888, n° 566, p. 307. Edition reliée : archives de l'auteur.

On peut penser que les références à la sensualité et au corps étaient utiles pour attiser l'attention des lecteurs. Elles n'étaient pourtant pas si fréquentes, peut-être parce que le public des récits d'aventures était aussi féminin. C'est plutôt dans un support tel que *Le Tour du monde* que l'on retrouve, plus clairement, l'empreinte de ces "arts visuels" propres à frapper la fantaisie européenne en décrivant des atmosphères voluptueuses.

Donnés pour être naturellement dépositaires d'instincts premiers, les peuples rencontrés sont présentés par des images insistant sur leur nudité. Les réflexions de l'explorateur Felix Shay à propos de la sensualité d'une danse tribale, dans les colonnes du *National Geographic*, font écho cinquante ans plus tard à plusieurs dessins du *Tour du Monde*, figures d'une anthropologie du nu. Ainsi, celui montrant la « danse de Malinké » (fig. 2), présentée dans l'album du lieutenant de vaisseau Mage, aurait pu illustrer un récit analogue.



Fig. 2 - Danse de Malinké

D'ailleurs, entre cette publication française et le magazine américain, la similarité des recours aux dispositions visuelles de la nudité est frappante. Dans le *Tour du Monde*, un dessin d'Emile Bayard présente en 1867 la fille d'un marabout de Oualet (fig. 3).



Fig. 3 - « La fille d'un marabout de Oualet »

Le Tour du monde, MAGE, M. (1867), "Voyage dans le Soudan occidental", p. 41.

Il se confondrait presque avec une photographie issue de la collection du *National Geographic*, qui fut utilisée pour illustrer le parcours africain de James Wilson... dans les années 1930. Tamar Y. Rothenberg commente celle-ci de la façon suivante :

« Une photo accompagnant ce texte montre une jeune fille, cadrée des seins au sommet de la tête, qui sourit tandis que des figures très floues semblent rire à l'arrière plan. La légende est la suivante : « La santé et un port de reine caractérise la fille Haoussa. Elle marche gracieusement sans sembler se soucier de poids placés sur sa tête qu'un homme peinerait à transporter »¹³.

Or, si la congruence du dessin d'Emile Bayard est tangible avec cette photographie du *National Geographic*, elle l'est aussi avec celle d'une femme de Moudans, prise en 1906 par Eugène Brussaix¹⁴. A vrai dire, la seule nuance réside dans le choix du bras relevé pour maintenir la charge. Même silhouette, même pose et attitude. Cette série iconographique illustre donc à plusieurs décennies d'intervalle, des années 1860 aux années 1930, du *Tour du Monde* au *National geographic* en passant par le fond de la Société de géographie de Paris, la permanence et la continuité d'un schéma visuel qui a imprégné les représentations de générations de lecteurs.

II - L'érotisme acceptable

Tamar Y. Rothenberg a affirmé, en reprenant l'expression d'Abramson, que le *National Geographic* est encore « connu pour "tous ces seins bronzés mémorables" »¹⁵. Les photographies suggestives se repèrent en effet dans le magazine, même si leurs occurrences sont plus rares que cette mémoire ne le laisse présumer. Comme l'explique T. Y. Rothenberg, il semble que le regard y ait délibérément changé :

« En cette fin de siècle, le *National Geographic* se montre plus attentif que son prédécesseur quelque peu victorien aux problèmes mondiaux, de la pollution et des pesticides à l'apartheid, la pauvreté urbaine et les mouvements séparatistes nationalistes, mais cette transformation n'a pas été sans causer un débat en 1977. On y trouve toujours des articles sur des peuples peu vêtus de la terre, mais leurs auteurs tendent à être anthropologues plutôt que touristes ou administrateurs : on y voit des Européens blancs nus de dos sur une plage naturiste »¹⁶.

Dans le numéro "spécial Afrique" de la version française paru en septembre 2001, la nudité n'a déjà plus une si grande place dans le magazine. Un cliché y présente néanmoins des jeunes caribéens avec au premier plan, occupant près d'un tiers de la double page, les fesses d'une jeune fille mises en valeur par un cadrage axé sur sa culotte trempée, soulignant de façon équivoque les avantages de sa féminité. La dimension érotique de l'image s'offre ainsi au regard en toute légèreté. En effet, la légitimité de la photographie n'est pas liée, ici, à la déqualification d'un corps en vertu du racisme auquel a souscrit la vision colonialiste des siècles précédents. La moralité est solidaire d'une jeunesse qui permet à l'image, puisqu'elle présente des corps d'adolescents, de profiter d'une pureté infantile. La nudité, passant dès lors pour innocente, n'est plus tant celle d'une nature primitive que celle de l'enfance. La séduction semble ainsi opérer sans compromission, alors que l'exhibition manifeste de corps juvéniles est pour le moins discutable.

Certes, beaucoup de photographies trouvent des prétextes peu convaincants pour faire office d'illustrations sérieuses. Ici, un corps sculpté de femme en maillot de bain, se disposant de la crème sur son bas ventre, s'immisce dans un article de vulgarisation sur la « puissance de la lumière ».¹⁷ Là, un compte-rendu prétendant apporter un regard scientifique sur l'amour justifie l'introduction de corps mats, s'animant dans une scène de plage festive à la faveur d'un commentaire qui dirige vers l'idée de luxure. On est presque porté à sourire tant la description anthropologique est un alibi :

« Attirance. Pendant les vacances de printemps, à Cancún, au Mexique, le cœur n'est pas l'unique flèche de Cupidon. On vient lier connaissance dans un but précis, et les corps indiquent dans leur propre langage ce à quoi ils sont prêts : large sourire, bouche entrouverte, dos cambré, regards avides. Très entourée, la belle Michele

¹³ Rothenberg, T. Y. (1993), *op. cit.*, p. 128.

¹⁴ Elle fut prise en même temps que la célèbre photographie de la vanneuse de Millet, publiée dans *L'Illustration* en 1907, qui vaudra à son auteur de gagner un procès pour contrefaçon contre le sculpteur Guilbert « qui la prit pour modèle pour réaliser une statuette en bronze fondue par la maison Barbedienne ». Cf. Lefebure, A. et Charon, S., 2007, *Photographe d'exploration, un métier émouvant*. In Loiseaux O. (dir.), *Trésors photographiques de la Société de géographie*, Paris, BNF/Editions du Glénat, p. 67. Une reproduction des épreuves argentiques des photographies réalisées par E. Brussaix se trouve, avec leurs commentaires, dans cet ouvrage (*Ibid.*, p. 68).

¹⁵ *Ibid.*, p. 120.

¹⁶ *Ibid.*, p. 119.

¹⁷ *National Geographic France*, octobre 2001, n° 25, p. 23.

Parsons a sa petite idée : "Certains sont venus chercher l'amour, mais la plupart d'entre nous ne s'intéressent qu'au sexe" »¹⁸.

Assurément, il reste donc quelque chose de la dimension érotique du *National Geographic* telle que l'a décrite Rothenberg pour les parutions d'avant guerre. A l'heure où, finalement, il suffirait d'un clic sur un ordinateur pour accéder au nu, la mise en valeur du corps, avec des tenues légères, suscite un désir plus masqué et que l'on se cache à soi-même, implicitement "acceptable" pour la conscience des lectrices et lecteurs. Par le biais d'un *punctum proximum*, ce point que l'œil perçoit immédiatement et qui peut être le croisement de jambes dénudées à une terrasse de café, la composition des photographies suffit à initier quelques aspects du désir.¹⁹ Quant aux torsos sculptés, y compris masculins, ils font toujours l'objet de gros plans²⁰.

Dans d'autres magazines de géographie grand public, la présence de la nudité n'est pas une évidence. *Geo* n'en fait pas un argument de vente, même si la séduction est visée également. On peut y trouver des femmes dévêtues, mais de façon beaucoup plus rare. Parfois, on les visualise avec censure, dans une fausse retenue. Par exemple, quand le magazine choisit de présenter deux Uruguayennes à la silhouette sportive sur une plage, largement dévêtues (elles sont juste drapées d'un paréo) pour illustrer la station balnéaire de Punta del Este, censée être prisée par la jet-set : « A l'écart du pays authentique, la jet-set parade à Punta del Este »²¹. Dans l'emploi du terme *parader*, chargé négativement de sa proximité avec celui d'*exhiber*, on peut lire le dédain du scripteur pour la futilité du lieu, dont il n'apprécie guère l'inauthenticité. Un mépris, donc, qui n'empêche pas le magazine de choisir d'aborder cet aspect "sociologique" de la station par une image où les corps se dévoilent.

III - Un regard biaisé sur l'ailleurs ?

Dans la géographie grand public, le recours à l'érotisme est donc toujours d'actualité, en dépit du fait qu'il n'est pas comparable en tous points à ceux du XIXe siècle ou de la première moitié du XXe. Il peut toutefois élaborer des représentations teintées d'idéologies, la condescendance occidentale apparaissant encore, ponctuellement, dans l'iconographie de certains magazines. Peut-être parce que de tout temps, comme l'a écrit Tzvetan Todorov en observant que l'histoire « du discours sur l'*autre* est accablante », « les hommes ont cru qu'ils étaient mieux que leurs voisins »²².

Certes, dans le numéro "spécial Afrique" septembre 2005, on peinerait à retrouver des photographies dénudant ses sujets. Pourtant, quelques postures semblent choisies sans justification, comme celle d'une femme posant très lascivement dans un restaurant de Nairobi, alors que le commentaire la présente comme une avocate, symbole d'une génération qui appelle de ses vœux à un renouvellement, profond, du fonctionnement politique de son Etat.²³ De fait, si la sensualité n'est plus aussi fréquente, dans les pages du magazine, on devine très vite qu'elle n'y est guère accidentelle... Et qu'elle ne sert pas tous les points de vue. Dans le *National Geographic*, un groupe de « jeunes beautés » en bikinis sont censées, avec tout le bien-fondé de cet argument, symboliser le « difficile passage à l'économie de marché » dans un reportage sur la Révolution Orange, en Ukraine.²⁴ Les

¹⁸ *National Geographic France*, février 2006, n° 77, p. 70-71.

¹⁹ Cf. Photographie du n°88 du *National Geographic France*, parue en janvier 2007 (pp. 4-5).

²⁰ Par exemple, ceux de deux Nigériens, luisant d'huile minérale, présentés dans un reportage sur le pétrole africain (*National Geographic France*, septembre 2005, n° 72, p. 51).

²¹ *Géo*, octobre 2006, n° 332, p. 56. On notera aussi, dans le même numéro, des photographies présentant des femmes aux seins nus répétant la danse du Toka au Vanuatu (p. 27), laquelle est précédée d'un titre qui se voudrait critique : « Les rites, les danses et l'art, célèbrent l'illusion du temps ». Le commentaire de la photographie, non cité ici, reste uniment descriptif.

²² Préface à l'édition française, in Said, E. W., 2003, *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, Edition du Seuil, p. 8 ; 1^{ère} éd. 1978.

²³ "Spécial Afrique : voyages au cœur d'un nouveau continent", *National Geographic France*, septembre 2005, n° 72, pp. 15-16 : photographie de David Halan Harvey. Le commentaire de la photographie est le suivant : « UNE NOUVELLE AFRIQUE. Dans un restaurant de Nairobi, Khadija Hassan Kanyare, une jeune avocate de 23 ans, désespère de se rendre utile à son pays. "Mes grands-parents ont supporté le colonialisme, explique-t-elle. Aujourd'hui, nous devons supporter des dictateurs qui exploitent et maltraitent des gens dépourvus de tout. J'espère que ma génération réussira à faire changer les choses." »

²⁴ *National Geographic France*, mars 2006, n° 78, p. 29. Cette photographie évoque les difficultés de l'Ukraine post-soviétique qui poussent les Ukrainiennes à « vendre leur corps » ; elle est précédée, quelques pages auparavant, d'une autre photographie où l'on voit s'embrasser, à grand renfort de muqueuses, deux jeunes gens avec pour seul

exemples sont légions : l'imagerie du magazine américain résume, facilement, la phase de modernisation d'un pays à la possibilité, donnée à sa jeunesse, de laisser libre cours à son esprit libertin dans les boîtes de nuit. C'est particulièrement vrai pour les pays issus de l'ex-URSS ou les puissances pétrolières du golfe Persique, mais ce principe d'illustration est aussi étendu aux pays asiatiques en pleine croissance comme la Chine²⁵.

En outre, on peut encore trouver - non sans difficultés, il est vrai - des femmes africaines totalement dévêtues et des hommes de couleur, dont on expose le sexe, comme si cette simplicité d'apparat était d'un naturel indiscutable au regard "ethnographique" du public.²⁶ Une photographie de danse traditionnelle apparaît dans un reportage sur l'Afrique du Sud où des corps quasi nus se meuvent naïvement ; elle présente les seins de deux jeunes filles et pourrait rencontrer la scène décrite par l'explorateur Felix Shay durant les années trente, dans les pages du même magazine. La jeunesse adolescente des sujets photographiés, gage de l'innocence du cliché, n'est en réalité qu'un faux semblant. L'image n'a guère de justification : elle est donnée dans un reportage sur le sida africain, pour montrer au lecteur les membres de la communauté que les guérisseuses - photographiées juste en dessous - auront la tâche de sensibiliser²⁷. Était-il nécessaire de montrer un groupe de jeunes à moitié nus, dans le seul but de désigner ceux qui doivent bénéficier d'une information concernant leur santé ? Cela ne va pas de soi. On ne trouve pas de nudité équivalente pour les Afrikaners également touchés par la maladie. A notre connaissance et à l'instar de ce que soulignait Tamar Y. Rothenberg pour le support d'avant guerre, leur poitrine n'est toujours pas davantage mise à nue que celle des WASP dans le magazine. Il est probable que l'on ne tombera jamais sur une telle image, parce que la moralité de celle-ci se trouverait mise en cause en exposant le corps de mineures. C'est là une évidence. Les photographies dénudées des jeunes Sud-africaines ne trouvent leur légitimité que dans la couleur de leur peau.

On pourrait chercher à décliner davantage les exemples. La littérature illustrée a été, au XIXe siècle, une fabrique de clichés sur la femme exotique²⁸. La couleur de peau a été érigée « en stigmat » et fut « mobilisée dans la construction discursive de l'altérité coloniale »²⁹. Il serait difficile de nier qu'une représentation héritée de cette période est encore distillée, sur l'*autre* et sur l'*ailleurs*, même si de telles illustrations ne sont pas aussi nombreuses qu'un regard exagérément critique ne le laisserait penser aujourd'hui. S'il est vrai qu'un magazine comme le *National Geographic* en est empreint ponctuellement, son propos ne se résume ni à l'exploitation de la nudité, ni au regard de l'impérialisme.

De plus, les schémas visuels jouant sur la séduction fonctionnent pour une pléthore d'activités de communication ne relevant pas de la géographie grand public. D'autres supports, d'*Ulysse* à *Ushuaïa magazine*, ne font d'ailleurs pas montre de ce recours à l'érotisme idéologique pour capter l'attention de leur lectorat. Tous les magazines n'adoptent pas une posture identique dans leurs choix de conception. Leur discours n'est pas uniforme, loin de là. Au géographe de s'y intéresser davantage, au lecteur de les aborder sans faire preuve de naïveté.

commentaire : « Esprits libres. Baisers volés à l'*Arena*, l'un des lieux nocturnes les plus chauds de Kiev. Les jeunes de cette ville, pour la plupart fervents partisans de l'adhésion à l'Union européenne, ont largement contribué au soulèvement pacifique baptisé la "révolution orange". »

²⁵ Dans le numéro de juin 2007 du *National Geographic France*, le "miracle économique chinois" est illustré par la photographie d'un « fils de fermier devenu un magnat de l'immobilier », vêtu d'un tee-shirt Versace et d'une montre Piaget, s'amusant dans une boîte de nuit en bonne compagnie (cf. pp. 70-71).

²⁶ *National Geographic France*, Décembre 2000, n° 15, p. 7 et 15.

²⁷ Cf. *National Geographic France*, mars 2001.

²⁸ Yee, J., 2000, Clichés de la femme exotique. Un regard sur la littérature coloniale française entre 1871 et 1914, Paris, L'Harmattan, 368 p.

²⁹ Staszak, J.-F., 2006, Voyage et circulation des images : du Tahiti de Loti et Gauguin à celui des voyageurs. In Venayre, S. (dir.), 2006, Sociétés et représentations, Le Siècle du voyage, ISOR/credhess, n° 21, p. 89.

III – SEXE ET NORMES, L'EFFET DE LIEU

Le genre et le sexe comme objets géographiques

Yves Raibaud

IUT Michel de Montaigne, Université de Bordeaux 3, UMR ADES CNRS 5185
y.raibaud@ades.cnrs.fr

Il va falloir encore faire le deuil de l'idée de nature. Beaucoup de géographes doutent qu'il existe un « milieu naturel » et nombreux sont ceux aujourd'hui qui imaginent la « nature » comme un simple construit, voire comme un processus permanent de construction. L'interrogation sur le sexe aboutit à peu près aux mêmes débats : à la constatation brute que la différence biologique entre hommes et femmes est réelle ne cesse de s'opposer le doute sur les fondements naturels des différences entre hommes et femmes dans les rôles sociaux, les humeurs, les modes de vie, les façons d'occuper l'espace. Comme sur d'autres sujets de recherche c'est le décentrement du point de vue de chercheur.e.s n'appartenant pas aux catégories dominantes (ici les chercheur.e.s féministes¹, puis homosexuel.le.s) qui fonde la critique en dénonçant d'une part les préjugés et les représentations normatives, d'autre part la production de savoirs naturalisant les rapports sociaux de sexe et leur corollaire le plus fréquent, la domination masculine.

Le sexe serait-il biologique et le genre un construit social ? Dans ce cas l'hétéronormativité est la volonté de faire coïncider sexe biologique et genre et de considérer que le refus par un individu de cette coïncidence est contre nature ; selon les cas le.la déviant.e peut être toléré.e, « soigné.e » (M. Foucault, 1984) ou exclu.e si l'on considère qu'il.elle s'attaque au fondement du pacte social. Les études de genre prises sous cet angle sont centrées sur la description des incidences de la variable « sexe » sur l'appréhension des phénomènes économiques, politiques, culturels, sociospatiaux ; éventuellement sur les discriminations et inégalités qu'elles révèlent ; plus rarement sur la description de destins contrariés par la norme de sexe, montrant les bornes imposées par une société hétéronormative, le plus souvent patriarcale, virile ou homophobe.

Le sexe est-il seulement biologique ? La sexualité, l'érotisme, la pornographie, leurs interfaces sociétales (art, publicité, médias), les nouvelles formes de sociabilités sexuelles ludiques et récréatives (*chat*, sites de rencontres, plages, clubs et lieux de dragues) relèguent au niveau symbolique les fonctions physiologiques liées à la reproduction, même s'il va de soi que ceci concerne inégalement les communautés et les sociétés qui acceptent plus ou moins une autonomie de l'individu dans ce domaine. L'affirmation répétitive de la nature biologique du sexe apparaît dans ces conditions comme un construit social produisant des croyances sur la naturalisation des rôles sexués (J. Butler, 1996).

Peut-on opposer une géographie du genre² à une géographie du sexe ? La géographie du genre serait plutôt centrée sur les pratiques sociales, les rapports sociaux de sexe et les inégalités qui en découlent, par exemple sur la condition des femmes entre le Nord et le Sud, entre le centre et la périphérie des grandes villes ou la cartographie des législations plus ou moins tolérantes par rapport à l'homosexualité. La géographie du sexe serait, elle, plus centrée sur les représentations sexuées des espaces en rapport avec la sexualité des individus et des groupes : lieux et territoires érotiques ou anxiogènes pour les « hommes et femmes hétéros-lesbiennes-gays-bi-trans-ou-en-questionnement (LGBTQ) ». La géographie du genre serait alors plutôt une géographie sociale, la géographie du sexe une géographie culturelle, l'une fondée sur une approche plutôt constructiviste, l'autre une géographie des représentations fondée sur l'individualisme méthodologique. La proposition d'utiliser ces approches comme des polarités plutôt que de les opposer m'arrange pour la suite de ce texte, même si je reste intimement convaincu que le construit social, en matière de sexe, reste prééminent.

I - Masculin, féminin et hétéronormativité sur les espaces

S'il existe une utopie dans le domaine de la géographie du genre et/ou du sexe, c'est bien celle de la *queer theory* (J. Butler, 2006) : un « espace-temps » imaginé à travers les rapports entre humains

¹ Ma position est ici celle d'un chercheur proféministe, quelle que soit mon « identité » sexuelle.

² Il me paraît plus exact de parler « du » genre comme expression des rapports sociaux de sexe marqués par la domination masculine que « des » genres qui postulent d'entrée la spécificité du masculin et du féminin « en soi ».

quels que soient leur sexe «*mais que, pour l'instant, on nomme encore les rapports hommes-femmes, hommes-hommes, femmes-femmes* » (D. Welzer-Lang, 2004, p. 338). Même si cette utopie peut rester à la fois un horizon et un paradigme pour la recherche, la *queer theory* est trop radicale pour fonder en géographie une démarche descriptive qui tienne compte de la réalité des pratiques sociales de genre et/ou de sexe engagées ici et maintenant dans la production d'espaces. Il faut donc repartir du schéma binaire masculin-féminin de la société traditionnelle (extérieur-intérieur, fort-faible, dessus-dessous, sec-mouillé...) mais cette sexuon des espaces montre assez rapidement ses limites. Les quartiers gays peuvent être masculins et décliner de multiples facettes de cette masculinité, cuir vs drag-queen par exemple (D. Eribon, 1999). Différentes formes de féminité peuvent s'exprimer sur les lieux de pratiques sportives (de la gymnastique rythmique et sportive au foot et rugby féminin), les plages peuvent être plutôt féminines textiles ou hétéronaturistes ou lesbiennes/gays (E. Jaurand, 2005), séquencées par tronçons aux frontières poreuses (fig.3).

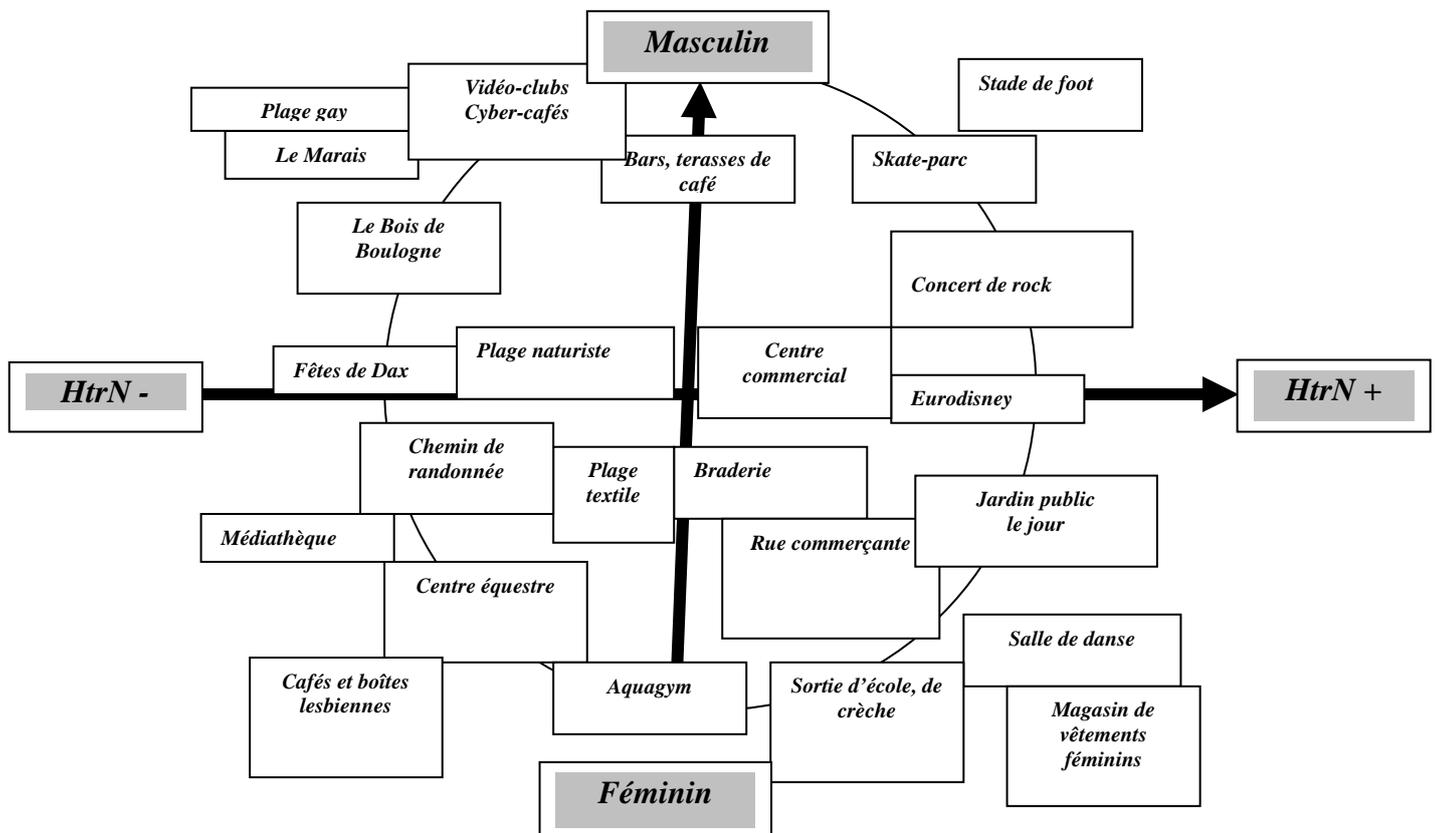


Fig. 1 - Typologie des espaces sexués et genres, par degré de masculinité/féminité et d'hétéronormativité (HtrN + et -) dans l'espace public et le temps des loisirs

Si le schéma masculin-féminin ne rend pas bien compte des espaces sexués, il ne prend pas plus en compte non plus les espaces où hommes et femmes (et LGBTQ) se côtoient et se rencontrent. Plus proche de la *queer theory* le concept d'hétéronormativité (M.H. Bourcier, 2004) distingue les espaces selon leur plus ou moins grande conformité au modèle social hétérosexuel dominant fondé sur la naturalisation des rôles sociaux de sexe et par conséquent, sur l'homophobie (lesbophobie, biphobie, transphobie...).

L'articulation de ces deux critères (masculin/féminin, hétéronormativité + et -) peut permettre de lire autrement les espaces ou en tous cas de ne pas les surconstruire dans l'hétéronormativité. Si l'on prend l'exemple du quartier du Marais à Paris, dire que c'est un quartier homosexuel ne rend pas compte de la continuité qu'il peut y avoir entre une vie homosexuelle et hétérosexuelle nocturne marquée par une libido masculine (R. Révenin, 2007). Dire que c'est un quartier masculin ne rend pas compte non plus de sa spécificité qui en fait un lieu d'accueil et de rencontre pour les homosexuels, ce que ne sont pas un stade de foot, un skate-parc ou un concert de hard-rock (Y. Raibaud, 2005). Musées, médiathèques et centres équestres sont plutôt fréquentés par des femmes sans que ces lieux

soient de façon caractéristique hétéronormatifs ce qui sera le cas d'une salle de danse ou d'un magasin de vêtements pour femmes dont les enjeux sont le façonnage du corps féminin et le travestissement nécessaire au rôle de sexe.

Cette double articulation pourrait s'exprimer sous une forme « bourdieusienne » (donc dans une vision assez constructiviste) sous la forme de la figure ci-dessous (figure 1). Si je prends volontairement comme thème les espaces du « temps libre » (hors travail et temps physiologiques tels que repas et sommeil, J. Dumazedier, 1962), c'est pour y intégrer les caractéristiques des sociétés post-modernes (société du libre choix de l'individu, principe d'égalité) en ce qu'elles se sont éloignées de l'idéal-type de la société traditionnelle telle que décrite en préambule de « La domination masculine » (P. Bourdieu, 1998) : une société hétéronormative partagée entre univers masculin et un univers féminin.

II - Géographie du sexe : érotisme et anxiété

Cependant rendre compte de l'espace uniquement par les pratiques sociales (fussent-elles sexuelles) réduit considérablement la compréhension de ce qui se trame sur ces espaces. Il est donc intéressant d'envisager la géographie du sexe telle que définie au début de cet article comme une géographie des représentations d'une part, une géographie culturelle d'autre part, car ces représentations sont sans cesse informées, on pourrait presque dire saturées de messages sociaux plus ou moins explicites. J'emprunterai de façon très lointaine à la psychanalyse freudienne la dialectique eros/thanatos pour organiser les représentations des territoires liés à la sexualité des individus. Si j'ai gardé l'idée d'érotisme comme « recherche variée de l'excitation sexuelle » je n'ai pas retenu l'idée de peur de la mort, trop forte à mon avis, mais celle d'anxiété comme « état psychique caractérisé par l'attente d'un danger imminent, accompagné de malaise, de peur et de sentiment d'impuissance » (Larousse, 1998). Celui-ci me semble bien rendre compte des enjeux croisés qui se nouent dans les relations entre êtres humains sur les espaces privés et publics.

Au prix d'un contrôle fort des pulsions et des déviances, source de souffrances, on peut considérer que l'individu appartenant à une société traditionnelle idéal-typique est libéré d'une certaine anxiété. Les choix sexuels sont restreints ; le plaisir, canalisé dans un rôle reproductif, est principalement réservé aux hommes ; le territoire du choix sexuel est limité, même s'il existe au-delà de celui-ci des lieux fantasmés où les normes sont moins strictes : l'érotisme est réservé au déplacement en ville, à la visite à la famille éloignée lors d'un mariage ou au grand voyage (pèlerinage) qui peuvent tolérer une fois ou l'autre les écarts qui confirment la règle.

L'angoisse de l'individu contemporain est structurelle. Le mariage d'amour, la possibilité du divorce, la dissociation de la sexualité et de la reproduction, la tolérance des sexualités différentes, l'injonction au plaisir sexuel partagé sont quelques unes des étapes qui ont jalonné la construction d'un individu « postmoderne » dont une des tâches est la réalisation de soi (J. Mossuz-Lavau, 2002). La vie urbaine multiplie les possibilités de connexions, devenues sans limites par le développement des technologies de l'information et de la communication. La mobilité est devenue une des conditions de la vie moderne, les voyages se sont routinisés, les loisirs se développent, les vacances sont un droit (J.P. Augustin, 1995).

La mise en concurrence des lieux de résidence et des destinations touristiques sur le marché participent à l'érotisation des déplacements : beaux quartiers, maisons de campagnes, stations de ski, îles, plages, carnivals et fiestas, vie nocturne des métropoles touristiques, beautés créoles. Ces représentations largement diffusées et partagées par tous fonctionnent de façon itérative dans la hiérarchisation des territoires, creusant l'écart entre les espaces érotiques et les espaces anxiogènes, exacerbant les tensions entre ceux qui ont la possibilité de partir ou de choisir leur lieu de résidence et ceux qui ne l'ont pas ou peu. Les territoires érotiques ne sont pas un simple construit : ils s'érotisent par l'expérience répétée que les individus en ont et les récits qu'ils construisent. L'exemple de la plage de P. montre comment fonctionne un territoire érotique complexe.

1. Territoires érotiques

La plage de P. (fig.2) sur la côte Atlantique est une immense plage sauvage, faiblement urbanisée dans un site protégé, dont l'accès est facilité par la présence de parkings, d'une piste cyclable goudronnée parallèle à l'océan et de nombreux chemins aménagés qui traversent le cordon de dune. L'accès central où se trouvent les quelques commerces (cafés, restaurants, articles de plage) donne sur la plage surveillée dite « textile » (non naturiste), familiale et mixte. De chaque côté l'usage tend à organiser de façon discrète des espaces repérés dans les guides et revues spécialisées : naturisme, plages gays, zones échangistes. Plusieurs éléments facilitent cette organisation. Le premier est l'aspect rectiligne de la côte Aquitaine, favorisant en bord de mer une déambulation que j'ai nommée paseo par analogie avec les promenades de soirée dans les villes espagnoles. Le paseo peut être le support d'une activité discrète de voyeurisme/exhibitionnisme dont les règles ont été décrites (J.D. Urbain, 1995). Il permet la circulation des individus qui repèrent les espaces (textiles, naturistes, gays...) d'un point de vue extérieur avant d'oser une bifurcation de type « découverte ». Le deuxième est un cordon de dunes autorisant une installation plus discrète que sur le rivage. Le troisième est la présence d'une forêt assez dense (pins maritimes et buissons) où peuvent s'aménager des caches pour les rencontres. A cette organisation topologique en profondeur qui permet la graduation des conduites érotiques répond une organisation conventionnelle horizontale régie par l'usage et autorisant les transitions. De même que l'installation textile en zone naturiste ne dérange pas, la présence hétéro en zone gay est acceptée. Cependant l'installation dans la dune ou en forêt peut être considérée comme une affirmation et appeler la « drague ». Dans tous les cas il s'agit d'une économie des conventions n'impliquant pas d'obligation ni de rapport a priori violent ou forcé.

(Y. Raibaud, 2007)

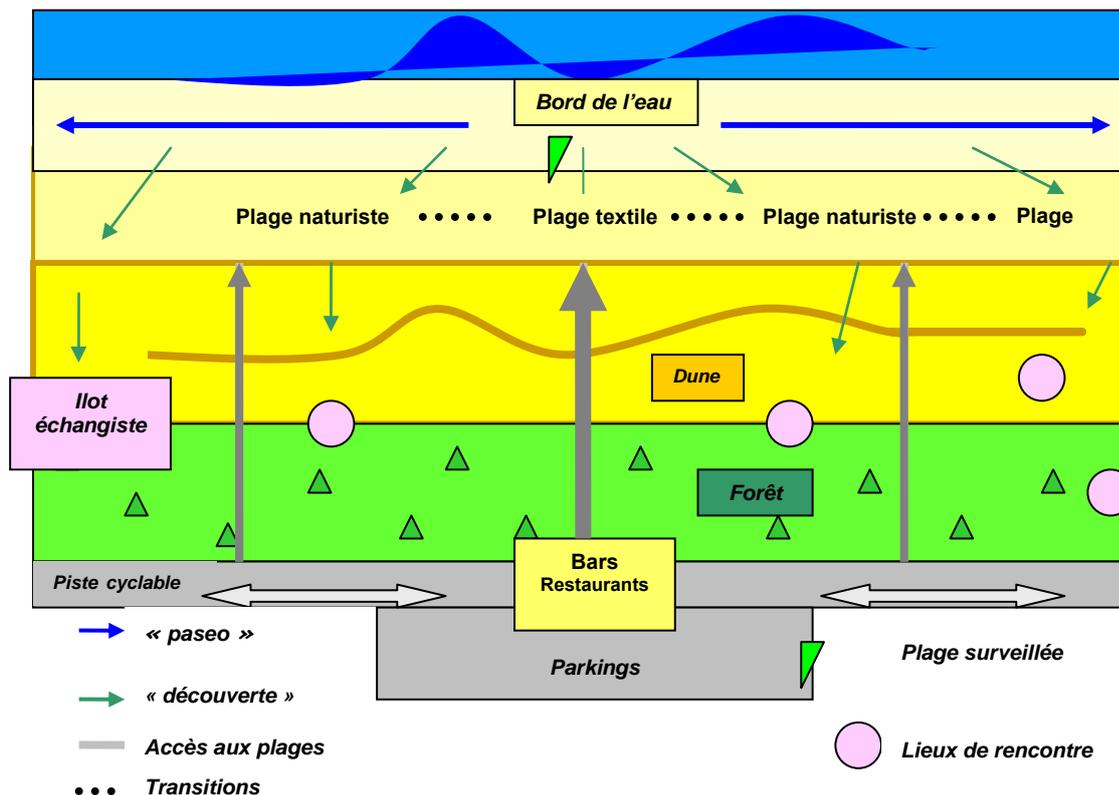


Fig. 2 - La Plage de P. (Gironde) sur la côte Aquitaine

Cette organisation de l'espace, favorisée par la faible densité de population, montre d'une part une division faible entre espaces masculins et féminins et l'aspect poreux des espaces hétéronormatifs et non hétéronormatifs. Seule la plage surveillée est « textile », c'est-à-dire qu'on y cache les organes sexuels qui marquent les différences biologiques entre sexe³. L'érotisme n'est pas uniquement virtuel ou fantasmé, il se nourrit des espaces de liberté qu'une minorité occupe aux alentours et qui sont

³ Ce qui contribue à souligner les différences de sexe par un travestissement symbolique hétéronormatif.

potentiellement accessibles à tous. L'expérience possible de la plupart des sexualités fait de cette plage un lieu d'interrogation de l'identité sexuelle pour chaque individu. La plage du P., de ce point de vue, montre bien ce que peut être la polarisation érotique extrême d'un territoire. Il permet d'imaginer de cette façon l'attrait symbolique des rivages pour la population mondiale dans une transition de l'individu vers la postmodernité.

2. Territoires anxieux

On ne peut évidemment pas réduire l'attrait du littoral aquitain au seul exemple de la plage de P. Certains segments du littoral sont portés socialement et économiquement par des activités moins explicitement érotiques et plus hétéronormatives comme les sports de glisse (*surf*, kayak de mer, *moorey*, *kitesurf*...), le nautisme, la pêche... Je poserai donc par hypothèse que la plage de P. est un espace idéal-typique dans la perspective d'un modèle de polarisation entre espace érotique et espace anxieux. Que certains lecteurs-trices m'excusent s'ils trouvent glauque plutôt que paradisiaque le modèle proposé ci-dessus. Je cours à présent le risque de me faire des ennemis puisque je vais décrire comme idéal-type d'espace anxieux la rue St Jean dans la ville de Constantine (Algérie) et le skate-parc de G., banlieue de Bordeaux. Dans le premier cas, l'espace décrit, bien qu'hétéronormatif, n'est anxieux que pour les femmes et sur un segment de territoire. On peut d'autre part penser qu'il est construit par la tradition. Dans le second il est plutôt anxieux pour les femmes et pour les garçons qui ne montrent pas des signes extérieurs de virilité. Même s'il correspond à une mode largement diffusée par les médias et adoptée par les jeunes, il est pensé et construit par l'institution.

La rue Saint Jean

Constantine est une ville importante d'Algérie. Dans cette ville, la rue Saint-Jean est une rue commerçante très animée qui a une histoire remontant à l'époque coloniale. Organisée par l'usage en plusieurs segments, elle est actuellement investie par les pratiques libérées des deux sexes. L'architecte Redjel Nadia (R. Nadia, 2006) a filmé les circulations sur plusieurs segments de la rue, puis interrogé les femmes.

Dans un premier segment, la rue commerçante est occupée par des commerces traditionnels (épiceries, boucheries, bazars...) et par de nombreux cafés uniquement masculins dont les terrasses occupent la totalité des trottoirs. Les femmes sont voilées et marchent sur la rue pour les éviter (ni trop vite pour ne pas montrer la peur, ni trop lentement pour ne pas donner l'impression de vouloir attirer les hommes). Lorsqu'elles ne vont pas vers la deuxième partie de la rue, les jeunes femmes se font souvent accompagner par un petit frère ou une petite sœur pour faire croire qu'elles sont mariées.

Le deuxième segment est occupé par des boutiques de vêtements, de son, vidéo, multimédia, cinémas, bars « modernes ». Les jeunes y sont habillés à l'euro-péenne, les femmes ne sont pas voilées et ont souvent les cheveux détachés. La transition entre les deux quartiers est progressive. Les toilettes et les cabines d'essayage des salons de thé et des grands magasins de mode permettent aux jeunes femmes d'ôter voiles et robes traditionnelles sous lesquelles elles sont habillées en jeans. Les jeunes garçons ont une attitude tolérante, la drague se fait dans les deux sens.

La rue Saint-Jean est un espace hétéronormatif mixte qui propose deux versions des rapports hommes-femmes. Le premier segment est marqué par la prééminence des hommes dans l'espace public ; les femmes échappées de l'espace privé sont travesties et se donnent à voir en tant que telles avec leurs attributs féminins au regard des hommes. Le regard des hommes, autorisé par la pudicité du costume des femmes, est insistant. Les femmes doivent y répondre par un comportement normé qui indique qu'elles ne sont pas disponibles. Elles racontent toutes leur anxiété devant cette situation, au point même de défendre l'utilité du voile comme une protection et une sécurité. Les toilettes et les salons d'essayage marquent la transition vers le deuxième segment de la rue où les femmes dominent. Les garçons eux aussi changent de costumes et d'*habitus* car les règles de relations changent.

Si les entretiens faits par R. Nadia montrent clairement le caractère anxieux du premier segment et érotique du second segment pour les jeunes femmes, on peut supposer à un moindre degré que c'est l'inverse pour les jeunes hommes qui peuvent éprouver un sentiment de malaise et d'impuissance devant une inversion des rapports sociaux de sexe (mais aussi une ouverture vers les espaces fantasmés du Nord). L'homosexualité et les autres formes de sexualité sont invisibles et réservées à des lieux cachés ou clandestins⁴.

⁴ Voir également sur un sujet proche la communication de Gildas Coignet sur la ville d'Amman en Jordanie (G. Coignet, 2007)

Les skate-parcs de G. sont donc des lieux masculins très hétéronormatifs. Ils sont neutres ou faiblement érotisés pour les garçons⁵. Plutôt anxiogène pour les filles, ils peuvent être également érotiques pour elles car s'y donne à voir la « masculinité comme noblesse » (P. Bourdieu, 1998). L'attention des garçons se porte en effet moins sur les filles que sur la compétition qui les opposent. Le souci de contrôle social, caractéristique des politiques publiques urbaines, partant du diagnostic d'anomie des jeunes dans la ville, hypersocialise les jeunes garçons de façon préventive dans la construction d'un cadre masculin hétéronormatif (D. Lapeyronnie, 1999). On peut imaginer que ce cadre est fait pour être compatible avec les autres modes de régulation institutionnelle dans la ville (éducation, police, santé, travail/chômage). Lorsqu'il est situé dans des quartiers d'habitat social périphérique, le skate-parc s'inscrit souvent dans la continuité d'espaces dans lesquels les hommes sont dominants. La virilité étant un attribut des hommes dans leurs relations au monde, la question de leur présence dans les espaces publics pose alors problème : « *Certains espaces de quartiers où les filles, les femmes et les jeunes qui ne montrent pas des signes redondants de virilité sont soumis aux risques d'agression et de viols ne sont plus des espaces publics. Ils fonctionnent comme des excroissances des espaces privés où les hommes dominants peuvent imposer leur loi* » (D. Welzer-Lang, 2004, p. 330).

Les skate-parcs de G.

G. est une commune de la périphérie de Bordeaux marquée par des taux supérieurs à la moyenne en terme d'habitat social, chômage des jeunes, familles monoparentales, population étrangère. Ce n'est cependant pas une commune très marquée par la violence des jeunes et l'insécurité. On peut penser que cela est dû au fait que les municipalités successives ont mis en place depuis des années des politiques d'animation et de prévention. L'idée qu'il convient de canaliser la violence des jeunes vers des activités positives est le credo de la mairie et des professionnel.les.

La création de skate-parcs et de cités-stades d'accès libre répond à ce souci et est plébiscitée par les jeunes. L'étude des skate-parcs de G. (quels que soient les quartiers) montre qu'ils sont fréquentés presque exclusivement par des garçons. Les femmes contournent largement ce lieu, certaines jeunes filles y viennent avec leur copain attiré ou entre copines proches de la bande des garçons pour les regarder. Les filles qui pratiquent le skate (5 %) sont bien acceptées car elles sont en général performantes et qu'elles ont adopté les tenues et les comportements des garçons. Draguer les filles qui sont assises sur les murets est mal vu car elles ne viennent en général que si elles sont déjà avec un garçon (celles qui viennent seules sont censées « chercher l'aventure »).

Le skate-parc est constitué comme une « maison des hommes », c'est à dire comme « un espace monosexué dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine » (D. Welzer-Lang, 2004, p. 305). Les garçons ne portent aucune protection et se défient, au risque de la chute et de la blessure. Les garçons maladroits ou peu sportifs qui ne peuvent pas montrer des signes extérieurs de virilité évitent le lieu, plus encore que les filles. Dans un des skate-parcs de la ville, une piste junior a été construite pour les petits. Les mamans y emmènent leurs petits garçons le mercredi et le dimanche après-midi, montrant bien que ces nouvelles pratiques ont été intégrées dans la formation des garçons, au même titre que les sports collectifs ou les arts martiaux. Enfin dans certains quartiers de G., les skate-parcs sont un lieu de rencontre nocturne entre dealers et jeunes consommateurs de drogues.

(Y. Raibaud, 2007)

III - Perspectives

Si l'on veut tenter de projeter ces analyses et ces représentations à une échelle territoriale plus large, il faut considérer la description de territoires idéal-typiques érotiques et anxiogènes plus comme un indicateur de flux, de frontières et de passages entre espaces (ce que montrent déjà les études de cas précédentes) que comme une catégorisation structurant les territoires. D'une part l'érotisation des espaces est aussi diverse que l'est la sexualité des individus. D'autre part les mêmes lieux peuvent être érotiques ou anxiogènes selon les individus qui les fréquentent : des quartiers entiers de villes spécialisés dans le « plaisir », sont inaccessibles aux femmes qui ne sont pas des prostituées, un quartier gay peut être stressant pour un homme hétérosexuel, un lieu échangiste peut paraître érotique

⁵ Au contraire des lieux de répétitions des musiques amplifiées (rock, rap) fermés où le sexe est présent dans les noms de groupe, les textes, les blagues, les revues et cassettes pornos échangées et autres pratiques masculines : le corps découpé et fantasmé de la femme sert d'objet transactionnel qui marque les limites de l'amitié virile par la construction d'une identité masculine homophobe (Y. Raibaud, 2005).

pour un individu d'un couple et anxiogène pour l'autre, l'ethnicité peut être vécue comme érotique ou anxiogène, etc. Enfin il faut envisager la catégorie « neutre » intermédiaire entre érotisme et anxiété qui recouvre probablement la plus grande partie des espaces à certaines heures de la journée et à certaines périodes de l'année.

Ces réserves étant faites, l'opposition érotisme/anxiété proposée dans les exemples cités ci-dessus peut permettre d'analyser plus précisément certains phénomènes structurels. On peut penser par exemple que l'étalement des métropoles vers les espaces littoraux procède de ces représentations (balnéotropisme). Le verso de la plage, c'est la ville, la banlieue : à l'embrasement des banlieues pendant l'été 1981 la politique de la ville répond dès sa fondation par la mise en place de dispositifs pour « évacuer » la cité et emmener les jeunes vers la plage. L'initiative « Paris-plage » part du même principe. La ville érotise les berges de la Seine en substituant à une circulation automobile stressante et problématique une plage de sable fin occupée par une foule dévêtue. Dans ces deux cas la plage est idéalisée : d'un côté elle stigmatise un peu plus la banlieue qu'on fuit, de l'autre elle travestit et valorise le centre-ville patrimonial et touristique. La polarisation érotique de la plage fonctionne à plein pendant la période estivale marquée par les migrations d'un Nord censé être pluvieux et anxiogène vers un Sud ensoleillé et érotique. C'est ce que j'imagine par exemple sur cette carte de la Gironde (fig.3).

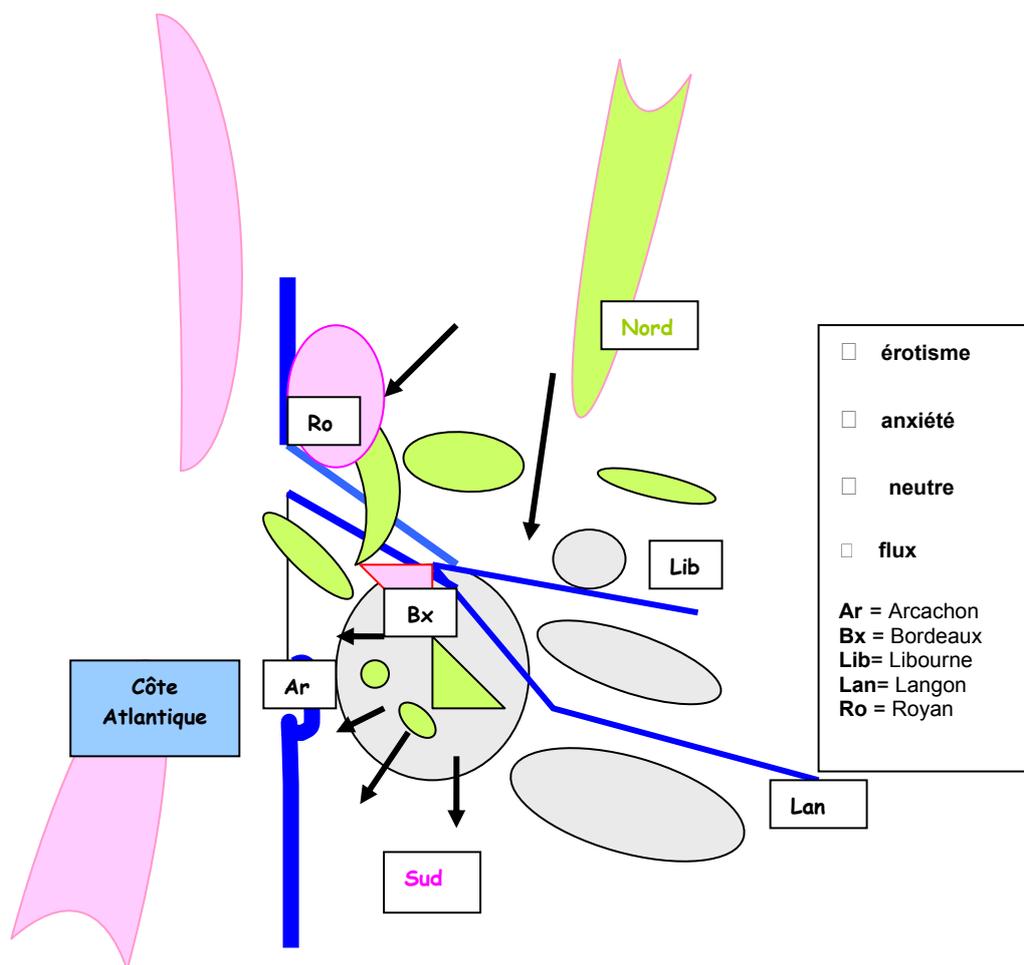


Fig. 3 - Gironde : Hypothèse de cartographie sur l'axe érotisme/anxiété : zones fantasmées positives ou négatives, zones neutres, zones partagées (centre ville).

1. Quelques protocoles pour avancer dans la recherche ?

Genre : le premier protocole nécessaire pour aborder la géographie du genre consiste à refuser la neutralité du discours qui fait de l'homme un universel, du masculin la généralité et du féminin la variante. On prendra donc le parti d'écrire de façon systématique « le.la consommateur.trice » les

profession.nell.es » pour acter de cette volonté de déconstruire les méta-langages construits sur la naturalisation des rôles sexués et questionner à égalité le masculin et le féminin. Le deuxième protocole consiste à ne plus parler « des » genres mais « du » genre comme expression des « rapports sociaux de sexe » marqués par la domination masculine. Le troisième protocole consiste à prendre pour hypothèse que le construit social de genre est fondé sur l'hétéronormativité qui attribue à chaque sexe des rôles et produit de façon permanente de la connaissance légitimant la « naturalisation des rôles sexués ». La catégorie LGBTQ (lesbienne-gay-bi-trans et en questionnement) en évitant avec humour la marginalisation de la « question homosexuelle » (M.H. Bourcier vs Eric Fassin) déconstruit et enrichit la notion de genre dans la perspective utopique de la *queer theory*.

Sexe : le premier protocole pour aborder la géographie du sexe est de considérer séparément l'aspect biologique du sexe (un réel possiblement exploitable par les sciences dites dures, J.F. Staszack, 2005)⁶ et son aspect culturel : on parlera du sexe dans son acception populaire celle qui est liée au plaisir, au désir, à la libido, à l'amour, mais aussi à l'inverse au déplaisir, à la frustration, à l'anxiété, à la violence. Le deuxième protocole consiste à envisager que rien n'est plus culturel que le sexe puisqu'il est un des principaux fondements de la construction identitaire de l'individu dans la famille, la communauté ou la société. Le troisième protocole consiste à imaginer que la variable culturelle du sexe est devenue un élément central de la distance de plus en plus grande qui sépare les sociétés traditionnelles des sociétés modernes et postmodernes.

Ce dernier constat nous fait poser l'hypothèse que la dimension culturelle du sexe devient une composante majeure de la construction de l'individu postmoderne. Elle consacre l'évolution d'une « société (...) qui donnait une cohésion aux espaces et assignait à chacun son statut et son rôle en dictant ses comportements et ses croyances (vers) une société (...) qui amène l'individu à chercher dans des groupes et des lieux divers un sens à son existence » (J.P. Augustin, 1998, p. 12). L'érotisme se présente aujourd'hui comme une proposition culturelle variée dans le temps et sur les espaces de loisirs. On peut penser qu'il fait partie de ces pratiques culturelles qui sont à l'œuvre dans les processus d'« invention de soi » (J.C. Kaufmann, 2004) : l'individualisation demandant un travail permanent de construction de sens, l'individu nomade serait poussé à rechercher les situations émotionnelles variées nécessaires à la réalisation de soi. Le bouleversement des relations individuelles qui en résulte est la cause du changement structurel des espaces vécus sur lesquels se déploient de nouvelles représentations, se développent de nouvelles économies et qui interrogent la sphère politique aussi bien en terme de réglementation des rapports interindividuels que d'aménagement des espaces publics (Di Méo, 1998). Genre et sexe sont bien de ce point de vue des « pratiques et des représentations géographiantes » (J.F. Staszack, 2007) qui peuvent s'inscrire aussi bien dans les méthodes et les approches de la géographie sociale que dans celles de la géographie culturelle.

Bibliographie

Badinter, 1992, XY, de l'identité masculine, Paris, Odile Jacob.

Barthe F. et Hancock C. (dir), 2005, Le genre, constructions spatiales et culturelles, Revue Géographie et cultures, n° 54.

Butler J., 2006, Trouble dans le genre, Paris, La Découverte.

Bourdieu P., 1998, La domination masculine, Paris, Seuil.

Bourcier, M.H., 2004, Queer zone 1 et 2, Paris, Ed. Amsterdam.

Brown, M.P., 2000, Closet Space, Geographies of metaphor from the body to the globe, Londres, Routledge.

Coignet G., 2007, Sexuation spatiale à Amman en Jordanie, Communication journée doctorale.

Coutras J., 1996, Crise urbaine et espaces sexués, Paris, Armand Colin.

Di Méo G., 1998, Géographie sociale et territoires, Nathan, Paris.

⁶ L'opposition dur-mou ne fait-elle pas partie des archétypes masculin-féminin ? Les sciences dures ne seraient-elles pas dans ces cas des sciences masculines ?

- Dumazedier J., 1962, *Vers une civilisation du loisir*, Paris, Seuil.
- Eribon D., 1999, *Réflexion sur la question gay*, Paris, Fayard.
- Foucault M., 1976-1984, *Histoire de la sexualité*, 3 tomes, Paris, Gallimard.
- Fassin E., 2005, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éd. Amsterdam.
- Gillet J.C et Raibaud Y., 2006, *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation*, Paris, L'Harmattan.
- Jaurand E., 2005, Territoires de mauvais genre ? Les plages gays. *Géographie et Cultures*, n° 54, p. 71-84.
- Kaufmann J.C., 2004, Devoir s'inventer, entretien recueilli par Molénat X, *Sciences Humaines*, n° 154.
- Lahire B., 2004, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte.
- Lapeyronnie D., 1999, Violence et intégration sociale, *Hommes et migrations*, n° 217, p. 43-54.
- Lévy J. et Lussault, M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Maffesoli M., 1997, *Du nomadisme*, Paris, Livre de poche.
- Mossuz-Lavau J., 2002, *La vie sexuelle des français*, La Martinière.
- Raibaud Y., 2005, *Territoires musicaux en région*, Pessac, MSHA.
- Raibaud Y., 2005, Des lieux construits par le genre, *Géographie et Cultures*, n° 54, p. 53-70.
- Raibaud Y., 2007, Genre et loisirs des jeunes, *Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ? Empan*, n°65.
- Redjel N., 2006, *Rue féminine, rue masculine à Constantine*, Communication au colloque Utopie féministe et expérimentation urbaine, Tours.
- Révenin R., 2007, Géographies de l'homosexualité masculine et de la prostitution masculine : Paris, des années 1870 à la Première Guerre mondiale, Communication journée doctorale, juin 2007, Bordeaux.
- Staszack J.F., 2005, Vos problèmes de couple expliqués par la géographie, *Revue Géographie et Cultures*, n° 54, p. 11-29.
- Staszack J.F., Collignon B., Chivallon C., Debarbieux B., Généau de Lamarlère I. et Hancock C., 2001, *Géographies anglo-saxonnes ; tendances contemporaines*, Paris, Belin.
- Touraine A., 2006, *Le monde des femmes*, Paris, Fayard.
- Urbain J.D., 1995, *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaire*, Paris, Payot.
- Welzer-Lang D., 2004, *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot.

Sexualité et travestis : de la maison close à l'Exposition universelle (à partir de l'oeuvre littéraire de Michel Tremblay)

Maria Savic

Université de Bordeaux 3
Littérature francophone

Michel Tremblay sait donner une âme à l'espace où il ancre ses textes, que ce soit des romans, des nouvelles ou des pièces de théâtre. Plus précisément, l'œuvre tremblayenne évolue dans l'espace montréalais : les textes mettent en scène certains quartiers, certaines rues avec une telle vivacité, un tel brio que les lieux et leurs habitants vivent sous nos yeux, nous attirant dans cet univers qui vibre au fil des pages. Pour les connaisseurs de son œuvre, il est évident que les textes de Tremblay ont validé la place indélébile qu'occupent dans l'imaginaire québécois les endroits tels que le Plateau Mont-Royal, l'ancien quartier ouvrier, aujourd'hui un des quartiers les plus huppés de Montréal, la rue Fabre où Tremblay est né et a vécu son enfance, ou bien le parc Lafontaine, endroit quasiment « mythique » participant de la validation de l'identité homosexuelle de l'auteur.

Et justement, à travers la lecture de l'œuvre complète de Tremblay, il se cristallise une réalisation : l'intérêt et la curiosité que peut manifester le lecteur pour certains endroits provient du fait que les plus proprement « tremblayens » sont problématisés par la thématique de la sexualité. Cependant, on ne tombe jamais chez Michel Tremblay dans la sensualité facile, dans la vulgarité gratuite, dans les clichés délavés. Car il met en scène les facettes variées d'une sexualité problématique, certes, voire parfois perverse, mais vécue d'une manière authentique, sincère, encourageant même à l'autodérision afin de garder les pieds sur terre.

En 2003, Michel Tremblay publie le premier volet d'une trilogie qui consistera en « cahiers » de couleurs différentes, symboliques d'un sentiment particulier : *Le cahier noir*, paru le premier était le récit de la honte, *Le cahier rouge*, publié en 2004, est celui du sexe, alors que le dernier, *Le cahier bleu*, paru en 2005, est celui de la tristesse. L'intrigue du *Cahier rouge* repose sur une exactitude historique : on est l'été 1967, une période inoubliable pour l'île de Montréal et ses habitants ; l'exposition Universelle y a lieu cette année-là. Le thème de l'exposition est *La Terre des Hommes* et l'événement accueille près de 50 millions de visiteurs. Près de 90 pavillons de toutes sortes (gouvernements, pavillons thématiques, etc.) sont mis en place pour l'événement.

A l'intérieur de ce magnifique cadre, tout peut paraître démesuré. En effet, l'auteur profite de cet événement pour raconter l'histoire d'un groupe d'hommes prostitués-travestis, employés de l'établissement nommé *Le Boudoir*. Cet endroit dont l'essence même est informée par le sexe et ses corollaires, est tout aussi passionnant que les pavillons de l'Exposition grouillant d'une foule de visiteurs de nationalités variées à la recherche de la nouveauté et de sensations fortes.

Cependant, si les visiteurs venus à Montréal sont attirés par la Red Light District de Montréal, la curiosité devient également insupportable chez les travestis, au point que la Patronne, Joséphine Dumas, emmène les « filles » en excursion visiter l'Expo. Cette sortie nous amène à analyser ce roman comme un grandiose et hilare « coming out ». Nous jetterons tout d'abord un coup d'œil sur l'intérieur de ce placard pour voir en quoi les confins du lieu exacerbent sa charge sexuelle. Ensuite, nous analyserons les enjeux de la sortie de cet enclos et essayerons de voir si les travestis peuvent « transporter » leur charge sexuelle en se déplaçant depuis la Main (Boulevard Saint-Laurent à Montréal), cœur d'un monde secret, vers l'île Sainte-Hélène, sur le fleuve Saint-Laurent, lieu de l'Expo.

I - Le sens du lieu ou l'esprit du « Placard »

Le boulevard Saint-Laurent, une longue rue au cœur de Montréal, coupe l'île pratiquement en deux, dans le sens Nord- Sud. Dans l'univers tremblayen, cette rue est

représentée comme l'épicentre des activités relatives aux mœurs légères, au crime, à une moralité douteuse. Le Boudoir se situe au cœur de la Main et *Le cahier rouge* peint le portrait de la maison close noyée dans un kitch sympathique, avec de surprenants éclats d'originalité de sa patronne.

De l'extérieur, le Boudoir n'impressionne pas immédiatement. Certes, le nom de l'établissement figure sur la porte, tracé d'une manière esthétique qui évite la vulgarité : les lettres sont « bien rondes, bien féminines, entrelacées comme sur un travail compliqué de broderie » (76). Cependant, la porte en aluminium est teinte en rose pâle, ce qui produit un fâcheux effet : « l'accès au Boudoir a plus l'air de l'entrée d'un restaurant prétentieux que du seuil d'un bordel chic » (76). Que de frustration et de déception l'on discerne dans cette remarque de la narratrice qui s'exaspère de la possibilité que son lieu de travail soit perçu comme ordinaire, sans annoncer d'emblée les « vraies couleurs » et les particularités du lieu ! Car, si les travestis de la Main mènent une vie dure, ils n'en sont pas moins fiers de l'oasis que le Boudoir représente pour les quelques « meilleurs » qui, pendant la durée de l'Expo, seront à l'abri de la rue et de ses drames.

Donc, un mélange d'héroïsme et de lâcheté, de grandeur et de petitesse informe l'essence de cet endroit grotesque. Cette atmosphère double semble contrôlée par la patronne, Fine Dumas. Dans une image ridiculement semblable à celle de la création du monde, la narratrice explique comment s'opère une transformation des lieux : « Vide, comme ça, quelques minutes avant l'ouverture, alors que Madame n'a pas encore sollicité le concours de la fée électricité, le Boudoir me fait l'effet d'un décor de cinéma abandonné... Ça manque d'éclairage, de vie, de sons... aucune vraie vie ne se fera sentir tant que Fine Dumas n'aura pas abaissé dans un geste impérial... la manette de la boîte d'électricité dont... elle détient seule la clé. Le miracle s'opérera alors en une fraction de seconde, tout reprendra sa place, les miroirs s'animeront, les dorures sortiront de l'ombre... le Boudoir redeviendra le cocon chaleureux et menteur où tout est possible quand on n'est pas trop regardant, le charme délétère du défendu pourra recommencer à répandre ses poisons » (78).

Cette ambiguïté du lieu constatable depuis le seuil est confirmée par la description des intérieurs qui développe l'image d'une bête à deux têtes. En effet, une fois rentré dans le Boudoir, l'on tombe d'abord sur un avant - espace anodin - bar et scène où les spectacles de travestis ont lieu - derrière lequel se cache le nid de plaisirs propre au Boudoir : « A l'extrémité d'un court corridor trop décoré pour être honnête, un petit escalier de quelques marches qu'on peut deviner à travers un rideau de perles représentant, allez savoir pourquoi, des flamants roses devant un coucher de soleil ... mène aux fameux plaisirs défendus quelque peu particuliers pour lesquels on s'est déplacé, en compagnie de guidounes¹ pour le moins différentes qu'on dit aussi drôles qu'efficaces » (57-58).

Un tel intérieur, soigneusement et délicieusement enfoui pour titiller la curiosité de la clientèle est porteur d'une charge sensuelle. Comme dit la narratrice du roman, « le sexe, une sexualité non orthodoxe en plus, [y] tient la plus grande importance » (72) et par conséquent, « l'arrière-boutique » est gardée secrète. Conformément à l'image de cocon que le Boudoir tente de reproduire, l'espace paraît étroit, la chaleur y règne, les meubles sont en velours rouge éclatant et la discrétion est le mot d'ordre ; l'éclairage est « diffus, flatteur, menteur » (86). Tous ces détails, savamment agencés font de ce lieu un lieu conçu pour l'acte sexuel : tout y encourage les clients, met à l'aise les « employées », facilite les « préliminaires » pour qu'à la fin soit validée la jubilation finale, soit permise la discrétion au cas de déception.

Donc, la géographie que choisit Michel Tremblay comme arrière-plan de son roman incite à la promiscuité : tout d'abord sur une échelle large, car n'oublions pas que la narratrice décrit l'atmosphère de la Main comme « festive, [possédant] un côté party sans fin, [montrant de la] résistance à l'ordre établi, ses pieds de nez à la soi-disant normalité » (23) ; plus loin elle la caractérise tel un « fourre-tout de l'humanité souffrante, ce micro-cosme de hauts et bas sentiments, de grandeur et de petitesse, d'héroïsme et de lâcheté » (74). Ensuite, sur une échelle plus locale, l'aménagement des intérieurs du Boudoir, ce lieu de passage par excellence encourage le sexe, porte la sensualité à son paroxysme, facilite l'échange des fluides corporels.

¹ Guidoune : prostituée, dans le langage familier québécois

Cependant, à cause de la pression exercée sur les travestis pour « fournir », faire vivre et prospérer l'établissement, l'enfermement devient le mot clé : malgré le fait que cette vie soit le choix personnel de chacun des « employés », malgré une certaine aise qu'ils trouvent à travailler à l'abri des maquereaux, de la police, de la violence corporelle, l'espace paraît quand même comme une sorte de « placard » évoqué au début - étroit, renfermé, soumis à des codes tacites mais immuables. Le sentiment de la claustration peut être éprouvé non seulement à cause du secret et de la discrétion que le Boudoir chérit avant tout, mais également suite au fait que cette maison close fonctionne tel un mécanisme bien huilé. Or, on sent bien derrière les propos, les blagues, les chansons et les gestes grivois des « filles » que le personnel du Boudoir possède du potentiel pour l'amusement et c'est à ce niveau-là que le lecteur pressent qu'une rupture doit se produire qui permettra justement à tout ce beau monde de se « lâcher » et de retrouver l'Eros dans son sens mythique et classique. D'ailleurs, la patronne est une habile gérante et réalise à temps qu'une sortie à l'extérieur, au cœur des événements de cet été mouvementé de 1967 peut fonctionner comme une injection de nouvelles énergies, comme la source du regain d'exaltation nécessaire pour le dur métier des travestis.

II - Montréal « transfert » : de la Maison à l'île Sainte-Hélène

« Mesdames, bienvenues à l'Expo ! » C'est en lançant cette phrase à la cantonade que Joséphine Dumas ouvre officiellement une journée de vacances offerte à ses « filles », journée qu'elle a envisagée comme une découverte de nombreux pavillons thématiques présents à l'Expo. Cependant, si son talent organisationnel fonctionne bien à propos des activités de la chair, en matière de visites touristiques, Fine n'est pas très expérimentée et son plan de visite plutôt intellectuelle et studieuse se dissout rapidement au profit d'un contenu beaucoup moins cérébral, plus ludique. Et tant mieux : comme le dit La Duchesse, un des travestis, « On s'en sacre, Joséphine, des pavillons thématiques ! C'est pas des démonstrations sur la fabrication des coqs de clocher en Basse-Bretagne qui nous intéressent, c'est de se faire brasser le pataclan dans des tourbillons de métal en mangeant de la barbe à papa tout en guettant l'entrejambe des gars qui font fonctionner les manèges et la sueur qui leur roule sur le corps ! On est en vacances, Jésus-Christ, Joséphine, on n'est pas à la maudite école ! » (221) Les travestis auront ainsi la liberté de profiter plus amplement du changement de décor et d'atmosphère.

Maintiennent-ils leur intensité sexuelle ? Nous dirions que, étant conditionnés par leur milieu, habitués à certains actes, comportements et paroles, ils ne peuvent pas se défaire dans l'espace d'une journée de leur identité hautement sexuée. Par conséquent, au milieu des attractions de l'île Sainte-Hélène, on entend des rires gras, des blagues grivoises ; les remarques lancées à tout bout de champ ne sont pas toujours discrètes. Bref, les « filles », « la plèbe carnavalesque de la Main » (297) ont bien du fun ! « On ira visiter tout ça après, si on a encore du temps... Mais en attendant, laissez-nous avoir du fun. Du gros fun. Du gros fun sale. Du gros fun de guidounes qui ont pas eu de congé depuis tellement de temps qu'elles se souviennent même pas de la dernière fois qu'elles sont sorties de la ville ! » (222).

On peut donc constater que, suite aux aléas du métier, le centre d'intérêt reste toujours le même, tournant autour du corps humain, du sexe, de la chair ; cependant, en dehors du Boudoir, cette charge sexuelle semble avoir subi quelques modifications.

Premièrement, cette charge sexuelle est diluée, atténuée. En effet, plusieurs raisons expliquent la méfiance, une certaine réticence prudente ressentie par les travestis. Tout d'abord, ils évoluent presque uniquement dans le cadre de la Main, un univers cruel mais dont le fonctionnement n'a plus de secrets pour eux. Or, la sortie à l'Expo sous-entend le passage de cet espace sécurisant à un espace ouvert auquel les travestis ne sont pas habitués et qui les angoisse ; se lancer dans l'inconnu les effraye tous. Confrontés à la perspective d'un nouvel entourage, les travestis, qui paraissent le plus souvent forts, résistants aux pires blessures morales, commencent à exhiber certaines failles de leur carapace.

Ensuite, une autre raison de cette confusion temporaire peut être le grand nombre d'autres gens, tout autour d'eux, pour qui le sexe n'est pas une priorité. Comme les travestis savent très bien s'adapter à n'importe quel milieu, en l'occurrence ils appliquent le principe de mimétisme qui les fait modérer leur excentricité. En outre, si au Boudoir leur sexualité « alternative » attire,

voire se présente comme une bizarrerie attisant la curiosité, ici, au milieu d'un parc d'attractions, dans la foule des touristes, les « filles » sont surprises de constater l'absence de toute hostilité, de rejet, percevant juste de l'amusement dans les regards des gens. D'ailleurs, avec une pointe d'humour, d'autodérision, les travestis constatent bien qu'en pleine Exposition universelle, au milieu d'une foule variée, bigarrée, où les corps présentent toutes les formes, les tailles et les couleurs possibles, ce n'est pas un groupe de « femmes » piaillantes et énervées, bien déguisées, qui va attirer le plus d'attention. Au contraire, les travestis semblent reconnaître un brin de progrès : « L'Expo serait-elle vraiment en train de déclencher une certaine ouverture d'esprit chez les Montréalais ?...Et si je nous imaginais au coin de Sainte-Catherine et de Peel, le tableau qui se présentait à mes yeux était bien différent : ils seraient sans doute moins tolérants là qu'ici. » (233)

Donc, malgré une méfiance initiale, la tension diminue progressivement. Curieusement, au fur et à mesure que cette folle journée se déroule, le but et la visée de la sensualité paraissent transposés. Les « filles » sont toujours aussi vives et énergiques, mais cette vitalité qui les habite n'a plus pour unique source l'excitation sexuelle ; ce qui les motive, ce qui les inspire, c'est tout simplement la bonne humeur, une certaine joie de vivre. Par exemple, alors que sur la scène du Boudoir, lors des numéros chantés pour animer la clientèle, les chansons sont « livrées comme des corvées » (280), dans l'espace de la Ronde, les travestis chantent avec plus de naturel, plus de grâce, plus de sentiments authentiques.

En outre, la nature même de l'Eros qui constitue leur force motrice change. Au lieu de baser leur sensualité sur les plaisirs sincères ou feints de la chair, les travestis trouvent la jouissance dans la nourriture exotique : dans leur quotidien, ils ont l'habitude de manger le junk food de toutes sortes avalé n'importe comment et à n'importe quelle heure ; « Mais ce soir-là, les douze convives sans exception mangèrent avec ravissement et sans se presser les choses étonnantes, exotiques, inconnues d'eux, qu'on leur servit avec un goût des plus raffinés : des volailles au *mole*, cette sauce faite en partie de cacao et piments forts...du porc effiloché mélangé avec des olives...le célèbre *guacamole* dont ils reprirent tous une deuxième portion...Ils s'émerveillaient devant chaque plat et plongeaient dedans avec délectation...Le repas avançait avec une lenteur voulue, la nappe se salissait de plus en plus de taches de gras et de vin rouge, les visages s'animaient, prenaient une belle teinte brique...le ton montait, on était heureux. » (299) De cette table à l'intérieur du restaurant mexicain se dégage une atmosphère de pur plaisir, où les rires fusent sans arrêt. Certains mots employés dans cette description pourraient facilement trouver leur place dans celle d'un acte d'amour, indiquant ainsi la persistance d'une sensualité qui apparaît ici plus saine et plus bénéfique que celle vécue, voire imposée dans le cadre de la maison close.

L'énergie positive, est-ce l'effet de l'espace ? Car le parc d'Expo est vaste, l'on sent une petite brise d'air frais, il fait beau, l'appel de la chair n'apparaît plus comme une obligation de travail et une contrainte, mais plutôt comme une manifestation salubre de la force vitale et de la bonne humeur. L'instinct sexuel montre son visage naturel et sain et s'éloigne, temporairement, des obsessions et des impulsions originaires de l'asservissement.

Conclusion

Finalement, au contact des gens qui n'appartiennent pas au milieu des bas-fonds, les « filles » sont amenées à éprouver pour la première fois certaines émotions authentiques. Ainsi on assiste à un épisode dramatique au cours duquel Babalu s'éprend du charmant déchireur de tickets. Certes, l'auteur ne peut pas permettre un happy ending : il s'agit quand même des personnes qui sont, en quelque sorte, prisonnières de la Main et le boulevard les rappelle inmanquablement dans son piège, sous son emprise ; mais les apparences de l'amour indiquent bien le côté humain, simple, touchant de ces « hommes-femmes » endurcis par la vie, écorchés vifs. Donc, on peut dire que cette escapade d'un jour leur révèle leur propre humanité qu'ils croyaient sans doute avoir perdue, enterrée sous tant d'émotions feintes et tant de fausses étreintes.

Les travestis, qualifiés comme des *misfits*, des marginaux déguisés, des sans-génies, ne peuvent pas séparer la sexualité de la sensualité. Etre très lucides, adaptables et intuitifs qu'ils

sont, les travestis se voient souvent obligés de se soumettre au piège des lieux qu'ils fréquentent et qui les obligent à accentuer le côté vulgaire de la sexualité. Cependant, il n'en reste pas moins évident qu'ils sont plus naturels, plus heureux lorsque la sensualité se libère des contraintes de la chair et porte sur tout domaine de la vie potentiellement source de plaisir. Qu'il soient sexuels ou autres, seuls ces plaisirs les plus sincèrement et les plus authentiquement ressentis peuvent valider le choix de vie qu'effectuent les héros- travestis de ce roman.

Bibliographie

Tremblay M., 2004, *Le cahier rouge*, Montréal, Leméac (Actes Sud).

La carte mentale de l'inceste dans la France du XIXe siècle (1791-1898)

Fabienne Giuliani

Horreur de l'acte mais silence sur le crime... l'inceste demeure, à première vue, frappé du sceau de l'aporie. Un crime sur lequel la France du XIXe siècle tente pourtant d'imposer ses normes mais sans parvenir à lui donner une définition cohérente dans l'échelle des comportements. Crime à visages multiples, touchant tout autant à la famille qu'à la sexualité, l'inceste se définit à travers l'image du lien rompu devenu monstrueux. Il incarne une relation sexuelle ou spirituelle entre deux êtres dont les rapports sont présentés comme universellement prohibés par la société. Une interdiction qui trouve ses fondements dans l'image dérangeante de l'homme ayant un rapport avec son identique parfait. Enfin, avec l'inceste s'incarne aussi la transgression de l'autorité, dans l'idée qu'une personne ne peut user de sa position d'ascendant pour abuser d'un être dont il est justement censé assurer la protection et l'éducation. Car finalement, en introduisant l'horreur au sein de son propre foyer, le criminel incestueux remet en question tout l'édifice moral et normatif que la société française a constitué autour de la famille et de l'entérinement du rôle majeur du père depuis le Code Napoléon de 1804. Il s'agit donc, à la fois, de ne pas surexposer le crime devant cette société tout en mettant en place des stratégies efficaces visant à son contrôle.

Or, on ne peut contrôler le crime sans passer au préalable par sa définition. Il a donc fallu faire passer l'inceste du statut d'acte silencieux à celui de crime visible, au risque que cette nouvelle lumière n'engendre davantage d'horreur et ne le banaliser. Dans cette optique, il a fallu cloisonner les espaces de l'inceste pour en éviter la contagion à l'ensemble de la société. On assiste donc, tout au long du XIXe siècle, à l'émergence d'espaces dans lesquels son contrôle devient possible et la norme à son égard efficace. L'étude de la production de ces espaces peut être guidée par les travaux de Jacques Lévy et Michel Lussault qui rappellent que « par leurs spatialités, d'une variété infinie, les substances sociétales deviennent visibles, leur existence se cristallise : parler d'espace, c'est évoquer le régime des visibilités des substances sociétales »¹. Ce régime nouveau des visibilités évoquées par les géographes implique donc d'en connaître les modalités de construction et de contrôle. Cependant « il ne s'agit pas plus de conférer [à l'espace] des caractères morphologiques et structurels, de le saturer en y projetant les grilles normées des catégories et concepts géographiques, mais de prendre en compte les opérateurs et de comprendre leurs agissements sur, par et pour l'espace et les effets politiques, sociaux, spatiaux de ces actes »². Rapportée au champ historique, une telle démarche impose donc une étude croisée des différents acteurs, mais aussi des représentations produites par et sur eux. Plus généralement, il s'agit donc de comprendre leur rapport au crime. La production de cet espace participe-t-elle d'un projet pour le contrôler ? Désigner le crime ne contribue-t-il pas a contrario à dénier sa réalité ? Mis en rapport avec ce questionnement, l'histoire des représentations apporte des éléments de méthode pour aider à la compréhension de ce qui a présidé à la constitution de cet espace en rappelant que l'on peut « penser la construction des identités sociales comme résultant toujours d'un rapport de force entre les représentations imposées par ceux qui ont pouvoir de classer et de nommer »³. Il faut donc repérer les acteurs de ces productions et comprendre dans le contexte de la France du XIXe siècle les réflexions qui ont présidé à la constitution d'un imaginaire propre à ce crime. La perception des espaces du crime et l'étude de sa réception contribuent à éclairer ses représentations ainsi que celles d'une sexualité déviante.

La société française du XIXe siècle perçoit, en premier lieu, le crime comme un territoire réel : celui des villes ou des campagnes. Un monde qui, loin d'être uniforme, est composé d'espace propre au danger et dont la localisation apparaît largement liée à l'imaginaire de la pauvreté. La reconnaissance de ces espaces, leur analyse, leur compréhension poussent donc, dans un second temps, à l'étude des stratégies de contrôle afférentes à ces derniers. La famille, son environnement, sa sexualité deviennent dès lors l'objet de toutes les attentions. Cependant, cette visibilité de l'inceste mérite d'être nuancée à la

¹ Lévy J. et Lussault M., 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, p. 330.

² Ibid., p. 332.

³ Chartier R., 1999, Le monde comme représentation, Annales E.S.C., n° 6, p. 1 514.

leur de l'espace de prédilection dans lequel le crime évolue. Le tabou fait en effet de l'inceste un acte hors-norme, en dehors des marges et donc, par définition, dont le contrôle est impossible.

I - L'inceste : un territoire réel, des espaces dangereux

Un des faits majeurs de la société française du XIXe siècle réside donc dans la production d'un territoire propre au crime d'inceste. Ainsi, deux espaces contradictoires en apparence émergent dans les discours produits à cette époque : l'espace rural et l'espace urbain. Toutefois, on observe qu'à chacun se rattachent une réalité et des représentations qui leur sont propres. Le débat n'existant pas lorsqu'il s'agit d'inceste, seule l'étude des productions littéraires, scientifiques ou juridiques de l'époque permet de les étudier.

L'inceste rural est sûrement celui qui a été l'objet de la plus grande diffusion. Associé à l'imaginaire de la terre, il s'accorde avec la croyance plus générale en des campagnes régies par la bestialité, peuplées par des individus dont les mœurs sont proches de celles des animaux. Ainsi, Emile Zola publie en 1887 un roman intitulé *La terre*, destiné à être une représentation totale de la campagne et de la paysannerie française sous le Second Empire. Les campagnes, entité autonome, ont, dans ce livre, une existence et une réalité en dehors de la société. Toutes les convenances et normes inhérentes à la bonne société y sont déviées et les règles bafouées jusqu'à l'horreur. Ainsi, Zola fait du désir incestueux de Buteau pour sa cousine Françoise le fil conducteur de son roman. Une passion dévorante qui aboutit à la transgression d'autres interdits comme le meurtre de Françoise par Buteau et sa soeur Lise. Mêlant l'inceste au parricide et à l'avarice, Emile Zola dépeint un monde dominé par les désirs et la brutalité. Une brutalité qui est également palpable à travers le personnage d'Hilarion qui viole sa grand-mère lors d'une scène particulièrement violente :

« Il lâcha la cognée, il la regarda. Irritée de cette révolte, elle le cinglait aux flancs, aux cuisses, partout, lorsque, brusquement, il se rua sur elle. Alors, elle se crut renversée, piétinée, étranglée [...] sa colère se tournait en une rage de mâle, n'ayant conscience ni de la parenté ni de l'âge, à peine du sexe. La brute la violait, cette aïeule de quatre-vingt-neuf ans, au corps de bâton séché, où seule demeurait la carcasse fendue de la femelle⁴ ».

Critiqué sur son rapport à la réalité en 1887, *La terre* n'en demeure pas moins un des romans les plus populaires de Zola et ce, bien après sa parution. Ce succès dénote l'adhésion populaire à cette imagerie de la vie paysanne, un lieu où s'exprimerait plus qu'ailleurs la violence de la sexualité. Enfin, la vision de l'inceste comme crime silencieux s'accorde assez bien avec la ruralité qui lui est associée. Les études menées par Frédéric Chauvaud sur les violences villageoises dans les régions de la Beauce, du Limours et du Hurepoix l'amènent ainsi à conclure que « l'inceste est un crime rural plus qu'urbain, engoncé dans le silence »⁵, car « les rapports incestueux sont tus, s'évanouissent et échappent à la connaissance de la communauté »⁶. L'imaginaire de la terre fait donc de l'inceste une résurgence de l'instinct primitif dans ce qu'il a de plus bestial. L'animalité, l'instinct, l'oubli des sens, la transgression des normes, le non-dit engendrent cet espace de la criminalité sexuelle.

A l'opposé, l'inceste urbain participe d'un autre genre de représentations tout en étant également perçu comme inhérent au milieu. Il se commet au sein de deux sphères distinctes : celle de l'habitat ouvrier et celle de la bourgeoisie. La première sphère donne lieu à une production scientifique très importante qui contribue à donner une caution du réel à l'existence du crime. Dans la lignée des travaux menés par Ambroise Tardieu, les médecins s'inquiètent à partir du milieu du XIXe siècle de voir les violences sexuelles se commettre en majorité dans les milieux urbains. Se basant sur les travaux d'Alexandre Lacassagne sur la répartition géographique du crime, les médecins Garraud et Bernard concluent :

« Il ressort du tableau ci-après que les départements qui possèdent les plus grandes villes, c'est-à-dire les centres manufacturiers et industriels, sont ceux qui fournissent le plus à la statistique. La Seine, la Marne, la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône occupent les premiers rangs pour les viols et attentats à la pudeur sur les enfants⁷ ».

⁴ Zola E., 2006, *La terre*, Paris, Le livre de poche, p. 394-395.

⁵ Chauvaud F., 1995, *Les passions villageoise au XIXe siècle, les émotions rurales dans les pays de Beauce, du Hurepoix et du Mantois*, Paris, Publisud, p. 45.

⁶ Ibid., p. 44.

⁷ Garraud R., et Bernard P., 1886, *Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants (législation-statistique)*, Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales, 1, p. 435.

Les experts médicaux observent par ailleurs que, dans cette masse urbaine, les ouvriers sont ceux qui commettent le plus l'inceste.

« Dans les observations que nous avons eues sous les yeux, nous avons été frappés d'y voir figurer, en si grand nombre, les cas d'inceste. Dans les habitations ouvrières où l'hygiène et la morale semblent avoir été complètement exclues, fréquemment la même chambre, le même lit servent au repos de toute la famille. De là naissent ces idées ignobles, ces rapprochements contre nature⁸ ».

La description minutieuse de cette société contribue à lui donner une lisibilité mais aussi à accroître les peurs qu'elle engendre, notamment depuis les événements de 1848.

Les littéraires sont, avec les hommes de religion, les seuls à percevoir l'inceste comme un crime bourgeois. Un crime qui trouve son origine dans l'ennui et la décadence morale de familles dont la seule préoccupation est la recherche du plaisir. Dans les *Hors-Nature*, l'écrivain Rachilde choisit pour protagonistes deux frères ayant grandi dans les milieux mondains de Paris. Le frère aîné Jacques-Reutler de Ferzen est décrit comme un moine ascétique qui éduque son jeune frère Paul-Eric. Le premier devient un homme froid, austère et amoral, tandis que le second aime se travestir et fréquenter le demi-monde. Pourtant très différents, les deux hommes éprouvent une attirance très forte l'un envers l'autre. Les deux héros du roman évoluent ainsi dans un univers où l'auteur projette tous les thèmes de la décadence et de l'esprit « fin de siècle » : l'ennui, le travestissement, le demi-monde, l'orientalisme. Et à l'instar de la thématique romantique, seule la mort vient sanctionner les actes immoraux des protagonistes. Dans la dernière scène du roman, alors que leur demeure est en flamme, Jacques va retrouver son frère dans sa chambre afin de mourir dans ses bras.

« - Le feu ! Rugit-il dans une explosion de joie sauvage. C'est le feu et non pas la folie ! Je suis libre ! Elle me rend ma parole, je peux rejoindre Eric ! Je le sauverai ou je mourrai près de lui, mais je suis libre, il est à moi, toujours, Eric, mon fils, mon frère, mon amour, mon bien-aimé... Je ne suis pas fou... je passerai... Voici la pureté, voici l'apothéose⁹ ! ».

L'inceste bourgeois transcende les codes moraux et incarne un certain idéal de liberté rendu possible à travers la mort des personnages. La passion est magnifiée dans la transgression des codes. A l'inverse, l'urbanité des classes ouvrières se rapproche de l'inceste rural. La production de discours scientifiques engage, dès le milieu du XIXe siècle, la société française à redéfinir une autre carte de l'inceste compatible avec l'imaginaire de la pauvreté.

La peur de la pauvreté n'est pas une invention du XIXe siècle. On observe depuis le XVIIIe, une production à usage scientifique de plus en plus considérable décrivant les masses et aussi leurs conditions d'existence. On y définit les habitats, les biens mobiliers, les vêtements, la misère de ces familles qui vivent dans une seule chambre et dorment dans un lit unique. Cette proximité engendrée par la pauvreté apparaît comme dangereuse. Si au XVIIIe siècle on surveillait davantage ces habitats par peur de la diffusion des infections, un siècle plus tard c'est un autre danger qui perce : la contagion de la mauvaise moralité. Parce qu'ils sont plus nombreux et donc, moins contrôlables, les pauvres sont considérés comme amoraux.

Ce glissement des représentations s'explique en partie par l'influence des idéologues qui, au cours de la Révolution Française, ont pensé le lien entre le physique et le moral de l'homme. La mise en place de la Monarchie de Juillet en 1830, dont la politique se base en partie sur les sciences, ouvre une nouvelle période d'observation des pauvres. L'aggravation de la situation ouvrière par le biais de sa paupérisation en fait donc un des objets centraux de préoccupation du régime qui rétablit en 1832 l'Académie des sciences morales et politiques. Elu à l'Académie dès 1832, le docteur Villermé incarne cette nouvelle vision de la politique. Hygiéniste, proche des économistes chrétiens et des idéologues, il entreprend un vaste travail d'observation des classes ouvrières en France. Sur la rue des Etaques à Lille, il rapporte son expérience.

« J'ai vu reposer ensemble des individus des deux sexes et d'âges très différents, la plupart sans chemise et d'une saleté repoussante. Père, mère, vieillards, enfants, adultes s'y pressent, s'y entassent. Je m'arrête... Le lecteur achèvera le tableau, mais je le prévient que s'il tient à l'avoir fidèle, son imagination ne doit reculer devant aucun des mystères dégoûtants qui s'accomplissent sur ces couches impures, au sein de l'obscurité et de l'ivresse¹⁰ ».

Ces travaux largement diffusés en France contribuent à renforcer la surveillance de ces espaces de la pauvreté. Les juges d'instruction, clé de voûte des enquêtes judiciaires, vont ainsi s'attacher très tôt à décrire l'habitat des inculpés dans les affaires d'inceste. Le milieu dans lequel

⁸ Ibid., p. 429.

⁹ Rachilde, 1994, *Les Hors-Nature*, Paris, Séguier, p. 505.

¹⁰ Villermé L.-R., *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, EDI, 670 p., p. 130. Première édition chez Jules Renouard et Cie, libraires, Paris, 1840.

évoluent les familles devient une preuve de leur crime. En 1874, Victor Lambinet, juge d'instruction près du Tribunal de première instance de Versailles, émet une commission rogatoire à l'effet d'enquêter sur le lieu de vie de la famille Brunot dont le père est accusé d'attentat à la pudeur sur sa fille légitime. Le rapport d'enquête de l'inspecteur Mennetrat évoque en ces termes le milieu :

« Les époux Brunot habitent une pauvre chaumière [...] leur intérieur est également des plus pauvres : deux mauvais bois de lit des plus rustiques, quelques chaises et un buffet vermoulu composent tout leur mobilier. Ils couchent sur la paille recouverte d'un drap et prennent pour couvertures leurs vêtements et ceux que leur donne le château. Ils sont dépourvus de linge, les draps qui couvrent leurs lits ne leur appartiennent même pas [...] la misère la plus profonde et la division la plus complète règnent dans cette maison¹¹ ».

La genèse de l'inceste se comprend donc dans le foyer où le crime se développe. La proximité, associée à la pauvreté, forment une association menant au crime et un ensemble de conditions propres à la pauvreté. Les familles aisées dont l'espace familial est privatif, cloisonné, en sont exclues de facto. Mais une interrogation demeure, n'est-ce pas justement la trop grande visibilité des espaces pauvres qui pousse la société à les stigmatiser ? La surveillance à laquelle ils sont soumis, mais aussi la capacité des pauvres à être plus facilement saisis par la justice en font des « objets » plus aisément identifiables que le reste de la population. Plutôt qu'un crime social, l'inceste constitue donc davantage une stigmatisation de la pauvreté à travers une sexualité fortement prohibée.

II - Contrôler l'espace, un enjeu pour la société française du XIXe siècle

Le contrôle de ces espaces de la pauvreté devient donc un enjeu pour enrayer un phénomène qui menace les fondements de la société. A ce sujet, Michel Foucault¹² considère qu'il existe deux espaces familiaux de la sexualité et de l'interdit sexuel. Dans la famille bourgeoise, la sexualisation dangereuse serait celle de l'enfant, tandis que dans la famille ouvrière ce serait celle des parents. La première réclamerait une intervention médicale et la seconde une intervention judiciaire¹³. Ce partage ne semble cependant pas aussi déterminé à la lecture des textes produits par les juristes, les journalistes ou encore les médecins, car ils tendent tous à montrer un souci constant de contrôler l'espace de la sexualité familiale. Certes, du fait même de son statut, la justice est celle qui dévoile le plus l'inceste en s'immisçant au cœur des foyers. Mais l'espace pauvre est aussi davantage accessible à cette dernière. En effet, il existe au sein de la bourgeoisie des empêchements matériels à la visibilité du crime. Souvent, les enfants victimes d'inceste dans les milieux pauvres peuvent se placer comme domestique pour échapper à l'un de leur parent. Mais lorsque leur agresseur refuse ce départ, les enfants n'hésitent pas à porter plainte auprès de la justice seul recours désormais à l'arrêt du crime. De même, l'affaire peut arriver devant la justice à l'occasion d'une arrestation pour mendicité ou prostitution de l'enfant qui, face au magistrat, doit alors expliquer les causes de son vagabondage ou de sa dépravation précoce. Le contrôle judiciaire se fait donc de facto lorsqu'il s'agit des classes pauvres ou de la moyenne bourgeoisie, car ces dernières ont davantage accès à lui. A l'inverse, les familles les plus aisées mettent en place des stratégies infra-judiciaires afin de ne pas dévoiler un crime honteux qui pourrait nuire à leur réputation. L'enfant y trouve aussi plus difficilement des moyens de fuir en étant beaucoup plus isolé socialement que les autres victimes. La justice est donc moins fréquemment avertie de ces incestes. En 1832, Louis Tassu, notaire à Marcilly en Seine et Marne, est condamné à dix ans de travaux forcés pour avoir commis un attentat à la pudeur sur sa fille aînée Julie. L'acte d'accusation nous révèle que Julie trouve refuge chez ses oncles à Melun, qui tentent de leur côté de raisonner le père. Ce dernier refuse les propositions qui lui sont faites par ses deux beaux-frères de garder chez eux la jeune fille pour la soustraire à ses désirs.

Là une scène eut lieu entre deux de ses beaux frères et lui dont l'éclat appela l'attention de la justice. Voulant obtenir d'eux sa fille il s'emporta jusqu'à menacer d'une canne à dard un de ses parents et comme il invoquait ses droits de père ; "malheureux ! Lui dit-on, tu seras pendu !" et le défi de le prouver fut la seule réponse de Tassu¹⁴.

¹¹ Archives départementales des Yvelines, 2U583, affaire Brunot, rapport d'enquête de l'inspecteur Mennetrat sur la famille Brunot, 28 décembre 1874.

¹² Foucault M., 1999, Les anormaux : cours au Collège de France. 1974-1975, Paris, Gallimard/Le Seuil, 351 p.

¹³ Voir à ce sujet l'article de Lenoir R., 2006, Famille et sexualité chez Michel Foucault, Sociétés et représentations n° 22, p. 189-214.

¹⁴ Archives départementales des Yvelines, 2U237, affaire TASSU, acte d'accusation du procureur général de la cour royal de Paris, 24 juillet 1832.

Sans cette bagarre publique, la justice n'aurait donc pu se saisir de l'affaire. L'inceste des familles bourgeoises laisse donc supposer qu'il est moins contrôlable du fait même de l'importance de l'espace privé pour celles-ci. Mais relève bien, au même titre que l'inceste rural ou ouvrier, du domaine de la justice.

Par ailleurs, la justice seule n'est pas désignée pour enrayer l'« inceste » car d'autres stratégies sont observables, mises en place par des acteurs différents. Les vices de ces pauvres criminels, ivrognes et incestueux, sont en effet un problème concernant l'ensemble de la société.

L'encadrement de la sexualité et des mœurs familiales est en effet un thème majeur des sermons prêchés au XIXe siècle. Le curé incarne avec le maire une figure primordiale de l'autorité à l'échelle du village ou du quartier, autorité à laquelle les familles se réfèrent. Par rapport au siècle précédent, les prêches sur la vie familiale se font de plus en plus durs. Ils s'ancrent en effet dans une société française où les hommes de religion luttent à la fois contre le courant anticlérical et contre une vaste déchristianisation de la population. Ainsi, l'accent est mis sur la menace : en oubliant Dieu et la religion, les hommes se sont adonnés aux vices. Les prêches invitent donc à revenir à une stricte pratique de la religion, de l'austérité et surtout à restaurer la pudeur au sein des familles. Mais le ton adopté est aussi celui de l'urgence qu'il y a à remédier à la décadence et à la déchéance morale des populations dont la progression flagrante inquiète.

« Mais qu'ai-je vu, chrétiens ? O excès d'avilissement ! L'homme ne soupirant plus que pour la terre, ne recherchant que ce qui se passe avec elle, n'ayant plus d'attrait que pour le vice et d'espérance que pour le néant ! Partout des coeurs avilis ou des coeurs durs ! Quelle est donc la cause d'un si étrange renversement ? Et d'où peuvent nous venir ces nouveaux désastres ? M.F., de la passion des sens : est-il rien de si pur qu'elle souille ? Rien de si élevé qu'elle n'atteigne ? Rien de si beau qu'elle ne dégrade ? Ce que la chute de notre premier père avait laissé debout, elle le renverse¹⁵ ». Cette décadence des mœurs, attribuée au manque de pratique religieuse, trouvait remède dans une nouvelle austérité de la sexualité familiale.

De son côté, l'Académie des sciences morales et politiques poursuit son travail d'observation des masses pauvres. A la suite des événements de 1848, elle réclame à Auguste Blanqui une étude des populations rurales de la France. Selon lui, les institutions charitables mises en place sous la tutelle des mines de la Loire ont été un instrument majeur de moralisation des ruraux dans le bassin de Saint-Etienne.

De semblables institutions qui soulagent la misère du présent et préparent pour l'avenir des populations plus intelligentes et plus morales et qui ont été créées avec une courageuse persévérance au milieu des nombreuses hostilités, doivent assurer à la Compagnie générale des mines de la Loire la sympathie de tous les hommes que préoccupe à juste titre la situation de nos populations ouvrières¹⁶.

L'encadrement des masses par le biais de ces institutions amène la meilleure tenue du foyer, une meilleure éducation des enfants et constitue donc un remède efficace à la déchéance morale.

A partir de 1856, les médecins, en introduisant le débat sur la consanguinité, placent également le contrôle de l'inceste comme enjeu social du devenir de la société. Les débats opposent alors les anticonsanguinistes aux consanguinistes. Pour les premiers, dont l'un des représentants est le docteur Menière, la consanguinité donne lieu à l'abâtardissement de la race humaine.

« Là on constate des crétins, des idiots, des sourds muets de naissance. Tout cela montre que si le système nerveux tient le premier rang dans l'organisme humain, il subit aussi les altérations les plus graves¹⁷ ».

Pour les seconds, elle constitue au contraire une occasion d'améliorer l'hérédité en mêlant les sangs les plus purs de la famille. Mais, pour Alexandre Lacassagne, le débat a omis l'objet principal, le fondement même de cette prohibition. Si l'inceste doit être interdit, c'est avant tout pour ne pas altérer la société.

« Ce n'est pas la consanguinité qui est saine ou morbide, c'est le terrain sur lequel elle se produit. Il y a une consanguinité de milieu social sain et une consanguinité dans un milieu social pathologique¹⁸ ».

La théorie du milieu social pathologique, émise ici par Alexandre Lacassagne, s'inspire nettement des travaux sur la dégénérescence, publiés par Morel en 1857 et qui font du milieu une des causes centrales de l'hérédité dégénérative. L'encadrement des plus pauvres est donc rendu nécessaire à cause de l'environnement dans lequel ils évoluent. Pour Lacassagne, la solution réside dans la

¹⁵ Fraiche Abbé, 1884, Recueil de sermons, Paris, G. Téqui, p. 500.

¹⁶ Blanqui A., 1850, Tableau des populations rurales de la France, le bassin de Saint-Etienne, Paris, Typographie Panckoucke, p. 23.

¹⁷ Lacassagne A., La consanguinité, p. 680.

¹⁸ Ibid., p. 695.

restriction des mariages entre oncle et nièce et tante et neveu qui faisaient l'objet d'une possible dérogation depuis le code civil de 1804.

« Si de ces unions naissent des infirmes quelconques, outre que ce sont des non-valeurs pour la société, on voit les auteurs de pareils mariage réclamer en même temps des asiles d'aliénés, des institutions de sourds-muets, des hôpitaux de toutes sortes, en un mot des établissements où ils cachent leurs infirmes : ils se débarrassent de leurs produits dégénérés, mais au frais de la collectivité¹⁹ ».

L'avertissement est clair. En laissant l'inceste se commettre, la société court à sa déchéance, alors même qu'elle a les armes pour enrayer un phénomène dont on connaît désormais les dangers. Les médecins se posent donc, à la fin du XIXe siècle, en garants légitimes de l'ordre social.

Cette protection de la société transparait aussi comme un désir nouveau dans les journaux de la fin du siècle. L'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu détecte ainsi trois types d'énonciation, présents dans les articles relatant des viols d'enfants : l'invocation de l'émotion publique, la rupture du silence, l'intérêt public de cette rupture. Ces récits, très peu diffusés avant la fin du siècle, ont une toute autre fonction que celle habituellement attribuée aux faits divers. Ils sont, selon l'historienne, davantage des révélateurs sociaux et moraux censés avertir l'opinion sur l'existence de tels faits. Ils font partie intégrante d'une tentative de prise de contrôle de cet espace en le rendant largement accessible au public²⁰.

Malgré l'importance et la diversité des discours tenus, cet espace « public » de l'inceste demeure encore très restreint. Il est cloisonné par le contenu même de ces études qui font de l'inceste un crime à visage unique dont la définition et le contrôle sont rendus flous par la non désignation systématique de faits précis et d'une réflexion réelle sur le crime et sa nature. L'inceste est en effet largement englobé dans des espaces plus généraux dont il ne constitue pas l'objet principal d'étude. Doit-on y voir que l'importance du crime est moindre, ou bien au contraire que le tabou marque de son empreinte un crime que l'on ne doit pas clairement révéler à la connaissance de la société française ?

III - Au-delà des marges : le tabou

Le tabou semble expliquer en partie l'absence de définition et d'étude précise sur le sujet. S'il n'est pas à l'origine explicitement attribué comme un corollaire au crime, il n'en demeure pas moins une de ses bases fondamentales. Le terme est rapporté pour la première fois, par James Cook, lors de son voyage dans le Pacifique en 1768. Il observe que le mot *tapu* ou *tabu* est employé par les Polynésiens pour désigner la prohibition faite aux hommes et aux femmes de manger ensemble. A la suite de ces récits, l'anthropologie, constituée en discipline autonome depuis la seconde moitié du XIXe siècle, se réapproprie le tabou pour en faire l'un de ses trois objets d'étude privilégiés avec le totem et le mana. Ces trois notions étant perçues comme plus que les autres capables de donner forme à la « narration de l'autre » et de son objet principal : les peuples primitifs. Lorsque l'on parle de l'archéologie du concept anthropologique de tabou²¹, il ne s'applique donc, dans la science anthropologique naissante, qu'à une aire géographique très particulière qui est celle de la Polynésie (tabou-contamination).

Cependant, l'évolution générale que connaissent les sociétés occidentales du XIXe siècle fait entrer le terme dans le langage courant en lui conférant une application universelle. En France, le sociologue Emile Durkheim est ainsi le premier à appliquer le terme tabou à l'inceste contemporain. En 1897, le sociologue cherche en effet à expliquer la prohibition de l'inceste dans les sociétés occidentales du XIXe siècle par la recherche de ses origines. Selon lui, le clan totémique des sociétés primitives australiennes a évolué pour devenir le système de parenté tel que le connaît la France à la fin du siècle. La prohibition ne s'applique donc logiquement plus à la parenté totémique mais à la parenté utérine. L'inceste au XIXe siècle est frappé de tabou parce qu'il est un processus de fondation

¹⁹ Ibid., p. 695.

²⁰ Ambroise-Rendu A.-C., *Enfants violés, quels enjeux pour la presse populaire fin de siècle ?* », *Belphegor*, 23-24 novembre 2006, disponible en ligne uniquement sur le site de la revue : <http://etc.dal.ca/belphegor/Limoges2006/index.html>.

²¹ Pour aller plus loin dans la connaissance de ces concepts, on consultera l'ouvrage de Pignato C., 2001, *Totem, mana, tabù : archeologia di concetti antropologici*, Roma, Meltemi, 143 p.

de la culture qui répond à un besoin individuel de contrôle. Le tabou permet donc d'édicter des valeurs sociales et non pas morales, utiles à la société.

Les croyances et les habitudes qui semblent le plus propres à expliquer et à justifier notre horreur de l'inceste, ne s'expliquent ni ne se justifient elles-mêmes, parce que les causes dont elles dépendent et les besoins auxquels elles répondent sont dans le passé²².

La prohibition de l'inceste participe donc du social et de ses représentations. Seul le tabou permet de justifier une prohibition dont les fondements sont conçus comme extérieurs à la parenté elle-même.

On aura beau analyser les rapports de parenté in abstracto, on n'y trouvera rien qui implique entre eux et les rapports sexuels une profonde incompatibilité. Les causes qui ont déterminé cet antagonisme leur sont extérieures. Assurément, on ne saurait trop le répéter, tout ce qui est social consiste en représentations, par conséquent est un produit de représentations.²³

Selon Durkheim, de l'inceste et de sa prohibition découle le tabou. Une idée reprise par Sigmund Freud en 1912 dans *Totem und Tabu*. Pour ce dernier, à une époque primordiale (impossible à dater donc), les fils ont tué et mangé leur père qui avait exercé un pouvoir trop absolu sur la horde et avait fermé à ses fils l'accès sexuel aux femmes du groupe. En proie aux remords, les fils auraient successivement idéalisé la figure paternelle introduisant les normes et s'interdisant à partir de ce moment tout rapport sexuel avec les femmes de la horde, ainsi que la consommation alimentaire de l'animal totémique (emblème du groupe et symbole du père défunt). Introduisant des éléments de psychanalyse dans son étude, Freud considère donc que l'inceste est un désir primitif qui a été refoulé par les sociétés les plus avancées dans la catégorie de l'inconscient. Dans cette optique, le tabou constituerait le code non écrit le plus ancien de l'humanité. Il ne serait pas de nature morale ou religieuse et aurait pour fonction d'éviter la contagion dans la société de l'interdit en plaçant hors de cette dernière celui qui le commet. Car quiconque transgresse le tabou devient tabou lui-même.

Les prohibitions taboues ne se fondent sur aucune raison ; leur origine est inconnue; incompréhensibles pour nous, elles paraissent naturelles à ceux qui vivent sous leur empire.²⁴

L'interdit permet donc de cultiver la peur destinée, à son tour, à faire du tabou un espace extrasociétal, une ligne à ne pas franchir. Il apparaît donc légitime de se demander si l'inceste, présenté universellement comme le premier des tabous, participait déjà de cette définition dans la société française du XIXe siècle ?

Le point d'entrée le plus évident concerne certainement le tabou linguistique qui consiste en la non désignation du crime pour ce qu'il est réellement : « le tabou linguistique consiste en la prohibition, présente dans toute la société, de parler de certains sujets, ou d'indiquer avec des termes qui, en quelques modes, y fassent référence (termes sur lesquels se condensent l'interdiction) afin d'en interdire la prononciation »²⁵. Ainsi, lorsque l'on s'attache à observer les différents termes utilisés par la justice pour présenter le crime, on s'aperçoit que celui-ci est systématiquement contourné au profit de formules moins explicites telles que « turpitudes », « actes criminels », « monstrueux désirs ». Pourtant, ces mots présents dans les actes d'accusation n'ont pas vocation à être révélés aux publics. En effet, l'article 55 de la charte constitutionnelle de 1830 explique que « les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement ». Dans les Cours d'assises jugeant des affaires d'inceste, le public est donc tenu de se retirer avant la lecture de l'acte et pendant toute la durée des débats. Dès lors, cette non désignation du crime apparaît comme plus englobante. Elle porte davantage la trace d'une coutume d'énonciation mais qui n'est pas obligatoirement une traduction du tabou et de ses impératifs de silence.

L'attitude des villageois à l'égard du crime nous renseigne autrement sur l'appréhension par le voisinage de l'interdit. Dans l'optique du tabou, le criminel devrait être écarté de la société et stigmatisé par ses voisins. Or, les pièces d'instruction révèlent bien souvent que, loin d'être condamné immédiatement, le crime se perpétue au su et à la vue de tous pendant plusieurs années, avant d'arriver à la connaissance de la justice. Il faut donc différencier les discours accusateurs tenus par les voisins au moment des procès, de leur attitude réelle au moment des faits. Le maire de la ville d'Epinay-sur-Orge fait ainsi part au magistrat instructeur qu'il avait connaissance des faits depuis trois ans.

²² Durkheim E., 1896-1897, La prohibition de l'inceste et ses origines, *L'année sociologique*, n° 1, p. 2.

²³ Ibid., p. 69.

²⁴ Freud S., 2001, *Totem et tabou*, Paris, Payot, p. 36.

²⁵ Appiani M., 2004, *Tabù : elogio del pudore*, Milano, Franco Angeli, p. 451.

« J'ai su qu'il y a environ 3 ans la jeune fille Guittard s'était plainte que son père avait fait des saletés avec elle. J'ai engagé Guittard à ne plus coucher avec sa fille²⁶ ».

Bien souvent le criminel n'est donc pas écarté par la société dans laquelle il évolue. La publicité de l'affaire justifie sa mise à l'écart, davantage que l'acte transgressif en lui-même. Par ailleurs, le tabou n'exclut pas définitivement un homme de la société. En faisant amende honorable, ce dernier peut en effet prétendre réintégrer sa place initiale au sein du cercle local. Il faut donc se pencher sur ce qu'il advient des individus inculpés pour viol ou attentat à la pudeur sur des descendants. Peu soumis à la surveillance policière, le devenir de ces hommes est difficile à connaître. Cependant, les demandes de recours en grâce nous renseignent généralement sur l'opinion populaire au sortir de l'inculpation en Cour d'assises. En effet, toute demande de grâce exige de la part de l'administration judiciaire une nouvelle enquête sur les lieux de vie de l'accusé. Or, la population locale s'avère très souvent favorable à ce retour, émettant par ailleurs des renseignements en contradiction totale avec ceux fournis au moment du procès. Condamné à 15 ans de travaux forcés en 1861, Charles Noutre bénéficie d'un recours en grâce demandé par l'administration pénitentiaire pour bonne conduite.

« Monsieur le procureur impérial,

Les renseignements que j'ai recueillis sur le sieur Noutre sont ceux-ci : la condamnation du dit Noutre a été accueillie à Janvry par une triste surprise, sa grâce serait apprise avec le plus grand plaisir.

Noutre jouissait d'une excellente réputation, il a conservé l'estime et la sympathie de toute la commune²⁷ ».

Les procès semblent donc exacerber des opinions et des sentiments populaires qui s'expriment alors en accord avec le discours officiel sur le crime. Mais les attitudes décrites, la connaissance fréquente du crime entrent sans cesse en contradiction avec les témoignages tenus devant les juges d'instruction. Il apparaît donc légitime de se demander si l'inceste était un tabou au XIXe siècle ? Il semble en effet que c'est davantage la production des discours et des réflexions menés autour de cette question à la fin du XIXe siècle qui l'a fait entrer dans cette sphère de la marginalité. Bien au contraire, à la lecture des témoignages, il apparaît nécessaire de réinterroger notre vision d'un crime décrié, marginalisé et silencieux. Certes, l'inceste est prohibé, certes, il est un crime, mais il ne semble pas davantage outrer les populations qui le présentent, au contraire, comme un crime répandu et courant. L'inceste appartient au vécu de la collectivité. Il est un crime parmi les autres. Parler du tabou de l'inceste dans la société française du XIXe siècle reviendrait donc plus à le placer dans le champ du discours et des représentations que dans celui du vécu. Le tabou émane de ceux qui, en somme, encadrent la société. L'invisibilité du crime, le silence, l'empreinte de l'absolu constituent alors le meilleur moyen de le contrôler et d'en empêcher la diffusion. Le tabou représenterait donc le compromis nécessaire à la stabilité de la famille française et de la société.

L'inceste, crime à espaces multiples, demeure donc de nos jours le fruit de ces réflexions opérées au XIXe siècle. « Le thème du crime de misère l'emporte pour longtemps encore dans l'opinion : acte de masure ou de taudis ou acte d'extrême isolement, celui des déshérités ou des errants »²⁸. Crime social associé à l'imaginaire de la pauvreté, il s'ancre pleinement dans une société soucieuse de contrôler une masse ouvrière et paysanne ressentie comme dangereuse. Dès lors, se construit la rhétorique d'un crime de classe : celui des pauvres, des amoraux et des inhumains, des hors-nature enfin. Tout un imaginaire qui amalgame les principaux objets de préoccupations au crime et rendent nécessaire sa surveillance. Il s'agit donc de prévenir l'inceste avant même d'y remédier et c'est pourquoi le contrôle du crime réside avant tout dans la prise de mesures préventives : contrôle de l'habitat, législation renforcée, stigmatisation scientifique des effets pervers de la consanguinité. On peut donc parler d'une véritable économie souterraine de la prohibition qui jongle sans cesse entre la visibilité et le secret, entre la prohibition flagrante et le contrôle mesuré. Cependant, il n'en reste pas moins que l'ensemble de ces discours, y compris ceux concernant le tabou, ont eu pour effet singulier de faire définitivement basculer l'inceste dans le silence. Au siècle suivant, l'empreinte de ces réflexions a achevé de construire l'imaginaire social du crime. Malgré la révision du Code pénal en 1994, malgré le poids pris par la psychanalyse et la psychologie dans nos sociétés modernes, malgré la médiatisation fréquente des affaires de pédophilie depuis une vingtaine d'années, l'inceste demeure

²⁶ Archives départementales des Yvelines, 2U437, affaire Guittard, interrogatoire de Jean-Baptiste Denis par le juge Lemenuet, 24 février 1855.

²⁷ Archives départementales des Yvelines, 2U481, affaire Noutre, lettre du juge de paix du canton de Limours au procureur impérial, 16 février 1868.

²⁸ Vigarello G., 1998, Histoire du viol, Paris, Seuil, p. 219.

enfoui dans nos consciences. Ponctuellement, une affaire vient rappeler l'existence du crime. Mais cette médiatisation est souvent fugace et n'aborde souvent le crime que sous l'angle de son absence dans le Code pénal. Car le crime et son imaginaire ne pose toujours pas débat. Depuis le XIX^e siècle, il est établi que le crime est social, perpétré au sein des classes les plus dangereuses et repliées de la société. Un crime déterminé peut-on dire, un crime qui se perpétue de lui-même dans le silence des maisons particulières. Cependant, outre la question de la pertinence d'une telle définition, il semble que cette absence de réflexion sur la nature du crime a abouti à la marginalisation de tout ce que le crime englobe. Elle pose la question de la réhabilitation des inculpés et de la reconnaissance de leurs victimes au sein de notre société.